U d'/of OTTAWA
39003011771713

BIBLIOTECA

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
BIBLIOTHECA
LIBRARY ANNEX

FUTURS PRÊTRES

DU MÊME AUTEUR

Librairie de Gigord, 5, rue Cassette, Paris 6e

ORDO DES INDULGENCES PLÉNIÈRES, ouvrage approuvé par la Sacrée Congrégation des Indulgences, 1 vol. in-12..... Epuisé.

Librairie Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris 6e

DÉFENDONS-NOUS, 1 vol. in-12, 270 pages. Deuxième édition, 3 francs ; franco..... 3.50

SAUVONS NOS AMES, 1 vol. in-12, 310 pages, Deuxième édition, 5 francs, franco..... 5.50

FUTURS EPOUX, 1 vol. in-12, VI-315 pages, neuvième édition, 5 francs, franco..... 5.50

FUTURES EPOUSES, 1 vol. in-12, VI-327 pages, ouvrage couronné par l'Académie Française, prix Montyon 1923, huitième édition, 5 fr., franco 5.50

Abbé Charles GRIMAUD,
Ancien Professeur de Philosophie
à l'Externat des Enfants-Nantais

Au Clergé,
aux Parents, aux Educateurs Chrétiens

Futurs Prêtres

TROISIÈME ÉDITION

Résidence des Pères Oblats.

PARIS-6e
PIERRE TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1923

Universitas
BIBLIOTHECA

Nihil obstat :

Parisiis, die 27 septembris 1923.

V. DUPIN,
chan. hon.

Imprimatur :

Parisiis, die 27 septembris 1923.

G. AUDOLLENT,
vic. gén.

BX
2380
.G728
1923

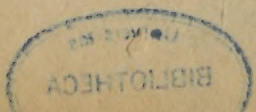

AVANT-PROPOS

Tous ceux qui s'intéressent au « Recrutement sacerdotal », dans notre doux pays de France, se posent en ce moment une angoissante question : « Quel est l'avenir des séminaires et des noviciats ? les diocèses et les ordres religieux vont-ils péricliter, faute de vocations ? »

En effet, les statistiques sont en ce moment, au sortir du cataclysme de la grande guerre, tout à fait désolantes. Les lettres pastorales de nos évêques, les revues catholiques, certains grands journaux même, signalent le péril de cette menace de dépopulation.

Quiconque a la foi en la Providence, et connait le ressort merveilleux de la nation française, n'hésite pas à considérer dans la crise actuelle du recrutement sacerdotal un mal passager. Après la grande Révolution, dans les rangs du clergé décimé par la persécution, les vides étaient encore plus effrayants qu'aujourd'hui. Quoiqu'elle ait rendu la paix à l'Eglise, la politique religieuse de Napoléon Ier rudoya si orgueilleusement le Pape, les évêques, les prêtres, et donna si peu de libertés aux séminaires, qu'elle ne favorisa guère les vocations. Et pourtant nos diocèses pansèrent leurs innombrables blessures, car l'histoire constate, au cours

de tout le XIX^e^ *siècle, une magnifique efflorescence de vie sacerdotale et monastique. Les œuvres se multiplient, de nouvelles communautés se fondent, et les missionnaires français, très nombreux, étendent leurs apostoliques conquêtes sur l'univers entier.*

N'en sera-t-il pas de même après la catastrophe mondiale de 1914-1918, qui a causé la mort de tant de prêtres et de séminaristes et qui a porté un coup si terrible à la natalité française ? Il n'est pas téméraire de le penser.

Mais pour que cet espoir ne reste pas à l'état d'un vœu chimérique, il faut que chacun travaille, dans la mesure de ses moyens, à en assurer la réalisation. Il est à souhaiter qu'à l'heure présente surgissent partout d'ardents apôtres du recrutement sacerdotal et religieux. Si dans nos presbytères, dans nos familles chrétiennes, nos collèges, nos patronages, nos groupements de jeunesse, cette question des vocations est envisagée comme l'une des plus importantes et des plus dignes de nos préoccupations, on peut espérer que bientôt de nombreux jeunes gens viendront frapper à la porte de nos séminaires et de nos noviciats.

C'est pour essayer de susciter ces apôtres du recrutement, c'est aussi pour éveiller dans de jeunes âmes bien disposées, le merveilleux attrait vers le « don total de soi-même » que ce livre a été écrit.

Puisse-t-il, Dieu aidant, et la Très Sainte Vierge Marie le bénissant, accomplir, sans bruit ni fracas, au milieu de la société chrétienne, un fécond et persévérant apostolat !

PREMIERE PARTIE

CHEZ L'ENFANT

L'ECLOSION DE LA VOCATION

Dent operam sacerdotes, praesertim parochi, ut pueros, qui indicia praebeant ecclesiasticae vocationis... primis litterarum studiis imbuant diligaeque in eis vocationis germen foveant.

Que les prêtres, surtout les curés, aient soin... d'initier aux premières études des lettres, les enfants qui donneraient des indices de vocation ecclésiastique et de développer en eux le germe de vocation divine.

Codex Juris Canonici, Can. 1353.

CHEZ L'ENFANT

L'Eclosion de la Vocation

Que de soins il faut pour préserver des causes de destruction une petite graine confiée au sol ! La chaleur ou la gelée, les insectes, les oiseaux, la sécheresse intense ou l'humidité débordante, sont autant d'ennemis contre lesquels il faudra lutter, toujours avec persévérance et quelquefois sans succès.

On ne pense peut-être pas assez que l'appel de Dieu, déposé dans une âme, est un germe qui demande pour éclore des précautions plus grandes encore que la semence livrée à la terre. Les gens du monde se figurent facilement qu'un enfant, qu'on s'en occupe ou qu'on le néglige, deviendra prêtre « si c'est sa destinée ». Ils oublient que la destinée est en grande partie la conséquence d'antécédents volontairement posés. Suivant ce principe fataliste, on dédaigne de cultiver l'attrait jeté par Dieu dans une âme enfantine. On ne le défend pas contre les assaillants, on ne l'arrose pas des eaux qui coulent « des fontaines du Sauveur » (1), on ne le réchauffe pas aux heures où il fait froid dans le cœur.

(1) Isaïe. XII, 3.

Cette négligence du début est peut-être la plus grave que l'on puisse commettre dans l'art de la culture des vocations. Elle témoigne d'abord d'une méconnaissance complète des conditions dans lesquelles nait l'attrait au sacerdoce ; ensuite elle a le tort immense de *supprimer d'une façon souvent radicale* et définitive un germe à une époque où, trop faible encore pour résister, il est anéanti par la moindre intempérie. Evidemment le Divin Semeur, renouvelant son geste, peut réparer ce malheur initial en lançant, à une époque plus tardive, un germe nouveau de vocation pour remplacer celui que l'hiver a tué. Mais Dieu, d'abord, n'est pas obligé à cette extrême complaisance ; ensuite, l'expérience montre que ces secondes semailles ont des chances de tomber sur un sol désormais inapte à leur prêter sa fécondité.

Ces quelques considérations auront, il faut l'espérer, fait saisir au lecteur l'importance des pages qui vont suivre et au cours desquelles sera traitée cette capitale question de « *l'éclosion de la Vocation* ».

D'abord, avant tout autre considération, on étudiera la *Notion de la Vocation.* Pourquoi tel enfant est-il appelé au sacerdoce ? quel concours de circonstances naturelles et surnaturelles ont évoqué chez lui cette vision ?

Les conclusions psychologiques et théologiques de cette étude de la Vocation serviront de « directives » à ceux qui ont à s'occuper des enfants pour discerner parmi eux les « futurs prêtres ». C'est pourquoi il faudra étudier le *Rôle de la Famille* dans la préparation éloignée de ces âmes aux fonctions sublimes de l'état clérical ; puis les *Influences paroissiales* si profondes souvent sur le débutant. Les prêtres et

les parents décideront un jour de faire commencer les études latines, en vue du grand but à atteindre. Alors l'enfant entrera dans cette agglomération de jeunes gens, quelquefois excellente, quelquefois dangereuse, qui est *le Collège.*

C'est au milieu de ces courants si variés que l'enfant devra diriger sa fragile nacelle. Elle arrivera au port si les remous ne sont pas trop brusques, et surtout si, portée par le flot qui la fait monter, elle ne rencontre pas de jusant qui la presse de redescendre. Car il ne faut pas à cette époque de formation et de tendresse, attendre de gros efforts du petit rameur qui la dirige : il n'a pas encore les muscles faits, ni l'endurance, ni l'opiniâtreté. En règle générale il vaincra les faibles résistances, peut-être même quelques durs à-coups, à condition qu'ils soient passagers. Mais ce serait présumer de ses forces et tenter la Providence que de croire pour lui à la possibilité du triomphe contre des oppositions acharnées.

Que ceux donc qui sont les maîtres des « influences » se mettent à l'œuvre pour les organiser dans le sens voulu par Dieu.

CHAPITRE PREMIER

LA NOTION DE LA VOCATION

Pour aspirer à la dignité sacerdotale, il faut y être appelé : « Personne ne doit désirer l'honneur d'être prêtre s'il n'est appelé de Dieu, comme le fut Aaron » (1).

Mais en quoi consiste cet appel ? Quels sont sa nature, ses éléments constitutifs, sa nécessité, sa fréquence ? Quelle part doivent prendre dans sa production la grâce divine et les efforts humains ? Voilà toute une série de problèmes qu'il est indispensable d'élucider, afin de donner aux éducateurs les lumières dont ils ont besoin pour éclairer leur zèle de « recruteurs du clergé ».

***

Au début de l'Eglise, nous voyons Notre-Seigneur s'adresser directement à ceux qu'Il veut appeler au sacerdoce pour les inviter à le suivre. Nous lisons dans l'Evangile le récit touchant de la vocation des Apôtres. Saint Paul est « désigné » aussi lui sur le

(1) Hebr. V, 4.

chemin de Damas et reçoit d'une façon inattendue l'appel divin.

Cette « vocation officielle » au sacerdoce n'a pas cessé de s'exercer dans l'Eglise. Les évêques, successeurs des Apôtres, qui possèdent sur la terre l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ et continuent à l'exercer, sont chargés « d'appeler » au service de l'autel les sujets qu'ils croient susceptibles de remplir d'une façon digne et sainte les fonctions sacrées. Quand, après avoir réfléchi et prié, ils décident de conférer les ordres à un jeune homme, l'aspirant au sacerdoce doit considérer cet « appel canonique » comme l'expression officielle de la volonté de Dieu sur lui. Sans cette désignation par l'autorité ecclésiastique, il ne saurait prétendre à devenir prêtre : en effet, eût-il la ferme intention de se donner à Dieu, les aptitudes requises et l'attrait pour ce saint état, cet ensemble de qualités ne lui conférerait aucun droit à recevoir l'ordination, si le pouvoir qui, seul dans l'Eglise de Jésus-Christ a reçu la mission de recruter les ministres dont elle a besoin, se refusait à le revêtir de la dignité sacerdotale (1).

***

Sans appel *officiel* de l'Evêque, il ne peut donc y avoir de vocation proprement dite. Mais l'Evêque, de son côté, ne peut se passer, pour conférer l'ordi-

(1) « *Neminem habere unquam jus ullum ad ordinationem antecedenter ad liberam electionem episcopi.* Personne n'a de droit à l'ordination avant le libre appel de l'Evêque. » (Décision de la Commission des Em. Cardinaux approuvée par Pie X, 1er juillet 1912).

nation, du concours de l'élu. Il faut que le futur prêtre, consentant à être élève au sacerdoce, ait la *ferme intention* d'entrer dans l'état ecclésiastique.

« Je veux être prêtre », tel est l'acte de volonté que doit exprimer l'ordinant, pour recevoir validement le caractère sacré et les pouvoirs qui en découlent. Que cette intention soit absolument nécessaire pour qu'un homme puisse devenir prêtre, c'est une vérité dont le plus élémentaire bon sens montre l'évidence. Si quelqu'un peut à la rigueur être décoré du titre d'avocat ou de médecin, malgré lui, personne ne peut accéder au ministère sacré sans y avoir consenti.

Cependant cette intention, quoique suffisante pour assurer la validité des ordinations, serait coupable si elle n'était pas *droite*, c'est-à-dire inspirée par un motif surnaturel, qui est la volonté de recevoir le sacerdoce en vue des fins mêmes que Notre-Seigneur lui a assignées, la glorification de Dieu et le salut des âmes. Un aspirant qui désirerait la prêtrise pour des raisons d'intérêt matériel, par exemple pour son honneur personnel, son influence, l'argent... tromperait l'Eglise et commettrait un grand sacrilège. *L'intention droite* est, au contraire, inspirée par les considérations surnaturelles d'amour de Dieu, d'union plus étroite à Jésus-Christ, Souverain Prêtre, de soif pour la conversion des pécheurs et le perfectionnement des justes.

***

Si l'intention est absolument nécessaire dans le sujet qui désire le sacerdoce, elle ne constitue pas à elle seule une preuve de vocation. En réalité,

pour être prêtre, « il ne suffit pas de le vouloir ». Il faudra que l'aspirant ait en outre « ce qui est requis » pour devenir ministre de Dieu, c'est-à-dire les qualités qui le prédisposent aux sublimes fonctions ecclésiastiques.

Dieu qui veut la persévérance dans son Eglise de la milice sacrée, prépare, par des voies secrètes et toujours admirables, des élus pour le service de son sanctuaire. Il se les choisit à l'avance et les approprie au rôle merveilleux qu'il leur destine. C'est aux prêtres et à tous ceux en général qui s'occupent d'assurer le recrutement du clergé qu'échoit le soin de discerner dans la foule des enfants et des jeunes gens chrétiens, ceux qui portent en eux-mêmes, selon le mot du code canonique, ces « marques de vocation ». En effet, l'Eglise recommande « aux prêtres, surtout aux curés d'entourer de soins particuliers les enfants qui donnent des indices de vocation ecclésiastique, pour les protéger des contagions du monde, les former à la piété, les initier aux premières études, et cultiver en eux les germes de vocation divine » (1).

« Cultiver les germes de vocation divine » chez les enfants et les jeunes gens pour les rendre dignes d'entendre « l'appel ecclésiastique », tel est le programme du recrutement sacerdotal, programme merveilleusement beau, capable d'enthousiasmer les âmes chrétiennes !

---

(1) Codex can. 1353. « *Dent operam sacerdotes, præsertem parochi, ut pueros qui indicia præbeant ecclesiasticæ vocationis, peculiaribus curis a sæculi contagiis arceant, ad pietatem informent, primis litterarum studiis imbuant, divinæque germen vocationis foveant.* »

Pour le réaliser, les prêtres et tous ceux qui s'intéressent au développement de la milice sacerdotale doivent donc se mettre en mesure de répondre aux désirs de l'Eglise, en recherchant au moyen des « indices » extérieurs la présence, chez ceux qui sont élus de Dieu, des « germes de la vocation divine ».

***

Quels sont donc ces « indices » qui, dénonçant dans les enfants les « germes de la vocation divine », semblent montrer qu'ils sont susceptibles d'entendre un jour l'appel canonique de l'Evêque, et de formuler en réponse à cet appel une intention droite, en vue de recevoir le sacerdoce ?

Ces indices sont de deux sortes : les aptitudes et l'attrait.

Pour qu'un être humain puisse devenir l'élu du Seigneur, il faut d'abord qu'il ait les *aptitudes requises pour l'état ecclésiastique.* Sans elles il n'a pas le droit de prétendre à être appelé au sacerdoce.

Cette proposition se comprend d'elle-même. Il ne sera demandé à chacun que dans la mesure où il lui a été donné. Il y a des incompatibilités entre certains individus et certaines fonctions : par exemple le sourd ne peut devenir musicien, ni l'aveugle peintre. De même il peut y avoir des individus pour lesquels l'état ecclésiastique est complètement contrindiqué ; il y en a d'autres au contraire qui présentent les dispositions requises pour pouvoir, le cas échéant, répondre aux exigences de la vie sacerdotale et religieuse.

Les aptitudes *familiales* d'abord : une naissance légitime, des parents qui ne soient pas affligés de tares morales, comme serait une réputation notoirement mauvaise, ou de tares physiques, comme par exemple la folie héréditaire, telles sont les conditions exigées du milieu d'origine pour que le « futur prêtre » puisse porter honorablement le sacerdoce.

Les aptitudes *physiques* ensuite : une santé suffisante, une constitution normale, l'absence d'infirmités notables sont nécessaires pour préserver la dignité du prêtre. La plupart des enfants possèdent heureusement le minimum des qualités corporelles indispensables pour le sacerdoce : ceux qui en sont dépourvus forment l'exception.

Les aptitudes *intellectuelles*, pour être moins visibles, n'en sont pas moins importantes. Le séminariste devra un jour étudier la philosophie et la théologie, non seulement pour acquérir un savoir personnel, mais surtout en vue d'enseigner aux autres les grandes vérités morales et dogmatiques, car le prêtre « est la lumière du monde » (1), et de « réfuter les erreurs de ceux qui contredisent la vraie doctrine » (2). Il lui faut donc posséder l'instrument de travail, c'est-à-dire une intelligence capable d'une certaine pénétration. Ce serait un grand tort, quand on cherche à préparer des enfants pour le sacerdoce, de ne pas attacher à l'aptitude intellectuelle l'importance qu'elle mérite, sous prétexte que le jeune aspirant paraît « pieux »,

(1) Matt. V, 14.
(2) Tite I, 9.

car, comme le disait un vieux directeur de Séminaire très expérimenté : « La piété passe et la bêtise reste ».

Plus grave encore que ce manque d'intelligence serait l'absence de « bon sens ». Il faut écarter impitoyablement les jeunes gens qui « voient faux ». Ils seraient plus tard exposés à tomber dans mille erreurs de conduite et de doctrine, et, ce qui est non moins grave, à y faire succomber les autres. L'Eglise n'a pas besoin de ces « aveugles pour conduire ces autres aveugles » qui sont les ignorants ou les pécheurs, car, « les uns et les autres se précipiteraient dans le fossé » (1).

Les aptitudes *morales* doivent venir compléter et parachever l'ensemble. Elles sont constituées par les qualités du vouloir et l'habitude de la vertu. L'enfant qui peut être jugé susceptible à se destiner au sacerdoce, est celui qui présente de l'énergie, une générosité d'âme qui lui fait accepter volontiers les sacrifices, et de la persévérance dans ses désirs. A ces marques d'une volonté maîtresse chez elle, l'enfant devra joindre l'innocence de la vie, conservée ou reconquise et la pureté des mœurs. Quelle erreur ce serait de pousser vers le Séminaire des cœurs en voie de décomposition morale !

Inutile de poursuivre plus longtemps ce tableau des « aptitudes ». En somme tout enfant normal, présentant une bonne moyenne de qualités intellectuelles et morales, de bonne famille, bien élevé, sur-

---

(1) Matt. XV, 14.

tout bien chrétiennement élevé, a en lui l'étoffe d'un « futur prêtre ».

***

Les « aptitudes » sont le premier indice de vocation ecclésiastique, *l'attrait* est le second.

Qu'est-ce donc que l'attrait ? C'est la propension vers les choses de l'état ecclésiastique, le « goût » des fonctions et du ministère sacrés. Généralement c'est à la présence de cet élan vers le sacerdoce que les recruteurs du clergé discernent dans la masse des enfants, doués d'ailleurs des aptitudes suffisantes, ceux qui sont susceptibles de devenir prêtres.

L'expérience fournit de l'affirmation qui précède une vérification facile et quotidienne. Tout prêtre désireux de travailler au recrutement sacerdotal cherche d'abord à discerner, parmi les enfants ou les jeunes gens dont il s'occupe et qui présentent les aptitudes requises, ceux qui paraissent manifester un « attrait » vers l'état ecclésiastique. Quand il soupçonne chez quelques-uns d'entre eux la présence de cette tendance, il les interroge. Deux sortes de réponses lui sont données. Les uns, étonnés de l'étrange question, expriment un refus, comme ce jeune élève qui s'écriait : « Moi, prêtre ?... jamais, c'est trop triste ! » Les autres, au contraire, accueillent la suggestion qui leur est offerte. Ces derniers, à leur tour, se partagent en deux groupes. Certains enfants qui ont déjà été favorisés de grâces de choix, regardent avec des yeux ardents le prêtre qui les questionne et lui révèlent leur joie à la pensée qu'ils pourraient devenir prêtres un jour. Ceux-là possèdent ce que l'on peut appeler l'attrait « caractérisé ». Certains

autres, qui n'ont jamais beaucoup réfléchi sur l'avenir sacerdotal, ne se sentent aucun élan vers la vie parfaite, mais n'en éprouvent non plus aucune répulsion ; au contraire même, à priori, l'idée d'y parvenir ne leur déplairait pas : ceux-là ont au cœur ce que l'on peut désigner sous le nom d'attrait « imparfait ».

Il est évident que le résultat de cette enquête sera le suivant : le prêtre se gardera d'insister auprès de ceux qui manifestent un refus ; il ne saurait être trop circonspect vis-à-vis de ceux-là, car les conséquences d'une pression sur le vouloir sont trop graves pour l'avenir. Par contre il considère comme désignés pour se préparer au service de Dieu ceux qui témoignent d'un élan caractérisé. Quant à ceux qui montrent un attrait imparfait, il va soumettre leur bonne volonté à un régime destiné à l'incliner vers le sacerdoce. Le traitement donnera succès ou insuccès : insuccès si l'enfant s'aperçoit qu'en réfléchissant aux devoirs du futur séminariste, il sent naître en lui dégoût et répulsion ; succès, si en envisageant de plus près les beautés du sacerdoce, son indifférence se change en commencement d'élan.

Attrait ou répulsion, voilà donc généralement à quoi on reconnaît s'il est prudent de diriger vers l'autel un enfant qui a d'ailleurs l'intelligence et la moralité suffisantes, ou de l'en détourner ; ceux qui manifestent une tendance vers l'état ecclésiastique ou religieux seront pratiquement pour l'ordinaire, jugés aptes à être rangés parmi les aspirants au sacerdoce. L'attrait est donc un indice très utile, très heureux et très désirable, quoique non indispensable, comme nous le verrons plus loin, de l'aptitude à la vocation ecclésiastique ; c'est très souvent le signe

sensible de la volonté divine s'exerçant sur son Église pour signaler aux Evêques les sujets qu'ils peuvent appeler.

***

Comment naît dans l'âme cette propension intérieure qui pousse l'enfant vers l'état ecclésiastique ou religieux ? Telle est la question que se pose tout éducateur qui se préoccupe de reconnaître les élus de Dieu.

Cette interrogation mérite réponse. Connaissant les causes, on peut les favoriser. Ainsi fera celui qui tient à cœur de seconder l'éclosion des germes divins : de tout son pouvoir il aidera à prospérer la semence jetée par Dieu.

L'âme de l'enfant subit ici la loi psychologique commune. La tendance affectueuse suppose au préalable l'existence d'une connaissance qui s'est révélée à l'esprit par suite du concours des circonstances, En effet, le principe : « On ne désire pas ce qu'on ignore », ne souffre aucune exception.

L'enfant a donc d'abord « compris » quelque chose, il a eu sa petite « lumière », et c'est là, évidemment, qu'il faut marquer le point de départ de l'attrait.

Mais il ne faudrait pas s'imaginer que cette « perception » du sacerdoce soit chez l'enfant une vision nette et tout à fait directe. La plupart du temps, au contraire, elle revêt l'aspect d'une apparition lointaine et assez confuse, au cours de laquelle l'objet ne se montre pas de face, ni dans ses parties essentielles, mais par certains de ses contours plus séduisants. Ainsi ce sont quelques à-côtés avantageux ou flatteurs de l'état ecclésiastique qui frappent tout

d'abord les jeunes esprits. Par exemple, tel petit servant de messe est impressionné par la beauté des ornements, la majesté des cérémonies, la joie qu'on doit ressentir à monter les degrés de l'autel, à encenser, à chanter au milieu d'une assemblée recueillie... un autre sera saisi du désir de monter en chaire, de transmettre ses idées aux auditeurs, et de suite il commence à réunir des camarades pour les prêcher.

Ces motifs d'attraction sont évidemment ceux de la première enfance. Il arrive très fréquemment qu'ils n'exercent aucune action sur l'âme de beaucoup de « futurs prêtres », car il est assez exceptionnel que la naissance de l'attrait coïncide avec l'éveil de la conscience et des plus tendres années. Bien plus souvent c'est vers dix, douze, quatorze ans, ou même plus tard, que s'éveille chez la plupart des élus de Dieu les premières tendances vers la vie sacerdotale.

A cette époque, où la maturité de l'esprit est plus avancée, la « révélation » change d'aspect. Elle est en corrélation intime avec les états d'âme de l'adolescent. Généralement, c'est parce que l'idéal sacerdotal répond à un besoin d'expansion, à une tendance au don de soi, au dévouement parfait et héroïque, qu'il illumine l'intelligence et, comme on dit dans le langage philosophique moderne, « cristallise » autour de lui toutes les énergies disponibles. Par exemple, le bouillant petit garçon, qu'aucune des choses d'Eglise n'avait séduit, parce qu'elles lui paraissaient beaucoup trop « tranquilles » pour son tempérament exubérant, ouvre par hasard, un jour de pluie où il s'ennuie, la vie si mouvementée d'un missionnaire, comme serait celle du Bienheureux Théophane Vénard, du Bienheureux Perboyre, d'un

Père Chicard, le Chevalier Apôtre, ou de tant d'autres. Au bout de quelques lignes, il est intéressé ; après quelques pages, il est enthousiasmé : il vient d'avoir la « vision » de l'apostolat, il déclare qu'il sera missionnaire.

Cette histoire, avec des nuances variées, se répète assez fréquemment. Elle est le fait de la plupart de ces caractères qu'on pourrait appeler du « tout ou rien » qui, ne sachant pas faire les choses à demi, rêvent du dévouement « maximum ». On comprend dès lors comment il se fait, que, pour un certain nombre d'âmes généreuses, l'appel sacerdotal se révèle d'abord sous la forme d'un désir d'apostolat dans les pays lointains.

***

Pour pouvoir constituer « l'indice » de vocation ecclésiastique dont parle le Code Canonique, cet attrait vers le sacerdoce doit avoir deux qualités indispensables : il faut qu'il soit « surnaturel » et « constant ».

On comprend sans peine que l'attrait doive être un « goût » des *choses surnaturelles*, et non pas un désir des avantages naturels que peut indirectement procurer le sacerdoce. Autrement il tomberait dans le domaine méprisable des appétits vulgaires, et ne marquerait nullement une âme en vue de la milice sacrée. Par exemple, celui qui ne verrait dans la vie de missionnaire que le plaisir de voyager, de courir des aventures amusantes ou glorieuses, de se faire connaître... ou encore celui qui chercherait à satisfaire, en se faisant prêtre, l'ambition de s'élever au-dessus de sa classe sociale, d'être chef, de domi-

ner... ou encore l'individu dénué de ressources qui n'apprécierait la vie cléricale que parce qu'il se figurerait y trouver sa sécurité matérielle, n'aurait certainement aucun attrait digne de ce nom pour la vocation ecclésiastique. Un vénérable Supérieur de Grand-Séminaire stigmatisait ces désirs cupides du sacerdoce du nom de « vocations de pain ». Ces goûts terre à terre ne sont certainement pas inspirés de Dieu et ne marquent pas la présence au fond du cœur « du germe divin » que l'Eglise recommande de cultiver si soigneusement.

Tout autre sera l'attrait surnaturel. Certains enfants à la pensée de soulager les malheureux, de convertir les pécheurs, de procurer la gloire de Dieu, éprouvent un généreux enthousiasme ; la vie des saints les remplit d'ardeur ; ils brûlent de les imiter. La pensée de se sacrifier, de se dévouer répond aux tendances généreuses de leur tempérament : ceux-là ont vraiment en eux l'attrait pour les choses de l'autel, et portent « l'indice » qu'ils ont au fond du cœur une semence de vocation ecclésiastique.

***

Toutefois ces saints enthousiasmes, bien qu'animés de tendances surnaturelles, pourraient n'être que passagers, s'élever en tempête et tourner rapidement au calme plat. L'attrait manquerait alors du second caractère qui lui est indispensable : la *constance*.

Les zélés recruteurs du clergé ont la charge de veiller si les enfants et les jeunes gens persévèrent dans leurs saints élans. Rien ne serait plus dangereux que de se fier à l'un de ces trompeurs « attraits à éclipses ». Un jour le jeune appelé est enflammé

pour les fonctions saintes ; quelques jours après, sous le coup d'un ennui ou d'une déception, il ressent pour elles du dégoût ou tout au moins de l'indifférence. Qui pourrait affirmer que ces « sautes » ne se produiront pas plus tard ?... et quel malheur on aurait à déplorer si ces inconstances venaient à assombrir une vie sacerdotale ?

Si les curés ou les confesseurs, malgré leurs conseils et leurs efforts, ne pouvaient parvenir à stabiliser les goûts de tel jeune aspirant, ils devraient voir dans ces variations de sentiments et de tendances une raison d'interdire à ce tempérament changeant l'accès à l'état ecclésiastique.

Au contraire la constance de l'élan vers l'autel donne à cet « indice de vocation » qu'est l'attrait, une valeur toute spéciale. En effet, en réfléchissant sérieusement peut-on concevoir autrement que par la puissance de la grâce sa persévérance dans une âme ? Tant de choses, humainement parlant, lui sont contraires ! D'abord pour l'enfant, l'ennui de longues et fastidieuses études, dont il ne perçoit que vaguement l'utilité ; pour l'adolescent, ces années d'internat, loin de la famille ; plus tard pour le jeune homme, ce recueillement forcé des années du Séminaire, entrecoupées de vacances sérieuses pendant lesquelles tous les plaisirs mondains lui sont défendus ; enfin pour l'homme, le sacrifice des joies matrimoniales, de la paternité, du foyer... et aussi le renoncement à une situation pécuniairement brillante, car tout le monde sait aujourd'hui qu'on ne peut envisager la carrière sacerdotale comme un moyen de s'enrichir... tels sont les avantages matériels à rebours qu'offre l'état ecclésiastique. Si les attraits

humains ont incité l'enfant à rêver des gloires du sacerdoce, ne va-t-il pas, l'âge venant, s'apercevoir de sa méprise ? Il fuira d'autant plus énergiquement le sanctuaire que sa déception aura été plus grande. Et de fait, les directeurs constatent que les âmes « vulgaires », c'est-à-dire celles qui ne s'inspirent que « de la chair et du sang » lâchent généralement prise à la première secousse.

Mais à côté, et c'est la merveille de la grâce, les autres tiennent bon. Les difficultés temporelles, les épreuves morales, la perspective des sacrifices, loin d'amoindrir leurs goûts pour le sacerdoce, les décuplent. Cette ardeur, croissant à mesure que la tâche apparaît plus âpre, est le signe évident, qu'à l'élan qui pousse ces jeunes gens vers l'état ecclésiastique ou religieux, est mêlé quelque chose de surhumain.

***

Ces deux sortes d'indices, les aptitudes d'une part, l'attrait de l'autre, sont loin de revêtir la même importance du point de vue de la vocation sacerdotale : tandis que les aptitudes requises sont tellement indispensables pour ouvrir à l'aspirant le chemin vers le service des autels, que le jeune homme qui en serait dépourvu n'a pas le droit de songer à devenir prêtre, l'attrait, quoique très utile et très souhaitable, n'est pas nécessaire à un élu pour que l'Eglise puisse le choisir et l'appeler comme ministre (1). En effet, certains personnages

(1) « *Conditionem quæ ex parte ordinandi debet attendi, quæque vocatio sacerdotalis appellatur nequaquam consistere, saltem necessario et de lege ordinaria,*

marqués de Dieu et désignés officiellement par l'autorité ecclésiastique n'ont jamais ressenti d'attrait pour le sacerdoce. Par exemple, saint Ambroise, élu par la voix du peuple, fuit l'honneur de l'ordination qu'il redoute comme un fardeau trop lourd pour ses épaules ; l'humilité de beaucoup de saints était si profonde qu'elle les faisait trembler de crainte devant les perspectives de la charge sacerdotale, si bien que, disent leurs historiens, l'autorité ecclésiastique qui les appelait « était obligée de les ordonner malgré eux ». Ces paroles qui ne signifient évidemment pas le manque d'intention, puisque ces âmes éminentes ont consenti à recevoir l'imposition des mains, peuvent-elles désigner autre chose qu'un défaut total d'attrait ? Sans recourir à des exemples si illustres, les directeurs de conscience n'ont-ils pas, une fois ou l'autre, rencontré des jeunes gens qui aspiraient au sacerdoce sans élan affectueux, sans goût naturel ? Une parole les avait frappés, un événement leur avait démontré l'inanité du monde, leur raison leur démontrait clairement que seul l'état sacerdotal leur donnerait la paix de la conscience et le salut. Accomplissant un sacrifice qui révoltait leur nature, et foulant aux pieds leurs aspirations naturelles, ils se tournaient vers l'Eglise, en lui demandant la faveur de consacrer par un appel officiel « le germe

---

in interna quadam aspiratione subjecti, seu invitamentis Spiritus Sancti ad sacerdotium ineundum. La condition requise de la part de l'ordinand et qu'on appelle *Vocation sacerdotale* ne peut consister, du moins nécessairement et sans exception, en un attrait intérieur des sujets ou en des incitations du Saint-Esprit à recevoir le sacerdoce. (Décision des Em. Cardinaux, 1er juillet 1912).

de vocation divine » qu'ils croyaient déposé dans leur âme. N'avaient-ils pas, ces caractères d'élite, quoique privés de l'attrait, une véritable vocation ? Et même ne faut-il pas dire qu'en venant à Dieu contre leur nature, ils témoignaient d'un amour si surnaturellement généreux que la valeur de leur « donation » en était considérablement agrandie ? Leurs aptitudes évidentes et leur ferme intention parfaitement droite avaient suffi pour leur valoir la faveur, bien placée, d'un appel canonique les faisant prêtres pour l'éternité (1).

Mais si l'attrait n'est pas indispensable, il faut se hâter d'ajouter qu'il est éminemment souhaitable, et qu'il faut se réjouir quand on le constate dans une âme. Si l'intention s'est formée, chez quelques élus menés par des voies particulières, en dehors de tout attrait, assez souvent, au contraire, c'est sous son influence que naît la volonté ferme et droite de tendre au sacerdoce.

Le Bon Dieu, qui donne les aptitudes, les accompagne fréquemment des goûts qui leur sont corrélatifs. Quelquefois l'action de l'attrait sur la volonté est très lent et quelquefois très rapide. Parfois les goûts de l'enfant se sont sentis longtemps attirés vers l'autel sans que la volonté, sollicitée par la tendance naturelle, se soit déterminée à la décision à laquelle l'invitait avec insistance la sensibilité : on voit en effet, des enfants qui manifestent pen-

(1) « *Nihil plus in ordinando ut rite vocetur ab Episcopo requiri quam rectam intentionem, simul cum idoneitate.* Rien de plus n'est requis dans l'ordinand, pour qu'il soit légitimement appelé par l'Evêque, que l'intention droite avec les aptitudes. » (Décision déjà citée).

dant des années des attraits marqués pour le sacerdoce sans jamais penser à se faire prêtre ; ils s'ignorent eux-mêmes jusqu'au jour où l'intelligence, la volonté et la sensibilité se compénétrant, l'entente se signe entre elles. Chez d'autres, au contraire, la décision libre qui constitue l'intention droite naît dès que la sollicitation du cœur se fait sentir : le « je veux » n'a pas beaucoup tardé sur le « j'aime ».

***

Que ce soit un raisonnement sage et froid, dénué des impulsions de l'attrait, qui fasse surgir la résolution d'être prêtre, ou que ce soit l'élan affectueux de la nature qui amène la volonté à se décider, dans l'un et l'autre cas pour produire l'acte du vouloir qui constitue l'intention droite, il a fallu *l'aide de la grâce.*

Cette nécessité de la grâce pour affermir la volonté et la maintenir dans la décision sacerdotale est une vérité théologique bien connue. Saint Paul dit que « sans la grâce personne ne peut même prononcer le nom de Jésus » (1). A plus forte raison aucune âme ne peut-elle aspirer au service de Dieu, dans l'état sacerdotal ou religieux sans le secours du Saint-Esprit.

L'expérience vient d'ailleurs confirmer cette vérité. Les directeurs avertis ont l'impression de toucher la grâce du doigt, à chaque fois qu'il leur est donné d'assister à l'éclosion d'un désir de vie sacerdotale. Par exemple, ils ont enseigné sur les mêmes bancs

(1) I. Cor. XII. 3.

le catéchisme à des enfants élevés de la même façon, dans des familles également chrétiennes, quelquefois à des frères jumeaux qui ne se sont pas quittés et qui présentent des aptitudes naturelles sensiblement identiques pour le sacerdoce. Les mêmes idées concernant l'avenir, la valeur du sacrifice, le don de soi-même à Dieu ont donc pénétré jusqu'à ces intelligences pareillement éveillées sur ces questions importantes... et voici que les privilégiés se révèlent un jour. La parole de l'Evangile à propos de la fin des temps, s'est réalisée pour ces enfants : « Ils seront deux à travailler dans le même champ, l'un sera pris, l'autre sera laissé »... (1) Comment expliquer sans le secours divin ces mystérieux appels intérieurs ?

D'autres fois le prêtre adore la bonté de Dieu faisant sa récolte là où le monde n'a semé que l'ivraie. Un fils unique de parents non pratiquants est élevé dans une atmosphère antichrétienne. La grande crainte, c'est qu'il ne devienne pieux. Pour obvier à ce péril, on le fait entrer dans une maison d'enseignement laïque. Pour obéir à la mode, il fait sa première communion, mais aussitôt après on lui interdit d'assister aux cours d'instruction religieuse que donne l'aumônier du lycée... Or, à la maison cet enfant n'a de plaisir qu'à faire des « paradis » autour d'une image ; en se rendant à son collège, il ne manque pas d'entrer à l'église, malgré les rires de ses camarades ; il se fait instruire par l'aumônier pendant les récréations, et l'âge des décisions venu, il déclare à ses parents qu'il entrera au Séminaire.

(1) Matt. XXIV, 40.

Ce cas n'est pas isolé. Avec des variantes il se répète. Bien des prêtres, au cours de leur vie ont rencontré son semblable. « L'Esprit souffle où il veut » (1), voilà un fait acquis, il est à la base de la direction des âmes de « futurs prêtres ».

∴

Ce bienfait de la vocation divine est-il abondamment réparti ? Sont-ils nombreux les privilégiés ayant les aptitudes chez qui la pensée du sacerdoce peut devenir une intention ferme sous l'impulsion du secours surnaturel ?

On a répondu de diverses manières à cette question, chacun d'après ses observations personnelles. Evidemment les prêtres, vivant dans des régions sans foi ni vie religieuse, sont portés à affirmer que les vocations sont le fait d'une élite excessivement restreinte, et portent presque toujours avec elles le caractère d'une grâce extraordinaire. Mais ce qui est plus surprenant, c'est d'entendre des curés exerçant le ministère dans des contrées où fleurit la pratique religieuse donner la même note. Ainsi, tel excellent prêtre d'une grande piété attestait que dans sa chrétienne paroisse, il n'avait pas depuis quinze ans découvert de vocation sacerdotale ! Il ajoutait, découragé, qu'il n'y avait rien à faire... que les enfants portaient la peine des fautes des parents, de leur attachement exagéré aux biens de ce monde, de leurs craintes de la famille nombreuse. Il abandonnait à d'autres, plus heureux que lui, le souci de rechercher des « futurs prêtres ».

(1) Joann. III, 8.

On ne peut nier les faits de cette nature : ils sont, hélas ! trop nombreux ! Mais prouvent-ils la rareté extrême de la grâce de la vocation ? Donnent-ils le droit de conclure que, là où l'on n'a plus de séminaristes, c'est la marque que Dieu a cessé pour sa part de se « recruter » des prêtres ?

Il semble bien que non. Dieu ne manque jamais à son Eglise, même dans les pays les moins favorisés... ce sont plutôt ses serviteurs qui sont inférieurs à leur mission. En effet, comment expliquer autrement des traits du genre de celui-ci : pendant de longues années aucun aspirant au sacerdoce n'est sorti d'une paroisse, alors que dans les paroisses voisines, fort peu différentes d'esprit et de mœurs, la source ne s'est jamais tarie. Pourtant le curé, qui préside à ce pays stérile, est réputé à juste titre pour un excellent prêtre... Voici que ce pasteur très respecté a un successeur... Un an, deux ans après, la tradition longtemps interrompue se renoue : quelques enfants se préparent à entrer au petit séminaire.

Ailleurs, au fond d'une région à la foi « dévastée », apparaît dans quelque presbytère un « homme de Dieu », d'une vie intérieure profonde et d'un zèle apostolique à toute épreuve. Autour de lui se constitue dans ce « sahara » une oasis, ce que l'on a appelé un « îlot de sainteté », d'où à brève échéance sortiront des vocations.

Que signifient ces constatations ? Que là où les aspirants au sacerdoce se raréfient, la Bonté divine doit être mise hors de cause, mais que par contre le dommage est imputable à l'impéritie, à la négligence, ou à la malice humaines.

En effet, dans le premier cas, celui d'une paroisse chrétienne dont la fécondité a cessé, il faut admettre qu'un prêtre, même pieux, n'est pas toujours « psychologue » ; le fût-il, il n'adjoint peut-être pas à sa finesse de pénétration cet élan, sage mais audacieux, qui caractérise l' « entraîneur d'âmes ». Quelquefois ce prêtre ne parle pas à l'enfant parce qu'il n'a pas su discerner le moment de le faire ; d'autres fois, ayant eu le sentiment de cette opportunité, la timidité lui a fermé la bouche ; ou bien, paralysé par la fausse crainte d'empiéter sur un terrain réservé, il n'a su prononcer que des paroles maladroites...

Hâtons-nous de remarquer que la plupart du temps ce n'est pas le pasteur qui a été involontairement inférieur à son rôle, mais bien les familles qui ont obstinément contrecarré les desseins de Dieu. Dans certaines paroisses un sot respect humain empêche les parents de consentir aux vocations. Une guerre acharnée leur est faite. Dès que le prêtre manifeste de l'attachement pour un enfant qui donne des marques d'attrait, on le lui arrache. Les curés perdus dans certaines régions indifférentes ressentent des brisements de cœur terribles, quand ils voient les parents eux-mêmes étouffer méchamment des germes très prometteurs de vocations sacerdotales. Seules des âmes héroïques surmontent de telles embûches... mais la grâce d'héroïsme est certainement une exception.

Ailleurs, le zèle du curé, les bonnes dispositions de la famille sont annihilés par l'école. Un instituteur possède sur les âmes d'enfants une autorité sans conteste. On imagine avec quelle facilité, armé du glaive de sa « science laïque », il coupera les ailes de ceux qui cherchent à voler vers Dieu. Le prêtre,

en soutenant de toutes ses forces les aspirations pieuses du pauvre petit, n'aura souvent réussi qu'à retarder sa descente. Le seul remède à cette terrible situation serait la fondation d'une école libre, mais où en trouver les ressources ?... ou le départ de l'instituteur mauvais, mais que vaudra le remplaçant ?...

Des complices auront aidé à la catastrophe : ce sont les camarades. Le jeune appelé doit souvent se débattre dans une atmosphère morale asphyxiante : mauvais esprit, moqueries, quolibets, pratiques détestables... comment ne pas étouffer au milieu de tant de miasmes ?

Les prêtres exerçant le saint ministère peuvent attester que nombre de belles âmes, préparées soigneusement par les touches divines, sont journellement déflorées et salies par des mains humaines. C'est pourquoi aucun d'eux n'oserait dire que, si les vocations disparaissent, c'est que Dieu ne fait plus retentir de tous côtés ses appels, et n'est plus disposé à répandre ses dons ; mais tous sont obligés d'avouer que les hommes viennent bien mal seconder les efforts miséricordieux du Très-Haut.

***

En réfléchissant, on se trouve tout naturellement amené à se demander si, contrairement aux suggestions des apparences, les âmes marquées pour le sacerdoce, loin d'être une rareté, ne sont pas, au contraire, beaucoup plus nombreuses qu'on le croit.

La logique même des choses semble indiquer que cette dernière proposition est l'expression de la vérité.

En effet, si l'on considère les précautions que prend la Providence pour sauvegarder la survivance des races naturelles, on doit penser qu'elle recourt à des mesures encore plus minutieuses pour empêcher la disparition des familles surnaturelles. Que fait Dieu, par exemple, pour assurer l'avenir du blé ? Il en multiplie les graines. Ces myriades de duvets qui flottent au vent dans les traînées des rayons de soleil, que sont-ils, sinon des germes reproducteurs ? Plutôt que de laisser telle plante courir le risque de se perdre, le Créateur lui donne à porter des semences par millions.

Pourquoi cette profusion, qui témoigne d'une inépuisable richesse, ne serait-elle pas la règle du gouvernement divin, aussi bien dans le domaine de la grâce que dans celui de la nature ? Pourquoi Dieu ne jetterait-il pas dans le monde des âmes plus de germes de vocations qu'il n'en lèvera certainement ? C'est un fait constaté par tous les prêtres qui se sont occupés de recrutement, que souvent des vocations, très caractérisées et indubitables, périssent. Ne peut-on pas dire que beaucoup d'autres, demeurées invisibles, ont disparu ? Si nous déplorons dans les bois la mort d'arbrisseaux, dont la sève a été arrêtée, constatons-nous aussi facilement l'anéantissement de graines qui n'auraient cependant pas refusé de germer ? Elles n'attirent l'attention ni les regrets de personne, parce qu'elles ont passé inaperçues. Les circonstances les ont desservies : il faut un tel ensemble de concours pour réaliser la vie ! De même Dieu, dont la sagesse n'est jamais en défaut, a fait des milliers d'âmes aptes à la vie sacerdotale. Il sait que beaucoup de leurs dispositions foncières, contra-

riées par la défaveur des occasions, seront tuées dans l'œuf. Mais le cataclysme ne sera pas total : un nombre largement suffisant de germes, dans un ordre de choses normal, doit arriver à l'épanouissement de la vie.

Quel motif de confiance pour tous ceux qui ont le désir de travailler au recrutement sacerdotal ! De même que partout, pourvu que les circonstances extérieures s'y prêtent, quelques plantes peuvent croître, de même partout dans les jardins spirituels peuvent éclore des fleurs de vocations. Il n'y a pas de pays si déshérité qui ne puisse avoir son « prêtre », même ses « prêtres », à la condition que les appelés de Dieu y trouvent l'ambiance favorable à leur persévérance.

***

Mais là est la condition : ne pas détruire imprudemment les germes... savoir les cultiver... c'est tout l'art du laboureur, qui consiste à recueillir soigneusement toutes les semences, à les confier ensuite à un sol bien préparé, où elles seront surveillées jusqu'à leur éclosion et jusqu'à leur maturité.

Certaines personnes se scandalisent que Dieu ait laissé aux hommes une telle part de responsabilités dans le succès des vocations. Elles craignent que la négligence ou la malice ne laissent totalement en friche le champ où poussent ces plantes de choix, que sont les « futurs prêtres ».

Et pourtant rien n'est plus admirable ni plus consolant que cette confiance manifestée par Dieu à ses serviteurs : il leur laisse le soin de l'œuvre à laquelle Sa Majesté tient le plus : la persévérance dans l'Eglise

de la race sacerdotale. Le Divin Maître prie ceux qui s'intéressent à sa cause de chercher dans la masse des fidèles les privilégiés de son amour. Ceux de ses amis qui se font recruteurs du clergé peuvent être assurés qu'il y aura partout et toujours des âmes préparées à la fois par la nature et par la grâce, prêtes à répondre à leur appel, pourvu que leur recherche soit assez patiente, leurs efforts assez zélés et surtout suffisamment soutenus par l'ensemble de la communauté chrétienne.

Que le clergé ne se décourage donc pas ! Que les éducateurs ne déclarent pas la partie perdue ! Que les parents croyants n'affirment pas avant tout examen que leurs fils « n'ont pas la vocation ! » Ce n'est pas l'heure de « jeter, comme on dit, le manche après la cognée ». Quelle que soit la situation du recrutement sacerdotal dans certaines régions, elle peut être retournée à l'avantage de l'Eglise, puisque, partout et toujours, Dieu tient en réserve des germes de vocations prêts à se développer, pourvu qu'ils ne soient pas étouffés par l'ambiance.

On comprend dès lors le rôle qu'ont à remplir les prêtres, les parents et les éducateurs, et en général tous les catholiques sincères dans ce grand œuvre du recrutement sacerdotal. Il s'agit pour eux tous de créer autour des vocations qui résident au fond des jeunes âmes à l'état embryonnaire, un milieu respirable, chaud et fertilisant. C'est du concours de tous les serviteurs de Dieu, à quelque catégorie sociale qu'ils appartiennent, que dépend le succès de l'entreprise. Partout où les familles et les laïques pieux se désintéressent du recrutement et considèrent qu'il faut laisser aux seuls

prêtres la charge de se trouver des successeurs, les sources de la vie sacerdotale se tarissent. Pour créer dans la jeunesse une mentalité respectueuse du sacerdoce et admiratrice de ses grandeurs, il faut que, sans exception, tous ceux auxquels les jeunes gens ont affaire travaillent à instaurer cet état d'esprit.

De cet accord unanime des catholiques que l'on peut obtenir si on parvient à leur faire comprendre les nécessités profondes de cette « *Propagation du Sacerdoce* », résulteront les plus grands bienfaits pour toute la société chrétienne. Le bonheur d'un pays dépend de sa moralité et de sa piété ; or les mœurs et la foi sont en raison directe du nombre et de la qualité de son clergé.

***

C'est pour tenter de réaliser dans la pratique les principes énoncés dans ce chapitre de la *Notion de la Vocation,* que le présent livre a été écrit. Puisque les vocations au sacerdoce ne sont pas un appel « miraculeux » nominal et solennel, de tel privilégié désigné de « droit divin », mais bien plutôt la culture des germes répandus à profusion dans les âmes, il faut essayer d'abord de sauver ces graines que tant de causes concourent à perdre ; il faut s'efforcer ensuite de les faire pousser, sous la chaleur de la grâce de Dieu. Art difficile et compliqué, qui exige de la part de ceux qui s'y adonnent, non seulement une grande vertu, mais encore beaucoup de psychologie, d'habileté et de persévérance, et aussi de nombreux concours : celui de l'enfant lui-même, des parents, du collège, des camarades, car

cette culture de la vocation ne se fait que dans un air adapté aux nécessités de la plante délicate que l'on veut développer.

Ce sont les secrets de l'art de cultiver les vocations, que l'on voudrait rappeler ici aux prêtres, et révéler peut-être à certains maîtres chrétiens, aux parents et aux laïques de bonne volonté, qui gémissent souvent si fort du « manque » de sujets, sans se douter qu'ils en ont probablement sous la main dont ils ignorent l'existence.

CHAPITRE II

LE ROLE DE LA FAMILLE

Dans certains foyers chrétiens où Dieu occupe sa place, la grâce de la vocation est attendue comme un honneur et tout est disposé dans la maison pour la recevoir. Mais les intérieurs de cette nature sont rares, et l'on est obligé de constater que trop fréquemment, hélas ! la famille remplit imparfaitement le rôle immense qui lui incombe dans l'éclosion des vocations sacerdotales.

A côté des parents antireligieux qui sont hostiles au sacerdoce, et des indifférents qui veulent l'ignorer, il y a une foule de chrétiens qui accepteraient volontiers d'avoir des enfants prêtres, et même en seraient enchantés, mais à la condition que cet avantage leur échût sans qu'ils l'aient jamais cherché.

La plupart des parents, en effet, s'imaginent, que, par rapport à la vocation, leur devoir est de rester « neutres » et « passifs ». Ils croiraient téméraire de leur part d'oser porter la main sur cette arche sainte qu'est l'âme d'un prédestiné aux fonctions

sacrées : le père, la mère, l'entourage ne peuvent être que ravis, mais muets.

C'est là une grave illusion, d'autant plus regrettable que l'on voit les meilleures familles en être victimes. Cette erreur repose sur ce principe faux : « Si Dieu veut des prêtres, cela le regarde seul », et sur cet autre sophisme : « Toute attitude favorable au sacerdoce est, de la part des parents, un attentat à la liberté ».

La vérité est tout autre : d'abord Dieu, comme le chapitre précédent vient de le démontrer, ne veut rien accomplir dans le choix des vocations sans des concours humains, parmi lesquels celui des parents est l'un des plus puissants. Ensuite ce n'est pas violer la liberté, mais la favoriser que de créer aux tendances les meilleures de l'âme un milieu propre à faciliter leur développement. Eclairer, échauffer, conseiller n'est pas violenter le libre arbitre, c'est, au contraire, essayer de le servir. Une étude impartiale de la liberté a vite fait de démontrer le bien-fondé de ces vérités.

A la famille est donc confiée la première en date, et aussi la première peut-être en importance, des responsabilités, par rapport à la naissance des vocations. Le bon sens populaire comprend bien la part qui revient aux parents dans le recrutement du clergé : en effet, si l'on parle d'un pays « désertique », où la vie sacerdotale a cessé de germer, on entend aussitôt cette réflexion courir sur toutes les lèvres : « Les familles ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois ! »

Que les pères et les mères n'aient pas peur d'apprendre leur devoir, et, le connaissant, de le regarder

en face. C'est pour leur ouvrir les yeux que ce chapitre est écrit. Fasse la grâce du Très-Haut, qu'ils aient le goût de le méditer et d'en tirer profit !

*
* *

La première condition, pour qu'une famille puisse donner à l'Eglise des enfants, *c'est d'en avoir*. Or, malheureusement aujourd'hui, la plaie de la stérilité volontaire ravage un trop grand nombre de foyers. L'enfant unique est devenu de « mode » dans certaines régions, ou dans certains milieux sociaux. Quelques époux ont l'intention d'appeler deux enfants à partager leur existence, parce qu'ils comptent que la chance les favorisera en leur donnant un spécimen de chaque sexe.

Dans ces cœurs, où les principes chrétiens du mariage ont été sacrifiés au bien-être et à l'égoïsme, il ne faut guère attendre de la générosité envers Dieu. Il semble même qu'on puisse énoncer cette proposition : « *L'oubli de soi et l'amour de Dieu sont en raison directe des charges de famille, l'égoïsme en raison inverse* ». Il en est des enfants comme de l'argent : moins on en a, moins on a possibilité d'en donner.

L'expérience vient fournir de cette assertion une confirmation presque générale. Qu'on examine, en effet, l'attitude des parents vis-à-vis de leur unique garçon. Ils l'élèvent totalement pour eux. Cet enfant est leur orgueil actuellement, aussi, voyez comme ils l'habillent !... Il faut qu'il soit leur gloire demain : aussi, lui procurent-ils une éducation supérieure à sa condition !... Il sera la joie de leur vieillesse, car

marié, il *devra* vivre avec eux, ne pas les quitter, jamais, jamais... Rêve égoïste, que la réalité se chargera durement de contredire, mais qui, dans ces années de jeunesse et de promesses, inspire tous les actes de la famille.

Aussi, quelle chance de vocation présente ce petit ? Il faut avouer que, sauf un concours exceptionnel de circonstances, ses sentiments ne le prédestinent point au service des autels. Chez lui, le noble idéal du sacrifice aura mille peines à se développer. La raison de l'atrophie, dans cette âme, des conceptions élevées est très facile à saisir : elle réside en ce fait que les parents parlent peut-être beaucoup des vertus désintéressées, mais ne les pratiquent guère. Or, aux premiers âges, le seul enseignement qui porte est celui que souligne une leçon de choses. Toutefois, il peut arriver qu'aux alentours de la première communion, ou plus tard, Dieu, par la voix d'un prêtre, ou d'un camarade pieux, fasse retentir aux oreilles de cet « enfant gâté », des invitations à la vie sacerdotale. Quelle réponse sera capable de faire à de telles avances cette âme égoïste ? Il y a un trop profond abîme entre ses goûts et ceux du « futur prêtre », pour qu'il songe, même une minute, à sauter cet immense fossé.

A supposer, que, la grâce aidant, sous une direction habile, le petit vaille mieux que son milieu, et qu'il sente un élan très ferme vers le sacerdoce, alors quelles colères il va probablement susciter ! Son père et sa mère, qui ont travaillé exclusivement pour eux-mêmes, ne laisseront pas s'écrouler leur « château en Espagne » sans d'énergiques protestations. Remontrances, prières, menaces, accès de désespoir, moyens

de persuasion de toute nature, seront mis en œuvre pour anéantir une décision qui « brise » leur vie.

On mesure aisément, à la suite de ces considérations, l' « infériorité » du fils unique par rapport à la vocation sacerdotale. Et pourtant plus d'un lecteur, en parcourant ces lignes, en aura nommé quelques-uns, qu'il sait être parvenus à la prêtrise. Rien d'étonnant à cela. Il y a dans le clergé des fils uniques qui ont échappé aux influences de leur condition. Ce sont d'abord ces « enfants du miracle » que Dieu a donnés à des parents profondément chrétiens, parfaitement vertueux et respectueux des lois du mariage, mais auxquels sa Toute-Puissance n'a conféré qu'en une seule occurrence le pouvoir de communiquer la vie. Généralement, il arrive que la race de ces « uniques » est privilégiée. L'histoire de saint Jean Baptiste, de la Très-Sainte Vierge Marie, a, dans la suite des temps, avec des nuances variées, sa reproduction. Le Très-Haut a confié à certains époux, très pieux et très saints, un trésor à *Lui* garder.

En d'autres circonstances, tout à fait différentes, Dieu se plaît à combler de grâces certains enfants uniques, comme pour se jouer des calculs des parents et les punir par où ils ont péché, en leur enlevant celui qu'ils tenaient si jalousement à accaparer. Un directeur d'âmes, qui exerce un certain nombre d'années le saint ministère auprès des jeunes gens, rencontre presque toujours quelque famille de ce genre, au foyer de laquelle la main de Dieu vient frapper amoureusement, d'une mort qui ne tue point, celui qui est pour les deux époux l'objet d'un amour exagéré. L'enfant, sollicité d'en-haut, tient ferme dans sa résolution ; les parents luttent, et, de guerre lasse,

ils finissent par céder. Dieu en profite non seulement pour prendre le fils à son service, mais aussi pour amener, un jour, à la vie chrétienne, les parents, qui, la plupart du temps, n'attendent même pas la date de la « première messe », pour revenir à la véritable piété.

∴

Ces cas extraordinaires sont rares. Ce ne seront jamais les familles stériles qui assureront le recrutement du clergé, mais les familles nombreuses.

Dans un foyer peuplé, tous les éléments favorables peuvent aisément se rencontrer pour concourir à l'éclosion des vocations sacerdotales. En premier lieu, il faut noter la vertu des parents qui n'ont point craint, pour obéir à la loi divine, d'accepter les plus lourdes charges. Toute peine mérite salaire. L'un des plus beaux paiements que puisse offrir le Très-Haut à des époux de cette valeur chrétienne, n'est-ce pas de prendre un de leurs enfants pour « l'élever au rang des princes de son peuple » (1).

L'enfant lui-même aura des facilités spéciales pour comprendre l'appel de Dieu et s'y soumettre docilement. Il est, en effet, accoutumé, par sa situation même, de quatrième, de sixième ou de neuvième venu dans la série fraternelle, à se priver, à porter des habits sans prétention, à ne jamais paraître seul en évidence nulle part : l'humilité de la voie sacerdotale ne l'effraye pas... Il est habitué à entendre dire qu'il lui faudra gagner sa vie, prendre un état, que le petit capital familial sera

(1) Ps. CXII, 8.

poussière une fois divisé : la pauvreté et le travail de la vie du séminariste et du prêtre ne lui répugnent pas... Il sait que ses parents n'ont nullement la prétention de retenir tous leurs enfants dans leur « giron », que ceux qui voudront se faire marins, soldats, colonisateurs en auront la liberté : l'entrée au séminaire ne lui paraît pas pénible... pas dur non plus le départ dans une congrégation... la vie de missionnaire, là-bas, tout là-bas, au cœur de l'Afrique, de la Chine ou de l'Océanie, lui sourirait... Quand l'enfant viendra s'ouvrir de ses projets à son père ou à sa mère, ces braves gens seront aussitôt honorés du choix de Dieu. Ils ne penseront même pas à contrecarrer une telle décision. N'ont-ils pas, s'il faut se séparer de celui-ci, et lui voir suivre les chemins du renoncement, quelque autre de leurs enfants destinés à rester auprès d'eux, et à leur assurer le pain de la vieillesse ?

Que les œuvres de Dieu sont belles ! Les familles qui vivent dans l'ordre moral, sont, par leur nature même, le milieu le plus favorable qui soit au monde à l'épanouissement de toutes les vertus.

C'est pourquoi, dans l'intérêt même du recrutement sacerdotal, l'un des premiers devoirs du prêtre est de travailler de toutes ses forces à la moralisation et à la sanctification des époux. On ne se rend pas assez compte des services de toutes sortes que l'on rend à la société chrétienne en essayant de donner aux familles les vrais principes, qui doivent les guider. Plus d'un prêtre, préoccupé d'obtenir l'instruction matrimoniale nette et solide des fiancés, qui vont s'unir demain, a peut-être accompli ce bienfaisant apostolat, sans se douter

de l'aide puissante qu'il apportait inconsciemment au recrutement sacerdotal. Aussi on ne peut trop répéter à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la religion et du pays, qu'ils ont le devoir de répandre à profusion les saines vérités conjugales, sans lesquelles il est impossible de songer à bâtir des foyers chrétiens (1).

***

Les avantages que la famille peuplée d'enfants offre au recrutement ne doivent pas se borner au simple effet du « nombre ». La multiplicité des sujets fournit, il est vrai, à Dieu « de quoi » choisir ; mais il faut aussi lui donner des « raisons » de cueillir dans cette abondance. Les parents doivent s'étudier à ne pas séparer « qualité » de « quantité », offrant ainsi à Dieu les motifs qui le presseront d'appeler à Lui quelques privilégiés.

Ce souci du perfectionnement moral et religieux amènera tout naturellement les parents à organiser à leur foyer la *piété familiale*. La « piété » est évidemment, dans son essence même, quelque chose de personnel : c'est le feu intérieur d'une âme qui se consume pour Dieu. Mais qui n'a pas remarqué que les charbons, réunis en masse, deviennent ardents, et qu'aussitôt séparés du foyer,

(1) Ces vérités ont été exposées, aussi clairement que possible, dans « *Futurs Epoux* » et dans « *Futures Epouses* ». Est-il téméraire de conseiller ici la lecture de ces deux ouvrages, en affirmant qu'ils sont de nature à apporter de leur côté une large contribution, indirecte il est vrai, à l'œuvre du recrutement sacerdotal, à laquelle le présent volume voudrait prêter, s'il le peut, un concours encore plus efficace.

ils retournent au noir ? Il en est ainsi des âmes, surtout des âmes jeunes et neuves, qui n'ont pas accumulé de « calories ». Elles ne parviendront, que soutenues et entraînées, à la vie religieuse intense. Aussi, ne recommandera-t-on jamais assez aux parents qui veulent former des chrétiens, de doter leur famille d'un ensemble d'institutions sagement conçues, qui, ayant enserré les enfants à leur entrée dans la vie, les retiendront toujours dans les voies de la vraie dévotion.

Ces coutumes, peu nombreuses, mais de toute première importance, auxquelles la famille devra rester scrupuleusement fidèle sont la prière du soir en commun, la prière avant et après les repas, l'assistance à la grand'messe paroissiale, le chapelet, et, s'il est possible, la lecture pieuse avec commentaires, au moins le dimanche.

On n'a pas idée de l'influence que ces pratiques ont sur les jeunes esprits. Un prêtre racontait avec une émotion qu'il avait de la peine à contenir, comment sa mère, restée veuve avec quatre garçons, réunissait la famille matin et soir aux pieds de Marie. On allumait, tant qu'il durait, le cierge bénit à la Chandeleur, et l'on récitait avant de se séparer une dizaine de chapelet... De tous ses souvenirs, celui-ci était le plus doux et le plus impressionnant : il auréolait sa mère, depuis longtemps disparue, d'un nimbe lumineux... Ce prêtre avouait qu'auprès de cette modeste image de Marie, il avait connu les premières joies de la piété et contemplé l'aurore de son sacerdoce.

Il suffit de réfléchir un instant pour comprendre les raisons de cette majesté dont est revêtue la piété

familiale aux regards de l'enfant. Pour lui, le père et la mère c'est tout... Il voit par leurs yeux, parle par leur bouche, pense par leur esprit. Le père a la science infuse, la mère la bonté incarnée. Aucune autorité au monde n'est comparable à celle dont Dieu a doué les parents sur l'enfant dans les premières années de son éveil intellectuel. Or, voici que ces deux êtres, s'agenouillent devant Celui qui les a créés, le prient humblement, recourent à Lui... Quelle leçon de choses pour le petit ! Sa logique a vite fait de reporter à Celui qui mérite de si profonds hommages, une estime sans mesure, une confiance illimitée.

A cette heure de tendresse et d'impressionnabilité, cette attitude du père et de la mère grave dans l'âme de l'enfant des traces profondes qui demeurent indélébiles, puisque dans la vieillesse, en vertu de la loi psychologique de « régression de la mémoire », ce sont les souvenirs de jeunesse qui surnagent au naufrage de tous les autres.

De ces considérations rapides, il est facile de tirer la conclusion qu'elles comportent du point de vue sacerdotal : c'est dans cette atmosphère chaude de la famille vraiment chrétienne, que l'Eglise aura toujours le plus de chance de trouver des prêtres. C'est là que les aptitudes se développeront le mieux et que l'attrait vers les fonctions sacerdotales aura le plus de motifs de se révéler ; c'est là que la grâce de Dieu trouvera le plus de facilité pour parler au cœur et le solliciter doucement.

Si tant de familles, pourtant catholiques, ont fourni si peu de vocations, la raison en est probablement dans le tort qu'ont eu les parents de décla-

rer que la piété serait pratiquée à la maison d'après le principe : « Chacun pour soi, Dieu pour tous ». Dans ces intérieurs où chaque âme, isolée des autres, ressemblait à une petite lumière brillant en son coin, les enfants n'ont jamais joui des splendeurs de la grande vie chrétienne.

Par contre, on cite des foyers où la piété bien organisée a accompli d'extraordinaires moissons d'âmes pour le service de Dieu : telle cette admirable famille, dont le faire-part, envoyé pour annoncer la mort de la mère, était d'une singulière éloquence. Le nom des huit enfants qui s'alignaient à la suite, par rang d'âge, était le nom de sept religieux et religieuses presque tous missionnaires, et de leur dernière sœur, restée dans le monde, par ordre de son directeur, auprès de ses vieux parents pour les assister.

***

La piété ainsi comprise, si puissante qu'elle soit pour éveiller dans les jeunes âmes de saints désirs de vocation, ne suffit pas à elle seule pour conférer à la famille l'influence qu'elle doit exercer sur ses membres. Il faut que non seulement les actes pieux, mais aussi tout le reste de la vie quotidienne au foyer soit en accord logique avec les principes chrétiens. Ce serait un grand malheur si, entre les heures religieuses et les heures laborieuses ou mondaines, il y avait des « cloisons étanches » ; si la pensée de Dieu, présente au moment de la prière, « s'absentait » des conversations, des relations ou des lectures.

Certains parents semblent ne pas se douter qu'à

table, par exemple, ils détruisent parfois en quelques mots, l'édifice qu'ils ont tant travaillé à construire dans les âmes de leurs enfants. Réunis aux repas, le père et la mère ont le désir de se communiquer les nouvelles. Les unes sont indifférentes, les autres amusantes, d'autres scandaleuses... Malheureusement trop de gens cèdent à la tentation d'insister sur ces dernières. Une infirmière profondément chrétienne, qui, par sa situation même, pénétrait dans l'intimité de beaucoup de familles, mangeant à leur table, partageant leur vie, racontait qu'on ne pouvait se figurer quels propos elle avait parfois entendu tenir devant les enfants, par des personnes pourtant ostensiblement chrétiennes. Habituée par état à tout voir et à tout savoir, elle rougissait de honte, alors que les parents continuaient le plus naturellement du monde leur inopportun bavardage, n'usant même pas, par respect pour les jeunes oreilles, de mots couverts, car ils s'imaginaient peut-être que les petits ne s'apercevaient de rien ! Mais l'infirmière observait les figures des auditeurs novices : les yeux largement ouverts, l'attention éveillée, les enfants, s'ils ne saisissaient pas le sens des mots, discernaient du moins qu'il y avait là-dessous quelque chose à comprendre, un mystère à scruter, des questions à poser, sur lesquelles leur imagination allait désormais follement travailler.

Dans ces tendres cerveaux, ainsi portés à l'ébullition, règne-t-il un calme suffisant pour que la piété puisse se développer, et l'appel divin, le cas échéant, s'y faire entendre ? Voilà que tout à coup, sans cause apparente, la ferveur diminue, l'orienta-

tion des idées se modifie... Le directeur, qui fondait sur cet enfant de sérieux espoirs, étonné et déroulé, recherche les causes de ce changement. Bien des fois son enquête l'amène à cette conclusion indubitable : « L'esprit mondain qui préside aux conversations familiales doit être accusé de cette baisse de l'esprit surnaturel ».

Si les parents doivent surveiller à l'extrême les paroles qu'ils prononcent devant leurs enfants, il leur faut monter la garde avec non moins de vigilance autour des propos des autres. Les « relations » sont des occasions terribles de scandale pour les petits. Perpétuels sont les manquements du monde à la charité, à la décence, à toutes les douces vertus qui doivent former un cœur qui vit dans l'attente de son avenir. Quand la mère amène son fils en visite pour le produire dans la société — on le trouve si gentil partout ! — se tient-elle aux aguets, afin d'empêcher la conversation de s'aventurer dans les avenues défendues ? Le voulût-elle, ne serait-elle pas impuissante à l'obtenir ? Qui donc a jamais assigné une limite aux libertés de la critique ?... Or, justement ce jour-là l'aimable dame, que l'on vient voir, exerce sa verve sur Monsieur le Curé qui, par son intransigeance, son étroitesse, prétend-elle, perd la religion... Puis, méchamment, la calomnie s'égare sur les prêtres en général, auxquels on ne ménage pas les plus injustes sévérités, « parce que n'étant pas de ce monde, le monde les hait » (1). L'enfant enregistre ces inventions ; son esprit est troublé, son estime du sacerdoce dimi-

(1) Joann. XV. 19.

nuée. L'heure des jugements personnels n'ayant pas encore sonné pour lui, le pauvre petit s'en tient aux appréciations de cette perverse accusatrice, qu'il ne soupçonne pas capable de mensonge ou d'erreur... Un jour viendra où l'on se demandera anxieusement comment il se fait que ce cœur, jadis si bien disposé, ait pu se fermer au point de rendre impossible, non seulement toute tentative d'appel divin, mais même l'amour de la piété.

« Malheur au monde à cause de ses scandales ! » (1). Ces « dames » mériteraient, qu'à la place de leur collier de perles, on leur passât la corde à laquelle est attachée la meule... et qu'on les jetât au fond de la mer... parce qu'elles ont scandalisé « un de ces petits qui croient en Moi », dit Notre-Seigneur-Jésus-Christ (2).

Il n'est pas certain que Dieu ne fera pas subir pire encore aux parents, trop nombreux aujourd'hui, qui exposent les petites âmes à la perte de leur candeur, en les livrant au péril des *lectures*.

Aujourd'hui la littérature mauvaise s'infiltre, comme la poussière dans les maisons, par tous les joints. Le roman, le journal politique, le journal amusant, l'hebdomadaire pour enfants, introduisent au foyer des éléments de déchristianisation. Sans scrupule, le père rentre chaque soir avec sa feuille neutre, ou même parfois antireligieuse, qui n'est peut-être « pas dans ses idées », mais qui est « renseignée » ! On défend aux petits de la lire, mais elle traîne partout... Quant aux romans à la mode,

(1) Matt. XVIII. 7.
(2) Matt. XVIII. 6.

ils ont toujours sur la table du salon leur dernier représentant, enveloppé dans une jolie couverture de cuir repoussé, que les enfants ont ordre de ne pas toucher, sous peine des châtiments les plus sévères... Cette politique de mollesse est tout à fait dans la note actuelle : des menaces toujours, des « garanties », jamais. Le seul moyen efficace pour le père d'éviter à ses enfants le dommage irréparable des mauvaises lectures, est de les supprimer, en se les refusant tout d'abord à lui-même.

A leur place, il introduira chez lui des bons livres, des journaux chrétiens. Il n'abonnera ses enfants qu'à des hebdomadaires catholiques. On en connaît la liste (1). Les parents travailleront ainsi à développer à leur foyer des convictions solides, l'esprit chrétien éclairé. Chez l'enfant l'époque de la croissance corporelle et de la croissance spirituelle coïncident. Le souci de procurer des aliments substantiels ne doit pas se borner au seul pain du boulanger : il est légitime que les parents désirent rendre leur fils robuste. Mais que, loin de lui anémier l'âme, tandis qu'ils nourrissent si copieusement le corps, ils la rendent capable de remplir les devoirs de la vie chrétienne, même la plus élevée, si Dieu daignait un jour l'y appeler.

---

(1) Cf. *Revue des Lectures*, rue Saint-Pierre, Lille, dirigée par l'abbé Bethléem ; cf. aussi, *Que Lire ?* Paris, 37, rue Saint-Placide (VI^e^), dirigée par M. l'abbé Charles. On ne saurait trop recommander ces guides sûrs à tous ceux qui ont à diriger les lectures et à les surveiller.

***

Evidemment, les conseils contenus dans les pages qui précèdent, ne concernent pas également toutes les familles. Si le danger des conversations licencieuses est le même à la campagne et à la ville, les foyers ruraux sont heureusement préservés de la mondanité des visites, et se trouvent facilement à l'abri des mauvaises lectures, à condition que les parents qui, généralement se contentent d'une feuille hebdomadaire, aient soin de la bien choisir. En tous cas, si minimes que soient les aptitudes des enfants à la vie sacerdotale, et si improbables que paraissent leurs chances d'y être jamais conviés, les pères et les mères sont tenus partout et toujours à prendre les précautions salutaires dont il vient d'être parlé, parce qu'elles constituent la sauvegarde morale des jeunes âmes, aussi bien de futurs laïques que de futurs prêtres.

Mais les parents vraiment chrétiens, qui ont compris la nécessité du recrutement sacerdotal, s'efforceront de faire davantage : ils tâcheront, selon leurs forces et les moyens dont ils disposent, d'organiser une propagande, directe quoique discrète, en faveur de l'état ecclésiastique ou religieux.

Comment entreprendre cette œuvre délicate ? S'ils ont bien saisi la *Notion de La Vocation* (1), les parents verront que leur zèle devra se proposer deux buts : faire connaître le sacerdoce et le faire aimer. Quand, à leur foyer, on saura ce qu'est le prêtre,

(1) Voir ci-dessus, Chap. I[er].

quelle est sa dignité, son rôle, sa puissance ; quand les enfants, ayant approché le ministre de Jésus-Christ, et ayant apprécié sa vertu et ses bienfaits, auront conçu pour lui une respectueuse affection, tout le possible aura été fait, pour attirer sur l'un ou l'autre des membres de la famille la grâce de la vocation.

Les parents ont à leur disposition cent moyens pour créer autour d'eux cette connaissance et cet amour du sacerdoce.

Tout d'abord, il sera aisé de donner aux enfants le respect du prêtre. Dans les conversations familiales il sera souvent question du curé de la paroisse, de son vicaire, du prêtre instituteur, des professeurs du collège où le jeune latiniste poursuit ses études : les parents surveilleront les langues vives et irréfléchies, réprimant tout mot irrévérencieux ou léger. Un regard sévère, un reproche immédiat, une punition au besoin, donneront aux enfants l'impression très nette que ces personnages appartiennent à un ordre supérieur et divin, qu'ils sont « sacrés ».

Quand on pénètre dans une famille, on aperçoit rapidement si le respect du prêtre y règne. Par exemple, le jeune fils qui est venu ouvrir la porte appelle aussitôt sa mère. D'instinct il ne dit pas : « Monsieur un tel », encore moins : « L'abbé un tel », mais : « Monsieur l'abbé un tel vient nous faire visite ». Car jamais les parents ne tolèrent les formules familières qui semblent égaliser prêtres et laïques. Un professeur resté longtemps dans un collège, que fréquentaient les meilleures familles, ne manquait jamais de remarquer la façon dont les jeunes gens lui adressaient la parole. Il constatait avec plaisir que

beaucoup d'entre eux étaient, sous ce rapport, parfaitement élevés.

Si l'on exige la « manière respectueuse », à plus forte raison on ne tolèrera jamais qu'un enfant profère une critique sur un ecclésiastique. La médisance et la calomnie sont interdites de droit divin ; mais celles qui attaquent les ministres de Dieu ont cette malice spéciale de détruire un honneur nécessaire, non seulement à la personne du prêtre, mais aussi au salut des âmes. Qu'on laisse, en famille, les langues marcher sur Monsieur le Curé ou sur Monsieur le Vicaire, et l'on aura grand'chance de ne jamais voir fleurir de vocation parmi ces juges, aussi légers que sévères, du clergé. Les enfants auront perdu l'estime du prêtre : ils ne seront pas loin de perdre même celle de la piété.

Une attitude tout opposée sera de règle dans le milieu familial : on approuvera sans restriction tout ce qu'aura fait ou décidé le vénéré pasteur. Cette conduite sage s'appuie sur des raisons de premier ordre : d'abord on sait que le prêtre a grâce d'état pour exercer son ministère ; ensuite les laïques doivent se rendre compte qu'ils sont très mal placés pour juger la conduite de l'autorité ecclésiastique : ils n'ont point la science canonique ni théologique, ils ne connaissent pas les besoins intimes des âmes, ni les misères cachées, ni les ressources du diocèse ou du presbytère ; enfin, toute décision humaine ayant son bon ou son mauvais côté, il n'y aura qu'à regarder le bon côté des choses pour être prêt à les approuver.

Appuyé sur ces motifs, le père de famille saura diriger chez lui les appréciations. Le prêtre aura

toujours raison. Les enfants qui ne réfléchissent jusqu'à l'adolescence que par l'intelligence paternelle, prendront sans peine, vis-à-vis du clergé, une habitude de bienveillance perpétuelle et de soumission respectueuse.

Bientôt ces sentiments se transformeront en admiration profonde, quand les parents, usant de toutes les occasions favorables, auront exposé à leurs enfants la grandeur des pouvoirs sacerdotaux. En expliquant le catéchisme, que le futur petit communiant apprend avec zèle, à propos des premières confessions, en allant à la messe le dimanche matin, les mamans n'ont pas à craindre de dire sur le prêtre des choses trop merveilleuses : elles seront toujours en dessous de la réalité.

L'enfant écoute et retient. Ces premières notions, amoureusement reçues, seront peut-être la petite graine de vocation qui germera un jour sous la chaleur puissante de la grâce.

Des enfants ainsi formés sont tout disposés à approcher, même à fréquenter le prêtre, avec lequel la Providence saura bien ménager des rencontres. Pendant une promenade, par exemple, a lieu le premier contact. Le bon Curé, après avoir tracé sur le jeune front une petite croix, a si gentiment caressé la jolie tête blonde, et prononcé de si aimables paroles, accompagnées d'un bon sourire, que le souvenir de cette entrevue demeurera longtemps. Quand Monsieur le Curé daigne venir à la maison, les parents s'étudient à donner autour d'eux l'impression que le ministre de Dieu n'est pas un homme comme un autre : alors qu'on est ennuyé des réceptions mondaines, on est toujours réjoui de celle-là ; jamais la porte n'est

consignée pour le prêtre qui est toujours accueilli, et joyeusement. On appelle le moins souvent possible les enfants à saluer un visiteur, mais on ne manque pas de les réunir autour du vénérable pasteur, auquel ils demandent à genoux sa bénédiction : spectacle touchant que procurent de nos jours trop peu de familles chrétiennes !

***

Une telle attitude envers le prêtre créera nécessairement dans la famille un vif courant de sympathie pour tout ce qui concerne la religion et ses ministres. Evidemment, entre ces sentiments de respect, de dévouement, même d'amour pour le prêtre, et la vocation, il y a une distance très grande, que beaucoup d'enfants ne franchiront pas : les uns rêvent de succéder à leur père dans ses affaires, les autres de devenir marins, soldats, médecins ; les uns et les autres de se marier. L'appel au sacerdoce et à la chasteté n'est le fait, en règle générale, que de quelques privilégiés.

A ces privilégiés il faut donner une aide efficace en favorisant leur correspondance à l'attrait, qui va peut-être, d'un jour à l'autre, se révéler. Les parents accompliront cette œuvre d'encouragement, aussi délicate qu'importante, en promulguant devant toute la famille quel est leur état d'esprit actuel par rapport à la vocation ecclésiastique ou religieuse, et quelle serait leur attitude vis-à-vis de celui de leurs fils qui leur exprimerait le désir de se consacrer à Dieu.

L'occasion de faire cette profession de foi ne manquera pas. Elle se présentera le plus naturellement

du monde : la question de l'avenir est en effet celle qui se pose le plus souvent dans le cercle de famille. Les enfants eux-mêmes s'attribuent entre eux des professions : celui-ci est le médecin, cet autre le soldat, ce troisième le prêtre... à table ils parlent de ce qu'ils feront plus tard, et déjà ils discutent les avantages des différentes situations. Les parents, qui suivent les ébats grandissants de ces jeunes esprits, et qui voient se dessiner des tendances, ont le devoir de ne pas les contrarier. Aussi le père ne manquera-t-il pas d'affirmer qu'aucun de ses enfants ne trouvera d'opposition de sa part dans la recherche d'une situation, pourvu qu'elle soit honorable. Mais cette déclaration de principe est insuffisante ; avant lui, d'autres l'ont faite qui, plus tard, se sont mis en travers de vocations ecclésiastiques. C'est pourquoi il doit ajouter qu'il laissera à ceux de ses enfants qui choisiraient d'être prêtres, religieux ou missionnaires, la même liberté qu'à ceux qui désirent se faire agriculteurs, commerçants ou notaires.

Et, pour que personne ne doute de la sincérité de ses sentiments, ce n'est pas une, mais dix ou cent fois, au fil des occasions fournies par les causeries intimes, que le père doit répéter ces affirmations. Les enfants et les jeunes gens ne saisissent pas du premier coup la valeur d'une idée ; les leçons importantes ont toujours besoin d'être « rabachées » pour pénétrer dans la mémoire, et, de la mémoire, descendre dans la conviction. La promulgation de cette « grande liberté du choix » mérite ces soins et ces précautions.

Mais encore, sous cette forme, est-elle incomplète. Les facilités, que les parents donnent à leurs enfants

dans la poursuite de leur idéal, pourraient être interprétées comme la manifestation d'une estime *égale* des divers états de vie. Le père ne peut laisser s'accréditer cette impression. Qu'il mette sur le même pied toutes les carrières séculières, compatibles avec la situation familiale, c'est son devoir ; mais il y a une conditions sociale qu'il doit placer « *hors pair* », c'est celle du prêtre.

C'est pourquoi le père de famille complètera sa déclaration sur la liberté du choix en ajoutant que, si jamais l'un de ses enfants aspirait au sacerdoce, il en serait grandement honoré ; que, s'il a tout lieu de se féliciter de voir ses fils ambitionner de brillantes situations dans le monde, il se réjouirait encore davantage de voir l'un d'eux revêtir une humble soutane, et préférer à la richesse la pauvreté de Jésus-Christ ; que, s'il souhaite à ses fils d'heureux mariages, qui perpétueront son nom et sa lignée, il estimera par dessus tous les autres celui qui aura accepté l'isolement du cœur pour enfanter des âmes à Dieu.

Ces déclarations ne seront évidemment pas émises en une seule fois, ni toutes au même moment. Elles seront d'autant mieux reçues et comprises qu'elles seront dosées plus opportunément, selon les exigences du besoin présent. Elles créeront peu à peu, au foyer familial, une atmosphère dans laquelle les vocations, s'il en couve sous la cendre, trouveront l'aliment qui va leur permettre de s'enflammer.

Qu'on ne vienne pas dire, comme certains le prétendent, que ces propos sont contraires à la liberté, et qu'ils poussent les âmes d'une façon déloyale à des décisions prématurées. Il ne s'agit pas ici, pour les parents, de solliciter tel de leurs enfants en vue

d'une entrée au séminaire. De telles démarches seraient déplacées, car le respect du libre arbitre doit être porté à l'extrême délicatesse ; elles seraient de plus maladroites, car toute pression brusque exercée sur un ressort a pour effet de produire une détente violente dans le sens opposé. Au lieu de presser la liberté, il importe au contraire de la débarrasser des entraves, qui pourraient la gêner dans ses mouvements : or, on sait quelle contrainte la peur de la désapprobation paternelle apporte dans les délibérations d'un enfant. En tenant le véritable langage chrétien, le chef de famille donne les coudées franches à celui des siens qui voudrait se faire prêtre. D'ailleurs si, dans la pratique, cette attitude du père est d'un grand secours pour le privilégié, elle ne nuit en rien à la décision de ceux qui préfèrent le monde : le respect, officiellement professé par leur père pour le sacerdoce, leur fait apparaître ce saint état comme une montagne inaccessible pour eux ; ils abandonnent de si rudes ascensions à celui de leurs frères qui se sent soutenu par la grâce.

⁂

Les parents qui auront travaillé, selon leurs forces, à cet apostolat sage et discret en faveur de la vocation, n'auront jamais à s'en repentir. Tout au contraire leur conduite profondément chrétienne leur assurera les plus précieux avantages.

Deux hypothèses peuvent en effet se réaliser. Ou bien, tous leurs efforts sembleront être demeurés vains, car aucun de leurs enfants ne marchera vers le sacerdoce ; ou bien, ils auront obtenu de Dieu la

grâce tant désirée, et l'un des leurs hâtera ses pas vers l'autel.

Dans le premier cas, le moins favorable, les parents n'auront pas perdu leur peine et leur temps. Si l'influence familiale n'a pas façonné des prêtres, elle aura au moins procuré des chrétiens. Les parents verront s'édifier autour d'eux des foyers semblables au leur, où tout sera en ordre, Dieu étant à sa place, et le monde à la sienne. Les grands-parents, en voyant naître des petits-enfants, garderont l'espoir que chez l'un d'eux le Bon Dieu fera surgir l'attrait vers le sacerdoce ; ce sera la grâce et la consolation qu'ils demanderont au Tout-Puissant, quand, de leurs mains débiles, ils béniront ces chers petits êtres. Ils ne mourront pas sans saluer de loin les « futurs prêtres » qu'ils entrevoient sortant de leur race, honorant leur nom, et portant peut-être un jour à l'autel le souvenir des aïeux vénérés, à la foi desquels ils devront le bonheur de leur vocation.

Mais si la seconde hypothèse se réalise ! Si Dieu, exauçant les prières et récompensant les bonnes œuvres de ses serviteurs, inspire à l'un des enfants l'ardent désir de devenir prêtre !... Alors quelle joie pour les parents, quel triomphe pour leur influence familiale ! Un jour viendra où ce père et cette mère, transportés d'allégresse, assisteront à l'ordination de leur cher « abbé », puis recevront avec une émotion bien douce sa bénédiction ! Puis, ils auront l'immense joie de communier de sa propre main à sa première messe ! Peut-il y avoir sur la terre des bonheurs plus intenses et plus purs ? Au contraire des fêtes mondaines, qui ont toujours un relent d'amertume, ces solennités bénies, si remplies de grâces célestes,

ne laissent après elles que des délices : les parents garderont de ces jours triomphants un impérissable souvenir !

Les lendemains de la consécration sacerdotale amèneront avec eux toute la série des joies et des consolations. Le nouveau prêtre prendra bientôt dans la famille un rôle de premier plan. Il devient naturellement le confident de ses parents, le conseiller de ses frères et sœurs, leur soutien dans les peines, leur fierté et leur gloire. Bientôt, quand son père et sa mère avanceront en âge, le prêtre sera leur « bâton de vieillesse ». Les autres enfants se sont mariés. En « essaimant », ils ont quitté le doux toit où ils avaient grandi, et qui s'est trouvé peu à peu désert. A ce moment les parents ressentent une cruelle impression de solitude du cœur : leurs fils et leurs filles ne leur appartiennent plus, ils sont à la nouvelle famille qu'ils ont fondée, aux affections qui y ont surgi. Mais voici qu'au milieu de ces heures de douleur intime, arrive le grand réconfort : le prêtre qui, lui, n'a pas établi de foyer, qui n'a pas de famille dans l'avenir, mais seulement dans le passé, garde à son père et à sa mère la totalité de son amour. Ses frères, eux, sont avant tout les pères de leurs enfants, lui, il reste le fils de ses parents.

Que de fois ces tendresses sacerdotales ont été le soleil qui illuminait les jours sombres du déclin de la vie ! On sait le dévouement pour sa mère du Cardinal Pie ; combien de prélats, de curés sont aujourd'hui des modèles de piété filiale, recevant leurs parents chez eux, et rendant, dans leur évêché ou leur modeste presbytère, à ces êtres chéris qui leur avaient donné un toit pour naître, l'asile béni et sanc-

tiflé où ils se préparent chrétiennement à mourir !

Et, quand les vieux parents, ayant achevé leur tâche sur la terre, ferment les yeux, quelle consolation pour eux de recevoir de la main de leur fils leur dernière absolution, l'Extrême-Onction et le Corps même de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Peut-il y avoir récompense plus douce sur la terre, que de se voir ouvrir les portes du ciel par celui-là même auquel on a essayé d'ouvrir toutes grandes celles du Sanctuaire ?

Dieu n'est jamais en retard avec personne. S'il récompense magnifiquement un verre d'eau, à Lui donné dans la personne du pauvre (1), quelle sera la profusion avec laquelle il comblera ces pieux parents, dont l'influence au sein de la famille lui aura procuré un prêtre ?

---

(1) Matt. X. 42.

CHAPITRE III

LES INFLUENCES PAROISSIALES

La famille, dans sa propagande sacerdotale, doit être aidée par le clergé, qui est, au fond, le premier intéressé dans la question des vocations. Monsieur le curé ou ses vicaires ont tout d'abord mission de donner aux parents une direction éclairée sur l'estime qu'ils sont tenus d'avoir pour le sacerdoce, et sur la manière de former l'âme de leurs enfants. Ces prêtres zélés apprendront aux pères et aux mères comment mettre en pratique à leur foyer les conseils, qui viennent d'être exposés, au chapitre précédent, sur le « *Rôle de la famille* » dans le recrutement.

Mais là ne se bornera pas l'action du clergé. Il devra surtout exercer sur l'enfant lui-même une influence bienfaisante, en vue de le maintenir toujours dans des dispositions morales telles que l'appel de Dieu, s'il venait à se produire, pût être facilement entendu et suivi.

*
**

Chose étrange ! Cette action directe du prêtre sur les jeunes âmes, au lieu d'être appréciée à sa juste valeur, est souvent, au contraire, redoutée des pères et des mères qui s'efforcent, par les moyens les plus divers, de soustraire, autant que possible, leurs fils à l' « emprise » ecclésiastique.

On comprendrait encore la conduite de familles non chrétiennes arrachant leur enfant à l'ascendant du prêtre par horreur de la vocation. Mais comment s'expliquer que des catholiques puissent craindre que leurs fils aient des rapports affectueux avec le clergé ?

Cette « phobie » de l'influence sacerdotale, dont quelques parents sont atteints de nos jours, provient d'une illusion, qu'au début d'un chapitre comme celui-ci, il est nécessaire de dissiper. On s'imagine dans le monde que la fréquentation du prêtre nuit à la liberté de l'enfant... et, comme cette liberté est « chose sacrée », on y attenterait en laissant s'établir des relations qui pourraient « forcer la conscience ».

Qui ne voit du premier coup l'erreur cachée sous ces formules ? Refuser au prêtre le droit d'exercer autour de lui une influence sacerdotale, ce serait tomber dans cette étrange contradiction qui consisterait à nier à tout homme, par respect pour la liberté, le droit d'agir et de parler. Si l'on admet en effet qu'une « propagande », des « conseils », des « avis motivés », des « appels à l'attention et à l'action » sont des entraves intolérables au libre arbitre, il faut bannir l'éloquence, supprimer les

affiches, les réclames, les prospectus, les consultations médicales ou juridiques... On mesure vite la folie d'une telle prétention. Est-ce que l'Etat, par exemple, attente à la liberté des concitoyens, quand, placardant à profusion l'annonce d'une émission de rentes, il proclame qu'y souscrire c'est faire œuvre patriotique, et conjure les évêques et le clergé de soutenir cet emprunt de leur autorité ? Le capitaliste qui, à la suite de ces exhortations a versé son argent aux caisses publiques, agit en connaissance de cause : jamais il n'aura raison d'adresser à qui que ce soit le reproche d'avoir nui à son vouloir. Alors, pourquoi accuserait-on le prêtre d'abuser de la confiance en promulguant les bienfaits de la vocation sacerdotale ?

Il a d'autant plus le droit et le devoir de poursuivre sa sainte croisade que la cause pour laquelle il plaide est celle de l'Eglise, qui, « n'ayant ni taches ni rides » (1) est encore plus belle qu'on ne peut la décrire. Alors que les Finances risquent de ne pas tenir les engagements jurés, le Sacerdoce fait toujours honneur aux siens. Il donne ce qu'il promet : des pouvoirs divins, des grâces de choix, une autorité qui lie et délie sur terre et au ciel, une dignité plus grande que celle des empereurs et des rois.

Les enfants ou les jeunes gens, entendant prêcher ces merveilles, dresseront l'oreille et écouteront. Les uns passeront, comme le pauvre, ou l'insouciant qui, n'ayant pas un sou à placer, salue l'affiche de la rente en levant les épaules et en lui tour-

(1) Ephes. V. 27.

nant le dos. Les autres qui ont conscience d'avoir un capital d'une grande valeur à faire fructifier et de la meilleure façon, s'arrêtent pour se demander si là ne serait pas le plus riche emploi de leurs disponibilités. Heureux, si après un examen de leurs facultés et de l'usage qu'on leur en propose, ils entreprennent d'examiner l'affaire à fond... Quand, au plus tôt, après huit ou dix ans de sérieuse étude, le pacte définitif aura été conclu, à qui pourront-ils reprocher d'avoir forcé le choix de leur libre arbitre ?

***

Ce raisonnement pourtant si net n'a pas toujours le don de convaincre les gens du monde, même chrétiens, qui prétendent appuyer leur entêtement sur des raisons. Quand un rentier, disent-ils, place ses fonds, quand un jeune homme s'engage dans l'armée ou se marie, ils prennent des décisions « naturelles », et justement, parce qu'elles sont naturelles, c'est-à-dire du ressort de la vie ordinaire, ils les prennent « naturellement », par suite du jeu normal de leurs facultés humaines, sans y être contraints. Mais le désir du sacerdoce est un choix « contre-nature » qui demande une telle « torsion » du vouloir, pour parler le langage moderne, qu'il ne s'explique pas sans un effort violent, accompli sous une poussée imprimée du dehors. Or ce « choc », d'où peut-il venir, sinon de ceux qui ont intérêt à le produire ? Il semble donc urgent de ne pas exposer un enfant à subir une si redoutable commotion.

Les gens qui parlent ainsi oublient le rôle de la

grâce de Dieu dans l'*Appel au Sacerdoce*. Evidemment pour aspirer à cette situation, non pas « contre-naturelle », mais, ce qui est plus merveilleux encore, « surnaturelle », il faut un coup irrésistible venu d'En-Haut. Le vouloir n'a pas à supporter de « torsion » contre-nature, mais il lui faut produire une « tension » *plus grande que nature*, dépassant infiniment ses énergies propres : la Force de Dieu lui vient en aide. Le sacerdoce n'existerait pas et sa persévérance n'étonnerait pas les impies eux-mêmes, si Dieu ne communiquait aux âmes qu'Il appelle à défendre sa cause quelque parcelle de sa vigueur. Oui, il faut une « pression » pour décider l'enfant ou le jeune homme à se faire prêtre, sur ce point les mondains ont raison, mais cette pression qu'il n'est au pouvoir d'aucun homme d'exercer, — comme cela a été surabondamment prouvé au chapitre de la *Notion de la Vocation* — ne blesse en rien le libre arbitre, puisque nous tenons comme une vérité de foi que « la grâce respecte absolument notre liberté » (1).

Pourquoi donc craindre l'influence sacerdotale sur l'enfant ? Serait-ce un dommage si la fréquentation du prêtre aidait ce petit être à obtenir une grâce de choix ? si elle attirait sur lui ce privilège d'être élu entre mille et dix mille pour la plus haute fonction qui soit au monde ?

On ne voit vraiment pas ce que les parents ont à redouter de l'ascendant du clergé sur leurs fils. Il est vrai que le prêtre sèmera à pleines mains dans

(1) « *Libertas per gratiam non destruitur sed confortatur.* » Pesch. S. J. *Prælectiones dogmaticæ*. Tome V, p. 29, prop. VI, n° 65. Fribourg, Herde, 1897.

ces âmes les germes de piété, les saints désirs de vertus, mais le résultat de ce travail apostolique est tout entier au pouvoir de Dieu. « La grâce ne vient pas à celui qui la veut, ni à celui qui court après, mais à celui que Dieu prend en pitié... » (1) Texte profondément impressionnant sur lequel les générations d'âmes chrétiennes ont humblement médité en suppliant Dieu de les mettre au nombre de ceux « dont il a pitié »... Au lieu du sot orgueil, qui pousse les familles à soustraire leurs enfants à Dieu en les ôtant au prêtre, que les parents, au contraire, jettent donc, autant que possible, leurs chers fils dans les bras du « miséricordieux Seigneur Jésus », représenté par son ministre.

***

Les premières rencontres de l'enfant et du prêtre auront probablement lieu au catéchisme. Les yeux grands ouverts, le petit garçon regarde avec quelque étonnement « Monsieur l'abbé », et écoute avec émotion cette voix qui ne s'était jamais adressée à lui.

Le prêtre de son côté n'appréciera jamais trop la valeur de ce premier contact. Les poètes disent que le vase garde toujours la trace de son premier parfum : de même une âme ne perd pas facilement le souvenir d'une première impression. Les sentiments qui s'accumuleront auront chance de renforcer l'émotion initiale plutôt que de l'effacer. Si le prêtre apparaît dès cet instant aux yeux de l'en-

(1) Rom. IX. 16.

fant sous les traits de bonté, de douceur, de tendresse, de dévouement dans lesquels sa simplicité naïve résume « l'homme de Dieu », il gardera de lui une image délicieuse... Mais si, dès l'entrée au catéchisme, la bonne volonté de l'enfant a été payée en gronderies, paroles amères, petits rebuts toujours pénibles, il est à craindre qu'elle ne se transforme en « mauvais esprit », à l'égard non seulement de « Monsieur l'abbé », mais aussi de tout ecclésiastique. Le petit ne raisonnera pas d'abord ces sentiments, qui lui restent au cœur à l'état confus ; mais viendra l'heure, où l'esprit se développant procèdera à leur analyse, qui consistera, comme on le sait, à remonter des effets à leur cause : une généralisation hâtive s'ensuivra. Tant pis alors pour l'estime due au sacerdoce : elle se trouvera détruite « par principe ».

Que le prêtre mette donc en œuvre tout ce qu'il possède de vertu pour faire ce catéchisme, qu'on aurait raison de nommer le « Catéchisme des tout petits », mais qu'on a tort d'appeler trop souvent le « Petit Catéchisme ». Il est grand, au contraire, c'est le plus grand de tous, parce qu'il amène autour du prêtre, « père et docteur », des âmes toutes neuves, qui, semblables à des belles feuilles de papier blanc, sont prêtes à recevoir des caractères destinés probablement à ne plus jamais s'effacer.

Dans ces entretiens les enfants apprendront, avec plus d'élan qu'ils ne le feront jamais, à aimer le Bon Jésus, et à se dévouer pour Lui. Bien des vocations ont leur point de départ dans ces premières relations avec le ministre de Dieu parce que tout nouveau, c'est un fait psychologique, étonne, attire

l'attention, et demeure dans la mémoire. De son côté, le prêtre ne manquera pas d'examiner l'attitude que prend chacune des âmes enfantines en présence de la vérité religieuse. Il remarquera bien vite chez ses petits auditeurs des impressions très différentes. Ceux qui sont à la fois intelligents et bien formés à la maison récitent sans aucune hésitation la lettre et s'intéressent vivement à la parole de leur maître ; ils répondent les premiers aux questions et mettent en pratique avec ardeur, au sortir de l'église, les conseils de piété, les invitations à l'effort et au sacrifice qu'on leur a donnés. Les enfants de cette nature ne sont pas toujours nombreux, mais il est rare de n'en pas rencontrer.

A côté de cette élite, il y a la masse qui atteint à la « bonne petite moyenne », dont est faite l'ordinaire médiocrité. Ces enfants-là apprennent leur leçon, la récitent, mais sans y marquer d'intérêt, pas plus qu'aux explications. Qu'on pardonne l'expression, quelques-uns « avalent » la vérité parce qu'on les y force, comme une volaille qui se laisse gaver, mais ne se nourrit pas. Au-dessous de ceux-là, quelques déshérités intellectuellement et moralement représentent la nullité complète, l'inattention, la dissipation, quand ils n'apportent pas à l'acceptation de la doctrine chrétienne une résistance voulue — hostile parfois — puisée dans un milieu familial à principes anti-religieux.

Ces remarques judicieuses procurent déjà, en vue du recrutement sacerdotal, un premier résultat : elles établissent, on peut dire automatiquement, une sélection parmi les enfants. Ce seront ceux de la première catégorie, cette élite attentive, pieuse et

généreuse, qui fournira probablement les vocations, s'il doit jamais en sortir de cette « promotion ».

Ce premier triage a son importance. Il indique au prêtre sur qui porter plus particulièrement les efforts de son zèle en vue de susciter un élan vers la piété et de faire goûter les beautés de l'idée sacerdotale.

***

Ce sera au moment de la *première communion privée* que le prêtre commencera à lever un petit coin du voile devant les yeux de l'enfant. Il faut, qu'avec l' « âge de raison eucharistique », naisse en même temps dans la délicate petite âme la connaissance du sacerdoce. Ces deux idées, du Prêtre et du Sacrement de l'autel, sont tellement corrélatives, qu'on ne voit aucune difficulté à les joindre dans l'esprit du futur petit communiant. Après qu'il a saisi ce qu'est le pain consacré, il est facile de lui faire comprendre la grandeur de celui qui le consacre, le fait adorer et le distribue aux fidèles. Cette association d'idées si naturelle, et si logique en même temps, aura des chances, pourvu qu'elle ait été solidement établie, de constituer dans la « cervelle » enfantine un élément d'activité, ou, comme on dit en psychologie, une « liaison dynamique », une « image motrice » qui, si elle se fortifie par des apports successifs deviendra peut-être dans la suite une cause extraordinaire d'énergies. Les premiers groupements de représentations, qui se forment dans une substance cérébrale très neuve et très souple, s'impriment avec tant de vivacité qu'ils resteront toujours ceux que l'âme retrouve avec

le plus de plaisir dans sa « boîte à images » et contemple avec le plus d'insistance.

Convaincus de ces vérités, que les prêtres, chargés de préparer à la première communion privée ces enfants pieux et bons, qui font partie de l'élite de leur catéchisme, n'hésitent donc pas à se faire, en même temps que les apôtres ardents de l'eucharistie, les admirateurs enthousiastes du sacerdoce auquel Notre-Seigneur a confié son divin Sacrement.

***

La pensée de la « grandeur sublime du prêtre » devra s'imposer encore davantage à l'heure importante et grave de la *Retraite de première Communion solennelle.*

Pour remplir sa tâche comme elle doit l'être, le prédicateur des saints exercices, que l'on fait suivre aux enfants durant ces trois jours, sera un propagandiste puissant de « l'idée sacerdotale ».

En effet, quel est le but de cette retraite ? C'est évidemment de purifier les cœurs en vue de la digne réception du Sacrement, mais c'est par dessus tout de leur donner des lumières éclatantes sur la notion de l'Eucharistie, et la valeur infinie du Sacrifice de Notre-Seigneur ; en un mot, une retraite de première communion est destinée à attirer, autant que possible, au centre même de la Religion, qui est la Messe et la Présence réelle, ces âmes débutantes dans la vie chrétienne.

C'est pourquoi on attend d'une série d'instructions, dirigées vers ce but, d'être autre chose qu'une mission pour la conversion des pécheurs. Il est

toujours excellent de rappeler les fins dernières, aussi peut-on désirer quelque bon sermon sur la mort ou l'enfer ; il est indispensable que les jeunes espiègles fassent une bonne confession, c'est pourquoi le prédicateur devra insister sur l'accusation loyale et la contrition ; mais on ne comprendrait pas que, dans cette retraite, une large part ne soit pas faite à l'Eucharistie, à sa merveilleuse grandeur, à ses prodigieux effets, et, par une suite qui s'impose, à la dignité incomparable de ceux qui en sont les ministres et les dispensateurs.

Les enfants sont légers et ne se fixent qu'aux histoires, aux comparaisons, aux sentiments. Ils donnent par là même l'occasion de concrétiser l'enseignement au moyen de ces traits magnifiques dont est remplie la vie des saints, et qui forment dans leur ensemble l'éloge admirable et profondément vécu du Sacerdoce et de l'Eucharistie. On a quelquefois grand regret de voir préférer à ces saines et authentiques « leçons de choses », des exposés abstraits ou des bluettes dont le fond doctrinal est bien pauvre. Il faut demander la clarté à ceux qui l'ont eue débordante : tel trait d'amour ou d'héroïsme envers Jésus-Hostie, donné par un saint personnage, peut être une lumière et une indication pour une âme. La façon dont un saint François d'Assise agissait à l'égard des prêtres, les paroles que prononçaient sur le sacerdoce un saint Philippe de Néri, un saint Vincent de Paul, un Curé d'Ars, la manière dont ils se préparaient à leur messe et la célébraient, ont inspiré à plus d'une âme l'idée d'imiter de tels exemples.

C'est de ces traits vrais et vécus, contenant une

abondante sève de doctrine, qu'un prédicateur doit être prodigue pendant une retraite de première communion. Mais quoique très apostoliquement « sacerdotal » le prédicateur ne sera jamais trop délicat, discret et prudent. Il aurait grand tort d'avoir l'air de faire de la « réclame » ; il serait déplacé s'il convoquait officiellement les enfants au sacerdoce, s'il leur déclarait, solennellement et avec audace, qu'il lit dans les yeux ceux qui sont choisis... Cet appareil extérieur est inutile et nuisible : il aurait pour résultat de susciter dans les enfants la suspicion et de créer chez eux un esprit d'opposition, qui fermerait l'accès des âmes aux doux appels de Dieu. La grâce est assez puissante pour pénétrer les cœurs, sans qu'elle ait besoin d'être aidée de ces concours maladroits. L'exposé de la vérité suffit. Pourvu qu'elle ait été prêchée d'une façon adaptée au jeune auditoire, c'est-à-dire au moyen de la vie des Saints, sous la forme d'une *doctrine sacerdotale en action,* cette vérité saura bien s'accrocher à la mémoire de l'enfant, et de là, si le terrain s'y prête, pousser des racines plus loin.

Pour que cette semence germe, laissons faire Dieu. Le laboureur n'est jamais pressé ni inquiet. Au soir des semailles, il dort aussi tranquille qu'au soir de la moisson. Tel doit être le calme du prêtre dévoré du zèle sacerdotal. Sauf de rares exceptions, ce ne sera pas à la clôture de la retraite que les « futurs prêtres » viendront lui dire qu'ils veulent entrer au séminaire. Pour une graine hâtive, combien sont lentes à sortir leur tige de terre ! Il faut des délais au travail intérieur. Les âmes ont leur saison. Il n'est pas à désirer que la végétation y devance les

époques qui la favorisent : les coups de froid, souvent funestes, feraient vite perdre le temps gagné.

Au soir de la première communion solennelle, le bon curé, le zélé vicaire, heureux du recueillement qui a régné pendant la touchante cérémonie, confieront cette future moisson d'âmes aux cœurs de Jésus et de Marie, et s'endormiront bercés des plus prometteuses espérances, qui ne seront pas déçues.

***

Ce doux abandon à la Providence ne devra pas empêcher la vigilance... La surveillance du champ auquel est confiée la semence demande à l'agriculteur un souci perpétuel. De même, le prêtre prodiguera ses soins aux âmes d'enfants, par une *direction* intelligente et persévérante.

Ne pas perdre de vue l'état intérieur de ces petites consciences doit être la grande préoccupation du clergé paroissial. Il y parviendra en imposant aux enfants qui fréquentent les catéchismes la confession au moins mensuelle, et même, ce qui serait souverainement désirable celle de quinzaine.

C'est en effet au saint tribunal de la Pénitence que le prêtre se rend compte de l'état des cœurs, de leurs progrès ou de leurs défaillances ; il sait les efforts accomplis, les pratiques de piété fidèlement observées. C'est là que, dans le but d'encourager à la communion fréquente, il prononce des paroles de feu pour faire aimer la messe et, avec la messe, l'homme privilégié qui la célèbre, l'eucharistie et, avec l'eucharistie, le ministre qui la distribue.

Dans cette fonction de la direction, le rôle du prêtre, très pénétrant à cause de son intimité, n'en sera pas moins discret. L'horreur du surchauffage fait partie des convictions du confesseur. La vérité est en soi tellement séduisante qu'elle n'a besoin que d'elle-même pour accomplir des conquêtes, et donner à toutes les paroles du directeur la mesure qui convient, et en même temps l'éloquence qui persuade.

Pour obtenir sur les âmes les résultats qu'elle doit y produire, la direction exige beaucoup de soins et d'attention. La séance au saint tribunal n'aura pas consisté seulement en une accusation rapide, suivie d'un avis récité dans les mêmes termes à chaque pénitent, mais elle aura été l'occasion d'une « conversation intime ». Pour scruter ces jeunes âmes, souvent très fermées parce qu'elles ne savent pas « comment dire », ou parce qu'elles sont portées à la dissimulation, le prêtre n'a qu'un moyen : essayer de les faire s'ouvrir en les mettant en confiance, c'est-à-dire en s'intéressant à tous les menus détails qui les préoccupent. Tâche difficile, qui demande du zèle et beaucoup d'abnégation, car rien n'est moins facile que de tenir avec un enfant une conversation sur des sujets de piété. L'entretien tombe vite faute d'aliments : la petite intelligence est encore si novice sur ces sujets et surtout la langue est si peu déliée quand il s'agit d'user d'expressions qui ne servent pas à désigner des objets concrets !

Mais que le directeur ne se décourage pas !... qu'il fasse, aussi longtemps qu'il le faudra, interprétant les sentiments et les pensées, les demandes

et les réponses, se contentant d'un oui ou d'un non, timidement émis, ou même simplement d'un signe. Sa patience méritera dans les succès obtenus une très grande récompense.

Il se passe, en effet, sous ces dehors si peu communicatifs, un travail de « fermentation » spirituelle. Dans la cuve remplie du jus de la vendange, la liqueur est trouble au début... mais qu'on attende avec tranquillité, bientôt elle sera claire, chaude, généreuse. Ainsi en est-il dans les âmes. Quel malheur si le directeur pouvait se reprocher de n'avoir pas aidé par sa persévérance affectueuse à cette merveilleuse transformation. Quelle joie, par contre, le jour où il lui est donné de la contempler ! Tel, par exemple, ce bon curé qui dirigeait de tout son cœur un jeune paroissien, bien pieux, mais jusque là fermé, du moins en apparence, à tout idéal. Un jour l'enfant attendait son tour de confession, préparant son examen de conscience. Soudain une question se présente à son esprit : « Si je me faisais prêtre ?... Pourquoi pas ?... » Un élan intérieur le presse de répondre par l'affirmative. Le pénitent entre au confessionnal, et là, découvre au bon curé, plus ravi qu'étonné, ce qui se passe en lui. Ce petit enfant est aujourd'hui missionnaire.

***

Cette sage direction donnée au saint tribunal courrait le risque de rester pour beaucoup dans le domaine de l'abstrait et de l'impraticable, si elle n'était rendue palpable au moyen de multiples « leçons de choses », que l'enfant ne pourra trouver

que dans la *fréquentation du prêtre.* Les rapports de confiance sont faciles à établir entre la jeunesse et le clergé paroissial, qu'elle approche avec son élan primesautier. Les enfants pieux et bien disposés manifestent leur joie de voir leur prêtre, en accourant vers lui dès qu'ils aperçoivent un pan de sa soutane. Sauf dans les pays dont l'esprit chrétien s'est perdu par suite de mauvaises influences laïques, ces cœurs naïfs et simples ne témoignent aucune hésitation dans leur sympathie pour les représentants de Dieu. Ces âmes pures n'ont pas changé : elles se portent vers le ministre de Jésus-Christ avec la même ardeur que les fils des Juifs se précipitaient vers Jésus lui-même, qui leur souriait et disait : « Laissez venir à moi ces petits enfants » (1), en grondant ses apôtres d'avoir essayé de les repousser.

Cette attitude du Maître dicte au prêtre la conduite qu'il doit tenir actuellement. Le « laissez venir à moi les petits enfants » doit être pour lui la formule de sa pratique quotidienne. Pour la réaliser complètement, il ne lui suffira pas de se laisser approcher dans les rues, d'adresser la parole aux petits quand il visite leurs parents. Il devra encore leur donner un *accès facile à son presbytère.*

On aime à s'imaginer que, dans une paroisse, l'habitation du curé est comme la maison du Bon Dieu. On ne se la figure pas close et rébarbative ; les enfants, plus encore que les grandes personnes, seraient étonnés de ne pas y être affectueusement accueillis. On a remarqué avec raison que les pas-

(1) Marc. X. 14.

teurs les plus habiles à découvrir des vocations, étaient ceux qui ouvraient le plus cordialement leur presbytère à la bande jeune et joyeuse qui venait s'ébattre autour de la paisible demeure, comme des oisillons voletant autour du nid. Les enfants trouvaient là au moment de leurs récréations, le dimanche entre les offices, l'après-midi du jeudi, l'asile précieux où ils s'amusaient autant qu'ils le désiraient, sans danger de perversion.

Chose curieuse, ce sont toujours les meilleurs enfants qui cherchent à s'approcher du prêtre, soit qu'ils y viennent de leur propre inspiration, soit qu'ils cèdent à l'entraînement des autres. Ceux dont la famille est douteuse, ou dont l'esprit est mauvais, s'éliminent d'eux-mêmes de cette société qui « automatiquement » pour ainsi dire se « choisit ». Le clergé, préoccupé de trouver de « futurs prêtres », assiste donc, au sein du presbytère lui-même, à une sélection, qu'il peut d'ailleurs habilement favoriser, et qui lui amène dans son intimité cette élite même qu'au catéchisme il a distinguée comme capable de donner à l'Eglise des espérances sacerdotales.

Le prêtre aurait le plus grand tort de négliger ces petits familiers qui vont et viennent autour de lui ; il les attirera de son mieux, s'ingéniera pour leur être agréable, conversera avec eux le plus souvent possible et, de temps en temps, quand les occupations le lui permettent et que la saison y invite, il leur proposera une partie de plaisir qui sera une jolie promenade, dans les bois ou sur le bord de la rivière voisine...

C'est dans ces circonstances que les enfants laissent plus facilement marcher leur langue. Ils inter-

rogent avec leur habituelle avidité et leur curiosité se porte tout naturellement sur les détails de la vie du prêtre. Par exemple, ils aperçoivent son bréviaire ; ils veulent le voir, admirer les images qui servent à en marquer les pages, être renseignés sur la manière de le dire... De là, le jeu des associations d'idées les entraîne à demander à leur bon curé des explications sur le séminaire, les études qu'on y fait, le temps qu'on y passe : tout intrigue ces petits curieux. Il est vrai que ces entretiens seront coupés de mille réflexions et de badinages, mais les idées lancées restent fixées dans les mémoires. Un spectateur superficiel, assistant à ces dialogues, quelque peu échevelés, serait tenté de penser « que le bon Monsieur le Curé perd son temps ». Perte précieuse, qui tournera, il faut l'espérer, en richesses sacerdotales.

* * *

Parmi ces enfants qui entourent le clergé paroissial, il y en a qui témoignent d'une plus grande piété, et qui apparaîtraient comme plus particulièrement aptes à recevoir la grâce de la vocation ; ceux-là sont tout désignés pour tenir à l'église la charge d'*enfants de chœur*.

Si dans quelques pays désolés, le pauvre curé ne trouve personne non seulement pour assister à la messe, mais même pour la lui répondre, dans beaucoup de paroisses encore l'honneur de servir à l'autel et de chanter au lutrin est grandement apprécié. D'ailleurs rien ne répond mieux aux goûts des pieux enfants que de participer aux cérémonies liturgiques. Revêtus de la soutane et d'une

élégante cotta, ils aiment à exécuter, sous les yeux de la foule attentive et recueillie, les rites imposants des offices, ou à chanter les délicieuses mélodies que l'Eglise consacre à la louange de Dieu.

Le clergé doit donc profiter de la haute estime dans laquelle la communauté chrétienne tient ces saints emplois, pour en faire une récompense au mérite. Le curé choisira avec soin les enfants les plus dignes d'accompagner le ministre de Dieu dans ses sublimes fonctions. Mais ce serait un tort de ne considérer que « l'honneur » dans le rôle d'enfant de chœur, il faut surtout y voir un puissant moyen pour faire connaître et aimer le sacerdoce.

En effet, le prêtre chargé de dresser au service divin les jeunes choristes tient en main l'occasion la plus favorable qui soit pour leur faire goûter les douceurs de la piété et admirer les grandeurs de la dignité sacerdotale. La liturgie est, comme on sait, la représentation, aussi fidèle que possible, en des cérémonies extérieures, des mystères insondables qui s'opèrent à l'autel. Les chants sacrés qui rehaussent de leur éclat ces fonctions saintes sont la vivante expression des sentiments qui doivent remplir les âmes et les unir à leur Chef et Pontife, Notre-Seigneur-Jésus-Christ.

On voit dès lors quel parti un prêtre zélé peut tirer de la participation intime et assidue que les enfants de chœur prennent à la liturgie. Loin de se borner à expliquer devant ces élèves novices les détails matériels de leur emploi ou la simple technique des neumes, il s'étudiera surtout à leur révéler le sens et l'esprit de chacun des actes qu'ils

ont à accomplir, et de chacun des textes qu'ils ont à chanter.

Pour parvenir à cette perfection de sentiments et d'exécution des rites et des chants, il faut évidemment organiser l'enseignement liturgique. Le prêtre essayera d'abord de grouper ses enfants de chœur en une petite « corporation » qui a ses fonctions, et aussi ses privilèges, et doit, en échange, donner partout l'exemple de la piété. Il est facile, dès lors qu'elle est recrutée et constituée, de susciter dans cette société choisie une noble émulation pour le bien : c'est à qui sera le plus exact dans l'accomplissement de ces nobles fonctions, le plus empressé au service de l'autel. Pour souligner ses exhortations l'intelligent directeur ne manquera pas de procurer à ses enfants des lectures concernant leur « devoir d'état » en les abonnant, par exemple, au « *Sanctuaire* » (1), cette jolie publication qui leur est justement destinée, et dans laquelle ils trouveront mille détails intéressant à la fois leurs emplois dans les cérémonies et leur art de petits chanteurs ; ou à d'autres revues dont le but est de populariser la « piété liturgique », parmi lesquelles on citerait avantageusement d'excellentes publications bénédictines (2). Stimulé ainsi de tous côtés, le groupe aura une vitalité ardente et agissante. Ce sera véritablement une élite.

L'obtention d'un pareil résultat demande évidem-

(1) Paris, Bonne Presse, 5, rue Bayard (VIII[e]).

(2) Par exemple le *Bulletin Paroissial Liturgique*, de l'Abbaye Saint-André, Lophem-lès-Bruges (Belgique), qui possède un supplément spécial pour les *Enfants de Chœur*.

ment des efforts persévérants. Mais dans cette matière la peine est tellement récompensée ! Le prêtre qui a fait aimer à l'enfant les fonctions subalternes, n'est pas loin de lui avoir insufflé le désir d'exercer un jour les rôles supérieurs. La liturgie est une porte largement ouverte sur le sacerdoce : pourquoi ne pas inviter amoureusement les âmes à y passer ?

On aurait tort de partager certains craintes, et de se laisser arrêter dans ce zèle pour la formation liturgique de l'enfance par la peur qu'elle rende inutile par sa légèreté toutes les peines qu'on prendrait pour la façonner. La preuve que cette initiation est possible, c'est qu'elle existe. Le prêtre qui vient de célébrer la messe dans certaines paroisses où le clergé s'est appliqué à cette œuvre a la consolante surprise d'entendre une voix argentine lui répondre en un latin nettement articulé, et accentué sur la bonne syllabe. Le clerc n'omet aucun geste, aucun salut et évolue pénétré de respect et de dignité. Cette attitude ne peut qu'être l'expression de sentiments et de convictions profondes, dont l'expérience quotidienne révèle la merveilleuse influence. Un prêtre devenu maître de chapelle d'une paroisse de grande ville, montrait avec fierté à ses confrères la photographie de la maîtrise qu'il avait formée dans l'humble paroisse de campagne, où il avait exercé auparavant le saint ministère. Parmi ces figures lutines d'enfants de chœur, drapés dans leur soutane rouge, il désignait tout un choix d'élus qui, ayant revêtu la robe noire, poursuivaient leurs études au séminaire.

***

Pour que ces invitations à penser au sacerdoce puissent être entendues de l'enfant, il ne faut pas que leur douce voix soit couverte par le cliquetis des armes qu'un maître d'école laïque brandit contre l'autel et contre Dieu... Malheureusement dans trop de localités la guerre contre Dieu et son Eglise se déclare aujourd'hui sournoisement entre les murs de la classe, sans que personne n'ait la permission de livrer contre l'erreur dans ce cénacle fermé le combat pour la vérité.

Que de prêtres ardemment zélés ont souffert de cette impuissance ! Sentir perpétuellement qu'un pouvoir insaisissable vient contrebalancer des efforts persévérants, constater que les âmes échappent à Dieu, c'est un supplice cruel pour un cœur sacerdotal.

Que faire dans de telles circonstances ? Surtout ne pas se décourager ; redoubler de zèle et devant un adversaire aussi fuyant agir avec toute l'activité possible pour maintenir les enfants sous l'influence de la grâce. Dans cette lutte quotidienne contre les idées « laïques », il y aura des vainqueurs et des vaincus. Certains enfants d'une vigueur morale ordinaire, qui, dans un milieu favorable, se seraient senti la force de suivre sans hésitation l'appel de Dieu, manqueront, dans cette atmosphère malsaine, de la résistance suffisante pour ne pas succomber. Par contre, certains caractères, solidement trempés, trouveront dans l'opposition à leurs tendances et à leurs goûts un motif perpétuel de les renforcer. On voit quelques vocations, — et c'est la gloire du prêtre qui a su les protéger — se développer malgré la perversion des pensées et la corruption des mœurs, comme le lys sur le fumier.

Heureusement la lutte entreprise par le maître laïque contre les sentiments de l'enfance ne revêt pas partout cet acharnement. Beaucoup de professeurs de l'enseignement public, les uns par pure correction, les autres par respect pour l'Eglise, dont ils entendent rester les fils soumis, se retranchent, autant qu'ils le peuvent, derrière la neutralité que leur impose la loi, pour ne jamais attaquer Dieu ou les dogmes révélés. Mais malgré leur bonne intention il leur est défendu de parler de sujets religieux. Ils sont obligés de se taire sur Dieu et l'Eglise et de les traiter en inconnus.

Ici la tâche du prêtre est plus facile, quoique rude encore. Malgré tout, l'autorité du maître, qui ignore officiellement Dieu, et celle du prêtre, qui le prêche à tout instant, vont se trouver en perpétuel conflit dans l'esprit de l'enfant. Incapable de pénétrer les motifs secrets de cette illogique neutralité, le jeune élève ne s'expliquera pas pourquoi si le prêtre avait totalement raison, le maître garderait un aussi profond silence sur les vérités religieuses. De là, dans cette petite âme naîtra, inconsciemment peut-être, mais réellement, non pas un doute, mais un soupçon, qui suffira souvent à créer un état psychologique incompatible avec la vocation.

C'est pourquoi, du point de vue « recrutement sacerdotal », comme de tant d'autres, il est impossible d'admettre que nos écoles de France ne soient pas rendues à des maîtres catholiques. Dieu a ses droits. L'Eglise qui le représente, aussi. Ces droits de Dieu et de l'Eglise sont, de par leur nature même, doués d'une prérogative d' « intangibilité »

que, par une criminelle usurpation, on tente d'attribuer à notre législation laïque. Le prêtre zélé pour le recrutement ne cessera de prier pour que la Providence suscite à la tête de notre pays des gouvernants qui lui rendent ses maîtres chrétiens ! Alors en peu de temps la crise des vocations serait dénouée !

Mais en attendant d'être exaucé, le clergé doit réagir contre le malheur présent : partout où il le peut qu'il établisse des écoles libres. Ce doit être son souci le plus pressant à l'heure actuelle. Il est plus urgent d'ouvrir une école chrétienne que de bâtir une église neuve. Nos temples seront déserts et tomberont en ruines le jour où l'école ne fournira plus à Dieu de fidèles adorateurs, ni de prêtres en nombre suffisant. On remarque que les diocèses les moins pourvus d'écoles catholiques sont ceux dont les séminaires sont dépeuplés... à son tour la disette de prêtres rend de moins en moins possible l'érection de nouvelles classes... Cercle vicieux terrible, d'où humainement il semble impossible de sortir.

Mais la Providence est bonne : elle a doté certaines régions, admirablement conservées de notre France, de ressources merveilleuses en argent et en hommes, qui permettent de constituer, dans toutes les paroisses de ces contrées privilégiées, l'œuvre essentielle de l'enseignement chrétien. Que les prêtres qui ont la joie de fonder, ou de trouver établie à côté de leur presbytère, une école de garçons, sachent apprécier l'immensité de leur bonheur ! et surtout qu'ils profitent de leur mieux de cette bienfaisante situation pour favoriser, autant

qu'ils le pourront, l'éclosion des vocations sacerdotales et religieuses !

Dans certains diocèses même, plus riches en prêtres, l'évêque place à la tête de plusieurs écoles des vicaires-instituteurs. Ces maîtres, dont la tâche est rude et méritoire, puisqu'ils cumulent le ministère pastoral et la charge de professeur, ont droit de se glorifier du poste d'honneur qu'ils occupent : pourvu qu'ils comprennent leur mission, ils sont de féconds recruteurs du clergé.

Ne semble-t-il pas que la Providence a justement mis, dans l'abondance de ces diocèses favorisés, le remède à la pauvreté des autres ? Si, répondant aux grâces que Dieu leur a faites, les pays riches s'ingénient à grouper chez eux l'enfance pieuse, pour le sanctifier et lui tourner les yeux vers l'idéal sacerdotal, ne fourniront-ils pas bientôt aux régions désolées, les ouvriers apostoliques qui les ramèneront à Dieu ?

***

Un des moyens les meilleurs pour « organiser » l'enfance, en vue de contrebalancer l'influence de l'école laïque, ou de continuer celle de l'école catholique est le *patronage*.

Cette institution présente, pour le maintien et la consolidation de la foi, les plus précieux avantages. Elle est de nature à procurer un secours puissant au recrutement sacerdotal, à condition toutefois qu'elle soit bien comprise et surnaturellement dirigée.

Le « Patro », comme on l'appelle familièrement, c'est la réunion des enfants de l'école l'après-midi

du jeudi et des autres jours de congé, pour les empêcher de vagabonder sans surveillance ; c'est aussi la réunion, le dimanche ou le soir, des jeunes gens, paysans, employés, apprentis, ouvriers, sortis de classe et déjà lancés dans la vie, pour les conserver dans les bons principes de la pratique religieuse.

On voit tout de suite quelle influence donne le patronage. Dans ces après-midi de dimanche ou de jeudi, entre le directeur et les enfants s'établissent des liens d'intimité, de francs et cordiaux rapports; la jeunesse y fréquente le prêtre et le connaît ; elle y admire son dévouement, dont elle est la bénéficiaire ; elle y reçoit ses enseignements. Que de préjugés ont été dissipés par ce voisinage ! Que d'âmes, à la suite de ce contact, se sont enthousiasmées pour la cause de la religion !

Pour que le patronage obtienne ces inestimables résultats, il faut qu'il réalise les buts, si souvent prêchés et répétés : « Piété, étude, apostolat ». Il n'est pas toujours facile de les atteindre : aujourd'hui la jeunesse se trouve trop souvent détournée des choses sérieuses par la fièvre terrible des sports. La gymnastique domine tout ; les « matches » absorbent les énergies, le muscle tend à imposer sa tyrannie à l'esprit : il veut régner.

Qu'on fasse des sports sous toutes les formes, foot-ball, footing, exercices athlétiques, tennis... ces manifestations de l'activité physique ont leur utilité, et tel vicaire, actuellement zélé patronagiste, a été jadis « champion de France ». Mais le corps ne doit pas nuire à l'âme. S'il est bon de développer le premier, que ce ne soit pas au détriment de la seconde. Le directeur saura donc mettre chaque

chose à sa place : la préparation du prochain concours de gymnastique et la formation — autrement urgente et importante — du lutteur chrétien.

La « piété » est le premier bouclier de ce futur soldat du Christ (1). Le directeur se préoccupera d'exiger de ses jeunes gens, la prière assidue, la confession régulière, la communion fréquente et surtout, malgré la tendance actuelle à céder sur ce point, l'assistance aux offices paroissiaux. Comme ces pratiques ne peuvent valoir que par les convictions, le prêtre adressera à ses auditeurs, aussi souvent qu'il le pourra, une exhortation vibrante sortie du cœur, pleine d'idées chaudes comme une lave en fusion. Chaque année le « patro » aura sa retraite, pendant laquelle seront repassées les vérités fondamentales. Que d'occasions variées et sans cesse renouvelées de signaler à ces jeunes âmes les grandeurs du prêtre, les beautés du sacerdoce, l'infinie valeur de la Messe ! Que d'explications de la liturgie, des offices de l'Eglise, de leur sens et de leur portée ! Ces enfants trop souvent ignorants, écouteront avidement ces entretiens édifiants qui, pour la plupart d'entre eux, seront au moins un encouragement à mieux faire ; pour quelques-uns, qui font partie de l'élite intelligente et morale du groupe, ils seront peut-être la révélation d'un idéal de vie jamais encore entrevu... d'un rôle immense qu'ils pourraient jouer dans le monde...

Ces invitations de la piété seront soulignées par le *Cercle d'étude*. Les membres de l'œuvre seront

(1) I. Thess. V. 8.

réunis fréquemment et régulièrement pour approfondir des questions religieuses ou attenant à la religion. Ce serait perdre son temps que de s'attacher à la Science pure, quand l'apologétique, la morale, le catéchisme, offrent leurs infinies ressources à l'avidité du savoir. Aux jeunes gens, même fidèles à leur devoir, il reste à apprendre le pourquoi, le comment de leurs croyances ; jamais on n'assoiera leur foi sur des bases assez solides ; on ne leur redira jamais trop les réponses à opposer aux objections. Dans cette démonstration de la vérité chrétienne, on pourra s'aider d'excellentes publications auxquelles on abonnera le « cercle », par exemple la « *Revue des Jeunes* » (1), ou la « *Croix des Jeunes Gens* » (2). Pourquoi ne laisserait-on pas sur la table chaque mois le numéro de la « *Revue du recrutement sacerdotal* » (3), si suggestive et si prenante ? Qui sait si, ravies de pénétrer la science de la religion, certaines âmes n'en viendront pas à désirer s'y introduire davantage, et ne songeront pas à diriger leurs pas vers le séminaire ?

L'influence du « patro », si grande déjà, deviendra quelquefois décisive par le moyen de la « *colonie de vacances.* On n'a pas idée de l'impression que produit sur les enfants ce départ à la mer, à la montagne, ou à la campagne, loin de la famille, en compagnie du prêtre. C'est vraiment la séparation du monde, du passé, des habitudes, pour vivre en communauté... communauté joyeuse, où les rires

(1) Paris VII[e], rue de Luynes.
(2) Paris Bonne Presse, 5, rue Bayard, VIII[e].
(3) Toulouse, rue du Languedoc.

francs sont entrecoupés d'exercices réguliers, comme l'assistance quotidienne à la messe, la communion fréquente, l'action de grâces recueillie, la visite au Saint-Sacrement. Dans cette vie où le ministre de Jésus-Christ apparaît comme un membre de leur famille, demeurant avec eux et mangeant le même pain, certains enfants, séduits par les mérites du sacerdoce, ont entendu l'appel de Dieu.

Aussi, malgré les difficultés matérielles et pécuniaires, malgré le surmenage qu'ils s'imposent, les prêtres zélés s'acharnent-ils à maintenir et à développer leur patronage et les œuvres post-scolaires qui y sont annexées : ils savent qu'à l'heure actuelle ce sont des moyens très efficaces de contrebalancer les influences laïques, souvent d'en annuler les résultats, parfois de faire pousser, au milieu d'une jeunesse destinée sans le « patro » à l'indifférence ou au vice, des fleurs magnifiques de vocations.

***

Quand le prêtre s'aperçoit de l'éclosion d'une de ces petites fleurs, que de soins il doit lui prodiguer ! C'est alors que ses conseils, sa direction, ses prières, son dévouement ne devront plus se mesurer. Même, il lui faudra ne pas hésiter à sacrifier au service de cet enfant, qui manifeste un saint désir, une partie notable de son temps pour lui donner des *leçons de latin*, obéissant en cela aux prescriptions de l'Eglise (1).

---

(1) *Dent operam sacerdotes... ut pueros... primis litterarum studiis imbuant.* (Cod. Juris. Can. 1353).

Ces débuts scolaires au presbytère ont les plus sérieux avantages, pour le prêtre et pour l'élève.

Le meilleur moyen de connaître la valeur morale et intellectuelle d'un enfant, c'est de l'avoir comme élève. Dans les rapports d'amitié ou de direction, l'individu se dépeint lui-même, quelquefois très partialement, quoique de parfaite bonne foi, parce qu'il a une tendance innée à ne pas se décrier : d'une main inconsciente il jette un voile sur les côtés de sa personnalité moins agréables à voir. Pour posséder la vraie mesure d'une âme, il faut non plus l'écouter, mais la regarder faire. Quand elle se trouve mise en demeure d'agir, elle est obligée de montrer ce que valent ses énergies. Alors, elle ne peut plus « lancer de poudre aux yeux ». C'est ce qui arrive au cours de l'enseignement, que veut bien commencer à donner au futur séminariste, le bon et dévoué Monsieur le Curé.

Les qualités intellectuelles du débutant vont se révéler sûrement. En présence des premières difficultés de la version et du thème, la jeune sagacité va se trouver prise au dépourvu... peut-être aussi va-t-elle découvrir les vraies solutions des problèmes posés... Le professeur assiste à ces joutes de l'esprit ; il leur prête un vif intérêt, applaudissant au moindre succès par manière d'encouragement, prêtant parfois la main aux passages plus dangereux... Au bout de quelques semaines il est fixé : il sait si le jeune aspirant au sacerdoce possède les facultés suffisantes pour l'acquisition du savoir ecclésiastique.

Il constate aussi s'il possède les vertus morales réclamées par l'état sacerdotal. L'effort intellectuel

est en effet révélateur des qualités du vouloir : l'amour du travail, la persévérance dénotent aussitôt chez le jeune élève une ténacité qui ne se découragera pas ; on sent qu'il « tiendra » devant les difficultés. Celui, au contraire, qui manifeste de l'ennui devant la tâche, et du découragement, montre par sa paresse et son apathie qu'il ne répondra pas aux espoirs qu'on fondait sur lui. Dans la lutte qui s'impose au prêtre, tout le long de sa carrière, la pauvre volonté débile serait si vite terrassée !

C'est pourquoi, on ne conseillera jamais trop au clergé dévoué, qui songe à envoyer de jeunes élus au petit-séminaire, de s'assurer de leurs dispositions intellectuelles et morales, par cette épreuve si simple des premières leçons de latin. Au cours des vacances, sous prétexte de faciliter aux enfants leur introduction dans les études nouvelles, il est naturel de leur proposer d'apprendre à balbutier la langue de la sainte Eglise. Dès ces premiers essais dans le « parler maternel », on s'apercevra s'ils sont vraiment des fils sur lesquels cette bonne mère peut placer ses espérances.

Pendant que le professeur examinant l'enfant pénètrera le fond de son âme, le jeune élève de son côté tirera un grand profit personnel de ses relations avec son maître. D'abord ces premières études abrégeront souvent d'une façon notable le temps et par là même la dépense du Petit Séminaire. Ensuite, elles établiront entre le maître et l'étudiant des liens d'intimité qui donneront au petit latiniste, en même temps que l'art des déclinaisons, une grande et admirative affection pour ce prêtre. Sa confiance croîtra, elle aussi. Désor-

mais rien ne se passera au cours des études que ce premier professeur n'ait droit de savoir, succès ou revers, enthousiasmes ou découragement. Le débutant possède dans le clergé, où il espère entrer plus tard, un point d'appui qui est à la fois un soutien et une attraction. Aussi, peut-il désormais sans crainte partir au collège ou au petit-séminaire; il n'est plus seul dans la vie intellectuelle, ni dans la vie morale.

Aussi quand vient l'heure de quitter la paroisse pour la rentrée des classes, c'est avec confiance que Monsieur le Curé ou Monsieur le Vicaire voient s'éloigner ce jeune enfant qui reviendra, l'espèrent-ils, un jour triomphalement, dans bien des années, pour célébrer sa première Messe !

CHAPITRE IV

COLLEGE ET PETIT-SEMINAIRE

Les enfants qui, possédant les « indices de vocation ecclésiastique », les ont déjà cultivés sous la direction de leurs prêtres, sont dirigés, quand l'heure est venue, vers le Petit-Séminaire. Ceux qui entrent dans cette sainte maison sont les privilégiés : ils se trouvent dans les meilleures conditions pour leur persévérance.

Mais à côté de ces favorisés, combien d'autres enfants, susceptibles peut-être de recevoir un jour la grâce de la vocation, n'ont encore entrevu aucune lueur éclairant leur avenir. Ils sont bons, sérieux, travailleurs, mais n'ont au sujet de leur destinée aucune orientation. Les enfants de cette catégorie sont la majorité parmi ceux qui, au sortir de l'école primaire, vont être introduits par la famille dans les classes secondaires.

On voit, d'un coup d'œil, l'importance du rôle que va jouer le « Collège » par rapport à la situation future de ces « nouveaux » qu'il reçoit. Ou il sera un destructeur de vocations, un « ogre » qui les dévorera, ou il sera un milieu favorable à l'éclo-

sion du « germe de vocation divine ». Parmi ces ogres il faut ranger les maisons laïques d'enseignement officiel, qui bannissent le crucifix de leurs salles, et jusqu'au nom même de Dieu de leurs manuels. Comment une petite âme, qui arrive toute chaude des ardeurs de sa première communion dans ces glacières du « naturalisme » et de « l'areligion », ne serait-elle pas bientôt frigorifiée ? Sans parler d'élans vers l'idéal sacerdotal, quelles chances sérieuses aura-t-elle même de rester chrétienne ? On ne répétera jamais assez aux parents, qu'ils n'ont pas le droit, sous prétexte d'économie ou de préparation aux situations d'avenir, d'exposer leur fils à de tels périls. Ils objecteront qu'ils connaissent de parfaits chrétiens anciens élèves de lycée. Certes oui, il y en a quelques-uns, mais leur fils sera-t-il de taille à être l'une de ces « heureuses exceptions ? »

Le zèle du clergé, désireux d'assurer la persévérance dans la foi et autant que possible aussi le recrutement, ne devra donc pas s'endormir à l'heure où les familles élaborent leur choix, toujours délicat et longuement mûri, de la maison d'éducation à laquelle elles confieront leur enfant. Ce serait trop tard d'arriver l'avant-veille du départ alors que le « linge est marqué »... La prudence, qui est surtout prévoyance, prendra les devants, de longs mois avant l'échéance, et, doucement, par une conversation sage et mesurée, amènera les parents à la saine et chrétienne résolution. Le prêtre qui aura obtenu le résultat souhaité, pourra remercier le Ciel de la grande victoire qu'il a remportée, surtout si ce fils, qui va se diriger vers un

collège catholique, est l'aîné de plusieurs autres et leur ouvre le chemin.

Mais ce triomphe ne serait que partiel, si la maison vers laquelle le jeune élève porte ses pas, n'était pas aussi formatrice qu'on pourrait le désirer, à la vie et aux sentiments chrétiens ; si, par exemple, les professeurs qui la dirigent, surtout préoccupés du succès au baccalauréat, mettaient au second plan l'éducation morale, l'instruction religieuse et la piété. L'art qui consiste à conduire les âmes, à développer harmonieusement leurs facultés, à nourrir l'intelligence sans affamer le cœur, est hérissé de telles difficultés qu'on ne peut s'étonner de trouver dans la conduite de ceux qui le pratiquent, à côté d'admirables initiatives, quelques décisions moins justifiées.

Quelle que soit la valeur personnelle de ceux qui le président, le collège chrétien aura toujours sur l'autre l'avantage incalculable de donner à l'enfant une science qui ne détourne pas de Dieu et une habitude de la pratique des devoirs religieux. Mais bien comprise, la maison d'*éducation chrétienne* s'efforce d'obtenir des résultats autrement complets. Elle façonne une élite de catholiques, convaincus et militants ; et, dans l'élite de cette élite, elle éveille l'idéal sacerdotal. On ne comprendrait pas comment des jeunes gens, ayant mené pendant des années la vie en commun avec des prêtres véritablement « hommes de Dieu », ne garderaient pas, de ce commerce intime, une impression profonde, capable d'amener le plus grand nombre à la pratique courageuse des devoirs religieux dans le monde, et d'attirer quelques autres à l'exercice des vertus sacerdotales.

L'expérience corrobore cette affirmation. Certains collèges, dont le nom est sur toutes les lèvres dans les contrées qui ont le bonheur de les posséder, fournissent au pays d'admirables pères de famille qui occupent les situations les plus influentes, et envoient au séminaire, chaque année, de nombreuses recrues. Un prêtre vénérable, appartenant à une société religieuse qui s'est presque exclusivement vouée au ministère de l'éducation, racontait que, dans un collège tenu par les membres de sa congrégation, presque la moitié des jeunes gens sortant de philosophie se dirigeaient joyeusement vers le grand séminaire ou les noviciats. Mais la loi néfaste de séparation était venue. Il avait fallu partir. Un personnel de fortune avait remplacé les éducateurs expérimentés que l'Etat chassait. De ce jour, la piété avait diminué dans la maison, l'esprit mondain s'était infiltré et, conséquence logique, la source des vocations s'était tarie.

On saisit par ces exemples l'importance du collège par rapport au développement des vocations sacerdotales ou religieuses. Les parents respectueux de l'avenir de leur enfant, les prêtres inquiets de l'état actuel du recrutement ecclésiastique en France, liront avec intérêt les quelques remarques, qui vont suivre, sur la façon de favoriser dans nos institutions chrétiennes les choix divins. Puissent avec la grâce de Dieu, ces pages aider dans leur œuvre admirable ceux pour qui elles ont été écrites !

* * *

Dès la rentrée des classes, le premier souci du Petit-Séminaire ou du Collège, doit être de jeter

son petit monde dans la piété. Aucune œuvre solide, intellectuelle ou morale, ne s'accomplira sans ce fondement indispensable à toute « édification ». Saint Paul l'a dit : « La piété est utile à tout, car elle a les promesses de la vie présente et de la vie éternelle » (1). La piété, bien comprise et généreusement pratiquée, assure le bon esprit dans la maison, stimule les ardeurs à la tâche, est la gardienne de la vertu au milieu de l'agglomération des jeunes gens. Si les motifs surnaturels sont éclipsés à leurs yeux par l'obsédante pensée du « baccalauréat », prometteur de situations, le travail et surtout la moralité, ne tarderont pas à décliner avec rapidité.

A notre époque utilitariste on ne perçoit malheureusement pas toujours assez nettement cette importance de la piété dans la vie du collège chrétien. La devise de tous, supérieur, professeurs, élèves, doit être : « Piété d'abord » et « tout le reste, — vertu, succès, renommée — sera donné à la maison par surcroît » (2). N'aura-t-elle pas, en effet, cherché avant toutes choses à établir chez elle le « Règne de Dieu » ?

Le moyen qui se présente dès le début de l'année pour lancer la jeunesse dans la piété, c'est la *retraite*.

Ces « jours de salut » (3) doivent être spécialement préparés. D'abord la personne du prédicateur est loin d'être indifférente à l'auditoire, qui accueillera avidement ses paroles ou les subira...

(1) Tim, IV. 8.
(2) Luc. XII, 31.
(3) II Cor. VI, 2.

L'effet ne sera pas le même dans les deux cas. Il est important de s'assurer le concours d'un prêtre expérimenté, connaissant l'âme de l'enfant et de l'adolescent, car, de tous les ministères, le plus délicat et le plus difficile est celui de la direction des jeunes gens à l'âge où s'éveille en eux la virilité. La suite de ce volume donnera des preuves irréfutables de cette affirmation.

Mais surtout que ce sage et persuasif orateur soit un « homme de Dieu », convaincu de la grandeur de l'œuvre qu'il doit accomplir. On serait peut-être tenté, en abordant un auditoire de collège, de penser négligemment : « Ce ne sont que des enfants ! » Si le laboureur se disait : « Ce ne sont que des graines ! » Le malheureux ne songe donc pas que d'elles dépend la récolte ? De même, de cet auditoire de jeunes, dépend la moisson chrétienne, surtout la cueillette sacerdotale !

C'est pourquoi la retraite sera organisée en vue d'une initiation à la piété réelle et fondamentale, qui consiste à aller à la Très-Sainte Trinité par la Messe et l'Eucharistie. Si, après avoir bien préparé la contrition et obtenu une excellente confession, le prédicateur parvient à faire saisir à ces âmes délicates le rôle dans leur vie de Jésus-Hostie, s'offrant sur l'autel à son Père, et se donnant à nous par la communion, il aura accompli une œuvre d'une incalculable portée.

Pour faire pénétrer ces convictions, les grandes considérations sont superflues. Comme il a été dit ci-dessus, à propos de la retraite de première communion, le meilleur moyen de mettre en honneur la doctrine eucharistique, c'est d'en soutenir les

raisons théologiques en convoquant les saints à lui rendre témoignage. « Le chemin par les exemples est court ». Cette enthousiaste jeunesse se sentira entraînée à suivre dans leur piété ces illustres personnages. Qui sait même si elle ne se sentira pas attirée vers les prêtres dont on lui propose l'imitation, jusqu'à vouloir partager avec eux les honneurs du sacerdoce ?

En tous cas, pour éveiller les saints désirs qui, durant ces jours bénis, ont tendance à se former, il est tout à fait à souhaiter qu'une instruction au moins soit consacrée au grand sujet qui préoccupe toute âme d'adolescent, celui de l'avenir. « Que ferai-je ? Ce que Dieu veut. Mais que Dieu veut-il de moi ?... » Dans un petit-séminaire rempli de jeunes élus, la réponse est facile : elle est donnée par un éloge ému, toujours inférieur à la réalité, de la dignité sacerdotale. Mais dans un collège de jeunes gens du monde, il faut aider l'auditoire à répondre à cette angoissante question. Surtout, que le discours n'ait pas l'air d'un plaidoyer. Les oreilles des enfants sont chatouilleuses ; celles des parents plus encore : elles ont horreur de la pression. Aussi le prédicateur présentera-t-il impartialement les avantages et les difficultés des deux conditions qui s'offrent au sortir du collège : rester dans le monde ou se diriger vers l'Eglise. Le monde conduit aux brillantes carrières, mais au milieu de quels périls ! Il procure les joies du foyer, mais qui ne sont douces et sanctifiantes que dans la mesure où l'on en accepte chrétiennement les charges et les responsabilités. De son côté, l'Eglise offre les mérites de la vie religieuse, mais au prix de quel renoncement ! Elle propose les grandeurs du

sacerdoce, mais en chargeant les épaules qui le portent des plus graves obligations et des plus pressants devoirs.

Ainsi seront décrites dans leur vérité, les deux routes qui mènent vers l'éternité. L'effet d'un tel exposé n'est pas douteux : parmi ces âmes neuves et généreuses, quelques-unes estimeront la valeur de leur choix futur non au poids des avantages matériels, mais à celui des sacrifices pour le service de Dieu. Les autres, qui auront préféré le monde, seront du moins avertis de l'existence du sacerdoce et de son excellence ; elles n'auront pas à faire plus tard à leurs anciens maîtres le reproche que formulait, un jour, un homme parvenu à une très honorable situation. Un de ses vieux professeurs lui disait : « J'aurais cru, jadis, quand vous étiez enfant, que vous vous seriez fait prêtre ? » — « En effet, monsieur l'abbé, j'aurais peut-être volontiers choisi le sacerdoce, mais qui m'en a jamais parlé ? »

***

La retraite, c'est la porte d'entrée dans le domaine de la piété... Mais quand on a le bonheur d'y avoir été introduit, il faut s'efforcer d'y rester. C'est pourquoi le collège tout entier, aussitôt les saints exercices achevés, cherchera à persévérer dans sa vie surnaturelle. La première mesure qu'il prendra dans ce but sera de mettre en grand honneur la pratique de la *communion fréquente*.

Si l'accès quotidien à la sainte Eucharistie est l'unique ressource pour façonner dans les enfants des âmes vraiment chrétiennes, à plus forte raison,

est-il le puissant moyen de conserver parmi la jeunesse les vocations sacerdotales et religieuses ou d'en susciter. Cette vérité est trop évidente pour qu'on essaie de la démontrer. D'ailleurs les faits parlent d'eux-mêmes : les maisons d'éducation où la communion est fréquemment et pieusement reçue, fournissent de nombreuses recrues au service de Dieu ; celles où, la piété tombant en langueur, la plupart des élèves ne s'approchent de la sainte table qu'une fois ou deux par mois, ou même moins, n'envoient que bien rarement au séminaire quelques vocations exceptionnelles.

C'est pourquoi les prêtres qui s'occupent de jeunes gens dans nos collèges catholiques étant non seulement soucieux de former une élite sociale, mais surtout de travailler au recrutement sacerdotal, ressentent l'impérieux besoin de s'attacher à donner à leurs enfants le goût de la Sainte Eucharistie. Par tous les moyens mis par la Providence à leur disposition, ils essaient d'accoutumer leurs élèves à prendre chaque matin le chemin de la Messe et de la table sainte. A l'instant, où, sortant d'une retraite de début d'année, les âmes sont toutes chaudes d'amour pour Jésus-Hostie, les directeurs de conscience dans l'intimité, les professeurs dans leur classe, les supérieurs au cours de leur lecture spirituelle suggèreront les résolutions réalisatrices, qui assureront la pratique fréquente de la communion. Durant les mois scolaires, ces mêmes maîtres veilleront à ne pas modérer leur zèle, car toute baisse dans l'impulsion serait marquée peut-être par une diminution correspondante de l'élan reçu.

Mais le tout n'est pas de prêcher, il faut encore

donner aux enfants l'accès facile à la table sainte. Dans un Petit-Séminaire il semble bien qu'aucun élève ne soit entravé dans ses désirs de communier : chaque matin le règlement conduit ces « futurs prêtres » à la messe, à laquelle ils s'unissent jusqu'à la participation à la sainte Victime. Et pourtant, malgré ces apparences de liberté, deux obstacles peuvent surgir : l'amour du travail et le respect humain. Le travail, parce que le désir d'apprendre les leçons ou de préparer une composition pressent de « gagner » — et pourtant quelle perte ! — le quart d'heure d'actions de grâces. Le respect humain, agissant en sens contraire, pousse à la table sainte, parce que tous les autres y vont, un enfant qui, par suite d'une faiblesse cachée, devrait ce matin-là rester à son banc.

Il s'agit, pour ceux qui ont dans ces Petits-Séminaires la charge des âmes, d'établir un esprit juste et éclairé sur ces deux points, en amenant les enfants, d'une part, à considérer comme suréminent le devoir d'accès au Christ, le travail ne passant qu'au second rang, et en les habituant, d'autre part, à ne jamais remarquer que ce matin-là le voisin ne quitte pas sa place. Peu d'efforts suffisent généralement à donner cette bonne éducation.

Dans les pensionnats fréquentés par les jeunes gens du monde, quelquefois le respect humain travaille aussi, mais alors dans un sens opposé. Loin de pousser à la communion, il en détourne. « Communiez, mon enfant, chaque matin ». L'enfant tremblant répond : « Mon père, les autres vont se moquer de moi ! » Quels ravages accomplissent ces quolibets ! Certains prêtres se sont plaints plus

d'une fois de l'étrange difficulté que cette mentalité créait dans leur maison. La cause de ce mauvais esprit est tantôt quelque « forte tête », qui mène l'opposition, tantôt l'influence mondaine de certaines familles qui infiltrent leurs idées dans l'inconsciente cervelle de leurs enfants. Dans ces cas, gémir serait insuffisant, il faut agir, en éliminant les semeurs d'idées fausses, car les malheureux jeunes gens qui détournent leurs camarades du Bon Maître font une œuvre détestable : ils forcent à la médiocrité religieuse des enfants qui auraient été des valeurs chrétiennes et peut-être même parfois des prêtres.

Dans les externats, la pratique de la communion se butte à un autre genre de difficultés. La fréquentation de l'Eucharistie exige un lever et une sortie matinale qui constituent surtout à la longue de rudes sacrifices. Cette situation désavantageuse des externes a été assez étudiée ailleurs (1) pour qu'il soit superflu d'y revenir ici. Qu'il suffise de dire que les moyens de combattre l'apathie sont multiples : outre l'éveil des convictions chez les enfants, l'appel au bon sens chrétien des parents, on peut prendre dans la maison même des mesures dont l'efficacité a fait ses preuves. Par exemple, on veille à ce qu'une messe soit célébrée avec exactitude peu de temps avant l'ouverture des classes. Les élèves arrivant une demi-heure plus tôt, ont le temps de communier, puis d'assister au Saint-Sacrifice en s'y unissant à Notre-Seigneur par leurs sentiments d'actions de grâces. Une fois leur piété satisfaite, il

(1) *Futurs Epoux*, page 58 et suiv.

leur reste encore quelques minutes pour aller prendre un petit déjeuner que la maison leur donne aux meilleures conditions. Ainsi l'avance du lever aura été réduite au minimum, une sainte émulation aura été créée entre les meilleures élèves, qui tiendront à ne pas manquer le pieux rendez-vous : la liberté, aidée par ces conditions favorables, aura le « moindre effort » à produire pour assister au divin banquet, source de toutes les énergies.

∴

Cette habitude de la communion pourrait dégénérer en routine si le goût de l'eucharistie n'était sans cesse réveillé par les *saveurs liturgiques*. L'Eglise a entouré le Saint-Sacrifice de rites merveilleux et d'un sens profond, justement pour nous aider à apprécier davantage et à comprendre, autant que possible, les mystères du Calvaire renouvelés sur l'Autel. Pour avoir négligé d'introduire, par le moyen de la sainte liturgie, les enfants dans la connaissance des grandeurs de l'Eucharistie, certains maitres imprudents verraient leurs efforts d'apostolat rester impuissants, l'ardeur à la sainte communion décroître par degrés dans leur maison, et les vocations espérées s'envoler en fumée... Si l'on veut que les élèves aient l'idée tournée vers le sacerdoce et se sentent attirés vers lui, qu'on le leur montre dans son rôle le plus sublime et en même temps le plus séduisant, c'est-à-dire dans la célébration des fonctions sacrées.

On se gardera donc au collège d'erreurs qui sont heureusement de l'histoire ancienne : on citait cer-

taines maisons qui faisaient assister leurs élèves à trois grand'messes par an ! Les écoliers sortaient imbus de cette idée qu'une « bonne » messe doit être courte ; aussi maugréaient-ils fort quand, pendant les vacances, il leur fallait « subir » la messe chantée de leur bon curé de campagne. Ces enfants, fermés pour toujours probablement au chant et à la piété officielles de l'Eglise, étaient, par là même, détournés de la vision du sacerdoce, dont le principal ministère leur apparaissait si déplaisant !

On ne saurait trop protester contre un tel esprit. La Messe, avec ses chants, ses rites admirables, ses lectures scripturaires si nourrissantes pour la piété, les textes vénérables de ses prières, la merveille simple et grandiose de son canon, doit être l'aliment perpétuel de la dévotion, le grand centre d'attraction vers le sacerdoce. La préoccupation constante des maîtres et des parents chrétiens, qui veulent assurer l'avenir éternel et temporel des jeunes gens, doit être de créer chez eux un attachement profond à la Messe. Quand on sait que, par Notre-Seigneur, nous procurons à Dieu d'une façon parfaite les adorations, les remerciements, les satisfactions qui lui sont dues, tout en lui adressant par le même Jésus-Christ nos légitimes demandes, comment ne comprendrait-on pas que la Messe est le premier bien que nous possédions, notre seule vraie richesse, l'unique joie de notre existence ? Heureux les parents qui ont su faire comprendre la valeur de la Messe à leurs enfants, et bénis mille fois les maîtres qui inculquent à leurs élèves l'estime et l'amour du Saint-Sacrifice ! Des maisons où est donné un tel enseignement sortent de vrais chrétiens et beaucoup d'excellents prêtres.

Deux éléments concourent à relever la Sainte Messe aux yeux de l'écolier : la majesté des cérémonies et la splendeur des chants. Si dans une paroisse un bon curé peut manquer d'organiste, de chanteurs, de cérémoniaire, dans un collège on possède tous ces éléments à souhait. On serait inexcusable de ne pas les utiliser.

Les enfants les plus pieux, ceux surtout chez lesquels les maîtres soupçonneraient quelque germe de vocation, sont choisis pour servir à l'autel. Avec quelle joie ils acceptent ! Mais dès qu'ils sont désignés, ils doivent comprendre la gravité du rôle qu'ils vont remplir. Rien n'est plus facile que de le leur faire saisir : le prêtre chargé des cérémonies a en effet les enfants sous la main, aussi longtemps, aussi souvent qu'il est nécessaire : quelles leçons pratiques de liturgie sacrée, et combien attachantes, leur donne un maître vraiment pénétré de son sujet ! Et aussi quelle instruction et quelle édification pour la maison tout entière, quand elle verra les rites sacrés s'exécuter à l'autel avec une piété profonde et une perfection toujours grandissantes !

Le chant sera l'objet de soins non moins particuliers. Maintenant qu'on a enfin dit adieu aux orchestrations tonitruantes et de mauvais goût, pour les remplacer, selon les désirs de l'Eglise, par les plus purs chefs-d'œuvre grégoriens ou palestriniens, la mélodie sacrée est réellement devenue une louange de Dieu, pleine d'onction et de puissance. Les petits chanteurs auront à comprendre qu'ils ont la charge de prier et de faire prier. Le prêtre, maître de chapelle, qui, lui aussi, a des écoliers autant qu'il veut sous la main, ne manque pas de

moyens pour faire pénétrer dans leurs âmes cette éducation liturgique. Mais ce n'est pas aux seuls enfants qui composent le chœur que se bornera son zèle. Il s'étendra à toute la communauté, qui prendra tout entière part au chant, au moins pour certaines parties de l'office, comme le *Gloria*, le *Credo*, les psaumes et les hymnes. Ainsi chaque maison organisera chez elle ce grand et glorieux service de la prière officielle de l'Eglise, offerte à Dieu d'un cœur et d'un élan commun.

Le résultat de ces efforts ne se fera pas attendre. Les professeurs ravis constateront bientôt un accroissement de piété, un amour plus grand des saints mystères, un intérêt de plus en plus manifeste pour tout ce qui touche au culte et à la gloire de Dieu. De là à voir se fortifier les vocations existantes ou en éclore de nouvelles, il n'y a pas loin. L'amour des cérémonies liturgiques et la compréhension des merveilles cachées, qu'elles traduisent à nos yeux, sont les prémices d'un raisonnement dont la conclusion naturelle, pour ceux à qui Dieu donne la grâce de le pousser jusqu'au bout, est la résolution de devenir un acteur plus rapproché du Christ dans ce grand drame chaque jour renouvelé du Sacrifice infini.

***

Cette éducation liturgique et théologique serait probablement insuffisante si elle se bornait aux explications que donnent à leurs auditeurs le maître de chapelle. D'abord, leurs enseignements sont forcément sommaires, la pratique dominant malgré tout, de leur point de vue, l'idée et la théorie.

Ensuite les groupes auxquels ils s'adressent sont restreints : surtout dans les collèges nombreux, les chanteurs et les choristes sont une minorité. Il faut pourtant que tous les écoliers reçoivent ce « pain spirituel » dont vivra leur âme et dont s'alimenteront les futures vocations. Ce sera au Supérieur de le leur donner dans ses *Conférences Spirituelles*.

On ne se rendra jamais assez compte de l'influence qu'exerçent dans une maison d'éducation ces entretiens simples et familiers que le « Père » adresse à ses enfants. Ces causeries sont le moyen de faire passer dans leur âme, sans recherche d'éloquence, mais avec cet abandon et cette intimité qui trouvent vite le chemin des cœurs, les grandes convictions directrices de toute vie chrétienne. Ils permettent en outre de redresser publiquement les torts sans froisser les susceptibilités privées, d'expliquer aux écoliers les mesures d'ordre et de discipline prises dans leur intérêt, de développer les vrais motifs de piété et d'amour de Dieu qui doivent inspirer le travail scolaire, d'ouvrir sur l'avenir des horizons dont la vue suscite de saints enthousiasmes... en un mot, la « Conférence spirituelle » est la source du bon esprit, de la surnaturalisation de l'existence collégienne ; c'est la retraite se continuant, et prolongeant ses précieux effets sur toutes les journées de l'année.

On comprend, après ces courtes considérations, qu'un Supérieur tienne à consacrer ses soins et le plus précieux de son temps à la préparation de ses « Conférences spirituelles ». C'est son grand moyen d'apostolat, surtout d'apostolat « sacerdotal ». Le Supérieur du Petit Séminaire se servira de ces

entretiens quotidiens avec ses jeunes élus, pour façonner en eux l'âme du prêtre, avec ses grandes convictions. Les enfants qui se destinent à l'état ecclésiastique recevront goutte à goutte les vérités dont ils auront à vivre. Ils apprendront à devenir des « hommes de Dieu », consacrés et sacrifiés à sa gloire.

Dans les collèges composés de jeunes gens du monde, le Supérieur n'aura pas un moins beau rôle à remplir. Il sait que de tous ces enfants confiés à sa sollicitude, il doit s'efforcer de faire de solides chrétiens, armés contre le mal, ardents de zèle, et décidés à exercer une action sociale intense et féconde. Tous ses « colloques » seront dès lors inspirés de ces idées fondamentales. Mais il n'ignore pas, qu'en atteignant son but, il allumera dans certains cœurs plus généreux le désir de servir Dieu d'une façon aussi complète que possible. Aussi il se gardera bien de taire l'existence de la vocation sublime qui s'offre aux âmes d'élite pour assouvir leurs ambitions de sacrifice.

Ces discours intimes et pleins d'affectueux épanchements, devront, aussi bien dans les Petits-Séminaires que dans les Collèges, être proportionnés aux âges différents. On ne parle pas aux grands dans le même style qu'aux petits : les besoins varient et les intelligences aussi. Il est donc nécessaire de partager les élèves en plusieurs groupes pour leur adresser les avis spirituels. Les petits, les moyens et les grands recevraient ainsi la doctrine, les conseils, les encouragements pour l'avenir, qui conviennent à leur âge et à leurs dispositions du moment. De cette façon leurs auditeurs seront ame-

nés à s'élever par des degrés insensibles à la contemplation de l'idéal de vertu qu'ils sont appelés à réaliser ici-bas.

***

Cette douce influence de la « Conférence spirituelle » se continuera par les avis que le professeur ne manquera pas *de donner en classe*. Tandis que trop de maîtres laïques se servent de la chaire de leur école pour déchristianiser les esprits, pourquoi le prêtre-professeur n'userait-il pas de la sienne pour faire aimer le bon Dieu ?

Tout enseignement bien compris comporte une partie d'instruction chrétienne. C'est là une vérité que le prêtre, zélé pour le règne de Dieu, comprend du premier coup. En effet, pour être acquise, chaque science, quelle qu'elle soit, demande à l'enfant un travail. Le professeur trouve déjà, en sollicitant les efforts, le moyen de suggérer des motifs surnaturels d'action à son auditoire attentif. Le travail demande à être garanti par l'ordre et la discipline : nouvel exposé de raisons supérieures pour les obtenir. On voit que les préambules de l'enseignement prêtent déjà au professeur ample thème à parler de piété, d'avenir chrétien, d'idéal à réaliser...

Mais l'objet même de la classe fournit des occasions fréquentes à des rappels religieux. L'histoire, la littérature, l'étude des langues, et du latin surtout, prêtent à toutes sortes d'intéressantes allusions : le sens d'un mot permet de fixer un point de doctrine, un événement précise la nature, la constitution de l'Eglise, son rôle dans le monde. La

physique, la chimie, l'histoire naturelle suscitent des cris d'admiration pour l'Auteur de toutes les merveilles ! Le professeur apôtre ne négligera aucune des circonstances favorables que lui fournit son sujet.

Toutefois il ne se bornera pas à ces remarques. Il profitera des fêtes liturgiques pour rappeler ses enfants à la piété ; un événement actuel de l'univers catholique l'amènera à parler du Pape, des Evêques, du sacerdoce ; à propos d'un deuil survenu dans la famille d'un élève, il dira un mot du ciel et des fins dernières. Evidemment tous ces entretiens seront traités très brièvement, sans recherche, mais chaudement, et inspirés par l'amour de Dieu et l'affection des âmes. Ainsi sera évitée l'impression, toujours pénible pour les élèves, que le professeur « s'égare en digressions » : ses pieuses insistances paraîtront, en effet, partie intégrante du programme, tellement elles sortiront de sa trame.

On ne peut calculer les résultats obtenus par cette méthode apostolique : la vérité religieuse fuse par tous les joints de l'enseignement aux yeux des enfants. Ils sont éblouis à chaque instant de nouveaux éclairs. Peu à peu leur intelligence s'illumine, et ils en arrivent à cette conclusion, qui devient inhérente à leur esprit, « qu'au fond d'elle-même toute science porte quelque chose de la clarté de Dieu ».

***

Cette prédication prend un caractère plus pressant dans la classe *d'Instruction religieuse*, à

laquelle on ne saurait apporter trop de préparation et de soins, tant dans les Petits-Séminaires, que dans les autres maisons d'éducation.

Il faut partir de ce principe que « jamais on ne peut être assez instruit de la religion ». La plupart des faiblesses des âmes catholiques ont pour cause l'ignorance. Il y a une nécessité pressante à dissiper les nuages qui peuvent cacher la vérité aux esprits. Plus le collège initiera ses élèves aux secrets de la doctrine révélée, plus il formera de chrétiens et davantage aussi il préparera des « futurs prêtres. »

La première préoccupation de la maison d'éducation, et à plus forte raison du Petit-Séminaire, doit donc être d'apprendre aussi solidement que possible à leurs enfants l'apologétique, le dogme et la morale chrétienne.

Pour arriver à ce but, le premier soin des éducateurs sera de mettre en grand honneur la classe d'instruction religieuse. Il suffit d'avoir passé quelque temps dans le professorat pour constater combien on a de peine à atteindre ce premier résultat ; il semble, en effet, très difficile d'amener les jeunes gens à considérer cet enseignement comme supérieur à tous les autres. La principale raison de cette tendance, qu'ont les élèves à manifester pour cette classe une estime très modérée, est celle-ci : « On ne demande pas de religion au baccalauréat ! » C'est malheureusement vrai ! Par suite de l'aberration laïque, nos examens modernes méprisent la « seule Science ». Mais le meilleur moyen d'obtenir, un jour, le retour au respect officiel de la religion catholique, n'est-il pas de redoubler

d'efforts pour entourer dans la maison chrétienne les cours d'instruction religieuse des honneurs qui leur sont dûs ?

On y parviendra au moyen de sanctions exceptionnelles : récompenses spéciales aux enfants qui manifestent pour cette étude du travail et de la bonne volonté ; punitions sévères pour les paresseux ou les récalcitrants... il faut prendre l'être humain tel qu'il est : il mesure l'importance des choses à la gravité des conséquences immédiates qu'elles comportent pour lui-même.

Mais à côté de ces procédés d'ordre inférieur, il y a ceux de la persuasion. Le Supérieur, au cours des conférences spirituelles, les professeurs en classe, auront à cœur de faire comprendre par degrés aux élèves la valeur de la science divine. Si, depuis la sortie des catéchismes — ces classes élémentaires de doctrine — les enfants entendent redire l'importance unique qu'aura dans leur vie la connaissance de Dieu ; si, d'autre part, une solide habitude de la piété et la fréquentation de la Sainte Eucharistie éveille en eux le goût des choses surnaturelles, on finira bien par obtenir pour le cours de religion une émulation encore plus vive que pour celui de physique ou de géométrie !

Mais, de son côté, il faut que le professeur soit à la hauteur de sa mission. Il n'est pas tenté, comme les élèves, de voir dans la classe de religion un hors-d'œuvre ; son zèle pour le recrutement sacerdotal ne peut négliger l'occasion qui lui est offerte d'ouvrir aux âmes les grands horizons des vérités chrétiennes. Toutefois, les qualités requises pour réussir dans ce difficile et délicat enseignement, ne sont pas données à tout le monde. Tel

brillant professeur de mathématiques serait un glacial maître d'instruction religieuse. Pour rendre attirant l'exposé de l'apologétique, du dogme et de la morale catholiques, il faut une onction, un art de persuasion, une connaissance des âmes qui ne sont pas le partage de tous. C'est pourquoi il serait à souhaiter que cet enseignement, si important, fût confié, non pas indistinctement à chaque professeur dans sa classe, mais à des « spécialistes », qui ont fait leurs preuves. Plusieurs maisons sont depuis longtemps entrées dans cette voie en se désignant un « aumônier » ou « père spirituel », choisi parmi les plus éminents. Ce prêtre chargé des cours de religion, est en même temps particulièrement offert au choix des élèves comme directeur de conscience. Il doit jouer dans la maison, en vue du développement de l'esprit chrétien et de la naissance des vocations sacerdotales, un rôle de première importance.

*
**

Après l'instruction religieuse, l'enseignement qui peut avoir le plus d'influence sur l'avenir chrétien des jeunes gens et sur l'éclosion des appels au service de Dieu, est celui de la *philosophie*.

On n'a pas idée du bien ou du mal qui peut résulter de cette classe, selon qu'elle est faite selon les principes chrétiens de la philosophie traditionnelle et scolastique, ou qu'elle cède aux théories modernes, si creuses d'idées et si dangereuses dans leurs conséquences. Vouloir suivre le programme du baccalauréat tel qu'il se présente, c'est jeter les âmes dans une série d'erreurs dont les conclusions

logiques mèneraient à la négation de l'âme spirituelle et à la suppression de nos certitudes rationnelles. Le « schéma officiel » actuel met, en effet, sur le même rang les facultés sensitives de l'animal et les facultés rationnelles de l'homme, qui sont pourtant séparées par un abîme infranchissable ; il prend la réaction émotionnelle pour une faculté égale à l'intelligence et à la volonté ; il oublie la métaphysique, relègue Dieu à l'arrière-plan. Entrer dans ces vues serait risquer de troubler les âmes et peut-être de faire perdre la foi à celles des intelligences qui poussent à bout leurs raisonnements. On comprend la parole qu'adressait à un jeune professeur de philosophie un supérieur de collège, ancien professeur de philosophie lui-même : « Vous avez en mains une arme à deux tranchants, veillez à consolider la foi, car des imprudences pourraient la faire perdre ! » Ce même supérieur, devenu évêque, instruit par sa longue expérience, a supprimé de son Petit-Séminaire, la classe de philosophie et l'a reportée au Grand-Séminaire. Là, les « futurs prêtres » sont initiés pendant deux ans à la science catholique, solidement basée sur le bon sens et la réalité prémunie contre l'erreur par son respect de la révélation, et qu'on appelle la « Scolastique ». Défense est faite au professeur de parler baccalauréat aux élèves, qui seront pourtant, à la fin de leur cours, parfaitement préparés à y réussir, parce qu'ils auront eu perpétuellement l'occasion de se mettre en face de la philosophie moderne, dont ils sont en mesure d'apprécier les faiblesses sur tous les points où elle s'écarte de la véritable sagesse catholique. Ainsi sont évités ces égarements malheureux dans lesquels certains professeurs

croient bien faire de jeter les intelligences en vue du « diplôme ». Aucun esprit formé à cette robuste école n'oserait proférer ce qu'un philosophe, petit-séminariste, exprimait à l'un de ses bienfaiteurs : « Les problèmes de l'inconscient, du moi et de l'idée m'ont passionné au plus haut point. Je crois que, comme opinion, je serais plutôt pragmatiste... » Les initiés, qui savent en quoi consiste le pragmatisme, cette doctrine d'utilitarisme intellectuel, qui ajoute foi aux choses, non dans la mesure où elles sont vraies, mais dans celle où elles sont utiles, peuvent apprécier dans quelle voie périlleuse ce brave enfant était lancé. Heureusement la plupart des jeunes gens font table rase de leur bagage universitaire en entrant au Grand-Séminaire. Si le dommage pour ceux-là se borne à la perte d'une belle année de formation intellectuelle, n'y en a-t-il pas quelques-uns qui ne se sont jamais remis du désordre jeté dans leur âme ?

Mais, par contre, combien de bienfaits apporte à la jeunesse la classe de philosophie, quand elle est fortement dirigée ! Cette science, expression de la sagesse humaine, exerce d'une façon spéciale la raison dont elle élargit les horizons, en lui faisant approfondir les causes de toutes choses. Elle introduit dans l'âme, l'équilibre, la précision et la logique, en développant ses facultés intellectuelles et lui apprenant à se soustraire à l'empire des émotions. En cette année bénie, le jeune homme « prend possession » de sa raison et de son jugement ; c'est l'époque où il commence à peser ses responsabilités, et à réfléchir, non plus d'après ce que disent les autres, mais d'après ce qu'il pense lui-même. Comme la saine philosophie lui apporte des appré-

ciations exactes sur la véritable valeur du monde extérieur et des idées, sur la nature de l'âme et de Dieu, le jeune élève tient entre ses mains les éléments qui lui permettront d'étayer ses décisions et d'orienter d'une façon définitive ses premières démarches dans la vie.

On voit, par ces quelques aperçus, l'influence que possède la classe de philosophie sur les vocations. Les jeunes gens qui portaient déjà dans leur cœur quand ils y sont entrés l'appel de Dieu, apprendront à en apprécier l'immense valeur. Les raisons qui les pressaient d'y répondre se préciseront et se fortifieront ; leur résolution de se consacrer au service divin, jusque là peut-être trop exposée au revirement des impressions, s'appuiera désormais sur les bases inébranlables de la vérité mieux connue et profondément aimée. Le vouloir, au cours de cette année exceptionnellement féconde, se sera victorieusement armé pour les luttes à prévoir.

Parmi ceux qui, au Collège, se sont assis autour de la chaire du professeur de philosophie sans idée de vocation, les uns n'entreverront jamais comme avenir que la vie dans le monde : ils sont destinés par la Providence à former cette élite de pères de famille, de la vertu desquels la société chrétienne attend sa prospérité ; les autres, plus préoccupés de pénétrer la raison des choses, essaieront de pousser jusqu'à leurs dernières conclusions les prémisses posées à leur intelligence par l'enseignement philosophique. En présence des graves problèmes de Dieu, du monde, de l'infini, de la responsabilité, leur esprit se livrera à de sérieuses méditations qui, peu à peu, créeront à l'intérieur

d'eux-mêmes ce « silence majestueux », au milieu duquel retentit la voix de Dieu. Plus d'une vocation a son origine dans ces mûres réflexions du jeune homme jeté, à l'heure décisive de sa vie, au pied de la Vérité. Un brave enfant qui jadis avait paru marquer de l'attrait vers le sacerdoce semblait, à son entrée en philosophie, avoir tourné le dos au sanctuaire. Les premiers mois passèrent pieusement remplis. Le professeur remarquait à la gravité du visage qu'un travail intime s'accomplissait. Un deuil survenu dans la famille vint-il hâter les conclusions ? Le jeune homme, conquis par la grâce, se jetait dans les bras de Dieu pour se consacrer à son service.

***

Ce travail de « maturation » intérieure, qui s'accomplit au cours des années scolaires pieusement dirigées, et surtout pendant la classe de philosophie, peut être puissamment aidé dans le collège chrétien par l'influence du groupement d'élite qu'on appelle la *Congrégation*.

On ne se fait pas toujours une idée suffisante des résultats que l'on obtient dans une maison d'éducation chrétienne par la constitution d'un faisceau de bonnes volontés résolues à soutenir la cause du travail, de la discipline et de la piété. Ce sont les minorités qui mènent l'opinion. Une poignée d'hommes décidés font la loi aux masses flottantes, « taillables et corvéables à merci ». Si donc, au centre même de l'établissement, on possède un organisme qui pense et qui veut, tous les membres de l'agglomération enfantine agiront suivant ses impulsions.

Certains éducateurs, maîtres en leur art, qui ont bien pris garde de ne pas négliger ce puissant moyen de gouvernement des âmes, se sont toujours félicités de l'avoir employé. Par lui règne un bon esprit, qui est non seulement le soutien de la vertu, mais aussi l'inspirateur des vocations.

Pour que la Congrégation produise ses effets, il faut qu'elle soit d'abord parfaitement recrutée, ensuite surnaturellement dirigée. L'échec de beaucoup de directeurs est leur bonté. Ils ouvrent trop large la porte du sanctuaire réservé. Leur zèle voudrait atteindre le plus d'enfants possibles... Mais il ne se rend pas compte que c'est par l'intermédiaire d'une élite parfaitement sélectionnée qu'il touchera le grand nombre. On sera donc sévère sur les admissions. Il y aura peu de monde au début, six ou huit peut-être en tout dans la Congrégation, de quoi trouver les dignitaires... Qu'importe ?... Les élèves chuchoteront entre eux dans la maison qu'il faut être « quelqu'un » pour être reçu... Et du coup, les enfants les plus généreux, stimulés d'ailleurs par leurs professeurs, se courberont à l'ouvrage pour réaliser les conditions d'entrée. L'année suivante ils seront davantage, mais sans dépasser jamais le maximum prévu, qui doit toujours être le minimum possible par rapport au nombre d'élèves. Si l'Académie française avait six cents membres au lieu de quarante, elle perdrait son éclat : de même il faut que l'accès à la Congrégation reste envié et demeure l'objet d'efforts constants et de pressantes sollicitations.

La porte, étroite pour entrer, sera au contraire toute large pour sortir. Le directeur ne peut tolérer

dans son groupe aucun manquement qui dénote de la mauvaise volonté. Ainsi sera créé un état d'esprit qui amènera chaque congréganiste, à se sentir obligé de tenir son rang. De cette façon la Congrégation ne sera pas cette réunion banale d'enfants « qui ne valent guère mieux que les autres », et dont l'existence ou la non-existence n'a aucune influence sur les destinées de la maison d'éducation ; mais au contraire elle jouera un rôle important dans la vie chrétienne du Collège ou du Petit-Séminaire, parce qu'elle sera le foyer de l'exemple et du bon esprit.

Toutefois, elle ne remplira cette mission qu'à la condition d'être conduite avec une sagesse vraiment surnaturelle. Le directeur a en mains un choix d'enfants ; il faut qu'il s'attache à perfectionner leurs âmes, et à obtenir d'elles un rendement en vertu qui dépasse de beaucoup la moyenne. Les réunions, très régulièrement tenues, seront partagées entre la prière et les conseils de piété : que de choses peut dire dans un cercle intime un prêtre profondément zélé ! Le petit auditoire, qui boit avidement ses paroles et se tient prêt à les mettre en pratique n'invite-t-il pas à distribuer la fine fleur de la doctrine ? Comment le directeur ne se sentirait-il pas porté à encourager ces excellents enfants à la pratique du sacrifice ? Hésitera-t-il à les entretenir d'apostolat ? à leur faire contempler la grandeur de la carrière sacerdotale ? à leur faire admirer le renoncement religieux ? On a trop peur, la plupart du temps, du moins dans les Collèges, d'aborder ces sujets, concernant l'orientation de la vie, devant ces auditeurs d'élite qui attendent pourtant avec avidité des lumières sur leur avenir. La

timidité de certains prêtres leur ferme malheureusement la bouche sur la question du sacerdoce. Interprétant logiquement cet étrange silence, les enfants, qui ont toute confiance dans leur directeur de Congrégation, pensent que, si on n'appelle pas leur attention sur la vocation ecclésiastique, c'est qu'il n'est pas nécessaire d'y songer. Faute d'avoir été avertie, l'insouciante jeunesse passe à côté de ce qui aurait fait le bonheur et la gloire de son âge mûr, de sa vieillesse et surtout de son éternité.

Au contraire, si les congréganistes sont imbus d'un profond respect du prêtre et de sa haute mission, non contents de profiter pour eux seuls de ces convictions justes et bienfaisantes, ils les répandront parmi les camarades. Dans un Petit-Séminaire, une Congrégation parfaitement formée à la vraie piété, peut entraîner derrière elle vers la perfection la masse entière des élèves du sanctuaire, et insuffler à quelques âmes trop banales un peu plus d'idéal et d'amour du sacrifice. Dans un Collège de jeunes gens du monde, la Congrégation peut être un foyer de vocations, non pas que tous ses membres soient destinés au service de Dieu, mais l'esprit qu'ils répandent et qui est fait d'estime et d'affection du prêtre, d'admiration pour son caractère, d'émulation pour imiter ses vertus, est de nature à éveiller dans beaucoup d'élèves un attrait vers le sacerdoce.

∴

Cette influence sacerdotale, répandue dans le collège par tous les moyens qui viennent d'être exposés au cours du présent chapitre, aura son

aboutissement naturel dans la *retraite de fin d'études.*

Ces pieux exercices ont fait ailleurs l'objet d'un passage assez complet (1). Il paraît donc inutile d'y revenir longuement ici. Généralement ils ont lieu pendant les derniers mois de la classe de philosophie, « vers mai ou juin, au milieu des fleurs et du soleil, comme pour signifier à ces jeunes ce printemps de leur vie, ensoleillé et fleuri, qui va se transformer tout à l'heure en un été chargé de moissons. Pour cette retraite, on quitte le collège et l'on part dans quelque maison de campagne. Il faut, en effet, des horizons nouveaux à ces âmes qui vont contempler des lointains vers lesquels elles accéléreront leur marche. Là, le petit groupe des philosophes, isolé du reste du monde, pourra prier, méditer, envisager l'avenir. » (2).

Dans cette solitude, Dieu parle au cœur. Le prédicateur est chargé de poser à cette jeunesse les questions auxquelles elle devra répondre. Il montre à son auditoire ses devoirs concernant le « choix » d'une situation future, le pour et le contre de chaque état, les ressources qu'offrent pour les âmes appelées à suivre la voie commune la vocation au mariage, les avantages incommensurables que présentent pour les privilégiés les sacrifices de la vie sacerdotale et religieuse. Il faut que cet exposé soit fait avec calme, sagesse, impartialité, mais en même temps avec une clarté et une conviction qui, d'une part, ne donne pas aux jeunes gens l'impression

(1) *Futurs Epoux*, p. 77 et suiv.
(2) Ibid. p. 78.

qu'on veut les pousser, et qui, d'autre part, ne laisse aucune place au doute et à l'hésitation.

Après ces entretiens, les retraitants sont invités à procéder à « l'élection ». Chacun s'enferme dans sa chambre, prend une plume, écrit l'objet de son choix avec les raisons et les sentiments d'ordre naturel, et surtout d'ordre surnaturel qui ont motivé la décision. Porteur de ce travail, chacun viendra trouver le Père pour discuter avec lui le projet ainsi rédigé.

La conclusion de cet examen sera-t-elle souvent une résolution de marcher vers le sacerdoce ? Si l'on n'a pas attendu ce jour pour ouvrir l'esprit du jeune homme aux vérités religieuses ; si le collège a travaillé depuis des années à créer une atmosphère de piété, usant de toutes les circonstances qui s'offraient à lui pour éveiller chez les élèves le zèle de l'apostolat et l'amour du sacrifice ; si le supérieur, les professeurs, les directeurs spirituels ont véritablement compris l'importance de leur rôle et la grandeur de leur mission ; si les jeunes gens eux-mêmes ont été fidèles aux grâces de Dieu, suivant avec docilité les sentiers qu'on leur offrait pour atteindre à la perfection, on peut affirmer sans témérité que l'élite des retraitants, après avoir mûrement réfléchi et longuement prié, aura tourné sa pensée et sa volonté vers le Séminaire.

Ce sera la grande récompense du Collège vraiment chrétien, de voir chaque année les meilleurs de ses enfants s'orienter vers le service de Dieu.

DEUXIEME PARTIE

AUTOUR DES QUINZE ANS

LA DÉFENSE DE LA VOCATION

Dent operam sacerdotes, praesertim parochi, ut pueros, qui indicia praebeant ecclesiasticae vocationis, peculiaribus curis a saeculi contagiis arceant...

Que les prêtres, surtout les curés, aient soin, par une vigilance toute particulière, de préserver des contagions du siècle, les enfants qui donneraient des indices de vocation ecclésiastique...

Codex Juris Canonici, Can. 1353.

AUTOUR DES QUINZE ANS

La Défense de la Vocation

Les vignerons, que l'on félicite au printemps sur les magnifiques promesses de la récolte, ont coutume de répondre avec un sourire sceptique : « Le vin n'est pas dans les celliers ». Parole de sagesse, car le raisin a tellement d'ennemis que nul au monde n'a droit de chanter victoire avant leur complète déroute.

Le prêtre et les parents, qui voient fleurir au beau soleil de sa pieuse adolescence ce « rameau » choisi de la vigne, dont Notre-Seigneur a dit : « Je suis le cep, vous êtes les branches » (1), n'ont pas encore à proclamer leur triomphe. La vocation du cher enfant a tant d'adversaires à vaincre, qu'elle ne sera assurée de sa tranquillité que le jour où elle s'abritera derrière les solennels engagements du sous-diaconat et du sacerdoce. D'ici là, la consigne est de monter une garde vigilante autour de

(1) Jean XV. 5.

cette précieuse tige pour la préserver des dangers innombrables, auxquels elle est exposée.

Que les parents chrétiens, que les prêtres dévoués à l'œuvre du recrutement sacerdotal ne s'imaginent donc pas que leur rôle est fini quand ils ont « découvert » une vocation. Il leur reste à la *défendre*. Peut-être même cette seconde partie de leur mission est-elle plus délicate à remplir que la première, parce qu'elle demande une abnégation, une patience, un zèle pour la gloire de Dieu, une clairvoyance qui ne devraient jamais se trouver en défaut.

C'est pour aider les recruteurs du clergé à diriger cette lutte pour la persévérance des « élus », que les chapitres qui vont venir ont été écrits. Ils ont pour but de signaler les périls que les jeunes élèves du sanctuaire rencontrent et les moyens de défense qui s'offrent pour les en préserver. Les dangers qui menacent l'aspirant au sacerdoce viennent d'abord du *Milieu social* dans lequel il est né, des difficultés familiales, des relations mondaines qui travaillent à l'arracher au service de Dieu. Il y aura toujours, avant la décision salutaire, à rompre des liens matériels ou moraux souvent puissants : « Celui qui ne laisse pas son père et sa mère, ses frères et ses sœurs, ... son champ pour l'amour de Moi ne peut être mon disciple » (1).

Même une fois retiré du monde et « mis à part » pour Dieu, le jeune petit séminariste, le collégien, résolu de tendre au sacerdoce, n'est pas à l'abri des sollicitations mauvaises. Les invitations à se détour-

(1) Luc. XIV, 26.

ner du service de l'autel lui viennent nombreuses. Tantôt c'est du fond de lui-même, de ce fond perverti que l'homme déchu porte en lui, que montent les *Tentations intérieures*. Tantôt c'est du dehors que les appels mensongers au « plaisir » et à la « vie », accourent vers lui. Elles l'assaillent en foule, sautillant autour de lui et le pressant de prendre part à leur danse... Une surveillance perpétuelle doit travailler à écarter ces *Sollicitations de dehors*, car la jeunesse, toujours un peu folle, quand elle est grisée par l'attrait de la jouissance, se laisserait facilement entraîner à des démarches irréparables, surtout pendant la dangereuse période des *Vacances*.

Que de belles vocations, pleines de promesses, ont été emportées dans les tourbillons qui soufflaient autour d'elles ! Petites feuilles détachées de la tige, pauvres rameaux brisés, où s'en sont-ils allés ?... C'est pour éviter ces déchéances, que les amis du recrutement sacerdotal, prêtres et laïques, éducateurs et parents chrétiens, liront et méditeront, pour mettre en pratique les conseils qu'elles apportent, ces pages adressées à leur zèle.

CHAPITRE PREMIER

L'AMBIANCE SOCIALE

Sauf des exceptions, que l'on rencontre dans des familles d'un esprit chrétien éprouvé, le jeune homme qui se décide à suivre l'appel de Dieu rencontrera trop souvent au foyer paternel, une opposition à ses pieux désirs.

Selon les circonstances, cette résistance prendra toutes les formes et se revêtira des nuances les plus variées, depuis le « veto » absolu, sèchement donné par l'autorité paternelle se mettant énergiquement en travers du projet, jusqu'à l'obstruction cachée, mais nettement insinuante et persuasive, qui transformera les moindres prétextes en obstacles et les sentiments les plus nobles en plaideurs de la mauvaise cause.

Si le jeune « élu » possède l'appui d'un bon directeur dans lequel il met toute sa confiance et auquel il obéit avec fidélité, ces objections ne l'impressionneront guère ; il fera face aux refus opiniâtres comme aux sollicitations sournoises, avec la même bonne volonté ; il s'attachera à la prière, à l'exer-

cice du zèle, à la pratique de l'oraison : les épreuves, loin d'ébranler sa vocation, l'affermiront. On a souvent l'occasion d'admirer la vertu que certains jeunes gens acquièrent dans des luttes de cette nature. Dieu les prépare visiblement aux combats bien plus terribles, qu'ils auront à soutenir pour la foi, au cours de leur ministère.

⁂

Un des arguments les plus fréquemment évoqués par les parents est celui du *doute*. Le père et la mère sont respectueux du sacerdoce, peut-être même très sincèrement pratiquants ; ils déclarent que ce serait pour eux un grand honneur d'avoir un fils prêtre ; mais, se hâtent-ils d'ajouter, connaissant leur enfant à fond, ils ne peuvent croire à la possibilité pour lui d'un pareil honneur.

Convaincus de cette proposition : « Le sacerdoce est une chose admirable, mais bonne pour les autres », ils l'érigent en axiome, indémontrable, mais non moins « indiscutable ». Dès lors leur énergie va se dépenser à prouver à leur fils, par les procédés les plus variés, « qu'il n'est pas fait pour le sacerdoce ». Les moindres incartades reprochées au jeune homme par ses professeurs, sa légèreté, inévitable apanage de cet âge sans souci, ses caprices, ses vivacités de caractère, et même jusqu'à ses amusements joyeux en compagnie des camarades, lui seront apportés comme des marques qu'un enfant de sa trempe et de sa composition n'a aucune des qualités qui désignent un candidat à la prêtrise. Il lui faudrait un autre sérieux !... un

autre jugement !... une autre patience !... Evidemment !... Mais n'a-t-il pas, le cher enfant, dix ans et plus pour les acquérir ?

Toute fausse qu'elle soit, cette démonstration perpétuelle d'incapacité risque d'impressionner à la longue le pauvre petit. Ses parents n'ont-ils pas raison ? Ce qui porterait à le croire, c'est l'évidente bonne foi avec laquelle ils parlent, car, presque toujours, ils portent réellement au fond du cœur le doute qu'expriment leurs lèvres sur la vocation de leur fils. Aussi ne se gênent-ils pas pour approuver la conduite de tel des amis de leur fils, qui pourtant ne présente aucune qualité extraordinaire : « Si celui-là, déclarent-ils, avait la vocation, nous y croirions aussitôt... mais à celle de notre fils nous ne nous rangerons jamais ! »

On calcule aisément l'influence néfaste qu'exerce sur un jeune cœur cette attitude méprisante. Elle est de nature à le démoraliser, et, à moins de circonstances très spéciales, à le détourner de ses pieux projets. Il faut donc supplier les parents, bien intentionnés par ailleurs, et désireux de procurer à leurs enfants le meilleur avenir possible, de prendre vis-à-vis des vocations naissantes une tactique toute différente. S'ils doutent des qualités de leur fils, qu'ils aient au moins confiance dans la grâce de Dieu. Il leur est permis d'exprimer des réserves légitimes sur les chances du succès, mais ils doivent quand même ne pas s'exposer à contrarier l'appel divin. Ils se garderont donc de comprimer les élans du petit vers le sacerdoce ; et laissant à d'autres plus compétents le jugement sur les aptitudes, ils s'efforceront de ne pas ménager les encouragements.

D'ailleurs que ces parents réfléchissent un instant : leur fils est-il aussi incapable et indigne qu'ils paraissent le penser, d'arriver au sacerdoce ? Il est probable qu'ayant beaucoup à souffrir de sa turbulence, ils s'exagèrent la portée de simples enfantillages. Les parents sont ici malheureusement juges et parties : autant ils sont exagérément fiers des qualités de leurs enfants, qui leur rapportent de l'honneur, autant ils sont sévères pour les défauts, qui exaspèrent leur patience et troublent leur tranquillité. Ils supputent le mérite de ces qualités et la malice de ces défauts, non à leur valeur réelle, mais aux répercussions intimes qu'ils en ressentent.

Aussi le directeur, pour empêcher que l'esprit de l'enfant ne se fausse sous la pression de si égoïstes raisonnements, s'efforcera-t-il d'amener son dirigé à se créer une juste appréciation de ses propres actes. Si l'enfant arrive à se rendre par lui-même un compte exact de la gravité de chacun de ses manquements, et de chacun de ses efforts, il saura, du même coup, calculer la portée des reproches qu'il reçoit, et estimer si le verdict paternel le déclarant d'une turbulence incompatible avec le sacerdoce repose sur des motifs graves, ou ne s'appuie sur aucune raison digne d'être considérée. Dans le premier cas, le devoir de l'enfant sera de se corriger, dans le second, il poursuivra sans arrière-pensée sa marche en avant vers l'idéal.

***

A côté des familles qui « doutent », il y en a d'autres qui croient leurs enfants capables d'atteindre

dre aux plus hautes destinées, et les autorisent à s'engager dans telle carrière qui leur plaît, sauf dans la carrière sacerdotale, parce qu'à leurs yeux, se faire prêtre, c'est renier sa famille, et *l'abandonner !*

Que de fois les prêtres zélés pour le recrutement sacerdotal, se sont-ils buttés au désespoir des parents ! Ceux-ci déclarent qu'ils n'ont pas élevé cet enfant pour qu'il les quitte, que si on leur arrache ce fils ils en mourront ou en deviendront fous ! Et déjà, joignant les actes aux paroles, telle mère, pourtant de la meilleure éducation et du meilleur monde, se livrait devant le directeur de l'enfant à une ridicule crise de nerfs.

Pour apprécier la valeur que cet argument de l' « abandon » prend dans le jugement de certains parents, il est nécessaire de se rendre compte de deux erreurs dont ils sont trop aisément victimes. La première consiste dans cette idée égoïste « que les enfants sont exclusivement faits pour les parents » ; la seconde réside en ce préjugé « que le sacerdoce exige une *rupture avec la famille* ».

« Les enfants sont créés et mis au monde pour moi ». Telle est la formule qui résume en quelques mots la politique familiale de certains parents. Ils ont voué à ces êtres si délicieux une affection jalouse, et souvent d'autant plus farouche que les sujets à aimer sont moins nombreux : « Tout pour lui, mais en retour, *tout lui* pour nous ». L'enfant a été l'occupation, le souci, le luxe de l'existence, et même, faut-il ajouter, le jouet... il doit rester la distraction, l'occupation, le plaisir des vieux jours. A cela rien de mal évidemment, pourvu que la

mesure y soit, c'est-à-dire que cette fonction secondaire de la vie sociale du fils, qui est le respect et l'assistance dus à son père et à sa mère, ne soit pas asservie à sa fonction principale, qui est de remplir, si Dieu le lui demande, un rôle paternel ou sacerdotal. Les parents peuvent exiger de leurs enfants des sacrifices, ils ne sont pas en droit de les « sacrifier ».

Chose curieuse ! cet « accaparement » de l'enfant pousse généralement les parents à s'opposer, non pas à son mariage, mais à son entrée dans les ordres ! Comme il vient d'être dit plus haut, l'erreur de l'égoïsme se double d'une illusion funeste sur les conditions de l'état sacerdotal. Dans l'estime de trop de gens, l'enfant marié, dût-il partir au Congo chercher fortune, est « sauvé » ; le prêtre est « perdu ». La perspective du Séminaire apparaît plus terrible que la mort... consentir à ce qu'il prenne la soutane, ce serait pour des parents l'ensevelir vivant... Il faut avoir assisté à ces désespoirs familiaux pour en mesurer le tragique, qui ferait sourire, s'il n'était pas si nuisible à la vocation de l'enfant.

Pour redresser ce faux état d'esprit, il n'y a rien qui vaille la réfutation même que la vie donne à ces funestes erreurs. Que de parents, en effet, l'expérience a ramenés à la vue de la vérité ! De deux fils, celui qui est vraiment « parti » du foyer paternel, c'est l'enfant marié ; celui qui reste de la famille, c'est le prêtre et même le religieux.

Au soir même de la cérémonie nuptiale, la mère, si jalouse de son fils, sent au cœur un coup terrible, et quelquefois naïvement imprévu, au moment

où il la quitte emmenant sa nouvelle épousée ! Le temps, le cœur, les ardeurs de son cher enfant sont passés aux mains d'une autre... et cette autre offre à son mari jeunesse et vie pour l'avenir du foyer ! C'est vers elle naturellement que le fils concentrera son existence. Cet amour est dans l'ordre, et la mère n'aura pas le droit de s'estimer malheureuse, si son fils, sérieux et chrétien, gardant les justes limites de l'affection conjugale, rend à ses parents les devoirs toujours très. doux de reconnaissante piété filiale et d'assistance dévouée, dans les besoins de leurs vieux jours.

Si cette même mère a un autre fils et que celui-là soit prêtre, elle pourra à loisir apprécier la différence. Celui-là lui avait échappé de force... il avait jadis fui la maison au milieu des larmes du désespoir... elle ne se consolait pas de son départ... Mais voici qu'au soir de l'ordination sacerdotale, elle n'éprouve pas les tristesses qu'elle ressentait au sortir du mariage de son premier enfant. Son fils appartient à Dieu, mais aucune créature sur la terre ne le lui a pris ! Il est bien à elle ! Aussi avec quelle joie elle reçoit la bénédiction que le jeune prêtre lui donne affectueusement, de sa main nouvellement consacrée ! Avec quelle piété la mère ravie communie à la première messe de son enfant chéri ! Elle sait que le centre familial de son prêtre est resté chez elle ; que c'est à elle qu'il recourra quand il aura besoin de soins et d'affection ! Elle compte vivre non loin de lui ; peut-être avec lui s'il est aumônier, ou vicaire dans un pays où le clergé ne fait pas maison commune ; un jour venant, elle le suivra dans son presbytère, où elle espère bien

mourir entre ses bras. Qu'il était vrai le cri de cette femme : « Ah ! si je pouvais parler à toutes les mères qui ont le bonheur de voir éclore une vocation sacerdotale dans le cœur d'un de leurs fils, je leur dirais : Ce n'est pas celui-là que vous risquez de perdre... mais les autres, ceux que vous souhaitez tant de marier ».

*
* *

Certains pères reprochent à la vocation d'arracher leur fils, non pas tant à la famille, dont il ne sera guère séparé, qu'à la situation qui lui avait été préparée au prix des plus grands efforts. Aussi ces pères désappointés de la décision de leur enfant, déclarent qu'ils ne consentiront jamais à subir une aussi cruelle *déception.*

Qui n'a pas été amené à le constater par expérience, apprécie difficilement l'amertume d'une pareille déconvenue. Il y a des pères qui ont passé leur existence à travailler pour leur fils. Lui créer une affaire, le mettre à la tête d'une maison, de manière à pouvoir le marier richement, voilà quel a été le but de leur vie. Avec quelle joie ils travaillaient, avec quel enthousiasme ils réussissaient ! Chaque succès était enregistré comme un motif de plus à la reconnaissance du petit successeur qui grandissait insouciant. Quand il fut d'âge à comprendre, les parents lui firent connaître l'avenir qui lui était réservé, lui vantant en termes séduisants les charmes de son futur emploi. Lui, bénévole, le cher enfant, applaudissait, admirait, remerciait... jusqu'au jour où Dieu lui fit sentir qu'il était appelé à une destinée supérieure. Un soir, sur le conseil

de son directeur, prenant sa mère à part, il lui murmura tout bas quelques mots, qui la firent pâlir... Elle transmit aussitôt la nouvelle au père qui crut en être foudroyé. D'un coup d'œil, ce travailleur acharné entrevoit deux hypothèses : ou son fils se fera prêtre, et c'est l'effondrement des projets de toute une vie... ou le petit renoncera à ses étranges désirs, alors ce sera le couronnement des efforts paternels. Des deux solutions, la seconde n'est-elle pas la seule acceptable ? avec la même ténacité qu'il avait mise à créer la situation, le père va travailler désormais à la faire accepter de l'enfant récalcitrant. La lutte qui s'engage sera terrible par son opiniâtreté.

Le jeune homme a besoin dans ces circonstances de secours proportionnés à ses difficultés : car la tentation de céder est double, et le sacrifice qu'exige la persévérance est double aussi. S'il cède, il réjouira son père et sa mère tant aimés, de plus il sera pourvu d'une riche affaire ; s'il résiste aux sollicitations il lui faudra briser de douleur le cœur de ses parents et renoncer à un brillant avenir. Que va-t-il faire ? S'il est pieux, docile à son directeur, et fermement conduit dans les voies de la vertu, le brave enfant « tiendra ». A certains moments il lui faudra tout son courage, surtout si le père use des grands moyens, par exemple s'il s'abstient de parler à son fils, ou de lui écrire, s'il affecte de laisser la mère seule s'occuper de lui, s'il se donne l'air de se désintéresser totalement du sort de ce fils, tant qu'il persistera à renier son père.

Mais Dieu ne permettra pas qu'une semblable

épreuve puisse ébranler une vocation soucieuse de s'entourer des précautions appropriées aux circonstances, qui sont la prière, la fréquentation de l'Eucharistie, la lecture pieuse, et surtout le recours incessant et confiant au directeur. L'enfant courageux recevra en échange de sa fidélité d'abondantes lumières. Bientôt il appréciera les trésors terrestres qu'on lui propose comme « une charge et non comme une valeur », selon le mot de saint Grégoire (1). Plus on voudra lui faire sacrifier la terre au Ciel, plus il la méprisera. La résistance opposée victorieusement par saint François d'Assise à son père déçu, devenu son tenace persécuteur, a, sous des formes variées, sa répétition au cours des siècles. Tandis que Bernardone, commerçant âpre au gain, séquestrait son fils pour fléchir sa volonté, et le traînait devant le tribunal de l'évêque, François, de plus en plus détaché de la brillante situation qui lui était offerte, et disant adieu à tous les biens de ce monde, rendait à son père tout ce qu'il tenait de lui, même ses vêtements qu'il jetait à ses pieds, en s'écriant : « C'est maintenant que je pourrai dire en toute vérité : « Notre Père qui êtes aux cieux ! » (2)

Sans aller à ces extrémités, que de parents déçus ont fait cruellement ressentir à leur « futur prêtre » l'amertume de leur déconvenue ! Que de fils courageux, en leur tenant tête, ont goûté comme récompense de leur attachement au Christ, le bonheur qui a été refusé au « Pauvre » d'Assise, celui

(1) « *Pondus, non subsidium* ». S. Grégoire Hom. 37 in Evang.

(2) Vie de S. François d'Assise par le P. Léopold de Chérancé, 8e éd. p. 46.

de ramener leur père à une transformation complète de sentiments : car, la plupart du temps, ces opposants acharnés sortent, avec l'aide de la grâce, de leurs terribles illusions, et, finissant par où ils auraient dû commencer, ils bénissent le Ciel de leur avoir donné un prêtre !

***

Ces impressions de doute et de déception, sources d'oppositions opiniâtres contre les vocations, peuvent se rencontrer même au sein de familles chrétiennes, respectueuses du sacerdoce. Mais quand Dieu daigne appeler à Lui un enfant né dans un foyer antireligieux, alors à la déconvenue s'ajoute la *honte*.

La Providence a de ces coups admirables... Tel jeune homme élevé autant que possible loin du prêtre et en dehors de toute influence chrétienne, sent au fond du cœur un irrésistible attrait vers l'autel. Il rêve de se faire prêtre. Malgré le milieu laïque où il vit, il arrive à s'instruire de la religion, à fréquenter les sacrements. Un jour il fait savoir qu'il a l'intention d'entrer au Séminaire. Cette ouverture accable le père, qui furieux, menace son fils de toutes sortes de maux, et lui déclare qu'il s'opposera de toutes ses forces à l'exécution de ce projet, qui serait la « honte » de ses vieux jours.

En effet, qu'on réfléchisse à la situation de cet homme qui déteste la religion. Il a vécu au milieu d'amis, peut-être au service de chefs, avec lesquels il a l'habitude, comme on dit, de « manger du curé ». Il a affirmé mille fois son antipathie contre les représentants du sacerdoce. Il a fidèlement

appliqué ces principes le long de son existence, manifestant une horreur profonde de la soutane. Et voici que lui, exterminateur des prêtres, en a réchauffé un dans son sein ! Il va lui falloir supporter chez lui un « abbé » ! Il eût mieux aimé voir son fils mourir que choisir cette voie !

L'amour-propre de ce père anticlérical est mis à la plus cruelle torture. Les amis vont l'accuser de fausseté et de faiblesse. De fausseté, car rien ne prouve que ses objurgations contre le clergé n'étaient pas des ruses pour se faire bien venir d'un patron et en obtenir de l'avancement... De faiblesse, car il aurait dû ne jamais tolérer que son fils pût chez lui et sous ses yeux nourrir de telles ambitions.

Dès lors pour se laver de ce double reproche, le malheureux père va prendre vis-à-vis de son fils une attitude de catégorique opposition. Quelquefois — cela s'est vu — il déclare à son fils que, du jour où il prendra la soutane, on ne le recevra pas à la maison. Plus souvent, sans le chasser, le père lui manifeste son indignation en refusant de mettre les pieds au parloir du Séminaire, en lui occasionnant toutes les humiliations imaginables, accompagnées de reproches perpétuels et de supplications réitérées d'avoir à quitter ce « vilain métier ».

Il est rare que cette guerre impressionne beaucoup les jeunes gens auxquels elle est livrée. D'habitude ceux que Dieu a convoqués de ces milieux antireligieux ont envisagé les conséquences de leur décision et les ont bravement acceptées. Ils se sont formés à la bataille sous les obus et ne craignent désormais aucune surprise. C'est pourquoi l'expé-

rience a montré qu'ils supportent vaillamment l'épreuve et en sortent généralement victorieux. Même on cite plus d'un cas où les parents récalcitrants, frappés de l'énergique et calme attitude de leur enfant, ont cessé toute résistance à l'approche du sacerdoce, se résignant devant l'inévitable. D'autres fois les nouveaux prêtres ont eu le bonheur de voir agenouillés, à la sainte table de leur première messe, leurs parents réconciliés avec Dieu.

Mais il est un écueil, dont les « élus » de cette catégorie ne se défieront jamais assez, parce qu'il en a fait périr plusieurs : c'est l'orgueil. Comme ils ont montré un grand courage pour se décider à suivre l'appel divin et qu'ils sont en butte à la persécution, les confrères et les maîtres auraient tendance à leur montrer quelque admiration. Ce mauvais fumet de la gloriole, qui tourne les têtes, a empêché de persévérer certains jeunes gens d'un vrai mérite, qui, après avoir emporté d'assaut le Séminaire, en sont sortis comme des vaincus, faute d'avoir su garder l'humilité.

***

Ces oppositions à la vocation, dont il vient d'être parlé depuis le début de ce chapitre, — c'est-à-dire les objections du doute, de l'abandon, de la déception, de la honte — sont celles que tout jeune homme est exposé à rencontrer, à quelque rang social qu'il appartienne. Les familles de condition noble, bourgeoise, ouvrière ou paysanne, peuvent aussi bien les unes que les autres manifester ces sentiments d'hostilité qui sont hélas ! trop universellement répandus.

Mais outre ces motifs généraux de lutte contre l'appel divin, il y a des arguments particuliers à telle classe sociale : l'enfant peu fortuné entendra ses parents plaider, en l'exagérant souvent, la cause de leur détresse, le fils riche subira les sollicitations du monde et de ses plaisirs... Avant d'étudier à part les difficultés qui peuvent surgir de chacune de ces situations, il faut admirer la Providence qui ne permet à aucun de ses élus d'échapper à l'épreuve. Elle fait sortir de « l'ambiance » même dans laquelle ils vivent les causes de leurs combats et de leur sanctification. On s'imaginerait assez facilement que les obstacles sont tous accumulés sur la route du pauvre, quand le riche au contraire trouve devant lui un chemin aplani vers le sanctuaire. Mais la réflexion et l'expérience démontreraient plutôt le contraire. Le nombre des jeunes gens des classes laborieuses qui arrivent au sacerdoce est plus grand que celui des classes aisées. Ne serait-ce pas une marque que les dangers sont plus redoutables du côté de la fortune que de celui de la pauvreté ? D'ailleurs, le Bon Dieu si miséricordieux et juste ne semble-t-il pas établir pour chacun comme une balance de compensation ? A ceux qu'il prive des biens matériels, il distribuerait plus abondamment les trésors spirituels... En tous cas, quelles que soient les vues générales de la Divine Providence dans la distribution de ses appels, riches et pauvres doivent s'appliquer à y répondre de leur mieux, en ne perdant aucune occasion de repousser avec énergie les tentations, et en s'acharnant à la conquête de cette merveilleuse récompense, promise à leurs efforts, qui est l'accession au sacerdoce.

Comme le meilleur moyen de surmonter les dangers c'est de les envisager à l'avance, car selon le mot célèbre « les coups prévus frappent moins dur » (1), les pages qui vont suivre essayeront d'avertir les enfants des familles pauvres et les enfants des familles riches des périls qui guettent leur vocation, et des moyens qu'ils auront à employer pour y parer.

*
**

L'objection la plus grave qui puisse être opposée à un « futur prêtre » d'une famille nécessiteuse, est celle de la *misère au foyer*.

Il y a en effet, des intérieurs tellement peu fortunés que la seule richesse qu'ils possèdent est le capital humain représenté par l'enfant qui grandit, et dont les bras sont pleins de promesses de pain quotidien. Qu'ils subsistent tous les deux ou que l'un d'entre eux soit déjà descendu dans la tombe, les parents, terrassés par la vieillesse, ou accablés par les maladies successives, n'ont pu, au cours de leur existence laborieuse, se ménager quelques réserves. Les économies ont été épuisées en des heures terribles de chômage forcé. A grand'peine, ce père et cette mère ont élevé ce fils leur espoir. Des autres enfants que Dieu leur avait donnés, aucun peut-être n'est parvenu, faute de soins suffisants, à l'âge mûr... Et voici que vers douze ou treize ans, à l'heure où cet adolescent, élevé si chèrement, est capable de gagner, il parle d aller « étudier ». Les pauvres malheureux protestent de toute

(1) S. Grégoire. « *Eo minus perturbant venientia quo fuerint praescita.* » Hom. 35 in Evang.

leur énergie et s'opposent à ce départ qu'ils considèrent comme une désertion.

Avec des modalités différentes, ce cas de la misère n'est pas encore très rare. Quelle doit être en sa présence l'attitude des parents, du prêtre et de l'élu lui-même ?

Les parents, eux, réclament ce qu'ils ont un droit naturel à demander : la subsistance ; on ne peut donc leur faire un reproche de s'opposer à l'exode de leur seule ressource. Ils sont fondés à retenir leur fils.

L'attitude de l'enfant sera celle de la soumission et de l'obéissance à ses parents et à son directeur. Il doit se dire que si Dieu l'appelle vraiment, il lui donnera certainement, un jour ou l'autre, les moyens matériels de répondre à la convocation surnaturelle. Qu'il considère donc la difficulté présente comme une épreuve dont la Providence peut le tirer à tout instant. Dès lors qu'il prenne les mesures pour persévérer dans la recherche et la pratique de toutes les vertus qui doivent orner le « futur prêtre ». Même s'il n'arrive jamais au sacerdoce, ces efforts sincères vers la perfection lui procureront un jour les plus précieux avantages.

Quant au prêtre chargé de dénouer cette situation terrible, sa tâche, quoique nettement délimitée, est délicate. Avec une sagesse ferme et éclairée, aidé du concours de prières instantes, il procèdera doucement, sans hâter les conclusions.

Son premier soin sera de s'assurer de la « qualité » de la vocation. Il faut, en effet, s'il y a des sacrifices à exiger, qu'ils en vaillent la peine. Le prêtre, après mûr examen, ou bien se trouvera en

présence d'une âme assez banale, sans grande ardeur, douée d'une intelligence très moyenne ; ou bien, il aura devant lui une vocation caractérisée par une volonté énergique, une générosité à toute épreuve, un esprit ouvert et désireux de se former. Dans le premier cas, le prêtre hésitera à chercher le remède à la situation. Il réfléchira longuement, demandera conseil. S'il ne parvient pas à acquérir la certitude que cette vocation est une « valeur », il n'insistera pas auprès de l'enfant, mais, lui montrant que Dieu n'appelle réellement que s'il donne les moyens nécessaires pour atteindre le sacerdoce, il laissera au foyer paternel ce soutien indispensable.

Dans le second cas, celui d'une vocation qui promettrait à l'Eglise un prêtre ou un religieux d'élite, le directeur mettra tout son zèle pour gagner cet enfant à la milice ecclésiastique. Mais ici que de prudence il devra montrer !

D'abord il devra partir de cette vérité de droit naturel, confirmée par un commandement de Dieu, que les enfants ont le devoir d'assurer aux parents la subsistance de leurs vieux jours : « *Tes père et mère honoreras* ». Aucune vocation, si précieuse qu'elle paraisse, ne peut être cultivée au détriment de ce précepte. L'enfant, en principe, doit donc rester au service de sa famille aussi longtemps que besoin en sera.

Mais là est l'échappatoire : n'y a-t-il pas moyen de supprimer ce besoin ?... Le prêtre s'ingéniera pour trouver réponse à cette question. A son esprit se présentent plusieurs procédés, qu'il examine les uns après les autres. Ne découvrirait-il pas pour

ces bons parents une situation de tout repos, l'un de ces postes qui assurent à des personnes honorables une fin respectée ? S'il échoue dans ses recherches, pourquoi le prêtre ne tenterait-il pas d'intéresser au sort de ces malheureux quelque riche bienfaiteur qui les prendrait à sa charge, se substituant au séminariste absent ? Mais ces bienfaiteurs insignes sont rares. Le prêtre pourrait alors, s'il s'agit de secourir un père ou une mère veufs, chercher quelque maison hospitalière dans laquelle des religieuses dévouées recueilleraient ce dernier survivant.

La tâche n'est vraiment pas facile. Il est possible que les divers moyens envisagés par le zélé directeur s'évanouissent les uns après les autres, comme des bulles au moindre souffle. Toutefois il ne perdra pas courage : Dieu « qui enrichit ou appauvrit comme il lui plaît » (1), ne peut-il pas en une minute changer la situation et transformer les échecs en succès ?

Si, par un concours de circonstances admirables, les efforts ont abouti, l'enfant sera libéré du joug que la misère familiale avait attaché à son cou. Alors le directeur et le « futur prêtre » se perdront en actions de grâces, tandis que les parents, arrachés au besoin, seront trop heureux d'offrir à Dieu, par manière de reconnaissance, un fils qui sera pour eux la source de particulières bénédictions.

Mais souvent les démarches auront échoué. Il y a tant de misères irrémédiables ! L'enfant devra rester à la tâche quotidienne, et remettre à plus tard

(1) I Reg. II, 7.

ses désirs de sacerdoce. Le talent du directeur consistera, dès lors, à entretenir aussi vive que possible la flamme sacrée dans l'âme de son dirigé. Il répètera au jeune homme, que, probablement, il ne perdra rien pour attendre. Dieu a, en effet, ses vues : Il éprouve, mais en mesurant la tribulation, qui prend fin à l'heure assignée. Si les parents sont âgés et infirmes, n'est-il pas à prévoir que leur mort, que le brave enfant est bien éloigné de souhaiter, lui rendra la liberté. Si ses parents sont encore jeunes, ne peut-il pas espérer pour eux une aide providentielle, un regain de santé... un héritage... l'intervention d'un bienfaiteur inespéré ?... Ces pensées et d'autres semblables, habilement suggérées, sont de nature à tenir une vocation en haleine pendant bien des années, en la faisant vivre d'espérance. Ainsi soutenu dans ses ambitions sacerdotales, le jeune appelé restera fidèle à ses devoirs et se prémunira contre les dangers : la prière ne faiblira pas, les mœurs resteront pures, la pratique de la communion se maintiendra, si bien qu'à l'heure où la libération sonnera, le jeune homme, d'un élan tout naturel courra au Séminaire solliciter son admission. Le retard ne sera même pas bien grand si le prudent directeur, prévoyant ce jour béni, n'a pas négligé de préparer son fils spirituel en lui donnant à ses moments perdus de précieuses leçons de latin.

Cependant il peut se faire aussi que les années passent sans apporter la solution désirée. La charge familiale loin de diminuer s'accroît avec le temps : il est de moins en moins possible de la déposer. Les espoirs de sacerdoce s'évanouissent : alors le

seul parti à prendre est celui d'une résignation qui se console par la pratique assidue des vertus chrétiennes dans le monde. Mais là n'est pas encore la plus pénible situation ; on a vu quelque chose de plus douloureux : la nécessité venant arracher du Grand-Séminaire un jeune abbé qui ne demandait qu'à y rester. Un revers de fortune jetait sa famille dans l'extrême besoin : un père infirme, une mère âgée, des sœurs malades se trouvaient sans ressources et sans personne au monde qui pût les aider, sauf le jeune abbé ! Il fallait bien que ces braves gens, riches encore hier, reçussent leur pain quotidien. Sur l'ordre de son directeur, avec des larmes plein les yeux, l'héroïque enfant, ayant échangé sa soutane contre des vêtements laïques dit adieu, la mort dans l'âme, au Séminaire où il vivait dans la joie du cœur, pour se jeter dans la terrible « lutte pour la vie ». Intelligent, laborieux, il sut conquérir une honorable situation et faire vivre sa famille. Puis les belles années ont passé... Tout espoir de retour vers le Séminaire s'est envolé ; le courageux enfant vivant dans le monde, mortifié comme un moine et pieux comme un ange, mais l'âme toujours endolorie se fit pourtant une raison et accepta son sort, parce qu'il était parfaitement convaincu de ce principe : « Ce n'est pas d'être prêtre ou religieux qui donne la sainteté, mais seulement d'accomplir l'adorable et insondable volonté de Dieu ».

***

Les familles des « futurs prêtres » ainsi tombées dans l'extrême nécessité sont relativement peu nombreuses. Dans la plupart des foyers chrétiens

qui ont su « nourrir » une vocation, l'honnêteté des parents, leur amour du travail, leur loyauté, l'estime dont on les entoure, ont procuré les moyens suffisants d'existence. Mais si ces braves gens sont capables de vivre, ils se déclarent souvent dans *l'impossibilité de payer une pension au Séminaire.*

Que de prêtres se sont trouvés en face de cette difficulté ! La famille, très chrétienne, ne refusait aucunement de donner son enfant à Dieu, mais elle s'avouait impuissante à fournir les moyens matériels nécessaires à la poursuite de la vocation. Généralement on est obligé de reconnaître comme assez fondé cet aveu « d'impécuniosité ». Par exemple, les enfants sont nombreux et absorbent les ressources fournies par le travail paternel, ou bien la situation est médiocre et mal rétribuée ; ou bien encore la charge de vieux parents accapare les disponibilités... Quand on calcule par ailleurs que les études de l'enfant — tant au Petit-Séminaire qu'au Grand — pèseraient sur le budget familial au moins une douzaine d'années ; qu'il faut au prix annuel de la pension ajouter le coût des livres à acheter, et de l'entretien en vêtements ; que ces débours seront aggravés du manque à gagner causé par l'absence d'un fils qui, pendant ces douze années, aurait fructueusement travaillé ; que les parents, outre les frais de la pension, auront à nourrir et loger cet enfant pendant les mois de vacances, et à lui payer ses voyages du Séminaire à la maison et de la maison au Séminaire, on est en droit d'hésiter avant de lancer une famille peu aisée dans des dépenses d'aussi longue haleine.

Pourtant qu'il serait regrettable de voir cette

maudite question d'argent arrêter l'essor de belles vocations. Qu'il serait triste d'entendre des paroles comme celles que prononçait un curé très zélé, et habitué à former beaucoup de prêtres, mais aux prises avec de terribles difficultés pour l'acquittement des nombreuses pensions d'enfants de sa paroisse : « Désormais, déclarait-il mélancoliquement, je ne pourrai orienter vers le sacerdoce que des enfants de famille aisée ! » Pourtant le Bon Maître a besoin d'ouvriers... et parmi eux les pauvres ont, de sa part, une tendre sollicitude.

Heureusement la charité chrétienne est un abîme insondable ! Que de personnes riches et pieuses se font une joie d'adopter quelque élève du sanctuaire ! Rarement les appels en faveur des séminaristes sont restés sans écho. Comprenant qu'à notre époque de vie chère, d'argent déprécié et de charges fiscales croissantes, les classes moyennes, d'où sortent la plupart des vocations seraient de moins en moins capables de payer les pensions de leurs « futurs prêtres », beaucoup d'évêques ont sagement pensé qu'il fallait grouper les initiatives individuelles, afin d'assurer à leurs séminaires des ressources qui suppléeraient à la pauvreté des familles. Ils ont fondé des *Œuvres de Vocations* qui toutes ont donné les plus consolants résultats, même dans des diocèses que l'on croyait incapables de tels efforts. Cet empressement des fidèles à répondre à la demande de leurs Chefs spirituels a été merveilleusement récompensée : partout où la charité s'est exercée généreusement, des recrues ont du même coup commencé à apparaître. Cette relation n'a rien qui puisse étonner : le zèle dépensé à soutenir matériellement les vocations s'est, par

un élan tout naturel, employé en même temps à les faire naître.

« Plaie d'argent n'est pas mortelle ». L'Eglise de France, appauvrie par les ruines accumulées au moment de la Séparation, reconstitue peu à peu ses œuvres essentielles et reprend son essor merveilleux. Que Dieu en soit loué éternellement !

Mais si les chefs des diocèses se mettent en mesure de ne pas entraver pour du « vil argent » les vocations naissantes, faut-il conclure de là que les familles doivent être désormais déchargées vis-à-vis de leur « futur prêtre » de tout souci matériel ? Non, ce serait une faute pleine de déplorables conséquences.

On n'a pas le droit de faire peser sans raison sur des épaules étrangères les charges que Dieu à mises sur celles des parents. La charité ne peut, en effet, être invitée à payer les dettes d'un autre qu'à partir du moment où cet autre ne peut plus en justice y suffire. Il faut donc qu'avant de recourir aux « *Œuvres de Vocations* » la famille ait accompli pour l'élu de Dieu les sacrifices qu'elle est en mesure de s'imposer. Il est excessivement rare que des parents, même réputés peu fortunés, ne puissent rien donner. C'est au curé ou au directeur d'arrêter avec eux leur quote-part en argent ou même, dans certains cas, en nature aux frais d'éducation. Dieu fait à cette famille la plus insigne des faveurs, qui sera pour elle une source de bénédictions temporelles et éternelles, et elle hésiterait à concourir de ses deniers à l'obtention de cette grâce ? N'est-on pas obligé de qualifier d'injustice la conduite de parents qui, par exemple, prétextant leur gêne,

se feraient attribuer la gratuité au Séminaire, alors qu'ils trouvent moyen de payer à un autre de leur fils des études très onéreuses en vue d'un diplôme d'ingénieur ou de médecin ? Quelle n'est pas parfois la surprise du Supérieur et des directeurs du Grand-Séminaire quand ils aperçoivent, le matin de la première messe, entre les mains d'un jeune prêtre élevé aux frais du diocèse, un splendide calice que sa famille a tenu à lui offrir !

Cette attitude indélicate, certains parents semblent parfois la trouver naturelle. N'est-ce pas à eux, pensent-ils, qu'on doit des remerciements pour avoir permis à leur fils de rester au Séminaire ?... Quant aux bienfaits reçus ces braves gens n'ont même pas la pensée d'en être reconnaissants, tellement la charité qui supprime l'effort paraît due.

Voilà les résultats surprenants auxquels amènerait une imprudente bonté. Pour empêcher qu'ils se produisent les bienfaiteurs devront perpétuellement veiller à faire « acheter » leurs dons, afin que le prix versé pour les obtenir force à en apprécier la valeur. C'est pourquoi on exigera une coopération matérielle effective à l'œuvre de la formation sacerdotale. En payant, selon leurs moyens, les parents comprendront deux vérités : la première, que les sacrifices des âmes charitables qui les aident ont au moins autant de mérite que les leurs ; la seconde, que c'est une grande chose de donner un prêtre, puisque sa préparation impose des efforts si pénibles et si prolongés. Ainsi leur esprit étant mieux éclairé, les parents concevront une estime particulière de leur séminariste ; du même coup, ils manifesteront un immense intérêt pour sa per-

sévérance et pour ses progrès, ils seront fiers de l'avoir procuré à l'Eglise, et reconnaissants à cette même Eglise d'avoir daigné l'admettre dans les rangs de sa milice sacrée.

*

On voit, par ce qui vient d'être dit, que les obstacles rencontrés sur le chemin du sanctuaire par les Séminaristes de famille pauvre sont relativement peu redoutables. Les difficultés matérielles peuvent toujours être surmontées par des moyens matériels suffisants. Il n'en est pas de même des obstacles que l'enfant de famille riche trouve devant lui. Ici rien ne s'oppose financièrement à ses études : ni manque à gagner, ni misère au foyer, ni gêne pour payer la pension. Mais d'autres liens moins visibles et plus souples vont l'enlacer, souvent à son insu... si bien que le jour de la décision, s'il ne s'est pas défié d'eux, il lui faudra pour les rompre un immense effort, qu'il sera peut-être incapable de donner. Aussi est-il urgent d'avertir ces « futurs prêtres », choisis par Dieu dans les classes aisées et même opulentes, des périls que leur fait courir « l'ambiance sociale », afin qu'ils prennent les précautions qui s'imposent pour s'en préserver.

Le premier écueil que l'enfant riche trouve à la maison, c'est son *propre bonheur*.

Dès sa naissance il a été entouré de tout le confortable possible ; dès qu'il a pris ses ébats, on ne lui a refusé aucun jouet ; ses habits ont toujours été les plus élégants, sa nourriture excessivement soignée. Voulait-il de la distraction ? on invitait sur

le champ de petits camarades aussi « gâtés » que lui, ou bien on le conduisait à son tour chez des amis. Cette éducation première, il faut l'avouer, n'est pas précisément de nature à former dans une âme l'esprit de sacrifice. Qu'on n'accuse pas les parents : ils ont cru agir selon leur fortune et leur condition. Peut-on exiger d'eux qu'ils refusent à leur enfant des douceurs et des divertissements permis, que leur état social les oblige presque à donner ?

L'enfant grandit, il va en classe. S'il travaille et remporte des succès, ses triomphes seront récompensés par toutes sortes de plaisirs : la bicyclette, le cheval, les voyages, l'auto. S'il ne travaille pas, ces mêmes agréments lui seront accordés, mais cette fois par manière d'encouragement. En un mot, ce fils, à cet âge sans soucis et sans peines intérieures, ne rencontre au-devant de lui que des jouissances : il est heureux.

Ce *bonheur*, il faut le dire bien haut, est le plus grand ennemi que puisse rencontrer dans l'âme une vocation naissante. Qu'on se rappelle la parabole du semeur : les richesses et les plaisirs sont l' « étouffoir » des germes divins (1). Comment un jeune homme, plongé dans les amusements, absorbé par les multiples occupations que lui créent les « sports », joyeusement épanoui au milieu de la gaie compagnie des camarades, aurait-il le temps de penser au sacerdoce ?... et s'il en trouvait le temps, en aurait-il le goût ? L'idéal sacerdotal est juste à l'opposé de tout ce que cet adolescent a

(1) Luc, VIII, 5.

appris à aimer... cet idéal est fait d'humilité, de recueillement, de sacrifice, d'oubli de soi...

On conçoit aisément comment il se fait que, dans certains milieux aisés, on rencontre si peu fréquemment le désir de l'état ecclésiastique, chez des enfants qui, par ailleurs, paraissent en avoir toutes les aptitudes. Que de fois le prêtre trouve de ces jeunes gens, intelligents, ouverts, bien élevés, même chrétiennement élevés, qui seraient des recrues de valeur pour la milice sacerdotale, s'ils n'étaient complètement fermés à toute idée de sacrifice personnel et de générosité surnaturelle. C'est un immense chagrin pour certains directeurs qui, pendant des années, ont travaillé sur des fils de famille riche, de constater le faible pourcentage de vocations qu'ils fournissaient. Ces prêtres estimaient par là de quel prix Dieu fait payer aux gens fortunés les pauvres biens matériels dont il leur confie pour quelques années la jouissance.

Mais si trop de foyers opulents laissent l'enfant « se noyer » dans le bien-être, il y en a encore beaucoup, grâce à Dieu, qui lui apprennent à « surnager ». Ils y parviennent facilement du moment qu'ils ont mis à la base de l'éducation cette vertu indispensable à l'enfant riche : *l'austérité*.

La pratique de l'austérité a pour but d'éveiller chez l'enfant la notion du « sacrifice personnel » de l'arracher à l'égoïsme et à l'amour de soi, de le rendre apte à concevoir l'idée de dévouement, en attendant que peut-être naisse un jour chez lui, celle de zèle et d'apostolat. La vigilance des parents ne manquera aucune occasion de susciter chez leur fils des actes positifs de cette vertu. Ils lui appren-

dront à « se priver » à chaque instant pour les autres. Dans les tendres années, il laissera son gâteau ou son dessert pour un malade... il portera ses économies à un pauvre... il négligera une partie de plaisir pour rendre service à une bonne œuvre ou assister à une réunion de piété... Ainsi commencera chez le petit à naître ce sentiment que son superflu n'est « presque pas » à lui, puisqu'à chaque instant il se sent obligé de le partager avec d'autres.

Cet exercice du sacrifice se développera avec les difficultés de la jeunesse. A ce moment les parents auront passé la main à une sage directeur dont ils seconderont les efforts, et qui organisera la lutte du jeune homme contre les défaillances possibles à cette époque critique. Si le dirigé consent à s'astreindre à une discipline spirituelle sérieuse et suivie, alors il aura conquis son indépendance vis-à-vis des jouissances qui emprisonnent tant d'âmes dans leurs inextricables liens. Ainsi l'austérité sagement pratiquée aura créé l'amour du sacrifice dans cette âme. Elle ne s'arrêtera peut-être pas en si beau chemin : l'ardeur au bien, comme l'ardeur au mal, n'est jamais satisfaite et demande des aliments nouveaux. Qui sait si un jour venant, à l'heure de la grâce, ce jeune homme, doué de tous les dons de l'esprit et de la fortune, n'aura pas « des oreilles » pour entendre l'appel de Dieu ?

***

L'esprit de sacrifice, seul, peut ouvrir les oreilles et l'intelligence aux invitations divines, pendant ces années, si remplies d'embûches, que parcourt l'en-

fant riche aux approches de sa virilité. La tentation du « bien-être », dont il vient d'être question, est pressante ; mais il en est une autre plus insinuante encore, parce qu'elle flatte à la fois l'orgueil et le désir de la fortune, c'est *l'attrait d'une brillante situation.*

Combien de jeunes gens ont souffert de cette terrible lutte, qui se livrait en eux-mêmes, entre leurs désirs célestes et les ambitions terrestres ! Une circonstance, en soi insignifiante, allumait la guerre. Un frère aîné, par exemple, récemment entré à l'Ecole Polytechnique, revenait en vacances, tout fier de son brillant costume si chamarré d'or que, dans la rue, les soldats, se méprenant, le saluaient comme officier. Grisé de son succès, le futur ingénieur parlait déjà des emplois qu'il espérait et des traitements fantastiques qu'il toucherait... Naturellement, dans l'esprit du « futur prêtre », s'établissait une comparaison : tandis que son frère nageant dans l'opulence, serait mêlé aux plus fructueuses affaires, il se voyait lui, petit vicaire de campagne, vêtu d'une pauvre soutane, conduisant la bande des « gosses » du patro, ou s'usant à faire entrer le catéchisme dans des cervelles d'enfants, en un mot, se donnant un mal inouï, et n'alignant, bon an mal an, qu'un maigre casuel, tout entier absorbé par les charités. Et soudain, dans son esprit surgissait la question, évidemment suggérée par le démon : « Le Bon Dieu est-il en droit de me demander de tels sacrifices ? »

Comme par hasard, les parents renforçaient l'attaque. Contemplant côte à côte l'aîné dont ils étaient si orgueilleux, et le second de leurs fils qui

ne leur paraissait pas pressé d'assez grandes ambitions, ils lui demandaient avec un sourire d'encouragement : « Tu ne serais pas heureux d'imiter ton frère ? » Ils ajoutaient aussitôt, pour clairement manifester leur bonne volonté : « Nous sommes prêts à faire pour toi les mêmes efforts ».

Si les parents ignorent totalement les désirs de leur enfant, on leur pardonne ce langage. S'ils sont instruits de ses tendances vers le sacerdoce, ils ont commis une grave imprudence. Ils risquent par ces suggestions d'affoler tellement l'imagination du jeune homme que la raison en perde son calme. Plus d'une fois on a vu, à la suite de faits de cette nature, de braves enfants, profondément troublés, venir trouver leur confesseur, qui commençait à fonder sur eux de sérieux espoirs, en s'écriant : « Mon Père, je n'ai *plus* la vocation ! »

Pour éviter cet ébranlement, souvent passager, il faut le prévenir. Le seul moyen réellement efficace d'assurer le triomphe au moment des comparaisons, qui se produiront inévitablement entre l'état sacerdotal et les autres carrières, c'est de créer, très longtemps à l'avance, dans les âmes des jeunes gens d'invincibles convictions sur l'excellence du sacerdoce et de la vie religieuse. On comprend dès lors l'urgente nécessité de l'apostolat « sacerdotal » que doit exercer sans défaillance le collège chrétien. Ce n'est pas par le silence « prudent et réservé », qui a été trop longtemps la seule tactique de certains éducateurs, qu'on parviendra à doter les esprits d'un savoir solide touchant la vocation. Il faut parler aux élèves dès leur bas âge de cette grande dignité, à laquelle Dieu se réserve de

convoquer peut-être un jour certains d'entre eux. Si, dans toutes les occasions propices, les supérieurs, les professeurs, les directeurs de congrégations, les confesseurs ont dit ce qu'il fallait sur ces graves sujets, l'enfant ne sera même pas effleuré par la tentation de préférer à l'or pur du sacerdoce les plus brillants galons d'officier. Il saura que celui qui moissonne des gerbes d'honneurs et de richesses terrestres, n'accumule que de la poussière, en comparaison de la récolte qu'amasse dans les greniers éternels, celui qui se consacre au service de Dieu.

*
**

Ces convictions sur la grandeur du sacerdoce rendront à l'enfant riche un autre service non moins précieux, en le soustrayant aux séductions de la *mondanité*.

Ses parents, possédant une importante situation sociale, ont de nombreuses relations. Ils sont fréquemment reçus, et obligés à leur tour de recevoir. Ces aimables échanges de visites, de thés, de dîners, de soirées, vont généralement en se multipliant chaque année, parce que, d'une part, le monde est un « engrenage » dont on se déprend difficilement, et que, d'autre part, les enfants grandissant, on commence à songer à les marier. Dès lors, on prodiguera les « futures épouses » et les « futurs époux » dans la société.

Que va devenir, au milieu de cet étourdissement, le « futur prêtre » ? Deux solutions interviendront : ou, échappant au courant mondain, il assurera sa tranquille persévérance, ou, se laissant happer par le torrent, il sera entraîné.

Il faut à tout prix, pour éviter ce dernier malheur, travailler à retirer le jeune appelé du flot qui menace de l'engloutir. Les maîtres et les directeurs ne ménageront pas leurs bons conseils, même leurs objurgations. Mais leurs tentatives seront impuissantes, s'ils ne sont pas secondés, dans cette œuvre de préservation, par les parents. On comprend aisément pourquoi le concours du père et de la mère est indispensable au jeune homme : quelle résistance peut offrir à l'envahissement mondain un enfant bien disposé qui a contre lui sa famille ? Va-t-il rester seul dans sa chambre pendant qu'on s'amuse au salon ? Il faudra bien qu'il prenne place au repas. Montera-t-il, aussitôt le dessert, s'enfermer dans le silence ? On ne lui permettra pas de fuir si impertinemment. Et si l'on fait un tour de danse, va-t-il refuser de s'y mêler ?... sous quel prétexte ?... faut-il donc qu'il avoue à tous qu'il a l'idée de devenir prêtre ?... Bientôt le pauvre petit sera débordé, vaincu : il prendra part aux réunions, aux soirées... D'abord elles lui pèseront... puis elles le distrairont... quelques semaines encore, et, par une réaction trop naturelle, il sera peut-être le plus ardent au plaisir...

Pour éviter de pareils entraînements, le seul moyen est de faire des parents les défenseurs de la vocation, en les prévenant des idées de leur fils. C'est pourquoi, à l'approche de l'âge où l'enfant devient pour le monde un « objet d'attention », le directeur lui conseillera de s'ouvrir à son père et à sa mère de sa pensée d'avenir, en les priant de l'aider à la réaliser. Un soir, il les prendra donc à part et leur fera sa grande révélation... Dans cer-

taines occasions, le directeur pourrait, s'il le propos, faire visite aux parents, afin de leur quer quels grands devoirs s'imposent à eux de la préservation de cette vocation sacerdo

Si ces parents sont chrétiens, ils accue avec la plus grande joie cette annonce, et ils prendront les mesures que leur conseille de foi, en réduisant à l'indispensable leu tions mondaines, et en ne tolérant chez eu laisser-aller capable de porter atteinte à la

Il peut arriver que les parents, le père moins, soient des indifférents. La démarch auprès d'eux n'en sera probablement pa fructueuse. Ils se sentiront flattés de la c qu'on leur témoigne, et prendront géné très au sérieux la tâche de préservation q à eux. S'ils ne sont pas disposés à dimin train de vie mondaine, du moins ils don leur fils toutes les facilités pour s'y soustra torisant même, si l'enfant le désire, à s'élo la maison pour devenir interne au collège.

Mais, hélas ! à côté de ces familles ch ou simplement sages, il y a les pères in les mères folles, que la vocation de leur fi dans la mesure où elle s'oppose à leurs fo daines... « Avions-nous besoin de ce g allons-nous donc manquer le mariage de à cause de lui ? » Ces gens irréfléchis ne ront à prendre aucune précaution pour garde de leur enfant. Au contraire, ils tr pour s'autoriser « en conscience » à la « futur abbé » dans le monde, d'astuc textes, du genre de ceux-ci : « Une voc

prouvée... un jeune homme a besoin d'avoir
u avant d'entrer au séminaire, autrement ce
le prendre en traître... si sa vocation échoue,
qu'elle n'était pas sérieuse.... quant à nous,
r aurons fait notre devoir... »

pareils axiomes mènent à des conséquences
es. Les parents en feront la douloureuse expé-
. Ils constateront peut-être un jour que le
ur moyen de connaître le monde eût été pour
ils de le regarder de loin, sans le pratiquer,
n usage allume les passions, attise les mau-
tendances d'orgueil, de jalousie, d'impureté,
n bouchant les yeux sur ses bassesses et ses
s. Comme cette mère, qui, en réponse aux
ures de son fils, avait aussitôt organisé chez
es leçons de danse, ces parents pleureront
re un jour amèrement sur les déportements
r enfant !

reuses, au contraire, les familles sages et
nnes, qui auront compris leur mission, et
seront étudiées à créer autour de la vocation
nte une ambiance favorable à son développe-
. Celles-là récolteront, dans les joies du sacer-
dont sera honoré leur enfant, « cent pour
le ce qu'elles auront semé.

CHAPITRE II

LES DIFFICULTÉS INTERIEURES

Quand les difficultés venant de l' « ambiance sociale » sont résolues, la vocation est loin du succès définitif. Elle a encore à compter avec de redoutables adversaires. Le « futur prêtre », suivant en cela la loi commune, n'est pas exempt des périls que tout jeune homme rencontre au cours des belles années de son adolescence, et dont la description a fait l'objet de plusieurs chapitres des « *Futurs Epoux* » (1). Mais ces dangers extérieurs ou intérieurs se présentent la plupart du temps à l'élève du sanctuaire sous des apparences trompeuses qui en dissimulent la gravité. La sagacité des maîtres spirituels, des éducateurs, des parents, doit s'exercer à discerner les occasions de chute, qui se cachent fréquemment sous des dehors dont on ne se défie pas. Comme il vaut mieux prévenir que guérir, les chapitres qui suivent ont pour but d'éveiller la vigilance des recruteurs du sacerdoce,

(1) 2e Partie, La Vie Libre, chap. I et II.

et de les guider, autant qu'il est possible dans la défense des précieuses vocations dont Dieu leur a confié la garde.

∴

Les éducateurs des « futurs prêtres » ont remarqué que l'idée sacerdotale, presque toujours très vive au début, subit une éclipse au bout d'un certain temps. On dirait un nuage qui passe sur le soleil. L'épaisseur et la durée de cette nuée sont éminemment variables. Elles dépendent de mille causes, nées au dedans même de l'individu ou venues du dehors, dont l'importance et l'influence sont proportionnées au tempérament et aux circonstances.

Très peu fixe est la date à laquelle se produisent ces ténèbres : elles règnent de préférence « aux alentours des quinze ans ». Il faut entendre par là une période qui peut aller de la douzième à la dix-huitième année, car on a vu des « crises » durer ce temps-là et plus. Ordinairement la pénombre commence vers treize ou quatorze ans et se poursuit jusqu'à ce que l'intérieur se soit rasséréné.

L'apaisement de l'âme vient quand le directeur, ayant mis le doigt sur les causes du trouble intime, est arrivé à les écarter, ou lorsque, mais plus rarement, la Providence, à défaut de secours humains, s'est chargée elle-même de remettre l'ordre dans la maison, par un concours de circonstances que l'on ne se lasse pas d'admirer.

Ceux qui s'occupent de vocations, doivent donc, aux environs de ces âges terribles, être sur leurs gardes et se tenir pour avertis. Ils éviteront ainsi

de douloureux désappointements, le jour où des enfants, qui leur paraissaient de tous points faits pour le sacerdoce, viendront leur dire « qu'ils n'ont plus la vocation... qu'ils veulent quitter le collège ou le Petit-Séminaire... qu'ils se préparent désormais à la vie laïque ». Avant d'ajouter foi à ces déclarations et de croire la cause de Dieu perdue, le prêtre doit établir un « diagnostic » et instituer un traitement que des mesures sages et fermes obligeront à suivre. Rarement les remèdes employés seront inutiles, pourvu que le médecin spirituel n'ait manqué ni de coup d'œil ni d'énergie. Ainsi tournera court une « crise » qui, soignée trop tard ou avec faiblesse, se serait fatalement transformée d'accès aigu en maladie chronique et peut-être invétérée.

Les éducateurs des élèves du sanctuaire, appuyés sur ce principe : « Une vocation ne *se* perd pas, mais *on la* perd, Dieu ne changeant pas d'avis, mais nous », n'hésiteront donc pas, durant la période critique, presque inévitable, à chercher où est le siège du mal qui ronge, dans l'âme de l'enfant, son idée sacerdotale, pour s'efforcer, avec l'aide du Ciel, de le guérir.

***

Une première cause de ce dégoût intérieur pour la vocation, c'est le *découragement*.

L'enfant a commencé avec ardeur l'étude du latin. Les premières leçons, prises avec son dévoué vicaire ou son bon curé, lui paraissaient des heures délicieuses. Mais le pauvre petit n'avait pas prévu,

dans l'enthousiasme des débuts, ce que la poursuite du savoir ecclésiastique aurait pour lui d'austère.

Il est entré au Petit-Séminaire ou au Collège, et le voilà interne. L'éloignement de la famille, la contrainte imposée par la discipline, indispensable gardienne de l'ordre et de la vertu, deviennent vite pour ce cœur, si amoureux de son indépendance, des fardeaux pesants. Ne plus jouir des douces affections du foyer, ne plus goûter la bonne liberté de ses actes, mais, à la place, marcher en rangs, garder un silence perpétuel en dehors des temps parcimonieusement mesurés des récréations, se coucher aussitôt souper sans avoir embrassé sa mère, se lever avant l'aurore, toutes ces exigences quotidiennes, faciles à porter pendant quelques semaines, finissent, à force de se répéter, par l'exaspérer. Pendant l'étude, dans son lit, le soir, il se prend à rêver... Les champs, le grand air, les vastes horizons de la terre natale,... ou bien, s'il est citadin, la vie animée de la ville, le fourmillement toujours varié des rues, les occupations distrayantes dans l'atelier ou le bureau paternels... en tous cas, les joies familiales, les caresses maternelles, la compagnie de ses frères et sœurs, qui n'ont pas fait eux, la « sottise » de se mettre en prison... autant d'images qui lui sourient, qui le tentent, en lui soufflant à l'oreille : « Sur le champ, nous redeviendrions pour toi des réalités, si tu renonçais à poursuivre ton idée ».

Ce n'est pas toujours dans les premiers mois de Collège ou de Petit-Séminaire que ces « fantômes » envahissent l'esprit du « futur prêtre ». Pour

surgir ils attendent généralement le choc d'une circonstance. La souffrance intime, restée longtemps inconsciente, s'avive soudain sous l'effort d'une secousse violente qui fait percevoir subitement à l'enfant l'existence d'états d'âme, accumulés en lui à son insu. Un insuccès, par exemple, ou une punition frappent ce coup révélateur. Jusque là, le jeune travailleur avait réussi à tenir dans la classe un rang honorable ; sous le poids de la dépression interne, dont il ne se rend pas compte, le travail a faibli, et voilà que son nom figure dans les derniers rangs !... ou bien, si l'effort intellectuel n'a pas diminué, la vigilance morale s'est usée, et la jeunesse éclatant malgré la volonté, l'élève s'est laissé aller à quelque manquement, toujours grave au collège : bavardage, désordre en étude, voire même impolitesse envers le professeur. Aussitôt un châtiment sévère a réprimé l'audace intempestive du délinquant.

L'enfant n'y tient plus. Au milieu de ses larmes, cette vie lui paraît insupportable : il songe à la quitter. D'ailleurs, en raisonnant, ne trouve-t-il pas de justes motifs pour appuyer sa décision ? S'il s'agissait d'un an ou deux de ce régime, il l'accepterait encore, mais ce sont douze ou treize années qu'il entrevoit d'ici le sacerdoce... longueur démesurée de la « geôle », qui absorbera la plus belle saison de son existence !... Encore, s'il se sentait capable de tirer de cette situation terrible des résultats en proportion des sacrifices consentis, mais ses insuccès et ses punitions sont là pour témoigner de son insuffisance. Ne lui a-t-on pas toujours dit que pour être prêtre, l'Eglise exige des « aptitudes » ? Or il est évident qu'il ne les a pas.

Profondément impressionné par ces raisonnements, que l'émotion lui présente comme l'expression même de la sagesse, l'enfant se rend chez son directeur et père spirituel lui déclarer qu'il renonce au service de Dieu.

Le prêtre a, dans cette circonstance très périlleuse pour la petite âme, à remplir un devoir d'immense bonté. L'affection est le seul baume qui puisse fermer les plaies du cœur. Le directeur écoutera les doléances, patiemment, sans s'étonner, surtout sans gronderies. Son accueil sera très « paternel ». Il prendra au sérieux les raisons invoquées, n'en rejetant aucune à priori, n'en recevant aucune avec dédain. Il faut, à tout prix, que l'enfant ait la conviction d'abord d'être aimé et ensuite d'avoir été compris. Faute de ressentir cette double impression, certains se fixent à tout jamais dans leur déception, fermant du même coup l'accès de leur intelligence et de leur volonté aux conseils de la prudence que leur directeur ne manque pourtant pas de leur donner. Par contre, plus d'un prêtre avoue que, s'il a doublé le cap du découragement, c'est grâce à la bonté avec laquelle il a été reçu aux moments, répétés peut-être, de ses « crises ».

Cet effet magique de la « bonté » s'explique par des causes psychologiques bien connues. On sait d'abord que l'aveu complet et sincère d'une tentation est le meilleur moyen de la dissiper : verser sa peine dans le cœur d'un autre, c'est, du même coup, en partie s'en décharger. Ensuite l'affection sincère attire la réciprocité : si l'enfant se sent aimé, il aimera à son tour. Dès lors quelle arme contre ses idées noires cette sympathie donne à l'enfant : fuir

la vocation serait désoler ce prêtre si dévoué, mépriser sa sagesse, rester sourd à ses conseils. Jamais le pauvre petit ne consentirait à une pareille trahison. Mieux encore : pour faire plaisir à ce père si bon, que ne souffrirait-il pas ? Et voici, par le fait même, une énergie qui se dessine contre les déprimantes « imaginations ».

Que de jeunes élus du Seigneur ont été ainsi arrachés au péril terrible du découragement ! Qui atteint le cœur, touche le secret ressort de l'être humain. Heureux les directeurs qui ont su poser un doigt délicat sur ce moteur caché. Ils ont obtenu des merveilles.

***

Le désir de déserter le service de Dieu et de « reprendre la clef des champs », ne vient pas seulement du dégoût intime né de la monotonie des études ou de l'austérité de la discipline. Il résulte encore, et plus fréquemment peut-être qu'on ne le pense, d'une *lassitude physique.*

Ce péril de la santé a fait échouer tellement de vocations, quelquefois les plus belles et les plus attachantes, qu'on ne saurait trop le signaler à côté des écueils moraux dans ce chapitre des « Difficultés Intérieures ».

L'enfant qui poursuit ses études et travaille avec ardeur à sa croissance intellectuelle, ne se doute généralement pas qu'il accomplit en même temps une œuvre formidable de croissance corporelle. De douze à dix-huit ans, surtout dans les proches alentours de la quinzième année, les membres s'allongent, le corps pousse comme une plante au prin-

temps. Cette « construction » de la maison ne s'opère pas sans de rudes fatigues. Malheureusement les conditions, dans lesquelles se trouve placé le jeune organisme, ne lui sont pas toujours favorables.

Dès lors, fréquemment, on assiste à un amoindrissement des forces chez le laborieux étudiant. Il perd peu à peu son embonpoint, ses fraîches couleurs et ressent une impression d'épuisement. Comme il est énergique, il ne s'écoute pas, ne profère aucune plainte et supporte vaillamment ses malaises. Pour ne rien perdre de ses études et ne pas abandonner la supériorité que son assiduité lui a donnée sur les camarades, il se penche avec une ardeur redoublée sur les livres et les cahiers, sans penser qu'à cette activité sédentaire, dans l'air raréfié de l'étude, ses poumons respirent mal et son thorax ne se développe pas. Etant toujours las, l'élève anémié joue peu aux récréations, et, sous un prétexte de fatigue, demande à ne pas suivre les promenades : il se refuse ainsi le supplément d'oxygène dont il aurait si grand besoin !

Les mois s'écoulent... mais tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise... Comment se dénouera cette situation ? Un jour l'enfant plus fatigué que de coutume se présente à la visite du médecin. Le praticien, après une longue auscultation, déclare que ce jeune homme, a, comme on dit, « quelque chose à la poitrine ». Diagnostic terrible, dont on préfère ne pas envisager les conséquences, qui sont des mois de repos, d'éloignement du Séminaire ou du Collège... le risque terrible de l'oisiveté... des mauvaises compagnies et du laisser-aller...

Quelquefois le mal n'est pas si profond : le malaise physique ne dépasse pas la « dépression générale » avec engourdissement des forces. Les conséquences de cet état, quoique moins fâcheuses, sont cependant bien redoutables. Après un certain temps d'énergie dans la réaction, le moral tombe à plat. L'enfant a tendance à s'abandonner, le travail baisse, le goût de la vocation décline : c'est le nuage épais, impénétrable qui passe sur l'âme. La tentation de découragement, telle qu'elle a été décrite au début du présent chapitre, apparaît comme la suite fatale de la diminution physique.

Ici la bonté du directeur, son affection, ses précieux conseils ne suffiront pas à remettre en selle le cavalier désarçonné. Il est urgent de recourir en même temps à des moyens hygiéniques et médicaux. Hélas ! faut-il l'avouer ? il peut se trouver quelques guides spirituels, qui ayant pourtant passé par ces épreuves de l'adolescence, pensent à peine à s'occuper du corps, absorbés qu'ils sont par les soins de l'âme. « Vous les traitez comme des fillettes ! » Tel était le reproche adressé à un professeur, qui se permettait de réclamer des égards spéciaux et un régime approprié pour certains de ses élèves souffrants. Il ne s'en fallut pas de beaucoup que le refus des précautions demandées n'eût pour conséquence d'arrêter ces enfants sur le chemin du sacerdoce.

Ne pourrait-on pas conjurer ce péril de l'anémie, de la tuberculose, de l'entérite, de tous ces malaises qui surviendront toujours trop fréquemment dans les maisons d'éducation ? On a songé dans la plupart de nos Petits-Séminaires et de nos Collèges à

procurer aux enfants le grand air, les jeux sportifs. On essaye d'y développer les muscles et les poitrines, de façonner des corps robustes, habités par des âmes fortes.

Pour obtenir ce résultat, on s'ingénie à diriger l'activité physique des enfants avec ordre et discipline. Il ne s'agit plus vraiment de ces récréations où trop d'enfants, les bras ballants, attendent ennuyés que ces instants de supplice finissent. Les maîtres ont, dans beaucoup d'endroits, organisé les sports au Collège ; créé tennis et foot-ball ; institué les travaux manuels, jardinage, terrassements, construction... Evidemment cette mise en œuvre des énergies corporelles demande de la prudence, du savoir-faire, de la surveillance. Mais en cette matière la peine est fortement récompensée, parce qu'elle donne immédiatement des résultats tangibles. D'abord les adolescents éprouvent rapidement un immense bien-être. Les enfants au visage de cire, les traînants, les langoureux se transforment en de solides gaillards au teint bronzé, aux muscles puissants, à l'estomac robuste. Les bienfaits moraux, qui ne tardent pas à se révéler, sont non moins consolants : l'occupation matérielle imposée pendant les récréations, ôte toute possibilité aux apartés, au mauvais esprit, aux critiques de l'autorité au cours de conversations entre deux ou trois dans les coins de la cour, au désœuvrement des élèves médiocres, souvent colporteurs du mal ; surtout la santé physique soutient la santé morale : les cerveaux bien oxygénés ont tendance aux images roses plutôt qu'aux noires, ils voient l'avenir avec optimisme, n'ont pas peur de l'effort intellectuel, ni du

sacrifice. Ils se sentent prêts à tous les dévouements pour la cause de Dieu, capables des plus périlleux apostolats, même dans les pays où la prédication de l'Evangile risque, encore de nos jours, d'être couronnée du martyre.

***

Un développement physique normal est d'autant plus précieux à l'adolescent qu'il l'aidera à passer sans accident pour le corps ni pour l'âme l'âge terrible de la *formation de la virilité*.

Il faut avoir suivi les enfants depuis leurs douze ans jusqu'à leur dix-huitième année pour pouvoir comprendre quelles difficultés les éducateurs, professeurs, surveillants et surtout confesseurs, trouvent amoncelées autour de ce problème angoissant de la direction des âmes vers l'âge de la puberté. Un prêtre expérimenté disait que, de tous les ministères, celui-là demande le plus de tact et de sagacité. Des débuts dans la chasteté juvénile dépend généralement l'avenir des vocations : il faudrait donc qu'à cette heure grave, l'enfant fût conduit sûrement. Mais, pour des raisons qui seront examinées plus loin, le directeur se voit souvent placé dans une nuit à peu près complète, dans laquelle il se trouve parfois désorienté et exposé à des maladresses qui peuvent avoir les plus funestes conséquences : il n'est pas très rare de voir les plus belles espérances se transformer en des ruines lamentables par suite de malheurs survenus à cette époque dans l'intimité d'âmes merveilleusement douées pourtant en vue du sacerdoce. Quand il réfléchit à sa mission auprès de cette tendre jeu-

nesse, le prêtre se sent comme écrasé ; d'un élan bien naturel, il court se jeter dans les bras du Christ, qui aime tant les petits enfants, et, réconforté par cette pensée que « ce que Dieu garde est bien gardé », il entreprend son délicat ministère en s'appuyant sur la prière et la confiance en Dieu.

Les lignes qui vont suivre essayeront de résumer quelques constatations fournies par l'expérience et de présenter quelques conclusions pratiques. Elles n'ont pas la prétention de trancher les questions d'une façon irréformable, ni de donner aux problèmes des solutions définitives. Elles auraient cependant atteint le résultat qu'elles visent, si elles aidaient les prêtres éducateurs à assurer la persévérance des recrues sacerdotales à cette époque où les sens, l'imagination et le démon se liguent pour livrer parfois des assauts terribles à la vertu naissante des « futurs prêtres ».

***

Les parents, le directeur, les professeurs ne doivent pas cesser de suivre avec la plus grande vigilance les enfants à partir de la douzième année. C'est à peu près l'âge où pour certains commence ce grand travail interne qui va changer l'enfant en homme. « La chrysalide sort du cocon ». Quoique moins apparente extérieurement, la métamorphose est de même envergure que celle du papillon.

Au fond, s'il ne s'agissait que d'une évolution physique, le danger ne serait pas bien grand. Il suffirait, comme il a été démontré quelques pages plus haut, de fournir à l'enfant la nourriture appro-

priée, l'oxygène abondant, l'exercice suffisant : on parerait ainsi aux exigences du développement corporel. Mais il est question ici de tout autre chose : il faut assurer à l'âme une transformation parallèle à celle de l'organisme. L'esprit, l'intelligence, la volonté, ont à parcourir un chemin plus grand encore que les membres. Il faudra que les facultés supérieures arrivent au but en même temps, après avoir tenu leur maîtrise incontestée pendant tout le long voyage qui sépare l'enfance de la virilité. C'est à assurer cette domination de l'élément spirituel, que réside pour l'enfant et pour le directeur qui l'aide, l'énorme difficulté.

Cette difficulté ne serait pas bien redoutable si l'âme prenait son élan vers les idées de l'homme fait au même moment et aussi vite que le corps le sien vers les fonctions de la virilité. Mais, chose curieuse à constater, les facultés mentales accusent très généralement un retard marqué dans leur développement sur celui de l'organisme. Il en résulte une espèce de dissociation, de mésintelligence entre le corps et l'âme pendant ces années de transformation, et c'est de là que naît, à cet âge critique, le très grand péril qu'on appelle communément « la crise de la puberté ».

L'enfant manifeste ce déséquilibre par des signes extérieurs, qui n'échappent pas à des regards exercés. La première de ces marques est la *curiosité*. Devant cette jeune intelligence commence à se dresser un mystère. Quelque chose d'inattendu se fait jour par le moyen de certaines impressions sensibles, qui révèlent à l'enfant l'existence de forces insoupçonnées, dont il ne saisit pas la portée. Dès

lors naît chez lui un terrible besoin de se renseigner sur les nouveautés inexpliquées, qui étonnent son imagination. Aussi ne manquera-t-il pas une occasion de questionner : le catéchisme, tout le premier, éveille son attention à propos du mystère des origines de Notre-Seigneur ; les classiques, de leur côté, tout expurgés qu'ils soient, ne peuvent éviter certaines allusions aux choses courantes de l'existence. Un élève, par exemple, interrogeait un jour son professeur à propos de ce vers, dans lequel Racine dit qu'Assuérus, répudiant Vasthi, « la chassa de son trône ainsi que de son lit ».

Les maîtres se garderont bien de répondre à ces demandes, ni en public, ni en particulier. On verra plus loin quelles règles de prudence doivent présider à l'initiation des enfants aux choses de la pureté. Ces interrogations intempestives ne manquent pas toutefois d'être embarrassantes, car s'il ne faut pas dire la vérité, ce serait folie de mentir : quel enfant de douze à quatorze ans croirait aux explications ridicules fournies par certaines mamans ? Pour ne pas tromper le jeune curieux, sans cependant évoquer chez lui d'inutiles soupçons, il reste comme ressource aux parents et aux éducateurs de faire dévier leurs explications sur des détails qui, avoisinant le mystère cherché, sont capables d'accaparer l'intérêt sans péril. Le maître est providentiellement aidé dans cet opportun travail de « déroutage » par la nature même des intelligences auxquelles il s'adresse. La mobilité de l'esprit enfantin permettra, en effet, d'esquiver la plupart des demandes : ces naïfs entendements se laissent entraîner avec la plus grande facilité dans

de « graves » à-côté. Ainsi, le professeur, interrogé sur le cas de Vasthi, dont il a été question plus haut, répondit en donnant sur les repas anciens, où l'on mangeait *couché*, des détails historiques qui laissèrent penser à l'enfant que la reine, chassée du lit d'honneur, avait été ainsi privée de la présidence du festin, ce qui marquait sa déchéance. Ces ruses innocentes suffiront non seulement à détourner l'attention du jeune auditeur, mais pendant longtemps elles arriveront même à le satisfaire, parce qu'à cet âge les exigences intellectuelles sont encore des plus modestes ; la critique des pourquoi et des comment n'intrigue pas beaucoup l'enfant : il leur préfère des mots qui, en remuant ses sentiments et en colorant son imagination, comblent heureusement pour le moment son avidité de savoir. Plus tard, quand cet adolescent, ayant grandi, abordera les hautes classes et surtout la philosophie, alors il deviendra moins « simple » et réclamera de solides raisons : justement ce sera à cette même époque que sonnera l'heure de lui dévoiler la vérité avec les grands devoirs qu'elle comporte (1). En attendant, pendant les calmes années de l'enfance, que l'habileté des parents et des maîtres s'étudie à endormir cette curiosité naissante, qui ne goûterait, à être satisfaite, que de terribles déceptions.

Mais le désir de savoir ne se tient pas pour battu. N'ayant pu parvenir, au moyen des questions qu'il a posées, à scruter les mystères dont il soupçonne l'existence, l'enfant va interroger des témoins muets. Pendant une étude le surveillant est tout-à-

(1) Cf. *Futurs Époux*, la Formation à la Pureté, p. 25 et suiv.

coup surpris de la sagesse inaccoutumée d'un élève, soudain plus studieux que d'habitude. Le maître découvre que cette ardeur au travail a pour but d'arracher, par une investigation patiente, au lexique français ou français-latin quelque secrète explication sur des termes mystérieux. On ne contrôlera donc jamais avec trop de soin les livres, même classiques, que les enfants ont entre les mains. A plus forte raison les parents seront-ils vigilants sur les ouvrages qu'ils ont à la maison : tout volume juridique, médical, ou scientifique, et, plus spécialement encore, tout roman léger doit disparaître ; les clefs de la bibliothèque seront placées hors d'atteinte : à ce prix-là seulement on aura la sécurité. N'a-t-on pas cité plus d'une fois des fils de médecins prématurément renseignés par des traités de physiologie ou de pathologie, avec gravures à l'appui, que le père, sans arrière-pensée, laissait traîner sur son bureau après les avoir consultés ?

Ce que les livres, les professeurs, ou les parents refusent de dire, les camarades le révéleront-ils ? Trop d'enfants, hélas ! ont trouvé un aliment à leur avidité de savoir dans les terribles à-parts des conversations mauvaises. Plus encore que le livre, le camarade doit être surveillé. Ce péril terrible auquel est exposé la curiosité enfantine, est trop grave pour n'être signalé qu'en quelques lignes : il en sera parlé, ainsi que de celui des lectures, au chapitre suivant, à propos des *Ennemis extérieurs*.

***

Quand la maison est bien gardée, l'enfant, malgré ses recherches, ne trouve aucun aliment dange-

reux. Mais le besoin, en restant inassouvi, crée un malaise intime qui se traduit par une vague souffrance dont les manifestations n'échapperont pas plus à la vigilance que celles de la curiosité.

Une espèce de *tristesse* envahit l'âme. Quelques charmants enfants, jusque-là d'une exubérante gaîté, s'assombrissent tout-à-coup. Ils sont atteints de mélancolie !... A l'étude la plume reste dressée en l'air au lieu de courir fièvreusement, comme jadis, sur le papier ; les yeux dirigés au plafond errent dans le vague, l'esprit s'absorbe en rêveries. En récréation, les jeux ennuient cet adolescent qui, fuyant l'activité naguère passionnante, préfère traîner les mains dans les poches d'un coin à l'autre de la cour. On dirait que toutes ses ardeurs sont rongées par un ver intérieur qui les paralyse.

Il est urgent de ne pas laisser cette « sotte » maladie s'enraciner. Elle opèrerait des ravages. Il faut que tout travaille à arracher ces rêveurs à leurs fantômes, et la besogne qui presse, et les examens qui talonnent, et les sports qui réclament une dépense d'énergie, et les longues promenades qui délassent l'esprit en fatiguant le corps. Quant à la vigilance des maîtres, elle doit redoubler auprès de ces élèves qui s'absentent, d'une façon perpétuelle ou périodique, de ce bas monde pour accomplir un voyage dans les nuées. Tant que l'ordre n'a pas été rétabli dans cette cervelle en mouvement, on peut redouter des incidents fâcheux, l'imagination étant une très mauvaise conseillère.

D'habitude les victimes de cette « tristesse » sont plutôt des élèves internes que des externes. Ceux qui retournent chaque soir à la maison trou-

vent au foyer familial les chaudes affections, la gaîté, l'expansion, les divertissements joyeux avec les frères et sœurs. Ils n'ont pas le temps ni le goût de se replier sur eux-mêmes : ils se laissent couler doucement, sans souci, au fil de l'existence. Pour peu qu'ils aient été préservés des amis ou des livres pervers, ils ont bien des chances de parvenir à la fin de leurs études, dans la simplicité même et la candeur du premier âge : ces heureux enfants seront les mieux armés pour recevoir et comprendre la révélation des dix-huit ans. Félicitons nos maisons catholiques de l'avantage qu'elles ont de former beaucoup de jeunes gens de ce modèle.

Il ne manque pourtant pas d'internes qui jouissent de la même paix, et aboutissent aux mêmes consolants résultats. Mais ils sont par situation plus exposés que leurs camarades, à la « mélancolie ». Leur cœur sevré des joies bienfaisantes de la famille, supporte parfois avec peine son emprisonnement. On comprend que leur imagination, se débattant comme un oiseau dans une cage, parvienne quelquefois à un certain degré d'excitabilité. Les éducateurs avertis veilleront à empêcher que cette « folle du logis », prête à tout dévorer, ne rencontre comme pâture, des représentations troublantes, qu'elle s'acharnerait à ruminer sans cesse. C'est l'art de ceux qui président aux destinées des collèges chrétiens d'assurer aux enfants des distractions assez absorbantes, de faire naître chez eux des passions assez entraînantes pour qu'ils n'aient aucun goût à la rêverie attristante qui dessèche le cœur et paralyse les énergies.

∴

Une autre manifestation de cet état de crise dans lequel se trouve l'enfant à partir de douze ans, c'est le *scrupule.*

Combien de bonnes petites âmes ont connu ces tortures intérieures des tracas exagérés. Jusqu'alors ces consciences se tenaient dans un profond repos. Mais vers l'âge où ont commencé à s'éveiller en eux ces puissances sourdes des forces humaines, ils se sont trouvés jetés dans un complet désarroi. Incapables de discerner les causes qui agissent en eux, et ignorant la nature des phénomènes qui les agitent, ils n'ont pas l'idée de les attribuer à l'évolution normale de leur constitution physiologique, mais ils sont tentés d'accuser la faiblesse de leur vouloir de ces impressions qui les troublent et les humilient. Comme malgré eux leur âge croît et leur organisme se développe, ils se font des reproches amers, et, perdant la notion du consenti et du non voulu, ils s'imaginent multiplier en eux-mêmes les offenses de Dieu.

La plupart du temps ces inquiétudes, comme cela semble logique, portent sur les choses de la chasteté. L'enfant se figure avoir été indécent, s'être permis un regard, une pensée — oh ! cette torture des pensées ! — contre lesquels il se débat des heures dans une interminable discussion, d'où il ne sort aucune lumière sur son innocence ou sur sa culpabilité.

Mais le point en litige n'est pas nécessairement la pureté. Souvent le trouble porte sur des à-côté. L'un aura peur d'avoir fait de mauvaises confessions : a-t-il bien dit ? a-t-il tout dit ?... l'autre redoutera de commettre un sacrilège en commu-

niant : est-il digne d'approcher de la sainte table ?... un autre sera pris de terreur à l'idée qu'il a pu prononcer une parole équivoque... On voit d'ici les « casse-tête » que se créent ces esprits bouleversés.

Dès lors la tristesse les envahit eux aussi. Mais pendant que les « curieux » souffraient de la mélancolie parce qu'ils étaient chagrins de ne pas savoir, ceux-ci sont angoissés parce qu'ils ont peur d'en avoir trop appris ! Pauvre intérieur humain ! à quelles faiblesses l'a livré le péché originel !

Inutile de dire avec quelle bonté, quelle patience le directeur traitera ces âmes endolories. Il les plaindra profondément et sympathisera à toutes leurs peines intérieures. Il prendra en même temps les précautions habituelles en pareil cas, exigeant l'obéissance, imposant ses ordres et substituant autant que possible son sage vouloir à cette liberté étouffée sous l'amas des inquiétudes. Mais tout en instituant pour cet enfant le traitement des scrupuleux, il ne perdra pas l'espoir de le voir revenir à la santé morale sitôt l'équilibre intérieur rétabli, lorsque, dans quelques années, aura pris fin la terrible crise de la puberté.

***

Pour guérir ces misères, quelques éducateurs — laïques, hâtons-nous de le dire — proposent un remède héroïque, qui, prétendent-ils apporterait aux malaises de cet âge pénible un soulagement immédiat : il consisterait à organiser dès douze ans, dès onze ans, s'il le faut, en tous cas aussitôt que les signes de la crise apparaissent, ce qu'ils appel-

lent *l'éducation sexuelle*. Il s'agirait tout simplement d'initier l'enfant aux choses de la génération humaine au moyen de cours publics établis dans les écoles, avec tableaux et images à l'appui, au même titre et sur le même rang qu'une classe d'orthographe ou de calcul.

Effrayés d'une si monstrueuse entreprise de corruption, les cardinaux et archevêques de France, dans leur réunion annuelle de 1923, ont condamné solennellement ces funestes procédés (1), dont le simple exposé fait bondir d'indignation, non seulement les âmes chrétiennes, mais même tout délicat ami de l'enfance.

Quels motifs peuvent donc inspirer les partisans de cette initiation publique officielle ? A voir les noms des « pontifes » laïques qui s'en sont faits les protagonistes, on ne peut se défendre de penser qu'ils travaillent en exécution d'un plan satanique de démoralisation et de déchristianisation de l'enfance. Mais, comme ces gens soutiennent leur propagande malsaine de raisons qu'ils voudraient faire admettre pour sérieuses, il est utile de montrer l'inanité des prétextes invoqués par eux.

Les défenseurs de cette « instruction laïque et obligatoire » d'un nouveau genre, voudraient faire croire que tous les maux de l'enfant à cet âge terrible viennent de son ignorance. Si on l'instruisait, affirment-ils, on mettrait du coup les progrès de son intelligence au niveau du développement organique ; le déséquilibre cesserait immédiatement entre les facultés mentales et les puissances corporelles ; l'ère des « mystères » étant close, l'imagi-

(1) Déclaration des cardinaux et archevêques de France du 27 et 28 février 1923. Cf. *Croix* du 2 mars 1923.

nation n'aurait plus à s'agiter pour trouver aux problèmes soupçonnés des solutions toujours insuffisantes ; la paix intérieure règnerait, et la frêle nacelle de la liberté enfantine, faisant voile en eaux calmes, accomplirait la plus douce et la plus heureuse navigation...

Malheureusement, l'expérience démontre que l'initiation prématurée produit des résultats diamétralement opposés. Veut-on lancer un enfant dans le vice ? créer chez lui des habitudes peut-être indéracinables ? Il suffit généralement de lui « ouvrir les yeux »... Que de fois les parents ou les prêtres ont pleuré sur les ruines irréparables d'une petite âme, dont la vertu s'était effondrée parce qu'un camarade pervers y avait jeté comme une bombe le funeste savoir !

On dit : « Ce camarade n'exposait pas la théorie « scientifiquement », et c'est ce qui rendait son exposé « immoral ». Mais si l'on avait instruit l'enfant au nom de l'hygiène, de la médecine, de la prophylaxie, l'enseignement eût été honnête et fructueux, et qui plus est, moral ».

Une telle prétention est trop cruellement démentie par la plus élémentaire expérience psychologique pour qu'elle puisse résister à une critique même rapide et superficielle. Il ne faut pas oublier ce principe fondamental : « L'enfant, durant cette période qui va des douze aux seize ans, *est tout entier dominé par ses impressions* ». L'éducation à cette époque, ne doit pas perdre de vue, si elle veut obtenir des effets, que la raison n'est pas encore la faculté maîtresse de l'enfant, mais que ses tyrans sont le plaisir, la douleur, les goûts ou

les répulsions. C'est l'âge où l'on sacrifie sans hésiter la vérité à un gâteau, où l'on n'ouvre sa grammaire que par peur du pensum, où l'on consent à étudier non pour apprendre, mais pour mériter d'aller jouer, où l'on tient les promesses que l'on vient de faire de ne pas être gourmand en se rendant malade...

En résumé, dans la balance de cette liberté novice, seules les émotions comme des poids massifs, ont le don d'entraîner le plateau, dans lequel l'idée pèse moins que fétu de paille, pour cette raison bien simple qu'elle n'est pas comprise : l'enfant perçoit, en effet, les mots qui l'expriment, mais n'en saisit ni le sens ni la portée. La valeur qu'il donne à l'idée est seulement celle des émotions qui l'ont accompagnée : par exemple, il mesure l'importance du savoir aux terribles retenues du jeudi, qui l'emprisonnent à l'étude pendant que les camarades courent les champs.

Tout le secret de l'éducation consistera donc à créer des impressions saines qui travailleront au service des principes sages que les parents et les maîtres possèdent à la place du petit et exploitent à son avantage, jusqu'au jour où, les ayant acquis lui-même, il sera devenu capable de s'en servir.

On voit dès lors quel tort ferait, au cours de ce long travail de la formation du vouloir, l'apport soudain d'émotions massives, jetées là à tour de bras et sans aucun contrepoids, puisque l'enfant est dans l'impossibilité d'apprécier la valeur sociale, familiale, morale des devoirs conjugaux, qui le dépassent totalement. Il ne pourra donc voir dans l'enseignement reçu que ce qu'il est à portée d'y

saisir : l'existence d'un plaisir qu'il est à même de se procurer immédiatement. De tout le reste, il ne peut soupçonner l'importance. Le frein scientifique, hygiénique, utilitariste, au moyen duquel les partisans de l'éducation officielle et publique prétendraient arrêter la course à la jouissance, est totalement impuissant : il ne possède même pas la force qu'aurait un fil de soie pour enchaîner un lion avide de liberté.

Le fait est donc là, évident et terrible : que l'inopportune révélation ait été apportée à l'enfant par des maîtres qui pourtant se prétendent sages et prudents, par des camarades ou par des livres, le résultat en tous les cas est également désastreux. Incapable de se raisonner, le pauvre petit être, poussé par la curiosité est puissamment sollicité de se livrer à de funestes expériences, qui trop souvent engendrent des habitudes irrésistibles. Comme il arrive la plupart du temps qu'aucun frein ne modère cette fureur, le plaisir devient le seul guide écouté, guide aveugle qui jette sa pauvre victime dans les hontes souvent mortelles des excès prématurés.

Pourtant tous les enfants imprudemment éveillés ne roulent pas dans de si profonds abîmes. Quelques-uns ont la chance de les côtoyer sans s'y précipiter. Ce sont ceux chez qui des émotions antagonistes se dressent contre l'attrait animal de la jouissance. Par une miséricorde de Dieu, les enfants les plus pieux, et surtout les « futurs prêtres » auront des chances d'être mieux préservés que d'autres contre les surprises des révélations inopinées, auxquelles ils peuvent hélas ! trop souvent être exposés : leur foi vive leur inculque une terreur

salutaire des jugements de Dieu et de l'enfer éternel, impression assez puissante pour maîtriser quelquefois chez eux celle de la volupté, ou du moins pour la modérer. Malgré des faiblesses passagères, l'adolescent, aidé de la grâce, conservera son ardeur pour la lutte ; après avoir bataillé courageusement et parfois longtemps, il retrouvera sa tranquillité à l'âge où la raison commencera, vers les dix-sept ans, à étendre sur l'homme animal son empire bienfaisant. Mais combien n'eût-il pas mieux valu que le jeune homme employât ses forces à marcher de l'avant plutôt qu'à consumer ses énergies pendant des années à se tirer d'un mauvais pas ?

***

Les éducateurs, parents, professeurs, directeurs, instruits par le bon sens et la délicatesse chrétienne, prendront le contrepied des théories laïques d' « éducation sexuelle », corruptrice de la jeunesse malgré leur appareil prétendu scientifique, et, répondant aux vœux de leurs évêques, ils s'efforceront de maintenir dans le calme et la paix de l'innocence cet âge, incapable encore de porter le secret des mystères de la vie. Au cours de ces tendres années, pendant lesquelles l'esprit n'est pas mûr pour tout savoir, leurs efforts tendront à organiser autour des questions troublantes une intelligente « *conspiration du silence* ».

Pour empêcher l'inopportune initiation de pénétrer jusqu'aux oreilles de l'enfant, ceux qui collaborent à sa formation exerceront sur lui une incessante surveillance. Ils auront l'œil à tout : aux

livres, aux camarades, aux conversations ; leur vigilance sera perpétuellement en éveil, à la maison, à la promenade, en étude, en classe, au dortoir. Les parents ou les maîtres tiendront à se rendre compte de toute attitude douteuse, de tout essai d'échapper aux regards ; ils se méfieront des visages fuyants, des apartés mystérieuses. Dans le lever et le coucher, toujours prestement accomplis, ils exigeront une parfaite décence, et ne prendront jamais leur repos avant que les enfants ne ronflent les poings fermés. Et cependant, pour demeurer efficace, ce contrôle devra s'exercer à l'insu même de ceux qu'il vise, sans les ennuyer, sans faire tomber sur les épaules le poids d'une insupportable contrainte : c'est pourquoi l'éducateur s'étudiera à donner l'impression qu'il s'accommode de tout ce qui est bien, loyal, honnête ; qu'il aime le franc rire, les jeux bruyants et gais pendant les récréations, les sports de « grand style » ; qu'il ne cherche pas à agacer pour des riens, par exemple pour une plume qui grince à l'étude, pour un crayon qui tombe, un papier qui déchire. Par contre, il fera comprendre que ces concessions, joyeusement accordées, ont pour but d'obtenir le principal : travail, bon esprit, pureté du cœur. Tel est l'art admirable de la surveillance intelligente et avisée.

***

Cette garde autour des âmes, tout importante qu'elle soit, n'est cependant qu'un moyen négatif, une « prophylaxie », en vue d'empêcher l'envahissement du mal. Il faut la compléter d'un travail

positif, qui consistera à *fortifier les consciences contre les périls de l'impureté.* S'il importe de ne pas inquiéter les enfants par des révélations prématurées, par contre, il est nécessaire, en formant leurs convictions, de préparer leur résistance aux sollicitations qui pourraient survenir, et de les disposer en vue du jour où ils auront à connaître les secrets de la vie et les devoirs qu'ils imposent.

Un sentiment sauveur, qu'il est facile de développer dans les jeunes âmes, parce qu'il répond à leurs aspirations intimes, est l' « horreur de ce qui est bas ». La candeur aime la noblesse ; elle fuit la grossièreté et la vulgarité. Si les parents et les maîtres exploitent cette tendance précieuse, ils organiseront l'âme de l'adolescent contre les assauts possibles, à la manière d'un donjon imprenable. Ils répéteront donc à satiété qu'un cœur soucieux de monter ne doit rien tant redouter que le contact des choses impures, qui sont de leur nature bestiales et avilissantes. Ils feront comprendre que les gestes, les regards, les propos, même les pensées indécentes sont des abaissements de la dignité humaine et souvent la perte de la grâce surnaturelle... qu'un jeune homme qui se respecte ne se permet aucune liberté de ce genre.

Quand ces convictions sur le prix inestimable de la pureté auront pénétré jusqu'au fond, le moment sera venu de signaler les ennemis de ce trésor. Les éducateurs avertiront les adolescents, dont la simplicité est sans malice, qu'ils sont environnés de rôdeurs qui cherchent à les dévaliser : qu'ils s'en défient et se prémunissent contre leurs attaques. Ils reconnaîtront ces bandits aux marques suivan-

tes : ces misérables se présenteront toujours « camouflés » sous l'aspect d'insinuants conseillers et d'amis sincères, qui, sous prétexte de plaisirs innocents, de distraction, d'agréable passe-temps, tenteront d'entraîner leur victime à l'écart pour lui tenir à voix basse des propos licencieux, ou lui passer un livre « du plus haut intérêt », moyennant promesse que les maîtres ni les parents n'en sauront rien. Tels sont les signes qui accompagnent ces « voleurs d'âmes ». Dès qu'ils auront reconnu à qui ils ont affaire, que les enfants jaloux de leur pureté fuient à toutes jambes ce solliciteur pervers et avertissent aussitôt leurs maîtres ou leurs parents du danger qu'ils viennent de courir.

Le supérieur dans ses entretiens spirituels, les professeurs en classe, les directeurs de conscience, les parents à la maison, rediront ces précieux et suggestifs avis sous toutes les formes possibles et selon les multiples occasions. On peut être sûr que l'enfant de son côté ne se lassera jamais d'entendre parler de ces questions, qui l'intéressent au plus haut point. Peu à peu, à mesure que son esprit s'ouvrira, il saisira qu'il y a autour de lui un péril constant dont il doit se préserver avec toute la vigilance possible : péril des mauvais instincts qu'il soupçonne et redoute en lui-même, péril des camarades pervertis et pervertisseurs, péril des lectures et des journaux. Il sait que s'il était victime de ces ennemis qui le guettent, le résultat en serait pour lui la déchéance morale, avec ses hideux acolytes : le dégoût du travail, la chute dans l'ignominie comme tel ou tel pauvre malheureux qu'il a connu ou dont on lui a raconté l'histoire ; en tous cas

pour lui « futur prêtre » ces faiblesses seraient la perte de sa vocation, et l'adieu définitif au service de Dieu, auquel n'accèdent que les âmes pures.

Ces idées sont fécondes. Bien enfoncées dans le cœur et l'esprit des enfants, elles sont génératrices d'actes. D'abord elles créent dans les âmes un élan admirable vers la piété. Tant que le jeune aspirant au sacerdoce n'a pas eu peur pour sa persévérance, il a prié mollement peut-être ; mais du jour où ces « signes » extérieurs et intérieurs d'un danger menaçant sont venus l'effrayer, il a eu recours avec plus d'ardeur aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; de ce jour aussi, il a établi autour de ses yeux, de ses oreilles, de sa bouche, une garde vigilante et perpétuelle, expérimentant du coup les austérités de la mortification chrétienne et ses douceurs. Ainsi dans le calme, jalousement conservé, grandissent les âmes. Elles se développent belles et immaculées, aussi robustes pour les futures luttes de la vertu que le corps qu'elles animent est solidement constitué pour les fatigues de l'apostolat.

***

Ainsi s'exercera l'œuvre publique de préservation de l'enfance contre les tentations de l'âge critique. Mais derrière cette défense extérieure des âmes, il reste encore à organiser *la lutte intime de la conscience* contre les envahissements du mal de l'impureté.

Ce travail très important regarde le confesseur. Il demande du tact, une grande perspicacité, une patience maîtresse d'elle-même, qui rendent ce ministère aussi difficile que délicat.

La nature des jeunes âmes en présence desquelles se trouve le prêtre est très variable. D'abord il peut avoir affaire à des cœurs innocents dont la tranquillité n'a pas été troublée et qu'aucune tentation n'inquiète. Dans nos bonnes familles chrétiennes et nos collèges, les pénitents de cette catégorie forment l'heureuse majorité. Ici le confesseur travaille sur du velours. Aucune difficulté ne se dresse entre lui et cette conscience pure. Bien entendu le prêtre s'efforcera de la former à la piété et de la prémunir en vue des luttes futures. Tout ce que le vénéré Supérieur dit sur ce grave sujet dans ses conférences spirituelles, tout ce que les prédicateurs de retraite répètent dans leurs sermons sur la « belle vertu », le directeur le rappelle à l'enfant, en y joignant des applications personnelles, des conseils directement pratiques, et des considérations appropriées au tempérament. Il indique telle mortification salutaire, telle précaution efficace contre les périls possibles, surtout il inculque à son pénitent le dégoût de tout ce qui est dégradant et la méfiance des colporteurs d'immoralité. Il n'est satisfait que quand il a infusé à sa petite brebis un invincible instinct de fuite à l'approche du loup.

A côté des âmes limpides dans lesquelles son regard pénètre jusqu'au fond, le prêtre en rencontre d'autres qui, sous un aspect de parfaite innocence, lui suscitent des tracas. Ces pénitents accusent, en effet, tout naïvement et simplement des fautes dont il est très difficile de connaître la nature et la gravité. Par exemple, tel enfant de treize ou quatorze ans se sert de cette formule : « Mon Père, je m'accuse d'avoir commis le péché

de luxure ». Un autre dira : « J'ai été immodeste ». Un troisième : « J'ai été indécent ». Sous leur apparente franchise et simplicité, ces aveux sont bien embarrassants.

Quelle est en effet la portée de ces formules ? Voilà l'angoissante question que se pose le prêtre. Le premier enfant n'emploie-t-il pas sans la comprendre une expression du livre dans lequel il prépare son examen de conscience ? Les autres veulent-ils signifier des péchés d'impureté ? Peut-être oui... mais peut-être non... Tel enfant ne croyait-il pas avoir été « immodeste » pour s'être regardé le pied ? Ces accusations qui paraissent graves peuvent donc ne rien signifier.

Avant de leur attribuer la valeur qu'elles devraient normalement comporter, le confesseur interrogera prudemment. Mais quel doigté exigent ces questions ! Un mot de trop peut évoquer de tels soupçons ! Il y a dans cette tête éveillée une imagination prête à sauter sur toute expression incomprise... Le confesseur arrivera quelquefois facilement à démêler la vérité. Il saura, par exemple, que ce péché de « luxure », que l'enfant accuse avec tant de naïveté, a consisté à se « parfumer » en prenant de l'eau de Cologne à la maman... luxure, lui a-t-on dit, « péché des sens », l'odorat n'en est-il pas un ? Mais la plupart du temps, ses questions extrêmement réservées ne procureront pas au prêtre la vérité. L'enfant répondra que ces « immodesties... indécences... immoralités » sont rares ou fréquentes, volontaires ou non, longues ou courtes... qu'elles ont lieu au lever, au coucher ou le long du jour... Mais en quoi ont-elles consisté

au juste ? Parfois en si peu de choses... parfois en des choses si étrangères à l'impureté... Bien habile qui, sans poser des questions révélatrices, aura des certitudes. Il faudrait pour forcer l'enfant à préciser lui apprendre les conditions qui constituent l'acte coupable : ce serait se faire l'artisan du mal, induire l'âme en tentation... hypothèse que le rôle même du confesseur lui interdit d'envisager. Mieux vaut ignorance que science corruptrice : la seule ressource est de se contenter d'une connaissance moins parfaite sur la nature de la faute, jusqu'au jour, aussi proche que possible, où les circonstances permettront d'obtenir des précisions et de fournir celles qui seront nécessaires. Ce manque de netteté n'empêchera pas d'ailleurs le confesseur de donner des avertissements suffisamment pressants, des directions très fermes pour éveiller la défiance de l'enfant contre les dangers possibles — et souvent hélas ! probables — de l'impureté, afin d'empêcher ces débutantes faiblesses de s'aggraver.

Toutes les âmes ne sont pas aussi naïves, et souvent le prêtre voit avec certitude que l'accusation du pénitent n'est aucunement détournée de sa signification. Mais ici nouvelles angoisses. Quelle est la nature et la gravité de ces fautes d'impureté ? L'enfant dont la conscience est délicate ne s'inquiète-t-il pas d'actes peu ou mal consentis, passagers, qui ne constituent pas la chute mortelle et encore moins l'habitude vicieuse ? Ou bien, au contraire, ce pénitent n'est-il pas la proie de ces coutumes mauvaises, qu'il ne sait encore accuser que par des mots pas assez nets ?... Le confesseur ne peut sans danger exiger des précisions directes :

il courrait le risque de révéler à ces âmes tentées l'existence de pratiques perverses qu'elles ne soupçonnent peut-être pas et dont probablement elles n'auraient pas la force de s'abstenir si elles les connaissaient. Ici encore la sagesse impose un tact et une délicatesse extrêmes. Le confesseur posera des questions discrètes et prudentes : par des interrogations habiles sur le temps, le lieu, les circonstances, la manière, la fréquence... il essayera d'arriver à une science suffisante sur l'état de cette petite âme. Mais si l'enfant, d'un caractère fermé, répond mal et sans clarté, si, comme il arrive souvent, il se contredit, de bonne foi d'ailleurs, au cours de la même conversation, le confesseur dérouté sera bien obligé de remettre à plus tard d'être fixé. En attendant la lumière, il entreprendra contre les faiblesses avouées, de quelque importance qu'elles soient en réalité, une lutte sans merci. Par ses insistances et ses douces exigences, il obtiendra de si fermes convictions contre tout ce qui apparaît comme impureté, une telle organisation de la piété, et un ensemble de mesures préventives si bien ordonnées, que ces accusations troublantes diminueront peu à peu et souvent finiront par disparaître. Pour avoir travaillé dans la nuit, le directeur n'en aura pas moins, avec la grâce de Dieu, atteint le but souhaité et sauvé une âme — et peut-être une âme de « futur prêtre » — du plus grand des périls intérieurs qui pouvaient la menacer.

Le succès n'est pas toujours aussi facile : à côté de ces consciences troublées, mais encore vaillantes, le confesseur rencontre les cœurs ulcérés de ces pauvres enfants qui, trompés par un mau-

vais camarade, ont puisé dans des conversations malsaines la science précoce du vice et sa pratique. Il ne faut pas longtemps à un œil exercé pour mesurer l'étendue de cette misère morale. Quelques questions suffisent, dans ce cas terrible, pour être renseigné sur la triste histoire, toujours la même, du guet-apens dans lequel est tombée la victime.

Evidemment, vis-à-vis de ce pénitent la question des termes à employer ne se pose plus de la même façon ; il n'y a plus à prendre ces précautions extrêmes, que la prudence commandait à l'égard des âmes ornées de leur innocence. Mais la tâche, pour différente qu'elle soit, n'en offre pas moins de difficultés.

Il s'agit d'abord, avec tout le tact possible, de redresser les idées faussées du pénitent. Le pauvre enfant n'a appris des secrets trop tôt révélés que le côté « plaisir ». Il n'a rien entrevu des grands devoirs familiaux et sociaux auxquels est astreinte la nature humaine. Dans la mesure où cette intelligence, encore insuffisamment développée, peut recevoir ces graves idées, le prêtre tâchera de les lui inculquer : il contrebalancera ainsi autant que possible les erreurs qui s'étaient infiltrées dans cette conscience illusionnée.

Mais ce n'est pas seulement par l'idée que les tentations d'impureté pourront être vaincues. Comme elles remuent des sentiments très forts et suscitent de terribles désirs, il faut dresser contre elles pour les contrebalancer d'autres sentiments, les plus puissants qu'on pourra trouver. Le confesseur n'hésitera pas à menacer tour à tour et de l'enfer éternel, avec son feu, ses souffrances terri-

bles, et de cet enfer temporel qu'est un avenir manqué, une vocation perdue, une santé ruinée... Certaines âmes, égarées depuis peu de temps, et pas encore enfoncées trop profond dans la fange, subissent un irrésistible effet de ces appels intenses à la crainte et se remettent dans le bon chemin. Mais quand la correction arrive tardivement, par exemple, après que plusieurs mois de vacances ont passé sur la néfaste instruction reçue permettant aux habitudes vicieuses de prendre racine, il y a des chances que le malheureux se trouve tellement ligoté par elles qu'il n'ait plus la force de s'arracher de leur étreinte. Pourtant, même dans ce cas, il serait prématuré de se désespérer : la grâce n'est-elle pas suffisante pour convertir le pécheur et le redresser ? Le directeur essaiera de jeter son pénitent dans les bras de Dieu. Les bons effets que les convictions intellectuelles et les impressions sensibles, saines et pures, ne sont plus capables de produire, le recours à la prière, à la confession fréquente et à la pratique de l'Eucharistie les obtiendra peut-être. Mais voilà : il faut que le pauvre enfant, dont les jouissances ont abaissé le niveau moral et affaibli la volonté, ne se soustraie pas aux exigences de la piété, et ne fuie pas Dieu, son seul espoir, lui préférant sa volupté... Car alors tout serait perdu.

Dieu, dans sa miséricorde, a guéri beaucoup d'âmes. Ceux qui connaissent l'histoire intime des vocations lui en expriment une profonde reconnaissance. Mais, s'ils admirent la bonté de Dieu sur ces vertus ressuscitées, ils pleurent sur trop de prometteuses vocations qu'une initiation préma-

turée a fauchées. Aussi ils s'accordent pour déclarer que l'innocente ignorance, tranquille et heureuse, est le chemin normal qui mène à la vertu l'enfance dans les années de son éveil à la virilité. Aux éducateurs de s'ingénier à lui procurer pendant la période de métamorphose physique et morale cette précieuse paix du cœur, source de tant de bienfaits pour l'avenir.

CHAPITRE III

LES SOLLICITATIONS DU DEHORS

Si le « futur prêtre » n'avait à lutter que contre les tentations intimes qui surgissent de son propre fonds, la victoire lui serait encore relativement facile. Mais outre les périls qui proviennent de sa nature, il doit encore redouter les causes extérieures qui peuvent l'entraîner au mal. Elles sont souvent redoutables. Au temps où la société était chrétienne de principes, de mœurs et d'éducation, le débutant dans la vie avait moins de chances qu'aujourd'hui de se trouver en face de dangers considérables. Mais les enfants qui vivent, à notre époque « officiellement laïque » sont exposés aux terribles assauts que notre société, en marche accélérée vers le paganisme, lui livre pour l'arracher à l'idée religieuse et par là même au service de Dieu.

On comprend quelle importance revêt pour les zélés recruteurs du clergé la préservation du « futur prêtre » contre les *Sollicitations du Dehors* qui ont si souvent fauché, alors qu'elles étaient encore une

herbe tendre et fraîche, les plus prometteuses vocations.

***

Le dissolvant esprit laïque moderne n'a pas, pour le triomphe de ses idées, d'arme plus puissante que *la presse*. Livres et journaux travaillent à l'envi à la diminution de l'idée chrétienne, et aussi à la corruption des mœurs.

Contre cet ennemi redoutable il faut prémunir le « futur prêtre » d'une façon aussi parfaite que possible, car on peut établir en principe « qu'un enfant dont les lectures ne sont pas surveillées a les plus grandes chances de ne pas arriver au sacerdoce ».

On comprendra la vérité de cette affirmation, si l'on réfléchit aux conditions intérieures qu'exige de l'esprit et du cœur l'appel de Dieu. Entre le jeune homme qui se destine au monde et celui qui se prépare au service de l'autel, il y a cette différence immense que pour le premier l'obtention de la situation ne dépend qu'indirectement de ses vertus et de ses convictions religieuses, tandis que pour le second l'accession au sacerdoce est en connexion intime avec sa perfection intérieure. Que le « futur laïc » et que le « futur prêtre » se laissent entamer par les mêmes lectures troublantes, le résultat, déplorable pour les deux, causera cependant moins de perturbations chez l'un que chez l'autre. Le laïc continuera, même en se traînant sur le chemin du salut, la poursuite de son doctorat en droit ou en médecine, il conquerra une place dans une affaire. Il réalisera peut-être quand même son

programme de vie, en atteignant le but qu'il poursuivait. Mais le séminariste aura manqué le sien : une piété amoindrie, une pureté chancelante sont incompatibles avec les fonctions sacrées. Il lui faudra, le pauvre enfant, après avoir entrevu les sublimités de l'idéal sacerdotal, descendre des hauteurs pour se débattre dans le commun de l'existence. Le succès dans la voie qu'il a choisie dépend de l'intégrité de son intelligence et de son cœur. Une atteinte à ses croyances ou à ses mœurs est mortelle pour ses nobles ambitions.

Si l'on doit préserver tout adolescent des dangers de la littérature moderne, de combien de précautions ne faut-il donc pas entourer le « futur prêtre » ? Les supérieurs de Petits-Séminaires et de Collèges, les professeurs, les confesseurs, tous ceux en un mot qui sont chargés de la formation de l'élite sacerdotale devront s'entendre pour exercer autour des lectures de leurs élèves une surveillance inlassable. Jamais un livre ne sera toléré qui n'ait été examiné et approuvé. Défense formelle sera faite d'en apporter du dehors. Surtout on ne permettra pas que les élèves lisent un journal : à cet âge on a autre chose à faire qu'à s'occuper de politique ou de faits divers. Pie X avait jugé prudent d'interdire les périodiques dans les Grands-Séminaires, à plus forte raison doit-on leur fermer les portes des Petits.

***

Dans une maison bien tenue, cette surveillance très exacte aura un résultat définitif : elle supprimera radicalement la cause du mal. On pourra donc

être tranquille de ce côté. Mais ce n'est pas parce que l'on aura banni du collège les lectures douteuses, qu'on aura remédié au péril des livres et des journaux à la maison les jours de congé. Et pourtant le devoir est de travailler à y obvier. Le seul moyen qu'aient en mains les zélés formateurs de la jeunesse cléricale est la persuasion : il s'agit de donner à l'enfant et aux parents *l'horreur des lectures dangereuses.*

A l'enfant il est assez facile d'inculquer des convictions solides sur ce sujet si important. Dans ses entretiens spirituels, le Supérieur y reviendra souvent. Les directeurs, de leur côté, feront prendre sur ce point des résolutions précises, qui seront en même temps inébranlables, si l'esprit de leurs élèves est bien pénétré des vérités qui dominent l'usage des lectures. On répètera sans cesse à ces adolescents, avides de savoir, que leur intelligence n'a rien à gagner au mensonge ; qu'un écolier n'a pas l'âge ni la sagesse voulue pour apprécier l'inanité des objections qui courent les auteurs neutres ou impies : les lire c'est donc s'exposer à perdre de vue la foi en s'égarant dans des brumes qui, rencontrées plus tard, se seraient dissipées toutes seules devant l'esprit rayonnant de vérité.

A côté des lectures troublantes pour la pensée, il y a celles qui bouleversent le cœur. Contre celles-là il faut prémunir tout spécialement l'enfant, parce qu'elles sont plus à sa portée et le flattent davantage. C'est pourquoi on l'amènera à se priver des romans, même honnêtes ; les intrigues amoureuses, si pures qu'elles soient, sont en effet contrindiquées à cet âge si douloureusement tourmenté par les

secrets encore indéchiffrés de l'existence. On inculquera donc au jeune élu la crainte d'attenter à la pureté de son cœur, en se jetant dans la lecture de pages qui, indifférentes peut-être pour de grandes personnes, ne manqueraient pas de le passionner ; ses facultés intérieures de sensibilité se développeraient outre mesure au détriment de sa raison et de sa volonté ; son travail en souffrirait, la rêverie l'envahirait, les personnages imaginaires l'arracheraient à son devoir quotidien et lui ôteraient le goût de la vertu.

Le « futur prêtre », désireux d'arriver au but tant souhaité, aidé de la prière et de la grâce de Dieu, comprendra la valeur des raisons qui lui imposent la sévérité dans le choix de ses auteurs. D'ailleurs, en lisant les admirables ouvrages — histoire, vies de saints, récits de guerre ou de voyages, biographies, mémoires, épopées gigantesques des missionnaires, études scientifiques, — qui s'offrent aujourd'hui à l'attention du public sérieux, le jeune homme ne regrettera pas l'absence des productions fausses et malsaines, qui, s'il a le cœur élevé, ne lui feront nullement défaut. Il sera reconnaissant à ses parents et à ses maîtres de lui avoir ménagé la santé morale en lui procurant une nourriture substantielle au lieu d'un poison mortel.

***

Il y aura des gens moins faciles à convaincre que leurs enfants sur cette question, pourtant vitale, ce seront certains parents. En vertu des principes tolérants qui courent le monde aujourd'hui, on

accorde au mal et à l'erreur les mêmes droits de paraître et de se faire connaître qu'au bien et à la vérité. Aussi beaucoup d'individus, même réputés chrétiens s'octroient des licences et se créent des habitudes d'une telle largeur que le prêtre, interdisant les livres pernicieux au nom de l'élémentaire morale, passe pour un esprit étroit et arriéré.

On voit dès lors quelle difficulté on rencontrera pour ôter du chemin de l'adolescent ces pierres d'achoppement que sont les romans et les journaux. Tous les « futurs prêtres », il est vrai, ne sont pas exposés chez eux à des dangers égaux. Les fils de familles rurales ne trouveront guère à la maison de publications malsaines, pour cette raison que leurs parents lisent peu, et que le journal hebdomadaire, dont ils se contentent, est généralement honnête et religieux. Mais les « citadins », fils d'employés, d'ouvriers, de commerçants, d'industriels, courront le risque de voir la demeure paternelle envahie de certaine littérature peu faite pour les entretenir dans l'esprit de leur vocation. Tout en espérant que la force de leurs convictions personnelles les empêchera de toucher au poison, on peut redouter qu'ils ne cèdent à des tentations si séduisantes et si répétées. C'est pourquoi il est indispensable d'obtenir des familles une loyale et franche coopération dans l'œuvre de préservation des enfants contre les lectures dangereuses.

Pour obtenir ce précieux concours, le clergé usera de tous les moyens en son pouvoir, sermons, tracts, propagande de la bonne presse, démarches personnelles. Son insistance apostolique ne manquera pas de donner des résultats. Auprès de cer-

tains parents, très honorés à la pensée que Dieu les appelle à fournir un prêtre, la tâche sera facile : ils prendront d'eux-mêmes d'énergiques résolutions. Dans quelques autres foyers, où le père n'est pas chrétien, l'habileté de la mère, dévouée au service de Dieu, obtiendra qu'aucune lecture douteuse n'apparaisse à la maison. Ailleurs la cause des petites âmes à protéger ne recevra que des satisfactions partielles. Les parents, par exemple, ne voulant pas supprimer l'achat de publications légères ou peu respectueuses de la religion, s'engageront à les mettre soigneusement sous clef, demi-mesure qui aura quelques bons effets à côté de conséquences regrettables : le mauvais exemple, renforcé du mystère, excitera violemment la curiosité qui guettera pour s'assouvir les heures de moindre vigilance.

Si la plupart des familles sollicitées par des prêtres zélés organisent, chacune à leur façon, la préservation des jeunes âmes, ils en est d'autres, moins soucieuses du devoir, qui refusent de s'imposer le plus petit effort : romans et journaux continueront à courir chez elles en toute liberté, sous ces prétextes fallacieux « que les enfants, surtout ceux qui seraient destinés au sacerdoce, doivent acquérir l'expérience de la vie ; qu'il serait mauvais de les tenir en serre ; que s'ils n'apprennent pas la vérité par ce moyen, ils la sauront toujours autrement... » Qu'il est à craindre que les vocations, nées dans ces milieux à la morale facile, ne persévèrent pas ! A part quelques individus d'élite, parfaitement résolus, et obéissant ponctuellement à leur directeur, les élus sortis de ces

familles, retomberont dans la vulgarité, d'où ils avaient un instant émergé : tellement il est vrai que la marche au sacerdoce est l'œuvre commune de tous les gardiens de l'enfance !

*
**

Les idées pernicieuses, répandues dans le mauvais livre, ne menacent pas toujours directement l'enfant innocent ; elles se servent souvent pour atteindre leur victime d'un intermédiaire qui est *le mauvais camarade*. Un jeune cœur, perverti par des lectures impures, devient la plupart du temps, par un élan trop naturel, un propagandiste de l'immoralité : véhiculées par lui, les pensées corruptrices sont apportées jusqu'à l'âme candide, qui vivait calme et heureuse sans se douter du danger.

Contre ce péril du camarade on ne prendra de trop minutieuses précautions. Si le berger a peur du loup, les pasteurs des âmes choisies n'auront jamais assez de vigilance contre ces rôdeurs sataniques, qui sont prêts à dévorer les tendres agneaux.

Ces hypocrites ravisseurs se dissimulent sous des peaux de brebis : on comprend dès lors quelle difficulté les éducateurs rencontrent pour les discerner ; et pourtant combien il importe de reconnaître à temps ces bêtes cruelles, afin de les empêcher de nuire avant qu'elles aient commencé à exercer leurs ravages.

Au chapitre précédent, on a signalé la façon dont opèrent ces sinistres agents du vice. Leur tactique ne varie guère. Ils attirent d'abord leur victime à

l'écart, pour parler avec elle loin de l'œil du maître. Les coins de la cour, les corridors de la maison, les renfoncements des murailles, les bosquets sont les endroits où le tentateur essaie d'amorcer ses conversations mystérieuses qui promettent, prétend-il, des révélations sensationnelles. Ce n'est pas seulemeent en récréation ou durant les promenades que ce malheureux exerce son influence malfaisante, mais à l'étude, au réfectoire, en classe, partout : là où il ne peut parler, il écrit. Par bonheur, la plupart du temps, les parents, les professeurs, mis en éveil par ses attitudes louches, arrachent quelques aveux, ou saisissent un billet compromettant : dès lors, le solliciteur dévoilé, est impitoyablement expulsé, car on ne peut tolérer au milieu du troupeau pacifique la présence de ce loup ravisseur.

Si ses approches criminelles ont passé inaperçues, le corrupteur cherche avant toute chose, dans l'intimité des premiers entretiens, à obtenir de la part du camarade innocent une confiance aveugle et irraisonnée : ne faut-il pas lui ôter tout soupçon du piège pour qu'il y donne tête baissée ? Généralement l'audacieux séducteur conquiert la sympathie de son candide camarade par le moyen de ces menus cadeaux dont dispose un écolier : tel mauvais garnement, fils de boutiquier, comblait ses complices de chocolat, un autre donnera son stylo ou son portefeuille. Ces objets, dont la présence entre les mains du nouveau propriétaire n'est pas sans étonner, font souvent découvrir aux parents ou aux maîtres le fil de l'intrigue.

Mais le complot n'est pas toujours dénoncé par

ces signes extérieurs : alors il a chance de se poursuivre. La confiance est captée ; la victime enlacée ne saura que mollement se débattre. Il lui faudra commencer par promettre le silence, en jurant de ne révéler ce qu'elle va apprendre ni à sa famille, ni à ses professeurs, ni à son confesseur. Quelquefois ce serment effraye certains enfants loyaux et leur ouvre les yeux. Ils reconnaissent à cet amour des ténèbres un agent de l'enfer, et courent avertir leur mère ou leur directeur de leur terrible découverte. Malheureusement beaucoup d'autres, trop naïfs ou séduits par l'attrait puissant du mystère, ne peuvent pas ou ne veulent pas savoir à qui ils ont affaire...

Alors le pervertisseur parle librement et enseigne le vice... Si encore il s'arrêtait aux démonstrations verbales... Mais quelquefois il tente de passer aux sinistres expériences de la corruption effective et pratique. Le loup à ce moment a dévoré l'agneau...

***

Quels moyens possèdent les éducateurs pour préserver leurs enfants du contact de ces dévoyés ? Deux surtout : surveiller leurs élèves pour écarter d'eux le péril ; leur donner de solides convictions pour qu'ils aient la force de rejeter le séducteur, au cas où il viendrait à les approcher.

La nécessité d'un contrôle perpétuel n'échappe à aucun de ceux qui ont la charge des petites âmes, surtout de celles des « futurs prêtres ». Mais si le fait de la surveillance ne manque pas, la qualité n'en est pas toujours égale. Sous les yeux grands

ouverts de tel maître se commet quelquefois une infraction que les délinquants n'oseraient pas se permettre sous les yeux à demi-fermés de tel autre. Le second devine à des signes imperceptibles des intentions que le premier ne sait pas lire sur des visages qui ne cherchent même pas à les dissimuler.

La bonne volonté du maître lui suffit généralement à obtenir un ordre extérieur et apparent, mais pour sauvegarder l'ordre intérieur et caché, qui est la condition de la paix des âmes, il doit posséder à un haut degré la « psychologie de l'adolescence ». C'est toute une science à acquérir par de longues et sagaces observations, mais dont la possession assure des triomphes. On admire sans réserve l'illustre Fabre, penché sur les insectes pour en étudier les mœurs : combien ne devrait-on pas encourager ceux qui consacrent leur existence à pénétrer les secrets replis de l'âme enfantine ? Si le surveillant connaît à fond toutes les difficultés intimes que rencontrent les jeunes gens à l'âge de la puberté, leurs illusions, leurs déceptions, leurs souffrances ; si, d'après l'attitude extérieure, l'ardeur au travail, qui croît ou mollit, les regards francs ou fuyants, il sait analyser les impressions cachées ; s'il a le talent d'apprécier à leur juste valeur les prévenances que chacun lui manifeste, discernant ce qu'il y rentre de naturel ou de feint ; s'il possède ce sens affiné qui éveille en lui méfiance ou confiance dès les premiers rapports ; s'il a des ruses du mauvais camarade un tel flair qu'aucune ne saurait le prendre au dépourvu ; enfin, si, pour ne pas être à charge à son petit monde, il s'en fait aimer en ne comprimant pas outre mesure

son besoin d'expansion et de mouvement, permettant même à des moments voulus une certaine turbulence, pour mieux obtenir à d'autres des sacrifices généreux de sagesse et d'application, alors on peut dire que ce surveillant est pour les enfants qui lui sont confiés un véritable Ange Gardien. On ne calculera jamais le bien qui résulte de sa présence : beaucoup de prêtres qui, grâce à lui, monteront un jour au saint autel, ne sauront qu'au Ciel la part qu'ils lui doivent dans leur persévérance.

Mais ce savoir-faire ne s'acquiert pas en un jour. Il demande des aptitudes longtemps cultivées. Aussi on ne saurait trop féliciter les supérieurs de maisons d'éducation qui, estimant à sa valeur le « président » d'étude ou de récréation, placent à la garde des enfants et des jeunes gens des prêtres mûrement expérimentés. Par contre, on n'aura jamais assez d'admiration pour les hommes dévoués qui acceptent, pendant une longue partie de leur existence, cet humble rôle de surveillant. Ils sont soutenus par cette pensée que l'importance de leur tâche est en raison directe de sa difficulté, et que, dans leur « cube », ou le long des arbres de la cour, ils ont arraché au péril de l'impureté, qui se présentait sous la forme du mauvais camarade, de nombreuses âmes sacerdotales.

Ces maîtres à la vigilance éclairée ne manquent pas de se créer, dans les élèves eux-mêmes, des collaborateurs de leur œuvre de préservation, en infusant dans leurs âmes d'ardents amours et des haines généreuses : l'amour de tout ce qui est franchise, droiture, loyauté ; la haine de tout ce qui ressemble à du mensonge ou à de la dissimulation.

L'enfant sait, à force de l'entendre répéter, que rien en lui ne doit être faussé. La parole ne déguisera pas sa pensée, et comme il aura appris à porter la responsabilité de ses actes, aucun aveu ne lui coûtera. Il saura donc dire franchement, si le maître l'interroge, pourquoi et comment tel camarade a tenté de lui parler en cachette. Comme par ailleurs l'adolescent aura compris, à la suite d'avis réitérés, qu'il faut fuir à l'égal de pestiférés les amis hypocrites qu'on reconnaît à leurs manières dissimulées, à leur visage fourbe, et dont la fréquentation lui serait pernicieuse, il se défiera de leurs avances, qu'il estimera par trop insinuantes et insistantes pour ne pas cacher quelque piège. Si l'adolescent naïf, quoiqu'averti, n'a pas encore compris le péril et s'est laissé amener jusqu'aux entretiens intimes, il apercevra probablement le danger dans toute sa hideur, au moment où l'ami corrupteur lui demandera de promettre un silence total vis-à-vis de ses parents ou de ses maîtres. A cet instant, cette âme, formée par un si patient travail qu'elle est pétrie de franchise et de loyauté, sentira du coup en elle-même une réaction naturelle et invincible contre les invitations du mauvais camarade.

* *
***

Le danger de l'ami pernicieux ne se présente pas toujours sous la forme du grossier « agent de corruption ». Ce péril revêt souvent un aspect plus séduisant, et aussi plus dangereux, quand il apparaît sous les traits d'un grand camarade épris pour

un enfant innocent et sans défiance d'une *affection désordonnée.*

Que de bonnes petites âmes ont été la proie de cet ami au cœur enflammé... Généralement l'éclosion, le développement de cette ardeur et les dommages qui s'ensuivent, constituent un drame intime qu'il faut essayer d'esquisser dans un chapitre destiné à préserver les « futurs prêtres » de ce grand malheur.

Dans le cœur troublé du camarade, l'anormale affection doit sa naissance aux souffrances mêmes qu'occasionne la crise de la puberté, souffrances qui ont été décrites ci-dessus à propos des *Difficultés Intérieures.* On connaît les tortures qu'infligent à certaines imaginations le « besoin d'aimer ». A cet âge terrible de l'évolution physique, il y a de jeunes âmes chez lesquelles le déséquilibre se traduit par une soif ardente d'affection. Ils se sentent faits pour d'autres êtres qu'eux-mêmes, et ne se rendant pas encore compte du but social et raisonnable de cette tendance, ces enfants de quinze à dix-huit ans cherchent à la satisfaire immédiatement en trouvant un objet qui réponde à leur brûlante avidité. Comme ils ne découvrent pas au dehors le cœur qu'ils pourraient aimer — car, remarquons-le, la plupart du temps cette misère est le fait d'internes — ces malheureux jeunes gens le rencontrent dans le Collège même ou dans le Petit-Séminaire qui les abritent.

Un jour qu'ils ressentent plus vivement que jamais le poids de leur solitude, ils aperçoivent, généralement dans une classe inférieure à la leur, un enfant, dont l'air candide, l'allure gracieuse attirent l'attention de leur âme tourmentée. Le bon

petit enfant, qui ne soupçonne aucunement ses charmes, est à cent lieues de se douter qu'on puisse le rechercher pour ses agréables dehors, parce que, n'ayant jamais encore éprouvé d'élan sensible, il ignore quelle attraction ont le don de produire les qualités corporelles. Aussi ne comprend-il rien aux avances aimables que lui prodigue le « grand camarade ». Cédant à la pente de son petit orgueil, sensible à la recherche et à la flatterie, l'enfant se laisse faire, ne voyant personnellement aucun inconvénient aux prévenances qui lui tombent du ciel.

Dans l'adolescent au cœur troublé les choses ne se passent pas aussi simplement. La pauvre âme est à l'envers ; elle est absorbée par une seule image : celle de ce visage dont elle ne cesse de contempler les traits... Cette vision obsédante poursuit le jeune illusionné à l'étude, en récréation, au réfectoire, au dortoir, partout. Il est toujours inquiet et préoccupé. Cette souffrance aiguë est exaspérée par le fait du règlement, qui empêche l'adolescent de posséder autant qu'il le désire, l'objet de ses affections : l'enfant qu'il recherche, étant généralement moins âgé que lui, ne travaille pas dans la même classe, ne mange pas à la même table, ne joue peut-être pas sur la même cour. Dès lors pour communiquer avec lui, il faut s'ingénier à le rencontrer, à le croiser dans un corridor, à l'apercevoir par une fenêtre, afin de lui passer en toute hâte un billet, de lui dire un mot, ou tout au moins de lui lancer un sourire.

Cet état de préoccupations est pour l'adolescent un fardeau pesant qui dévore, à se faire porter, toutes les énergies disponibles. Les devoirs sont

négligés, le travail baisse, la piété s'envole : l'idéal sacerdotal cède le pas à un rêve fou.

Au début, cet état intérieur quoique apparaissant au cœur souffrant assez troublant, n'est pas cependant considéré par lui comme coupable : il l'excuse par la vivacité impérieuse du besoin d'affection. Aucune pensée impure, aucun désir déplacé ne venant traverser son âme, l'adolescent se figure volontiers que ses élans n'ont rien que de louable. C'est pourquoi il se convainc avec assez de facilité qu'il n'a pas d'obligation d'entretenir son confesseur de cet événement, qui, du point de vue de la conscience, « n'a, prétend-il, aucune importance ». Aussi le pénitent se tait. Comme d'ailleurs il tient à cacher sa flamme, que la publicité « soufflerait » peut-être, il use de prudence pour déjouer la vigilance des surveillants et des professeurs.

Ainsi s'explique que certains jeunes cœurs se sont traînés de longs mois dans cet état lamentable de souffrances cuisantes et inavouées. Au spirituel, ils ont vécu dans la tiédeur et le dégoût des choses de Dieu ; en classe et à l'étude ils ont manifesté une paresse et une indifférence inexplicables, jusqu'au jour où la raison, dominant la sensibilité, et quelque événement extérieur rompant le charme, ils sont revenus de leur erreur.

Quelquefois ces tristes aventures, loin de finir en idylles, dégénèrent, hélas ! en tragédies, quand le malheureux illusionné, tourmenté par son imagination, dérouté dans son travail, se laisse aller au dégoût du bien et tourne au camarade pervers dont il a été parlé plus haut.

Heureusement, ceux qui tombent si bas son rares.

Un passé de vertu, des habitudes de piété, retiennent la plupart des âmes ainsi tentées, sur la pente glissante où elles se sont engagées. Ajoutons que la Providence place presque toujours le remède à côté du mal, en permettant que le cœur épris ne trouve en échange de son affection que des déceptions. En effet, l'enfant que recherche le grand camarade, étant incapable de comprendre la nature des sentiments qui animent son aîné, n'y répond que fort imparfaitement, et parfois même manifeste une complète indifférence aux avances aimables qui lui sont faites. Or rien ne tue plus rapidement les élans affectueux que l'absence de retour.

C'est une grande consolation pour les maîtres chrétiens de se dire que dans leurs maisons les désordres de cette nature n'ont que peu fréquemment la possibilité de se produire, à cause de la vigilance naturelle et surnaturelle qui y est exercée. Il est rare, en effet, que l'état de torture intime dans lequel vivent les jeunes élèves atteints du « ver rongeur », échappe longtemps à l'œil exercé des surveillants et des directeurs de conscience : l'altération des traits, le changement d'attitude, l'abaissement du travail et de la piété, ces mille signes que, même en le voulant, un enfant ne peut cacher, ont vite fait de mettre les éducateurs sur la piste. Bientôt leur perspicacité aura découvert, au moment où le coupable s'y attendait le moins, vers qui se dirigeaient ses secrètes aspirations. Dès lors qu'ils tiennent les deux bouts du fil, il leur est facile de le casser ; ils n'auraient de peine que, si arrivant un peu tard, ils avaient laissé le lien grossir et se fortifier.

***

Ce n'est pas parce qu'il faut empêcher ces relations anormales et dangereuses qu'on est en droit de supprimer *l'amitié*. Or la peur que les rapports entre les élèves ne dégénèrent en passions, pousse certains maîtres à persécuter toute liaison. Cette réaction exagérée amène ces éducateurs à favoriser le mal même qu'ils voulaient éviter : car le meilleur moyen de donner place aux affections mauvaises, c'est de supprimer celles qui sont bonnes et bienfaisantes ; au contraire, le secret de remplir le cœur humain, fait pour aimer, de sentiments honnêtes et purs, c'est de lui procurer l'occasion de les acquérir et de les développer.

Il faut donc encourager l'amitié, comme étant le véritable remède à ces ridicules exagérations qui cherchent à se dissimuler sous son nom. C'est pourquoi les maîtres, les parents, les directeurs, et en général tous ceux qui sont chargés de la jeunesse, ont le devoir de fournir aux enfants des idées nettes et précises sur cet important sujet.

Mais avant de donner de justes notions aux adolescents sur l' « amitié », ne faut-il pas d'abord se garder de leur en inculquer de fausses ? C'est pourtant à ce résultat qu'aboutissent quelquefois les louables efforts du zèle. Cet insuccès tient à une certaine méconnaissance de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Les éducateurs qui, à juste titre, s'élèvent contre les ravages possibles des affections désordonnées entre élèves, ne donnent pas toujours aux termes qu'ils emploient le sens qu'y verra leur auditoire. Par crainte d'éveiller des

soupçons mauvais dans les âmes pures, ils ne définissent qu'imparfaitement leurs expressions, ou restent dans des généralités qui laissent aux imaginations, toujours inquiètes, un champ immense de divagations.

La plupart du temps, en effet, dans les sermons, dans les entretiens spirituels, on a l'habitude de désigner le péril de l'affection sensible entre camarades sous les mots d' « amitiés particulières ». Un peu de réflexion montre ce que ces termes ont d'énigmatique, d'équivoque et de troublant pour les jeunes âmes.

On ne doit jamais oublier que l'enfant est éminemment « simpliste ». Il conclut avec aisance de la partie au tout, sans la moindre critique, au moyen d'une généralisation hâtive dont la conclusion ne fait pas pour lui l'ombre d'un doute. Le voici qui entend condamner *certaines amitiés* : l'orateur lance contre elles de flagellants anathèmes. Que conclut de ces paroles le novice raisonneur ? Dans sa logique intransigeante, ignorante encore des nuances de la pensée, il en déduit la condamnation de *l'amitié*. Pour l'enfant désormais, elle est chose vilaine, honteuse... Si l'effet cherché par l'orateur a été, il faut l'espérer, produit sur les coupables, un effet d'à-côté, inattendu, inopportun, ne l'a pas moins été sur les innocents qui restent troublés, mais non avertis du véritable danger. Aussi pourquoi, cédant à un usage qui paraît avoir force de loi, se servir du mot « amitié particulière », pour désigner ce qui est la négation de la véritable amitié ?

Ces termes paraissent d'autant plus inadmissibles

qu'il est essentiel à une amitié d'être particulière. Evidemment on peut, au sens large, aimer tout le monde : c'est de la bonne sympathie ; mais dès qu'on cherche à se confier, à se donner, le sentiment s'intensifie en se rétrécissant, comme le courant d'un fleuve qui traverse une gorge de rochers. Si donc d'être « particulière » constitue pour l'amitié une note infâmante, toute amitié est par là même réprouvée.

Alors quel effet de tonnerre produit sur ce jeune cœur tranquille et pur, la condamnation des « amitiés particulières » ! Il y voit la désapprobation de sa conduite, la malédiction lancée contre ce qu'il a de cher au monde... A-t-il donc, le pauvre enfant, vécu jusqu'à ce jour dans les liens du péché ? Lui faut-il rompre avec un ami dont l'affection ne lui procurait pourtant que de l'entrain au service de Dieu ?... On s'imagine facilement le trouble apporté dans cette âme par l'inopportune admonestation...

Les enfants prennent deux attitudes en présence de cette situation. Les uns, ceux qui ne sont pas sujets au scrupule, raisonnant avec la simplicité dégagée et rapide de la logique enfantine, ne s'émeuvent guère, convaincus que ce discours, « vraiment trop dur », ne les regarde pas. Les autres se précipitent en pleurs trouver leurs parents ou leur directeur. Les premiers ont découvert la bonne méthode, grâce à leur bon sens doublé d'une tempérament sans souci. Les seconds ne vont pas tarder à être consolés par ceux à qui ils courent se confier : on leur dira en effet qu'ils n'ont pas à s'inquiéter... que ces paroles n'étaient pas pour eux... que ceux qu'elles visaient ont bien compris...

qu'il n'y a aucun mal à posséder un véritable ami. Mais ces contradictions apparentes entre le discours public et les conseils intimes laisseront planer dans l'esprit de l'adolescent, sur cette question des prétendues « amitiés particulières », un nuage mystérieux qui assombrira ses horizons.

Au lieu d'user de ce langage énigmatique qui égare les intelligences, le meilleur moyen pour préserver les cœurs des affections enflammées, ne serait-il pas d'employer les vrais mots pour exprimer les vraies choses ? Il a été dit ci-dessus qu'il ne faut pas instruire les adolescents de ce qui ne les regarde pas encore, toutefois il a été recommandé aussi de ne pas les tromper, parce que l'erreur n'est pas un remède mais un venin. Ces règles de sagesse doivent être appliquées dans la façon de former les enfants sur les questions des relations avec les camarades. La franchise seule obtiendra des résultats heureux, en offrant aux âmes les notions directrices dont elles ont un si pressant besoin.

Comme base et fondement de l'enseignement à donner sur ces délicats sujets, il faut inculquer au jeune auditoire, le culte et l'admiration de l'amitié. Sur ce thème si fécond, il est facile de parler éloquemment, sans fatiguer jamais. Mais on ne manquera pas de remarquer que l'on ne fait l'éloge que de la véritable amitié, celle qui est constituée par un *commerce d'âmes*, par une entente des volontés et des intelligences en vue de travailler au perfectionnement mutuel, celle en un mot, dont le but unique est la *vertu*.

Quand on aura fait ainsi ressortir ces grandes vérités, les enfants sauront quelle estime ils doivent

concevoir pour ce « trésor » qu'est un ami : aucun doute sur son immense valeur ne surgira désormais dans leur esprit. Alors seulement sera venu le moment de les mettre en garde contre des liaisons mauvaises et dangereuses qui, se cachant hypocritement sous le couvert de l'amitié, en sont la contrefaçon. Par la bonté de la Providence, ces relations malsaines portent en elles des caractères tellement faciles à reconnaître que les adolescents, dûment avertis, n'auront pas chance de s'y laisser tromper. Les éducateurs n'ont qu'à les leur montrer.

D'abord ces affections pernicieuses ne sont pas spirituelles, mais surtout sensibles, c'est-à-dire que la raison de l'attrait qui rapproche les individus, n'est pas tant l'agrément de l'esprit, que les charmes extérieurs de la personne. L'enfant sera donc prévenu d'avoir à se défier toutes les fois qu'il sentira sa sympathie attirée et son cœur ému par l'élégance d'un visage, par des yeux qui le fascinent, par un maintien qui lui paraît gracieux... Dans ce cas, qu'il n'hésite pas à avertir son directeur de ce qui se passe en lui : le prêtre saura bien étouffer par des moyens appropriés l'affection naissante.

Si l'enfant n'a pas su analyser la nature de son attrait, et s'est laissé « piper », il ne tardera pas à comprendre qu'il s'est fourvoyé, à un second signe qui ne laisse place à aucune équivoque : la baisse de la piété et du travail. L'amitié véritable est une émulation à la vertu, l'affection sensible est un entraînement au relâchement. Ce n'est pas le « culte » des qualités physiques qui peut enthousiasmer une âme pour l'idéal du sacrifice et de l'effort. Qu'on ne cesse de recommander aux jeunes

gens de ne jamais chercher à dissimuler à leur directeur cette descente intime de leur vertu : le prêtre mis en éveil ne tardera pas à découvrir le ver qui ronge leur cœur.

Au cas où l'adolescent illusionné ne saurait pas reconnaître que son idéal « baisse », il sera bientôt forcé de s'avouer à lui-même qu'il est sorti de la voie normale quand il commencera à sentir les « tortures », qui sont la marque la plus caractéristique du désarroi intérieur. Tandis que l'amitié donne la sécurité, la tendance sensible remplit d'inquiétudes. L'ami véritable est fidèle ; on l'aime sans arrière-pensée ; quand son souvenir revient on en jouit sans en être préoccupé. L'affection désordonnée est troublante, parce qu'elle est hantée de la crainte continuellement renouvelée de perdre l'objet poursuivi, de ne pas en profiter assez. Cette préoccupation finit par causer une surexcitation nerveuse accompagnée parfois d'insomnies, de battements de cœur, d'une absorption incessante.

A ces cruelles angoisses s'ajoute le supplice de la « jalousie ». Les vrais amis n'ont pas peur d'être supplantés par des tiers : ils sont sûrs d'eux. Les cœurs passionnés sont toujours saisis de frayeur à la pensée que leur proie ne leur soit ravie : d'où leurs efforts constants en vue d'écarter les compétiteurs. On a vu des jeunes gens accaparés par de telles affections pour un camarade qu'ils présentaient tous les symptômes de ce terrible fléau.

Est-il vraiment si difficile, sans rien dire aux oreilles innocentes qu'elles ne puissent entendre, de les avertir à temps et en termes suffisamment précis, du danger qu'il faut éviter à tout prix des « affections désordonnées » ?

***

Quand les éducateurs auront averti les adolescents des périls de la « fausse amitié » et des moyens de la reconnaître, ils n'auront pas achevé leur tâche. Parents et professeurs ont un autre devoir à remplir, auquel souvent ils ne songent pas assez. Puisqu'ils ont fait l'éloge de l'amitié véritable, il s'agit de faire jouir de ses bienfaits les âmes dont ils ont la charge, en travaillant à procurer à chacune d'entre elles, dans la mesure du possible, un ami.

Les maîtres, soucieux de l'avenir des jeunes gens qui leur sont confiés, savent quelle sauvegarde sera pour ces « futurs prêtres » l'appui moral et le secours spirituel qu'ils trouveront dans l'intimité d'un cœur dévoué et désintéressé. Aussi ces directeurs avisés essayent-ils de rapprocher certaines âmes qui leur paraissent plus particulièrement se correspondre et se compléter. Ces « liaisons spirituelles » s'opèrent quelquefois naturellement : deux adolescents vertueux et pleins de saints désirs mettent d'eux-mêmes en commun leurs efforts pour le bien. Dans ce cas le prêtre n'a qu'à encourager doucement l'union de ces enfants. La Providence permet que des rapprochements pleins de promesses se produisent fréquemment entre des âmes d'élite : il est rare que dès le Collège ou le Petit-Séminaire les élus du Sanctuaire ne scellent pas de ces solides amitiés, qui seront, pour tout le temps de leur ministère futur, leur joie et leur réconfort.

Mais parfois les rapports ne s'établissent pas aussi

facilement. Pour des causes diverses, certaines âmes restent isolées. Chez les unes la timidité arrête les avances et les empêche de se faire connaître ; pour d'autres des circonstances, en venant s'interposer, suppriment le contact : par exemple deux élèves de même âge et de même classe ne suivent pas la même section et sont presque toujours séparés ; ou bien encore l'un est externe, l'autre est interne... Dans ces cas, c'est au directeur de conscience, qui connaît les aspirations de ces jeunes gens et l'ardeur de leur élan vers le bien, de les rapprocher. Il a mille moyens d'y parvenir, soit qu'il leur donne conseil de se voir, soit qu'il leur propose d'aller se promener ensemble un jour de liberté. C'est surtout dans les collèges fréquentés par des jeunes gens du monde se destinant pour la plupart aux carrières civiles, qu'il est urgent d'établir entre ceux que Dieu semble choisir des relations intimes et fréquentes. Ces bons enfants se connaissant se soutiennent mutuellement. Ils n'ont plus la sensation si pénible d'être isolés. A l'insu de tous, ils forment comme une association qui s'adonne à l'apostolat de l'exemple, et qui s'exerce déjà au ministère futur. Ces aspirants au sacerdoce, ainsi unis entre eux et s'appuyant les uns sur les autres, ont bien des chances de parer aux terribles dangers extérieurs et intérieurs qui ont anéanti tant de vocations.

En constatant les résultats que ces amitiés solides ont donnés, les secours qu'elles ont apportés aux jeunes prêtres dans leur ministère sacerdotal, combien de sages directeurs se sont félicités d'avoir travaillé à créer entre des âmes ces affections si

profitables pour elles et si utiles à la gloire de Dieu ! Ils constataient avec bonheur que, grâce à cet appui inébranlable qu'est un ami sincère, les vocations avaient résisté à tous les périls qui s'accumulent, aussi bien au cours des mois scolaires que pendant les vacances, sous les pas des « futurs prêtres ».

CHAPITRE IV

LES VACANCES

Il semble encore assez facile aux parents et aux éducateurs de préserver les jeunes élus des périls intérieurs et des dangers extérieurs, tant que dure l'année scolaire. La surveillance active à laquelle les « futurs prêtres » sont soumis au Collège, les multiples devoirs auxquels ils ont à faire face, les exercices de piété qui raniment leurs élans surnaturels, constituent, somme toute, une sauvegarde bien organisée de la vocation.

Mais quand sonne l'heure des vacances, les remparts qui entourent le précieux donjon paraissent tomber tous à la fois. Plus de surveillance, plus de travail, plus de dévotion imposée. C'est la liberté... épée à deux tranchants, qui peut servir à défendre la vocation, ou à l'attaquer. Voilà pourquoi il faut attirer l'attention des recruteurs et des formateurs du clergé sur cet aggloméré de périls que sont les *Vacances*.

***

L'adolescent sort de classe. Il arrive à la maison porteur de ses livres de prix. Il les a bien gagnés ! Ces volumes représentent pour lui une somme considérable d'efforts. Aussi répond-il aux félicitations qu'il reçoit de ses parents, de son curé, de ses bienfaiteurs, de ses amis, par cette parole dont chacun reconnaît la justesse : « J'ai mérité de me reposer ! »

Et le « futur prêtre » se repose... Adieu livres, cahiers, plumes, crayons... Le premier jour ce « far-niente » lui cause une jouissance sans pareille... le second jour aussi... puis peu à peu le plaisir s'émousse... au bout d'une huitaine commence à peser sur les épaules du collégien le fardeau du *désœuvrement*.

La charge s'alourdit chaque jour jusqu'à en devenir insupportable. Rien n'est plus désagréable pour un esprit habitué à l'activité que d'être réduit à l'oisiveté. L'écolier se prend à regretter les classes, les études, le « bourrage » en vue de examens : il s'ennuie...

Contre ce malaise le remède est tout trouvé : il suffirait de s'occuper. Malheureusement le désœuvrement a pour effet d'engourdir le vouloir qui devient impuissant à s'imposer une tâche. Le collégien devrait profiter de ce temps libre pour acquérir quelques connaissances nouvelles, et prendre de l'avance sur les camarades. Mais il est incapable de s'y décider, s'excusant de sa paresse au moyen de ce respectable principe : « Les vacances sont les vacances. Ne faut-il pas arriver en octobre avec le cerveau frais ? » Le seul travail qu'il se permettra au cours de ces mois de repos consistera tout juste à bâcler les devoirs imposés par le règlement.

Soit ; qu'on se délasse l'esprit, mais de grâce qu'on ne reste pas inoccupé ! Pourquoi, par exemple, ne pas s'adonner à quelque ouvrage manuel ? Rien de plus simple pour ceux dont les parents ont un métier : par exemple un fils d'agriculteur ne pourrait-il pas se rendre utile en se faisant le muscle sur la charrue ou le hoyau ? Le père n'est pas sans le lui proposer : mais l'enfant décline l'offre, parce que ce genre de travail lui est désagréable.

Qu'il est donc difficile de sortir du trou où enterre le désœuvrement ! « Moins on en fait, moins on en veut faire », dit le proverbe, qui devient le programme de l'inoccupé.

Les conséquences de cette oisiveté sont terribles. D'abord le collégien aura naturellement tendance à commettre quelques sottises. Il s'énerve, son caractère s'aigrit, pour un rien il chicanera ses frères, ses sœurs, ses voisins ; parfois il échangera des coups ; dans la maison, il touchera à tout, agacera sa mère, lui désobéira, se fera gronder. La famille exaspérée en viendra à lui lancer des pointes déplaisantes, du goût de celles-ci : « On ne se figurait pas comme cela un « futur prêtre ! » ou encore : « Tu n'as pas la vocation ! » Ces propos font couler des larmes, et le chagrin s'ajoute à l'ennui dans cette âme désorientée.

Pendant ce temps la piété décline parce que le cœur n'y est pas. La volonté engourdie n'a pas le courage de secouer la paresse intérieure. La messe se passe à rêver, l'action de grâces — quand l'enfant a communié — est vide de prières : que demanderait cet adolescent qui ne veut rien et ne peut rien ? Cette situation conduit rapidement à la tiédeur, aux

communions routinières et bientôt au déclin de l'idéal.

On juge du péril auquel est exposée cette âme. Son atonie la met dans un état de très faible résistance par rapport aux germes morbides. Si elle vit dans un air très pur, dans une atmosphère familiale excellente, elle passera peut-être sans gros accidents les mois d'oisiveté. Mais si les occasions sont proches, qui peut assurer que le désœuvré ne s'y laissera pas tomber ? La tentation se présentera sous la forme d'un livre, d'un camarade, d'un journal... aura-t-il le courage de la repousser ?... S'il y cède, le découragement manquera-t-il de survenir et de compromettre la vocation ?

*
* *

Ah ! ces terribles vacances ! Que les curés, qui en comprennent les dangers, les redoutent ! Ils affirment qu'elles dévorent les âmes qui n'ont pas, ou pour lesquelles on n'a pas prévu les difficultés. C'est pourquoi ces excellents pasteurs prennent des mesures effectives en vue d'éviter à leurs « futurs prêtres » l'écueil mortel du désœuvrement.

Leur première précaution consiste à exiger de leurs enfants qu'ils leur donnent connaissance du règlement de piété imposé par le directeur, afin de veiller à sa stricte exécution. Ce règlement comporte évidemment la messe le matin et, dans la soirée si la chose est facile, la visite au Saint-Sacrement. Ainsi deux fois par jour, quand l'écolier ne demeure pas trop loin, surgit un but à sa piété et aussi à son activité. A la maison il devra faire quelque lecture spirituelle, réciter son chapelet, et peut-

être même, s'il approche du Grand-Séminaire, son office de la Sainte-Vierge.

A côté de ces exercices de piété, le directeur a déterminé le règlement du travail à l'observation duquel Monsieur le Curé devra aussi prêter la main. Quel avantage ce serait s'il était possible que le matin après la messe, l'élève pût rester au presbytère pour faire ses « devoirs de vacances » sous l'œil vigilant de ce maître qui lui a commencé le latin, dans cette même chambre qui a vu ses débuts, à ce même pupitre où il traduisait péniblement ses premiers thèmes sur la règle *liber Petri* ? De cette façon les matinées s'envoleraient rapides et laisseraient des traces fécondes. Le retour à la maison, le repas de midi, une sieste pendant la chaleur, une promenade ou une partie de boules, et voilà l'heure de retourner à l'église. Quelquefois le bonsoir à Dieu sera suivi d'un bonsoir à son prêtre : une fois ou l'autre, au cours des vacances le pasteur emmènera avec lui son « séminariste » remplir quelque ministère, visiter des malades, propager la bonne presse, recueillir le denier du culte... d'autres fois le bon curé proposera au jeune aspirant d'accomplir avec lui quelques actes de piété : ensemble ils réciteront le chapelet, ou les Vêpres, feront la lecture spirituelle, suivie d'une conversation pleine d'épanchements. Quand l'adolescent descendra du village vers sa demeure en repassant les paroles qui viennent de lui être dites, il se demandera comme les disciples d'Emmaüs : « Pourquoi donc mon cœur était-il si brûlant pendant qu'il me parlait ? » (1)

(1) Luc, XXIV, 32.

Sans grande difficulté, le désœuvrement est ainsi vaincu par le zèle intelligent. Mais dans toutes les paroisses les prêtres n'ont pas autant de temps à consacrer à leurs séminaristes : ils sont accablés par les charges du ministère. Alors naturellement se présente à eux un autre moyen d'arracher le « futur prêtre » au désœuvrement, c'est de se faire aider par lui. Le patronage de vacances se réunit probablement chaque jour : voilà un champ d'apostolat tout indiqué. Peut-être le curé ou le vicaire viennent-ils de découvrir de jeunes recrues pour le sacerdoce, auxquelles il s'agit de faire commencer le latin : est-ce que l'humaniste distingué, le brillant rhétoricien ne peut pas débrouiller ces débutants ? Et la « schola », les chants pour la mi-août, ne méritent-ils pas qu'on leur consacre des soins spéciaux ? Et les cérémonies ne seront-elles pas plus belles que jamais si l'on exerce les enfants de chœur à remplir liturgiquement leur rôle, comme on le fait au Petit-Séminaire ?

Le désœuvrement est un mal inconnu des « futurs prêtres » en vacances, toutes les fois qu'ils savent prendre le presbytère pour le centre de leur vie de séminariste, comme il sera plus tard celui de leur existence sacerdotale.

***

Le fardeau du désœuvrement, si lourd sur certaines épaules, semble être réservé aux écoliers en vacances dont les parents n'ont pas le moyen de procurer à leurs enfants les plaisirs d'une villégiature. Ceux- d'entre les « futurs prêtres » qui par-

tent, aussitôt les prix, à la mer ou à la montagne ne sont guère exposés à l'ennui. Mais s'ils sont tirés du terrible danger de l'oisiveté, c'est pour être exposés à un autre péril non moins à craindre, celui des *divertissements mondains*.

Le collégien pieux et recueilli d'habitude, congréganiste édifiant, part avec sa famille au châlet estival dans la station balnéaire ou thermale accoutumée. Il emporte plein son cœur de résolutions de piété, de fidélité au règlement que son directeur lui a tracé, de travail pour exécuter soigneusement ses devoirs. Mais à peine débarqué du train ou de l'auto, il voit surgir des difficultés. Les voisins et amis sont déjà accourus : en quelques instants ils ont pris rendez-vous pour des parties de tennis, de foot-ball, de croquet, de golf ; on a décidé de l'heure et du lieu du bain et du thé ; on arrête d'un commun accord la prochaine excursion à bicyclette... Pendant que la jeunesse organise son temps, les parents de leur côté disposent du leur : ils fixent le jour où ils recevront à déjeuner telle famille, à dîner telle autre, où ils iront en auto voir des amis... Projets d'enfants, projets de parents font bientôt un enchevêtrement qui réclame, pour être débrouillé, des prodiges d'habileté.

Le « futur prêtre » voudrait suffire à tout : il ne le peut pas. En effet, comment se trouver à la fois à l'église et au tennis ?... en excursion et aux offices le dimanche ?... Est-il possible de se coucher tard et d'être présent le matin à l'unique messe de six heures pour communier ?... L'élu de Dieu se pose une question qui le rend très perplexe : « Que sacrifier ? » Evidemment la réponse qui lui paraît

en soi la meilleure est celle-ci : « Le plaisir ! » Il serait seul que sa volonté rendrait cette parole exécutoire. Mais il y a sa mère, son père, ses frères qui tiennent à l'avoir et ne lui permettent pas de rester isolé à la maison. D'ailleurs seule sa mère sait sa vocation... son entourage l'ignore : il ne peut donc s'en servir comme d'un prétexte pour fuir les réunions joyeuses des camarades...

Pendant quelque temps le courageux enfant s'efforce de faire ses exercices de piété en surcroît, alors que les autres dorment : lectures, chapelet le conduisent presque à minuit... mais alors le matin il ne peut plus se lever. Le manque de repos apparaît sur son visage ; il maigrit ; au bout d'une ou deux semaines, il se déclare vaincu.

Sous des formes diverses cette histoire se répète souvent. Tandis que les séminaristes désœuvrés perdent la piété parce qu'ils n'en ont plus le goût, les « divertis » la négligent parce qu'ils n'en ont plus le temps. A leur tour ils sont guettés par leurs ennemis : des camarades pervertis peuvent se glisser même dans la société choisie, que ces jeunes gens distingués fréquentent ; les lectures démoralisantes, dans les milieux riches et mondains, sont généralement fort libéralement admises... Comment cet adolescent, flatté, adulé, heureux, résistera-t-il à ces tentations, lui qui, dévoré d'occupations, n'aura peut-être le loisir d'aller à confesse, chercher quelques conseils et du réconfort, qu'au moment où ses compagnons s'y rendront en bande, c'est-à-dire une fois au milieu des vacances, pour la mi-août ?

***

Le Bon Dieu fait souvent payer cher aux gens fortunés les avantages matériels qu'il leur prodigue ! Ces « pauvres enfants riches » rencontrent vraiment sur leur route de gros obstacles à leur vocation. C'est une des causes qui expliquent la proportion relativement restreinte des jeunes gens, admirablement méritants, de familles opulentes, qui parviennent au sacerdoce.

Et pourtant il suffirait aux parents de comprendre leur rôle auprès de leur élu pour le sauver des dangers accumulés autour de lui. S'ils sont avertis de ses pieux désirs, quoi de plus simple que de les seconder ? Tout prétexte leur sera bon pour aider l'enfant à se soustraire aux exigences mondaines et favoriser ses saintes libertés. Mais n'est-ce pas trop demander à beaucoup de gens dont l'esprit et le cœur sont noyés dans les préjugés du jour ? Des parents sérieusement chrétiens sont au contraire en mesure de comprendre les besoins des âmes appelées par Dieu. C'est pourquoi, parmi les fils de familles riches, ceux dont les parents unissent la vraie piété à la fortune ont seuls des chances solides de parvenir à l'honneur incomparable du « Sacerdoce royal » de Jésus-Christ.

De leur côté les adolescents ardemment désireux de réaliser leur magnifique idéal se mettent en quête d'une aide contre les fléaux qui les menacent : leur recours sera, pour eux aussi, au presbytère. C'est là qu'ils trouveront le soutien éclairé et qu'ils apprendront à se dévouer aux œuvres de zèle et d'apostolat. Ils chercheront donc, dès le début des vacances, à aborder le clergé de la paroisse. Ces « futurs prêtres », dont la parenté

ignore encore les intentions, découvriront sans détour à leur curé ou à leur vicaire leurs pieuses ambitions et lui demanderont d'être considérés comme des séminaristes. Par cette démarche, ils auront mis, autant qu'ils le pouvaient, leur vocation à l'abri pour le temps des vacances.

Il ne leur restera plus qu'à obéir docilement aux avis de leur directeur temporaire. Ses conseils seront évidemment adaptés aux circonstances très particulières dans lesquelles vit ce nouveau pénitent. Mais il ne sera pas difficile à l'excellent prêtre d'organiser la piété et le travail et d'obtenir d'une âme si bien disposée qu'elle arrache aux divertissements le temps nécessaire pour le service de Dieu. Le directeur, s'il le juge utile, interviendra même auprès de la famille, au cas où elle paraîtrait mettre opposition aux raisonnables exigences de l'élu de Dieu. Qui sait si, en approchant ces parents fortunés, le prêtre n'arriverait pas à obtenir d'eux non seulement une large protection pour la vocation de leur fils, mais aussi à les intéresser par contre-coup à cette question si passionnante du recrutement sacerdotal ?

***

Si l'écolier, riche ou pauvre, hésite, au cours des vacances, à chercher le secours du clergé et à vivre en union étroite et perpétuelle avec le presbytère, sa vocation risquera fort de succomber. La raison en paraît évidente : les dangers que court l'âme du « futur prêtre » sont trop grands pour qu'il puisse d'habitude les vaincre seul. Il lui faut donc pour rentrer indemne et même spirituellement grandi au

Collège ou au Petit-Séminaire, qu'il ait évité à tout prix le péril de *l'isolement*.

Pour parer à ce mal de la solitude, qu'il entrevoit comme une cause terrible de perte des vocations, le bon Supérieur, toujours inquiet de l'avenir, a fait à ses chers élèves, avant de se séparer d'eux des recommandations formelles ; leur défendant de se renfermer chez eux comme dans une chartreuse, il leur a ordonné de vivre, autant que possible, de la vie sacerdotale en compagnie de saints prêtres. Les écoliers ont entendu ces conseils et partent tous décidés à les suivre. Comment se fait-il que certains d'entre eux, ne les mettant pas en pratique, restent pour leur malheur des isolés ?... Les uns sont victimes de leur négligence... quelques autres des circonstances... Par exemple, arrivé dans son village, éloigné de l'Eglise, le « futur prêtre » entreprend les quelques kilomètres qui le séparent du presbytère. La malchance veut qu'il n'y trouve personne ce jour-là. Il se dit qu'après la messe, où il compte bien aller chaque matin, il entrera en relations avec son bon curé. Mais c'est à peine s'il peut lui parler : le pasteur dévoué, absorbé par des confessions, tiraillé par des occupations de tout genre, donne un tout petit salut à l'enfant pressé de rentrer chez lui pour se refaire... Ailleurs, dans certains pays plus touchés par la crise du recrutement, le séminariste apprend en revenant à la maison que, Monseigneur ayant retiré le curé de la paroisse, la messe n'est plus dite qu'une fois par semaine dans l'église du village et que le prêtre, surchargé des localités qu'il dessert, n'y apparaît qu'en courant.

D'autres fois, un élève timide et peu « dégourdi »

qui a le prêtre à sa portée, n'ose pas le déranger et ne va pas frapper au presbytère. Par discrétion et pour ne pas avoir l'air de faire pression sur le collégien, le curé hésite à courir après la brebis qui semble fuir. L'enfant prend cette attitude réservée du pasteur pour de la froideur, et s'éloigne de plus en plus.

Quelquefois l'orgueil, ce mauvais conseiller, souffle à l'oreille de certains écoliers en vacances qu'ils n'ont besoin de personne pour les aider dans la sauvegarde de leur vocation ; l'amour de l'indépendance écarte d'autres enfants de l'influence sacerdotale : ils craindraient être par trop retenus pendant une période qu'ils estiment devoir être exempte de contrainte ; enfin la simple et sotte négligence empêche trop de bons enfants d'aborder le presbytère, surtout parmi ceux qu'absorbent les divertissements mondains. Chaque matin, en se réveillant, ils se disent : « Aujourd'hui, j'irai faire ma visite à M. le Curé. » Mais n'ayant jamais de temps disponible, ils la remettent au lendemain, et la font, un peu honteux il est vrai, à la veille de la rentrée des classes.

Voilà comment beaucoup de « futurs prêtres » souffrent pendant les vacances du mal de l'isolement. Un prédicateur, qui avait l'expérience des retraites de début d'années dans les Petits-Séminaires, affirmait qu'on aurait peine à se figurer le nombre des enfants appelés au sacerdoce qui, pendant les mois de liberté, sont victimes, à des degrés divers, de ce fléau de l'abandon

⁂

Ce prédicateur ajoutait qu'on ne pouvait calculer les dommages causés dans les âmes par la « solitude » qui, terrible pour tout jeune homme lancé au milieu du monde, est plus redoutable encore pour le « futur prêtre ». Ses devoirs étant plus importants que ceux des futurs laïques, la vertu qu'il doit conserver étant plus délicate, l'idéal auquel il tend étant plus élevé, on comprend aisément qu'il soit impuissant à atteindre des buts supérieurs à ses forces quand l'aide lui manque.

Le premier résultat de l'isolement est le « découragement ». L'enfant, voyant que personne ne se présente à lui pour le secourir, commence à désespérer d'arriver. Généralisant, comme toujours, les faits particuliers, sa logique rapide en conclut que la vie sacerdotale est un désert pour l'âme. Si du côté du presbytère il sent l'impression de solitude, il ne l'éprouve pas moins au sein de sa famille. Ses frères et ses sœurs qui poursuivent des buts humains et rêvent de mariage, d'enfants, de situations lucratives, se comprennent parce qu'ils parlent le même langage. Lui, qu'au Petit-Séminaire on a habitué à envisager les réalités surnaturelles, est dépaysé au milieu des siens. Lui faudra-t-il donc toujours faire bande à part ? Il a, par moments, de terribles désirs de dire adieu à ses ambitions sacerdotales, pour retourner au monde qui l'accueillerait si joyeusement.

Le « futur prêtre » repoussera ces suggestions jusqu'au jour où, par la faute de son isolement, cédant à une occasion, le pauvre enfant se sera laissé prendre à quelque piège... Il n'aura pas su, ou dépité, il n'aura pas eu le courage de repousser les avances

du camarade hypocrite... ou de rejeter le livre mauvais... Loin de les mépriser, ne les a-t-il pas même accueillis ?... ce camarade, ce livre n'étaient-ils pas une « compagnie » pour lui ?

Et maintenant que l'adolescent a faibli, que sa chasteté est peut-être en péril, quelle main l'arrachera à sa misère ? Il serait encore temps de le sauver, car au lendemain de son premier péché, son âme est toute aux regrets, à la honte, aux sentiments féconds du retour à Dieu. Mais à côté de l'enfant troublé, personne n'est là pour l'écouter, le deviner, le consoler... Son directeur du Collège ou du Petit-Séminaire, ce prêtre auquel il dirait tout, est à cinquante lieues... au presbytère, il ne s'est pas ménagé l'accès facile et la confiance qui favorise les ouvertures... S'il va s'y confesser, ce sera pour se débarrasser de fautes lourdes, qu'il accusera aussi sommairement que possible, et dont il recevra l'absolution après les conseils banals que l'on adresse à n'importe qui... alors qu'il lui aurait fallu trouver un cœur de père dont l'affection l'eût ragaillardi... Mais il se tenait isolé et de là est venu tout son malheur : « *Væ soli !* »

***

S'ils veulent empêcher les écoliers de mettre à néant pendant les vacances les bienfaits multipliés du Petit-Séminaire ou du Collège chrétien, les zélés recruteurs du clergé doivent donc travailler de toutes leurs forces à préserver leurs élèves de ce fléau terrible de *l'isolement*.

Pour arriver à ce résultat, certains supérieurs surtout ceux des Collèges prennent le soin, dès

avant le départ, d'assurer pour le temps des vacances, à ceux de leurs « futurs prêtres » qui seraient plus exposés des relations salutaires avec les prêtres de la paroisse où ils résideront. Le personnel enseignant d'une maion d'éducation possède assez de ramifications dans le diocèse, et même souvent dans les diocèses étrangers, où certains élèves villégiatureront, pour pouvoir avertir personnellement des ecclésiastiques dévoués de l'arrivée dans leurs parages de tel jeune homme, manifestant une vocation sacerdotale. Ainsi aucun collégien timide ou indépendant, ne pourra fuir la douce influence, ni se dissimuler, brebis perdue, dans le reste du troupeau, ni refuser son concours au directeur d'œuvres qui le lui demandera. De la sorte, la maison d'éducation aura fait tout son possible pour éviter à ses « futurs prêtres » le malheur de demeurer seuls.

De son côté, le clergé paroissial, dûment prévenu, n'hésitera pas à s'employer, tout autre ministère cessant, à sauvegarder les séminaristes en vacances. Le zèle de certains prêtres est admirable. Un bon curé d'une importante paroisse de campagne avait décidé, pour attirer ses séminaristes au presbytère, qu'ils y prendraient leur petit déjeuner chaque fois qu'ils auraient communié. De la sorte, les jeunes gens se trouvaient agréablement retenus et passaient de longs moments en compagnie de leurs prêtres.

Tous les curés ne peuvent, pour des raisons diverses, dont la principale est le coût de la vie, imiter cet exemple. Du moins certains d'entre eux ne pourraient-ils pas garder les séminaristes chaque

dimanche au repas qui suit la grand'messe ? Le clergé s'assurerait ainsi que les offices sont régulièrement suivis, et il profiterait de l'occasion pour manifester aux jeunes gens sa sympathie et son dévouement.

Malheureusement les ressources de la plupart des presbytères ne permettent guère d'étendre aux écoliers ces invitations hebdomadaires, qui restent réservées aux seuls « abbés ». Mais s'il n'est pas possible de recevoir à table ces débutants, ce n'est pas une raison de les abandonner. Il y a d'autres manières de les attirer. Un vicaire, spécialement zélé pour le recrutement, consacrait ses après-midi de vacances à se promener avec le joyeux groupe des séminaristes : ces excursions champêtres, à la fois gaies et recueillies, car elles étaient entrecoupées des exercices de piété, constituaient un merveilleux apostolat.

Si le curé ou son vicaire, trop accablés de besogne, n'ont pas le loisir d'imiter cet exemple de dévouement quotidien, qu'ils établissent, au moins un jour par semaine, une promenade en commun, pendant une belle après-midi. Parfois même qu'on parte dès le matin, en emportant de quoi manger sur l'herbe. Ces rencontres périodiques, quelle que soit leur peu de fréquence, finiront par établir entre le prêtre et les recrues sacerdotales des liens d'intimité si solides que l'écueil de l'isolement n'existera plus. De son côté, le clergé apprendra à connaître à fond le caractère, les tendances, les défauts des aspirants, qu'il verra dans leur parfait naturel au cours de ces parties de plaisir. Il pourra ainsi s'intéresser plus efficacement à la formation de ces âmes, si dignes de soins vigilants.

Cet effort, même simplement hebdomadaire, est impossible dans certaines régions où le clergé est trop clairsemé. Le curé ne suffit pas au service des paroisses dont il a la charge ; il ne peut songer, même pour le plus grand profit de « futurs prêtres », à consumer une seule journée en de joyeux ébats : il n'en a ni le temps, ni les forces. Faut-il se résigner à penser que, dans ces parages déshérités, les séminaristes seront abandonnés ? Non ; ce délaissement serait un malheur d'autant plus grand que les vocations deviennent plus précieuses à mesure que les prêtres sont plus rares : les chrétientés dépourvues de clergé ne doivent pas laisser perdre une parcelle de leur bien sacerdotal.

Dans certaines paroisses, un remède providentiel s'offre de lui-même : est-ce que les grands séminaristes ne pourraient pas, venant ainsi en aide à leur pasteur, se charger du soin et de la surveillance des petits ? Les « abbés » se feront un plaisir et un devoir de devenir pendant les vacances la sauvegarde de leurs jeunes frères. Avec eux ils accompliront leurs exercices de piété ; ils présideront à leur travail ; en leur compagnie ils prendront leurs joyeux ébats. Ainsi se passeront les mois de repos, sanctifiés pour les petits par l'obéissance aux grands, pour les grands par le zèle du recrutement sacerdotal. Ces jeunes « abbés », inaugurant l'une des plus douces fonctions de leur ministère futur, ne réaliseront-ils pas l'une des parties du beau programme que leur propose l'auteur du livre si actuel et si important : *les Séminaristes recruteurs du sacerdoce* ? (1)

(1) R. P. Delbrel. Toulouse, 6, rue du Languedoc, aux Bureaux de la Revue du *Recrutement Sacerdotal*.

Mais que de paroisses n'ont pas le bonheur de posséder de « théologiens », ou de « philosophes » ayant déjà revêtu la soutane et capables de s'occuper fructueusement des débutants !... Qui va donc prendre soin des jeunes aspirants pendant cette dangereuse période des vacances ?

Pour obvier à l'inévitable isolement auquel seraient condamnés les séminaristes de ces paroisses déshéritées, certains Supérieurs de Petit-Séminaire ont créé pour les vacances des *Colonies de séminaristes*, auxquelles sont invités tous les élèves qui peuvent en avoir besoin. Après leur avoir laissé deux ou trois semaines pour jouir de la famille, on convoque ces jeunes gens dans un « trou pas cher » au bord de la mer ou à la campagne. Là, sous la conduite de plusieurs de leurs professeurs, la joyeuse bande organise son installation, d'autant plus agréable qu'elle est plus sommaire. Pas de frais inutiles : chacun apporte sa part de main-d'œuvre au bien commun. La nourriture est simple et saine et la jeunesse rend léger le sacrifice du confortable. La « Colonie » fait la joie des pays où elle s'établit. Grâce à elle, certaine station balnéaire, tout à fait familiale, avait pris, au cours des dernières saisons d'été qui ont précédé la guerre, un aspect de vie et de gaîté qu'elle ne connaissait pas auparavant. En effet, l'église, autrefois assez désertée, se remplissait de paroissiens curieux d'assister aux cérémonies liturgiques du dimanche ; chaque matin, la « messe de communauté » attirait les âmes les meilleures et les incitait à la pratique de la piété : les petits-séminaristes, communiaient si pieusement et récitaient si parfaitement leurs prières qu'ils

étaient pour tous un grand sujet d'édification. Le sérieux n'empêchait pas les divertissements. Dans une grange transformée en théâtre champêtre, la « Colonie » donnait chaque semaine une « soirée » littéraire ou amusante. Il n'en fallait pas plus pour rendre populaires maîtres et élèves. Le Supérieur, l'Econome, les professeurs étaient vénérés des habitants ; par leur bonne tenue et leur réserve, les enfants avaient gagné les cœurs... Le jour du départ était triste : les partants et ceux qui restaient se disaient des adieux émus... Le Supérieur de ce Petit-Séminaire constatait que sa « Colonie » était le salut de beaucoup de vocations, qui échappaient ainsi, dans des journées exubérantes de joie et de piété, aux misères habituelles des vacances.

***

Parmi ces misères habituelles auxquelles sont soustraits les enfants dont on s'occupe intelligemment au cours des vacances, il en est une dont on ne pense pas toujours à se défier, et qui est pourtant des plus sournoises et souvent irrémédiable, c'est la *séduction féminine.*

Pour être moins brutal qu'à l'âge d'homme, le besoin d'aimer est pourtant, au cours des années de la puberté, une puissance avec laquelle il faut compter. C'est pourquoi les éducateurs, se rappelant les principes qui président à la morale chrétienne, s'efforcent d'éviter aux adolescents qui veulent garder leur cœur à Dieu, l'occasion de le laisser prendre par une jeune fille.

Au moment où il sent monter en lui les forces

nouvelles et encore inexpliquées de la virilité, le jeune homme éprouve une impression de solitude, accompagnée d'un besoin vague et indéfinissable d'aimer. Il serait incapable, le pauvre petit, d'analyser son état d'âme, qui pourtant le fait, à certains moments de tristesse, cruellement souffrir. Mais qu'un objet paraissant digne de son affection se présente à lui, alors sa puissance d'amour se « cristallisera », comme on dit aujourd'hui, en se portant avec vigueur vers l'être qui répond aux aspirations de son cœur.

Au chapitre précédent on a vu que ce personnage peut s'offrir au sein du Collège même, sous les dehors d'un camarade à l'aspect séduisant — ainsi le croit le soupirant — auquel l'âme vouera une affection désordonnée. Heureusement ces élans entre jeunes gens restent des cas exceptionnels : d'une part, la surveillance très active exercée par les maîtres empêche ces anomalies de se produire ; d'autre part, pressés par l'instinct naturel, dont ils ne s'expliquent d'ailleurs pas le pourquoi, les adolescents répugnent à une propension sensible pour des individus de leur sexe.

La tendresse pour des jeunes filles peut ne rencontrer aucun de ces deux obstacles. D'abord au cours des vacances, si le collégien n'est pas suivi très attentivement par sa famille ou par ses prêtres, la surveillance n'existe plus ; ensuite les tendances du cœur, quand elles ne sont pas retenues par une volonté ferme et une piété prévoyante, courent tout droit vers les objets qui lui sont naturels...

Il peut se faire que chez certains jeunes écoliers ces impulsions amoureuses soient avivées au cours

des mois de repos par un redoutable jeu de circonstances. Le séminariste « isolé », c'est-à-dire abandonné à ses propres mouvements, tombe presque fatalement dans l'une des deux misères qui ont été étudiées au début du présent chapitre : celle du désœuvrement ou celle des divertissements mondains. Or l'une et l'autre sont de nature à créer dans un cœur l'atmosphère propice à l'éclosion d'une passion.

Le « désœuvré » s'ennuie. La tristesse devient le fond de son âme. Il voudrait une occupation et n'a le courage d'en accepter aucune. Il jalouse le sort de ceux qui ont à leur portée des camarades avec lesquels ils passent leur temps. Mais ses amis à lui — s'il en a — sont à vingt lieues. Chaque jour et à chaque instant du jour, il regarde à l'horizon, comme jadis sœur Anne, pour voir si un libérateur n'apparaît pas... et jamais il ne voit rien venir. Cet écolier, extérieurement libre, est accablé comme s'il vivait en prison. On comprend avec quel enthousiasme il accueillera la main qui lui ouvrirait les barreaux de sa cage.

Voici qu'elle se révèle un beau matin, cette petite main... C'est une jeune fille qui la lui tend... voisine, cousine, amie de la famille, peut-être camarade d'enfance avec laquelle l'écolier a joué à un âge où l'habit créait la seule différence apparente entre les sexes... Les parents ne peuvent avoir de soupçon sur l'innocence des relations avec cette enfant, que par une illusion trop commune, ils croient toujours petite, toujours âgée de six ans, toujours incapable d'une impression d'amour. Née dans les mêmes temps que le collégien, elle est déjà plus mûre que

lui, la jeune fille étant plus précoce dans sa métamorphose. Elle est donc déjà par elle-même un objet d'éveil pour ses affections... et voici que les événements vont subitement les renforcer... Au cours d'une conversation, elle voit l'adolescent mélancolique... elle le prend en pitié, et, mûe par un sentiment profondément sympathique, elle essaye de le consoler. La jeune fille candide ne sait pas qu'elle met le doigt dans un engrenage qui les happera tous deux... Elle est si douce, ses paroles sont si charmantes que le jeune homme sent naître en lui une extraordinaire sympathie. Il ne se l'explique pas tout d'abord... il ignore le nom de ce qu'il éprouve... mais il trouve l'impression tellement à son goût qu'il y laisse aller son cœur...

Ainsi commence l'idylle. Comment se terminera-t-elle ? L'enfant, revenu au Séminaire, possède-t-il assez d'ouverture d'âme pour découvrir son secret à son directeur ? Alors peut-être sera-t-il temps encore de fermer cette blessure. Ces deux innocents ne s'étant rien dit que d'honnête et n'ayant, pas plus l'un que l'autre, rien entrevu de ce que l'amour peut avoir de sensuel, leurs âmes restent capables de retour à la raison, d'enthousiasme pour un idéal de sacrifice et de pratique de la pureté. Le directeur arrivera peut-être à éteindre la flamme malencontreusement allumée. Mais si l'enfant renferme son secret au fond de son cœur et se contente de ronger son chagrin en comptant les jours qui le séparent du retour au pays, alors il n'y a plus guère qu'à désespérer de cette vocation. L'amour pour cette jeune fille a supplanté l'amour pour Dieu. Cet enfant ne sera pas un prêtre, mais tout simplement, espérons-le, un époux.

Telle est l'histoire du désœuvré, noyé dans l'abandon au fond de son village. Celle de l'enfant mondain conduit par des voies différentes au même résultat. La sollicitation féminine est perpétuelle autour de lui. La demeure où il villégiature est sans cesse le rendez-vous de toute une jeunesse masculine et féminine pleine d'entrain : au tennis, au croquet, en auto, sur la plage, l'adolescent coudoie les amies de ses sœurs, et les amies de leurs amies... Tout ce monde féminin qui babille, s'amuse, intrigue, se présente vêtu dans des costumes inconvenants, véritables attentats à la vertu. Comme il fait chaud et qu'on est au bord de la mer, tous les déshabillés sont permis, surtout celui du bain qui rend la plage inhabitable pour les âmes résolues à rester pures. Telle est la société au milieu de laquelle évolue cet enfant qui pourtant rêve de sacerdoce. Comment résistera-t-il à de pareilles excitations ? Ses pensées resteront-elles, malgré ces attractions terrestres, fixées au Ciel ? Son cœur ne sera-t-il pas impressionné par quelqu'une de ces jeunes filles, qui dans sa grâce pourtant fictive et « composée », lui paraît réaliser un idéal ?... A son insu des sentiments affectueux naissent dans son cœur... il recherche la compagnie de cette enfant, dans un bon but, évidemment, croit-il... il entre en relations cordiales avec elle, en s'imaginant peut-être qu'avec son aide il aimera davantage le Bon Dieu... illusions de l'amour !... Pour lui aussi, le pauvre enfant, l'idylle commence...

Comment finira-t-elle ? La passion de l'adolescent mondain a moins de chance de couper court que celle du petit-séminariste, dont il était parlé

plus haut. Tandis que le second va être ressaisi à la rentrée par une règle austère, par une vie de piété et de retour sur soi-même, le premier revient au Collège, où peut-être il gardera assez de liberté pour revoir dans le monde celle qui le fait soupirer. S'il a un bon directeur, qui le connaisse à fond et qui sache obtenir de lui des sacrifices, cet enfant innocent encore, reconnaîtra bientôt sa folie... Mais sans une main énergique qui la remette en route, cette belle vocation sera perdue.

*
* *

Comment sauver les « futurs prêtres » de cet ogre des cœurs qu'est le péril féminin ?

Le premier moyen qui s'impose est la surveillance. Elle devrait être plus stricte encore en vacances que pendant l'année, puisque les écueils des mois de repos sont plus dangereux et plus difficiles à écarter que ceux de la période scolaire. C'est pourquoi on ne recommandera jamais assez à ceux qui ont soin des écoliers en liberté la plus serrée et la plus incessante vigilance.

Malheureusement, malgré leur bonne volonté, beaucoup de ceux qui surveillent la jeunesse, la regardent sans la voir, aveuglés par leur propre candeur. Sur cette question des « amourettes », que de parents et parfois même que de maîtres ont sur les yeux un épais bandeau de *naïveté !*

Ils ont tant de confiance dans la bonté naturelle de leurs subordonnés qu'ils en deviennent incapables de soupçonner le danger et encore moins de le prévenir. Certains parents, par exemple, se croient

sûrs de leur aspirant au sacerdoce comme d'eux-mêmes et l'estiment impeccable, s'imaginant que son âme, sans passion, est définitivement pacifiée par la pensée de la vocation. Quoiqu'en principe, il soit strictement suivi, cet enfant possède, en fait, toute liberté d'entamer sans contrôle toute relation qui lui plaira, sous l'œil toujours bienveillant de ses père et mère.

D'ailleurs ces braves gens n'ont pas même l'idée de s'effaroucher. N'ont-ils pas sur la jeune fille avec laquelle leur fils s'entretient volontiers les mêmes illusions ? Ils la connaissent peut-être de longue date, la savent pieuse, de bonne famille, et par conséquent la jugent incapable, comme ils disent, « de faire du mal à une mouche ». Comme ils l'ont connue toute petite, elle reste à leurs yeux, la « fillette » de jadis... Ainsi, de la meilleure foi du monde, les guides naturels du « futur prêtre » le laissent tout tranquillement s'égarer.

S'il s'agit d'une famille lancée dans les relations mondaines, le sort du séminariste est encore plus faiblement assuré. On connaît la largeur d'esprit qui préside aux réceptions de la « société ». Du moment qu'une jeune fille mérite le qualificatif de « bien élevée », elle a le droit d'être admise partout. L'aspirant au sacerdoce est donc exposé à rencontrer chez lui-même ou chez ses meilleurs amis des coquettes, des intrigantes, des effrontées. Et comme il n'existe plus guère, dans notre monde actuel, de réserve ni de contrainte dans les rapports entre jeunes gens et jeunes filles, le péril auquel l'adolescent devra faire face ne sera pas de mince importance. Les parents évidemment auront l'œil,

mais leur souci ne se bornera-t-il pas à obtenir que tout se passe selon le « bon ton » ?... si l'on peut appeler « bon ton » le dévergondage admis dans nos salons modernes et sur nos plages. Le fils de famille qui manifeste des désirs de sacerdoce n'aura pas à satisfaire à de plus strictes exigences que ses frères et sœurs : ne serait-il pas injuste d'être plus sévère pour celui qui est meilleur que les autres ? Ainsi marche aux abîmes le monde poussé par de faux principes.

L'attitude opposée est la vraie. Un jeune homme et une jeune fille sont partout et toujours de la « paille et du feu ». S'appuyant sur cette vérité confirmée par l'éternelle expérience, les parents sérieux interdisent à leur séminariste toute relation féminine de nature à lui troubler le cœur. En cela ils ne le traitent pas avec rigueur ni défiance, car ce n'est pas supposer du mal d'enfants très purs et très innocents que de redouter pour eux les occasions d'en commettre. Quand les éducateurs se seront convaincus que les plus nobles âmes sont capables des pires déchéances, du coup leur vigilance aura pris le nerf voulu. La crainte très vive de voir perdre une belle vocation aura dissipé instantanément cette naïveté sotte qui, jusque là, donnait à ces guides illusionnés le sourire en présence des catastrophes.

***

La surveillance, si parfaite qu'elle soit, sera toujours insuffisante ; l'être moral étant mené par l'intérieur et non par le dehors, c'est surtout des convictions qu'il faut espérer pour les vocations

sacerdotales la préservation des séductions féminines.

Les maîtres ont donc l'impérieux devoir de travailler de toutes leurs forces à créer dans les âmes ces idées directrices, qui gardent le cœur du « futur prêtre ». Le principe à inculquer avant tout autre, parce qu'il est de première importance, est celui-ci : « La réalisation de l'idéal sacerdotal a pour condition le sacrifice de tout amour féminin. » Qu'on n'ait pas peur de redire cette vérité aux jeunes séminaristes : elle fait partie intégrante de leur appel au service divin.

Mais il ne suffit pas d'exprimer cette assertion en courant, comme si de la formuler brûlait les lèvres ; il faut encore avec une sainte franchise, faire comprendre aux adolescents tout ce que cette proposition contient pour eux de graves pensées et d'austères devoirs. « Sacrifier tout amour féminin », c'est garder son cœur pour soi et ne le donner à aucune créature : celui qui veut être prêtre est donc tenu à dresser autour de lui-même une barricade qui empêche toute affection importune de pénétrer subrepticement dans son intérieur, où Dieu veut régner seul et en Maître. L'amour passionné, en s'emparant du cœur, le volerait à Jésus-Christ, qui donne tant à son élu qu'il tient en retour à le posséder tout entier.

Voilà des vérités que sous toutes les formes et en maintes occasions, supérieurs, professeurs, parents doivent exposer en les soulignant des plus convaincantes démonstrations. De toutes les idées à faire pénétrer dans l'âme des « futurs prêtres », celles-ci seront probablement les plus vite comprises et les plus facilement assimilées, parce qu'elles frappent

les jeunes gens et les intéressent au plus haut point. Désormais ils sont avertis, et savent quelle ligne de conduite tenir. S'il leur arrivait un jour de sentir que leur cœur s'attache, que la vision d'une jeune fille trouble leur pensée, les préoccupe, excite leur désir de plaire, qu'ils n'hésitent pas sur le parti à prendre ; qu'ils s'enfuient à toutes jambes, convaincus qu'une minute de retard peut occasionner leur perte.

Ces conseils de défiance et de prudence, qu'il faut commencer à donner dès l'éveil de la puberté, seront de mieux en mieux saisis dans toute leur plénitude par les aspirants au sacerdoce à mesure qu'ils grandiront. Ils en verront la sagesse surtout à partir du moment où le péril féminin, sortant des brumes de la fiction, leur sera apparu, au cours de leurs joyeux ébats, en chair et en os, sous des aspects agréables, que l'imagination se chargeait déjà de colorer chaudement pour les rendre plus séduisants. De ce moment, le séminariste, sérieux et nettement prévenu, comprend que le danger de l' « amour » n'est pas pour lui un mal chimérique, impossible et lointain, un épouvantail inventé à plaisir par son Supérieur, mais une tentation menaçante à laquelle succombent facilement ceux qui ne sont pas prémunis contre ses sollicitations.

***

Pour faire encore mieux saisir à son dirigé l'importance de la fuite des séductions féminines, le directeur aura recours à un principe énoncé déjà et démontré ailleurs (1). Cette vérité, qui doit régir

(1) *Futurs Epoux*, le choix de la Fiancée, p. 286 et suiv.

la conduite d'un jeune homme du monde se destinant au mariage, s'applique encore davantage au cas du « futur prêtre ». Voici cette importante proposition : « Il ne faut jamais laisser partir le cœur avant que la raison ait parlé. » Appliquée au choix d'une fiancée, cette règle contient tout le secret du bonheur. A combien plus forte raison ne le renferme-t-elle pas quand il s'agit d'opter entre un amour féminin et le sacerdoce de Notre-Seigneur-Jésus-Christ ? Pour le séminariste, cette formule : « Ne pas laisser partir le cœur avant que la raison ait parlé », signifie que s'il comprend et apprécie comme il faut la grandeur et la valeur de la dignité sacerdotale, d'une part, et les charges des affections humaines, d'autre part, il ne permettra jamais à une passion de l'aveugler... car, une fois le cœur pris, la raison n'aurait plus la sagesse de voir la vérité, l'objet aimé bouchant les yeux...

Il verra qu'il ne s'est pas trompé cet adolescent, quand les années lui auront permis d'acquérir une notion plus précise des choses conjugales et familiales ; un jour viendra, où, ayant assez vécu pour connaître les mystères de l'amour humain, et goûter en même temps ceux de l'amour divin, il sera à même de comparer judicieusement les avantages de l'un et de l'autre... Alors bien probablement le cœur de ce jeune homme « partira » de lui-même, avec un irrésistible élan... Ce ne sera plus pour une jeune fille, aussi gracieuse qu'on puisse la rêver, mais pour ce Maître incomparable dont il est écrit que « le servir c'est régner. » (1)

---

(1) Pontifical. Ordination des sous-diacres.

TROISIEME PARTIE

A L'APPROCHE DU GRAND-SÉMINAIRE

LA FORMATION DES "FUTURS PRÊTRES"

Dent operam sacerdotes, praesertim parochi, ut pueros, qui indicia praebeant ecclesiasticae vocationis..., ad pietatem informent...

Que les prêtres, et surtout les curés..., forment à la piété les enfants qui donneraient des indices de vocation ecclésiastique...

***Codex Juris Canonici. Can.* 1353.**

A L'APPROCHE DU GRAND-SÉMINAIRE

La Formation des "Futurs Prêtres"

Découvrir une vocation, la défendre de ses ennemis est une tâche admirable qui demande, pour être menée à bien, une longue suite de sacrifices persévérants. Mais le rôle du zélé recruteur ne se borne pas là : il lui reste encore à remplir la partie la plus délicate, et certainement la plus importante de sa mission, celle qui consiste à façonner dans le jeune élu une âme de prêtre.

Il ne suffit pas, en effet, que nos séminaires fournissent à notre société chrétienne, si rudement travaillée par les puissances du mal, un « honnête clergé », il faut à tout prix qu'ils donnent au monde moderne, pour le transformer, de « saints » prêtres.

Or, la sainteté, c'est l'exercice de toutes les vertus... c'est la recherche de Dieu avant toutes choses... c'est l'oubli de soi et le dévouement inlassable à la cause du prochain... c'est l'humilité, la chasteté, le zèle, pratiqués avec un courage qui,

sortant de l'ordinaire, s'imposent à la masse indifférente. Aujourd'hui pour maintenir dans la foi les fidèles qui la possèdent, et ramener à la croyance les brebis égarées, le prêtre doit s'élever au-dessus des foules, matérialisées par le bien-être et l'instruction athée, comme le soleil domine la terre, en les inondant du rayonnement de la Vérité et de la Sainteté.

On comprend que pour procurer aux âmes sacerdotales les qualités surnaturelles qu'exige leur extraordinaire apostolat, il faille, même longtemps avant le Grand-Séminaire, un travail de formation patient et plein d'abnégation. Une entreprise de si grande envergure, loin de décourager maîtres et élèves, est plutôt de nature à les enthousiasmer. Plus l'œuvre promet d'être belle, plus elle est attirante et passionnante, surtout quand on sait qu'on est soutenu et qu'on sera récompensé par le Christ, Prêtre éternel, le Chef, le Maître et le modèle du prêtre.

Les pages qui vont clôturer ce livre ont pour but d'esquisser cette tâche merveilleuse et si difficile de la formation de l'âme sacerdotale dans l'élève du sanctuaire. Elles exposeront d'abord en quoi consiste *l'Idéal sacerdotal et religieux ;* elles donneront ensuite quelques conseils pratiques pour créer dans le cœur du « Futur Prêtre » *l'Initiation à l'esprit sacerdotal ;* elles essayeront enfin de venir en aide aux jeunes gens qui, sur le seuil du Grand-Séminaire, subissant l'habituelle tentation, sentiraient une hésitation et reculeraient devant la *Grande Décision.*

Les trois chapitres qui restent à parcourir pour

terminer ce volume n'ont certes pas la prétention d'épuiser la question de la formation de l'âme sacerdotale. C'est un sujet qui demande à être médité la vie entière, et qui occupe jour et nuit la pensée du saint prêtre. Du moins ces pages voudraient souffler, afin de l'activer, sur la flamme « du zèle qui dévore pour la maison du Seigneur » (1) les éducateurs du futur clergé.

(1) Joan. II. 17.

CHAPITRE PREMIER

L'IDÉAL SACERDOTAL ET RELIGIEUX

Le rôle des éducateurs ne se borne pas, comme la conduite de certains le ferait croire, à celui de « marchand de science ». Il consiste avant tout à munir l'enfant des idées directrices qui orienteront son existence. Au-dessus du savoir, il y a les convictions morales et surnaturelles, qui sont pour l'âme son précieux trésor.

Ce qui est vrai pour tout éducateur, prend un caractère de spéciale nécessité pour ceux qui sont chargés de former les « futurs prêtres ». Leur enseigner le latin, leur faire goûter les beautés littéraires, les initier à la physique et à la chimie est une tâche importante, mais qui ne serait d'aucune valeur, si en même temps on ne tournait ce développement intellectuel à l'avantage de l'idéal sacerdotal.

***

Ceux que la Providence délègue aux soins des âmes élues, parents ou maître chrétiens, doivent commencer par se convaincre eux-mêmes de cette

grande vérité « que leur première et plus urgente obligation est de travailler à développer et à préciser dans les cœurs des séminaristes, l'idéal sacerdotal. »

Il n'est pas besoin de réfléchir beaucoup pour saisir combien ce devoir est pressant. L'enfant qui s'est décidé à étudier le latin, puis à entrer au Petit-Séminaire, n'a fait qu'entrevoir, comme dans une lueur fugitive, les grandeurs du sacerdoce. De cette grâce intérieure qui l'a sollicité, il a gardé l'impression qu'être prêtre, c'est la plus belle manière d'employer sa vie, le plus parfait moyen de servir Dieu et de travailler à sa gloire. Mais cette « vision » ne lui a apporté aucune précision ; sa jeune intelligence n'a approfondi aucune des raisons d'être du sacerdoce, aucune de ses merveilleuses prérogatives. Peu lui importe d'ailleurs : l'enfant ne doute nullement de l'avenir ; il s'attend bien à apprendre au Petit-Séminaire ou au Collège ce qu'il ne sait pas encore, et à recevoir, à côté de l'instruction latine et humaniste, cette autre préparation que, dans son droit bon sens, il estime incomparablement plus importante : la formation à l'état sacerdotal.

Aussi quelle ne serait pas la surprise de ces petits élus, si, dans les jours qui suivent leur entrée dans la pieuse maison, ils n'entendaient pas un mot de leur vocation ; si dans les lectures spirituelles il y était à peine fait quelque discrète allusion ; si on leur expliquait le règlement très sage, très formateur de la volonté, en négligeant de le leur montrer « en fonction » perpétuelle du grand but à atteindre, qui est la perfection sacerdotale. L'enfant espère-

rait au moins que la retraite du début de l'année romprait la glace ?... Hélas ! si la retraite elle-même allait oublier ce point-là ?... si le prédicateur, parlant éloquemment de la confession, de l'Eucharistie, de l'obéissance, de la pureté, de tous les sujets qui conviennent à cet âge et à ce milieu, n'avait pas eu le souci d'ouvrir à ces enfants, avides de lumière et d'espérance, des aperçus sur ce Soleil de toute beauté, qu'est le Christ-Prêtre, et sur le sort privilégié que le Pontife éternel réserve à ses ministres ?...

Dans de telles conditions, le jeune écolier ressentirait, au cours de ces premières semaines, une impression douloureuse. Sans la préciser plus que n'est capable de le faire sa petite intelligence, il en souffrirait cependant. Ce serait, somme toute, une déception d'autant plus cruelle qu'elle était plus inattendue. La logique enfantine est rapide et sommaire. Comme elle est à cent lieues de soupçonner chez ceux qui la mènent un manque de savoir-faire, vite elle aura tiré la conclusion qui s'impose : « La vocation est un secret personnel qu'il faut taire ». Dès lors l'enfant, comme un avare, cache son trésor ; il enferme ses désirs, ses aspirations, ses saintes ambitions au fond de son cœur, résolu à vivre en « futur prêtre », au milieu de « futurs prêtres », sous la direction d'éducateurs de « futurs prêtres », sans jamais s'entretenir de sacerdoce !

Le débutant sera peut-être confirmé dans cette ligne de conduite par ses confessions. Pénitent timide et porté par ses premières constatations à se suffire à lui-même, il accusera ses péchés, mais n'osera pas poser de questions intimes, encore

moins se livrer à quelque épanchement. Le prêtre, ne percevant pas les besoins spirituels de cette âme, lui servira le mets commun : ce petit mot pieux, mais par trop quelconque qui convient à tous la veille de telle fête... et la direction sacerdotale, par suite d'une incompréhension malencontreuse, est remise à une date indéterminée...

Ce malaise qu'éprouve le petit-séminariste, serait peut-être encore plus grand chez l'adolescent qui, désireux de la vie du prêtre, fréquente un collège de jeunes gens du monde. Si le Supérieur n'y fait jamais aucune allusion à la vocation, si la retraite se passe sans un mot pour les « futurs prêtres », si le directeur, par une discrétion exagérée, n'ose pas rappeler à son pénitent ses saints désirs, on se demande quel réconfort trouveraient dans un pareil milieu les aspirations sacerdotales ? L'élu du Seigneur, entendant parler de tout « au futur », de médecine, d'armée, de commerce, de hautes écoles, excepté de sacerdoce, en arriverait aux mêmes conclusions que son confrère inconnu du Petit-Séminaire : il déciderait que sa vocation est une affaire « personnelle », intime et privée, dont un jeune homme qui se respecte ne parle pas. Il l'enfouirait dans le sol... Ne peut-on pas craindre pour lui le malheur du serviteur de l'Evangile qui avait enterré le « talent » que son maître lui avait confié au lieu de le faire valoir ? (1)

*
**

(1) Matt. XXV, 15 et suiv.

Certes oui, cette crainte est de saison. Une vocation ne vit pas de latin et de grec, de places de premier avec félicitations, encore moins de discipline austère et de pensums à l'occasion ; elle se nourrit d'idéal. Qu'on rassasie le cœur sacerdotal de vérité et de piété, aussitôt il se développe ; qu'on le sèvre de ses aliments surnaturels, et il dépérit. D'un côté, les élèves, non remplis de la pensée du sacerdoce, n'ayant de séminaristes que l'étiquette, se laissent aller aux faiblesses écolières, dissipation, paresse, mauvais esprit ; de l'autre, les enfants, grandissant dans l'idée de leur future dignité et de leur rôle dans l'Eglise, s'imposent avec courage les plus méritoires sacrifices pour obéir au règlement et satisfaire joyeusement aux exigences du Maître qui les appelle. Tandis que les premiers, esprits légers, papillonnent pendant les vacances autour des abîmes, les seconds, âmes pondérées, fuient le voisinage des périls mondains et reviennent vers le Collège plus attachés que jamais au service de Jésus-Christ.

On comprend dès lors combien il est important de « nourrir » les vocations. Autrement ce serait pour elles l'anémie et la mort. Il faut donc que, dès son entrée dans ce milieu sacerdotal, qu'est le Petit-Séminaire, le nouvel arrivant, respirant une atmosphère spéciale, sente que la vie n'y ressemble pas à celle du dehors : tandis que le monde s'agite à la recherche de ses satisfactions, il doit, lui l'aspirant à la prêtrise, se trouver emporté dans le mouvement qui entraîne toute la pieuse masse écolière vers le grand but auquel elle tend, et qu'on ne lui permet jamais d'oublier parce qu'en toute circonstance elle s'entend rappeler les raisons qui l'ont enfermée dans

ces mars et qui l'y maintiennent. Dès lors l'enfant, enthousiasmé à la poursuite de son idéal, multiplie ses efforts et ses sacrifices, à la requête de ses maîtres, pour manifester son attachement au service de Dieu ; penché sur son lexique ou sur sa copie, il lit entre chaque ligne le sacerdoce de Jésus-Christ ; « qu'il mange, qu'il boive, qu'il s'occupe à tout autre chose » (1) il accomplit son devoir pour obtenir la grâce de monter au saint autel.

Les « futurs prêtres » vivant dans les collèges ne trouvent pas toujours les mêmes invitations que les petits-séminaristes à considérer leurs grandes destinées : aussi se sentent-ils parfois tentés d'en détourner les yeux. Pour parer à ce malheur que le supérieur, les professeurs, les prédicateurs de retraite, s'ingénient, comme il a été dit ci-dessus au chapitre du *Collège*, à exercer, même dans ce milieu plutôt laïque et mondain, un apostolat franchement sacerdotal. Mais surtout que le directeur de conscience comprenne qu'il a à jouer, dans ces vocations des fils de famille, un rôle de première importance. De lui dépendra, en très grande partie, la persévérance de ces adolescents. S'il sait les tenir en mains, obtenir d'eux la générosité en vue du sacrifice assez lourd, il faut l'avouer, de certaines relations et de certains plaisirs, s'il parvient à fixer leur pensée vers l'idéal sacerdotal et à appliquer leur zèle au travail de sa réalisation, ce directeur, sage et surnaturel, sera largement récompensé, quand, plus tard, une magnifique couronne de jeunes prêtres viendra glorifier sa vieillesse.

---

(1) Cor. X. 31.

*
**

Comment faire apparaître et surtout comment graver profondément dans l'esprit des « futurs prêtres » l'idéal sacerdotal ?

On y parviendra en montrant avec une insistance renouvelée et une inlassable persévérance devant les élèves du sanctuaire, l'*infinie dignité et valeur du Sacerdoce.*

Il n'est pas un maître qui ne sache développer éloquemment ce thème, qui tient aux fibres mêmes de tout cœur sacerdotal. Avec quel enthousiasme le prêtre aime à rappeler qu'il remplit ici-bas le rôle même du Christ, pour prêcher, réconcilier, et surtout offrir à la Très-Sainte-Trinité l'hommage infini de la Sainte Messe, reproduction et renouvellement du sacrifice du Calvaire ! Avec quelle émotion chaude et enthousiaste, les ministres de Dieu sont heureux de redire aux « futurs célébrants » les sublimes mystères de cette oblation par laquelle ils offriront une louange parfaite à la Divine Majesté, en rendant « par Lui — c'est-à-dire par Jésus-Christ — en Lui et avec Lui, au Père Tout-Puissant, dans l'unité du Saint-Esprit, *tout honneur et toute gloire.* » (1)

Ces vérités, qui font le bonheur de l'existence sacerdotale, n'ont pas à être développées ici. Les prêtres tireront de leur science et de leur expérience personnelle des accents persuasifs qu'il n'est pas besoin de leur dicter. Mais tout pénétrés qu'ils soient de la grandeur de leur sacerdoce, ils auront

(1) Canon de la Messe.

à se garder de l'illusion dans laquelle trop d'éducateurs tomberaient aisément. Ayant, une fois ou l'autre, parlé avec flamme de ce merveilleux sujet, ils s'aperçoivent que leur langage n'a pas produit grosse impression, et même qu'il a été vite oublié. Ils en concluent que la jeunesse moderne, volage et inconséquente, est rébarbative aux nobles idées. Désappointés et même quelque peu découragés, les maîtres remettent à plus tard d'entretenir les élèves de ces difficiles sujets, abandonnant ainsi une formation pourtant urgente...

Les enfants n'ont-ils pas ici été accusés à tort ? Si ces « futurs prêtres » n'ont pas été profondément émus, d'un entretien sacerdotal, c'est tout simplement qu'ils ne l'ont pas compris. Leur professeur oubliait qu'il avait cinquante ans, un esprit mûri de réflexions, mais que devant lui ces jeunes intelligences de douze à seize ans, très aptes à percevoir les choses concrètes sont rebelles aux abstractions. L'enfant ne voit d'une idée que la surface ; il la saisit de la même façon qu'un citadin « comprend » un champ de blé, dont il aperçoit la paille et les épis, mais de la culture duquel il ignore totalement les secrets.

Telle est l'attitude des adolescents devant ces mystérieuses vérités de l'idéal sacerdotal. Ils entendent des paroles auxquelles ils attribuent une signification extérieure et imaginative dont ils se contentent... Mais ils s'arrêtent à cette « paille des mots » et ne descendent pas jusqu'à la racine qui l'a nourrie, encore moins à la graine qui l'a fait germer... Ils affirment de bonne foi qu'ils ont tout compris, sans pourtant avoir rien recueilli de substantiel.

C'est pourquoi les éducateurs, loin de s'imaginer que la vision de l'idéal sacerdotal est produite dans des âmes de séminaristes au moyen de quelques discours émouvants, s'attacheront à la tâche, beaucoup plus féconde, de la formation, par un travail patient, de convictions solides, vécues, et par là même profondément ancrées.

Toutes les occasions seront bonnes pour aborder le grand sujet, toujours intéressant pour les enfants, puisqu'il contient pour eux « l'avenir ». Les conversations intimes permettront de le remettre fréquemment sur le tapis. En promenade, par exemple, ou à la maison de campagne, assis avec quelques élèves sous un frais bouquet de verdure, le professeur amènera doucement au moyen de traits choisis l'entretien sur les beautés du sacerdoce ; de son côté, le directeur de conscience ne manquera aucun prétexte pour glisser un éclaircissement ; le Supérieur, sans traiter trop souvent « ex professo » la grande question dans ses conférences spirituelles, aura mille motifs d'y faire de fréquentes allusions et de jeter à tout propos quelque trait de lumière dans les jeunes intelligences.

Ainsi la connaissance véritable des grands mystères de la Rédemption, de la Messe, du Sacerdoce, entrera dans les esprits peu à peu, par lueurs, plus tôt chez l'un, plus tard chez l'autre, selon la grâce du moment. On voit, par exemple, un enfant qui a écouté attentivement, à maintes reprises, l'explication des mêmes détails sans manifester aucune émotion spéciale, accourir un jour radieux en avouant naïvement « qu'il a compris ». Un phénomène, dont on voit l'image dans la nature, s'est

produit dans son âme : la gouttelette de science, qui restait coagulée sur son esprit comme une perle de rosée roulant sur une corolle, s'étant soudain étalée, a été aussitôt absorbée.

Que les éducateurs ne reculent donc pas devant la peine que peut leur donner cette insistance perpétuelle, ce retour inlassablement varié sur des doctrines que la parole humaine ne finira jamais de célébrer. Les maîtres zélés seront largement récompensés quand ils constateront qu'ayant distillé goutte à goutte le savoir surnaturel, ils ont imprégné jusqu'au fond les âmes des enthousiasmantes vérités sacerdotales.

Ce travail de longue haleine, accompli au cours des années que dure l'éducation du petit-séminariste, aura pour résultat de faire aimer à ces « futurs prêtres » leur « future messe » et leur « futur ministère ». Cet amour ne sera pas l'émotion, toute de surface et passagère, que suscite un beau discours, mais il deviendra une partie d'eux-mêmes, comme une nouvelle faculté de leur âme, sans laquelle ils ne pourraient plus vivre. En raison de cette formation de l'idéal, désormais leur volonté sera fixée sur quelques buts auxquels elle restera irrévocablement attachée : procurer à la Très-Sainte-Trinité par l'oblation du Christ une gloire infinie ; entrer chaque jour dans une plus grande intimité avec ce Christ, en se pénétrant davantage de ses pensées et de ses vertus, afin de mieux louer Dieu « en Lui, avec Lui, et par Lui » ; propager ce vrai culte « en esprit et en vérité » (1) en lui atti-

(1) Ioan. IV. 23.

rant sans cesse de nouveaux adhérents ; travailler à l'achèvement du corps mystique de Notre-Seigneur en perfectionnant et en sanctifiant ses membres, tel est l'ensemble des préoccupations constantes de l'âme qui a connu et qui essaye de réaliser le véritable idéal sacerdotal.

Créer cette absorbante vision intérieure dans un séminariste, illuminer son intelligence de ces lueurs célestes, c'est une tâche splendide, digne de tenter le zèle des formateurs du clergé. Si l'artiste qui a peiné de longues années est dans la joie le jour où son œuvre, étant achevée, lui paraît belle, quel ne doit pas être l'enthousiasme du maître qui, ayant mis tous ses soins à façonner un élève du sanctuaire, peut offrir au Christ une âme qui conçoit, autant que possible ici-bas, l'idéal sacerdotal !

***

La création d'un si bel idéal ne se produit pas dans une intelligence sans susciter dans le cœur d'extraordinaires effets. Elle est cause de saints désirs et d'énergiques résolutions. A mesure qu'ils comprennent mieux le sacerdoce, les jeunes gens sont saisis d'une ambition immense de répondre au « don de Dieu » par une « donation » aussi complète que possible d'eux-mêmes. Ils se prennent à rêver de sacrifice et d'immolation.

Le résultat pratique et immédiat de ce sentiment est un accroissement de générosité dans les devoirs d'état. Les exercices de piété, les travaux intellectuels, les relations avec les professeurs et les camarades profitent de cet élan de l'esprit qui favorise la perfection de la vie collégienne.

Mais cette volonté de se donner ne se borne pas à la minute présente ; elle pénètre plus avant et va chercher dans l'avenir des moyens de « s'offrir » plus généreusement et plus totalement. L'aspirant au sacerdoce est heureux de penser qu'au moment du sous-diaconat, il donnera à Dieu son corps et renoncera pour le service de Notre-Seigneur aux joies de la famille, aux successeurs de son nom, acceptant la stérilité pour être père des âmes. Chez beaucoup de jeunes gens cette offrande comble leur besoin de donner, car ils savent que, leur imposant la fuite du monde, l'obligation de la prière, l'austérité dans leur manière de vivre, elle sera la cause d'innombrables sacrifices qu'ils acceptent joyeusement. C'est pourquoi la pensée des grands engagements d'avant le sacerdoce ravit leurs cœurs, en leur procurant l'impression qu'ils immoleront, en gage de reconnaissance, sur l'autel de leur future messe, ce qui tient le plus aux fibres de la nature humaine.

Tous cependant ne se déclarent pas satisfaits. Ils pensent qu'en retour de l'incomparable dignité sacerdotale, ils peuvent donner à Dieu davantage. Une fois les jouissances familiales et conjugales sacrifiées, ne leur restera-t-il pas encore quelque chose en leur possession ? Ce quelque chose, ils ambitionnent de le donner aussi. Pourquoi ne se dépouilleraient-ils pas de leurs biens matériels ? pourquoi ne renonceraient-ils pas à leur liberté ? Et voilà ces âmes tout naturellement amenées à rêver de vie religieuse.

D'autres parviennent à ce même désir par une voie un peu différente. Ce n'est pas tant l'ardeur à s'im-

moler que le besoin d'être soutenu, qui les incite à chercher une règle et à se lier par des vœux. L'idéal sacerdotal leur paraît demander, pour être réalisé, un tel ensemble de vertus, qu'ils se sentent incapables de fournir, au milieu des tracas matériels et des tentations du monde, un effort surnaturel assez persévérant et assez vigoureux : ils veulent trouver de l'aide. Les instituts religieux leur offrent justement l'appui voulu. Ils entourent leurs membres de soins vigilants, les exercent avec une prudence consommée, les encadrent d'hommes expérimentés : la communauté dans laquelle entre le novice sera pour lui la douce et charitable famille qui, lui enlevant tout souci temporel et la torturante préoccupation de la « lutte pour la vie », le fera jouir du centuple promis à la pauvreté volontaire ; en même temps elle l'introduira dans un esprit traditionnel transmis, depuis son auteur, par des générations de saintes âmes jusqu'au privilégié qui le reçoit aujourd'hui. Des frères, qui l'aimeront jusqu'à la mort, entourent déjà le nouvel arrivant, et lui prodiguent les marques d'une charité qui ne se lassera jamais. Dans un tel milieu, entouré d'exemples de vertu, entraîné à chaque heure par le mouvement d'ensemble, comment le « futur prêtre » redouterait-il de ne pas répondre aux exigences surnaturelles de l'idéal sacerdotal ?

Voilà comment naissent chez les aspirants au sacerdoce, tantôt par besoin du sacrifice, tantôt par souci de perfection, souvent pour les deux motifs réunis, l'élan vers la consécration totale de leur être à Dieu par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

***

Ces saints enthousiasmes pour la vie religieuse doivent réjouir le cœur des prêtres qui président à la formation de cette belle jeunesse. Les élans vers la vie parfaite sont une marque de noblesse et de générosité : il y a peu d'âmes aimant vraiment Dieu qui n'aient ressenti, un jour ou l'autre, de ces ardeurs pour des sacrifices qu'elles rêvaient aussi complets que possible.

C'est pourquoi le directeur qui reçoit la confidence de ces désirs a pour mission de les encourager. Leur présence est le gage de précieux efforts vers la vertu et de la meilleure préparation qui soit au sacerdoce, aussi doit-il se féliciter de les voir naître et grandir dans les cœurs.

Mais qu'il aurait tort de hâter ses décisions et de fonder sur ces goûts de vie religieuse des espoirs définitifs. Il faut, pour juger sagement de la valeur d'un attrait, l'épreuve du temps et de la persévérance. La vie de communauté n'est pas le lot indistinct de toute bonne volonté, mais la part réservée à une généreuse élite : elle requiert, en effet, un ensemble de qualités physiques et morales que ne possèdent pas à un égal degré tous les appelés au sacerdoce.

D'ailleurs la sélection se fera d'elle-même parmi les jeunes gens animés des intentions les meilleures. Chez certains enfants, la flamme qui s'élève pour la vie monastique, subite et ardente, brille et tombe comme un feu de paille. Elle est née, par exemple, après une retraite prêchée par un religieux, ou sur le passage d'un missionnaire qui a éloquemment plaidé la cause de ses chrétientés désolées. Le pénitent court tout ému déclarer à son confesseur « qu'il entrera dans un ordre ». Le prêtre qui devine à

quel motif attribuer cet éveil de l'esprit religieux dans cette âme candide, accueille avec joie ces ouvertures, en se disant que la patience en montrera la valeur. Il prescrit quelques efforts pour répondre pratiquement à l'idéal entrevu, et commencer dès maintenant la préparation à une vie d'abnégation totale. L'enfant suit docilement les avis de son directeur pendant quelque temps... puis, peu à peu, l'impression s'étant effacée, le désir d'entrer au couvent s'atténue. Il ne reste plus bientôt qu'une velléité toujours caressée par l'imagination, mais tenue par le jugement comme peu réalisable. Le directeur instruit par cette expérience déclare que cette volonté, manquant de ténacité dans ses généreux projets, paraît appelée à suivre des voies plus ordinaires.

Chez certains autres aspirants au sacerdoce la pensée de la vie religieuse a jeté de plus profondes racines. Ceux-là ont réfléchi mûrement. Ils se sentent attirés puissamment vers le cloître, la sainte règle, les austérités de l'existence commune. A ne regarder que leur état d'âme, ils paraissent réellement désignés d'En-Haut pour la situation qu'ils rêvent. Mais autour de leurs nobles ambitions se dressent d'insurmontables obstacles. Tantôt une santé précaire les rend incapables de supporter les fatigues de la communauté : c'est tout juste déjà s'ils peuvent poursuivre leurs études, qu'ils se voient obligés d'interrompre par de longs repos pendant lesquels ils suivent des régimes sévères... Tantôt s'accumulent autour d'eux d'inextricables difficultés de famille, qui leur ôtent la possibilité de compter sur un départ... Tantôt des événements extérieurs viennent entraver dans leur exécution

leurs plus fermes projets. C'est ce qui est arrivé, par exemple, à de nombreux jeunes gens, qui, après une présence de plusieurs années sous les drapeaux, se sont trouvés, au retour de la guerre, dans des conditions physiques et morales qui leur interdisaient de songer à une formation religieuse.

Tandis que ces « futurs prêtres », éprouvés dans leurs désirs de vie monastique, y renoncent contraints et forcés, d'autres qui pourraient les suivre, sont amenés par un étrange contraste, à concevoir d'une manière différente leur propre sacrifice. En effet, la même ardeur qui pousse leurs confrères à la pratique des trois vœux, les porte à se consacrer au service de Dieu dans la milice diocésaine : la pauvreté dont ils voient leur bon curé souffrir dans son presbytère délabré, leur apparaît celle qui leur est destinée dans une petite paroisse où ils auront la joie de manquer du nécessaire... l'obéissance, ils la voueront à leur évêque, qui les enverra conquérir de véritables païens, dans ces pays de missions que sont devenues certaines de nos régions de France... quant à la chasteté ne s'efforceront-ils pas de la garder dans le ministère aussi jalousement qu'au fond d'un cloître ?... Ainsi, moines errants, ou ermites dans leur fond de campagne, ils s'attacheront à la conversion d'une nouvelle Chine qui leur fera certainement oublier l'autre, celle des pays du Levant, à l'évangélisation de laquelle ils avaient peut-être pensé à consacrer toutes leurs énergies.

Enfin d'autres, ayant pesé les mérites de la vie religieuse, et en ayant estimé les grandeurs, ont l'idée arrêtée d'entrer dans une communauté. La vie séculière ne leur plaît pas : il leur faut mieux.

Rien ne les détournera de cette noble voie où Dieu les appelle. Selon leur tempérament chacun d'eux s'orientera vers une direction différente. L'un sera attiré par la si douce « paix » bénédictine, l'autre sera séduit par la piété franciscaine, simple et cordiale, l'autre par la science et l'éloquence dominicaine, l'autre par cette énergique formation de la volonté que procure la méthode de saint Ignace. Quelques-uns chercheront une congrégation d'œuvres et d'action, d'autres préfèreront un ordre contemplatif ; plusieurs désireront mêler l'activité à la prière, ou se consacrer à l'enseignement. Beaucoup auront l'ambition de diriger leurs pas vers une maison de missionnaires : ils sont hantés par le désir des plages lointaines, des climats glacés ou brûlants, pour y porter l'Evangile à de malheureux qui l'attendent impatiemment. Sous quelque forme qu'il se présente, l'idéal de vie religieuse apparaît à ces âmes privilégiées comme le complément et la condition indispensable de leur idéal sacerdotal.

***

En présence de ces différentes aspirations, le prêtre chargé de conduire ces jeunes gens devra-t-il les détourner de l'idéal religieux ou les presser à le contempler ?... a-t-il pour mission de faire évanouir cet idéal, ou d'aider à le préciser ?... La réponse à ces questions est donnée aux confesseurs par ce grand principe de toute direction : « Aider l'opération divine, la favoriser, ne jamais s'y substituer. » Voilà le secret du succès dans ce ministère si délicat de la conservation et du perfectionnement de l'idéal sacerdotal et religieux dans les âmes.

Le Bon Dieu se sert de toutes les circonstances intérieures et extérieures pour obtenir ses fins. Il veut dans sa sagesse peupler de saints prêtres à la fois les diocèses et les communautés : aux âmes de se laisser docilement conduire par ses touches divines. Leur donner cette souplesse d'adaptation aux impulsions surnaturelles, manifestées tantôt par les inspirations intimes, tantôt par les événements de la vie, et leur faire acquérir cette source de paix qu'est la « bonne volonté », telle doit être la tâche du directeur, qui se tromperait étrangement si, dépassant ces justes limites, il se croyait permis de forcer ou d'étouffer les rêves de perfection.

Le guide éclairé assistera donc en spectateur favorable et approbateur à l'éclosion des saints enthousiasmes. Il se réjouira quand il verra les âmes bondir comme des géants vers la perfection religieuse ; il manifestera non moins de bonheur quand il constatera que d'autres âmes, profondément généreuses elles aussi, cherchent dans la vie séculière saintement comprise et courageusement organisée, l'assouvissement de leur désir de s'immoler ; il s'efforcera de soutenir et même de relever celles qui, essoufflées d'un premier élan, s'arrêteront sur le bord de la route pour respirer.

Ces sentiments favorables au développement de l'idéal religieux dans les âmes sacerdotales sont dictés par la prudence surnaturelle. Aucune raison ne peut donc empêcher le directeur de les manifester, ni la crainte des familles, ni la désapprobation possible de certains personnages, ni même la peur de nuire au diocèse. Certains prêtres sont, en effet, pris de frayeur à la pensée qu'autant de jeu-

nes gens d'élite réaliseront leur idéal religieux, autant on déplorera de vides dans des paroisses restées sans curé...

Cette terreur n'est-elle pas déplacée ? Ne vient-elle pas de l'oubli de cette vérité : « Ce n'est pas appauvrir les diocèses que d'enrichir l'Eglise. » Si Dieu se désigne des âmes privilégiées qu'il appelle à la vie de renoncement, pense-t-on qu'Il oubliera de susciter une milice sacerdotale dans les pays qui lui fournissent des vocations de choix ? N'est-il pas « Celui qui appauvrit ou qui enrichit comme il Lui plaît » ? (1) Ne peut-Il pas, en réponse aux dons qui Lui sont faits, multiplier ses appels dans ces régions généreuses, ou frapper de stérilité sacerdotale les contrées égoïstes qui opposeraient des refus à ses désirs ? (2) « Hommes de peu de foi, pourrait répéter Notre-Seigneur, pourquoi doutez-vous de Moi ? » (3)

D'ailleurs le diocèse, pour lequel le directeur aurait si grand tort de craindre, est riche ou pauvre en prêtres. S'il est riche, qu'il donne, car que souffrira-t-il en versant de sa plénitude ? S'il est pauvre, qu'il donne aussi, pour attirer les bénédictions

---

(1) I. Reg. II. 7.

(2) Cf. Lettre Apostolique « *Maximum illud* » de S. S. Benoît XV sur la propagation de la Foi dans le monde, adressée à tous les évêques : « Ne vous laissez influencer ni par tel prétendu bien à assurer, ni par aucun calcul humain, et ne pensez pas qu'en autorisant des sujets à partir pour les missions étrangères vous portiez préjudice à votre diocèse : pour un prêtre que vous aurez donné aux missions lointaines Dieu suscitera autour de vous plusieurs autres ouvriers actifs dans votre diocèse... ».

(3) Matt. VIII. 26.

du Ciel : et par un providentiel retour, les grâces de salut qu'il espère lui viendront probablement de la main même des religieux, auxquels il n'a pas dédaigné de confier ses enfants. Qui vole, en effet, aujourd'hui au secours des régions dépeuplées de clergé ?... Quand les évêques, à bout de ressources, manquent de collaborateurs pour diriger les paroisses, fonder des œuvres, prêcher des missions, ne trouvent-ils pas, prêts à courir aux postes difficiles, les prêtres dévoués que leur prêtent les communautés ?

Ces considérations qui sont de nature à ôter aux directeurs toute crainte de dépeupler leurs diocèses appauvris, sont renforcés par la constatation d'expérience qu'enregistraient les pages précédentes. Le Bon Dieu oppose parfois à ses appels à la vie religieuse de telles difficultés d'exécution, que les clergés diocésains gardent dans leurs rangs beaucoup de jeunes gens qui ont ressenti de saints désirs de vie monastique. Ils restent au pays, souvent malgré leur volonté, mais résignés et heureux d'avoir à travailler pour l'extension du règne de Dieu dans la région dont ils sont les fils. Si l'on pense que, parmi les aspirants au sacerdoce, ceux qui ont ressenti l'ardeur pour les sacrifices de la vie religieuse, sont souvent les âmes les mieux formées, les plus nobles et les plus zélées ; si l'on sait que, sous cet aiguillon du désir, elles ont couru de toutes leurs forces à la perfection ; en un mot si l'on se rappelle que les meilleurs prêtres sont ceux qui portent en eux les vertus du religieux et les pratiquent résolument, on comprendra pourquoi Dieu sème dans les âmes des « futurs prêtres » tant

de désirs de vie monastique qui n'aboutiront jamais : sa Providence prend tout simplement les moyens de maintenir le clergé séculier dans la pratique de ses difficiles obligations, en lui procurant l'influence et l'exemple d'une élite sacerdotale fortement préparée.

***

Cette élite sacerdotale qui goûte tant les bienfaits de la vie religieuse sera-t-elle donc totalement privée de suivre son attrait ? Sera-t-elle obligée d'étouffer en elle ce précieux esprit d'idéal monastique qui venait si heureusement soutenir l'idéal sacerdotal ? Ce rude sacrifice lui sera épargné. Par la bonté de la Providence, il est possible au « futur prêtre » destiné à rester dans la milice séculière, de s'initier à l'esprit des ordres auxquels vont principalement ses aspirations, d'en pratiquer les observances, d'entrer en relations avec les religieux qui en font partie et de devenir, lui aussi, en quelque sorte membre de la communauté.

L'Eglise estime tellement importante pour les âmes cette faveur de participer aux bienfaits des grandes familles religieuses qu'elle l'a mise à la portée de tous ceux qui désirent en jouir. Il suffit pour l'obtenir de s'affilier à un monastère bénédictin par l'*Oblature*, ou à s'inscrire dans un *Tiers-Ordre*, dont les plus répandus sont ceux de Saint François et de Saint Dominique.

On n'estimera jamais assez les avantages spirituels que fournissent aux vocations ecclésiastiques cette fréquentation intime des ordres religieux. Elle crée d'abord chez les « futurs prêtres » un esprit

qui est une efflorescence de certaines vertus évangéliques plus spécialement méditées, pratiquées et prêchées par les saints fondateurs... Dans cet « esprit » le jeune séminariste puisera une force incomparable pour marcher dans les voies de la perfection et se préparer au sacerdoce. Par exemple, dans la douce piété franciscaine, il pratiquerait cet amour simple et détaché de la créature qui va à Dieu avec abandon dans les élans d'une totale confiance ; dans la piété bénédictine, il s'initierait à cette grande louange de Dieu que l'Eglise exprime par ses magnifiques offices liturgiques ; dans l'ascétisme dominicain, il apprendrait le véritable usage de la science, qui est un bien si précieux quand elle se tourne à aimer !

Entraînée par ces grands courants de vie surnaturelle que font circuler dans toutes les régions du monde chrétien les ordres religieux, l'élève du sanctuaire voguera vers la perfection sacerdotale rapidement et sûrement. En même temps ses goûts des choses surnaturelles se particulariseront et se développeront ; il aimera davantage la liturgie mieux connue de lui, la messe plus étudiée ; peu à peu son idéal se fortifiera de toutes les vertus.

CHAPITRE II

L'INITIATION A L'ESPRIT SACERDOTAL

L'idéal sacerdotal, une fois entrevu, doit être poursuivi avec toute l'énergie possible. Les éducateurs ont donc pour rôle d'infuser dans l'esprit des « futurs prêtres » les convictions puissantes qui feront mouvoir toute leur existence. C'est à l'aide d'un travail patient et prolongé qu'ils parviendront à ce résultat. La période tout entière des études n'est pas trop longue pour cette « initiation à l'esprit sacerdotal ». Dès l'entrée au Petit-Séminaire, les maîtres doivent commencer cette préparation, d'un commun accord, en la dosant selon les capacités intellectuelles de chaque âge, mais ne laissant pas couler un seul jour qui n'apporte à cette œuvre sa précieuse contribution.

***

Une âme de « futur prêtre » doit être pénétrée des trois idées fondamentales de *piété*, de *zèle* et de *chasteté*. Elles sont d'une importance tellement capitale que tout enfant qui paraîtrait dépourvu de

convictions arrêtées sur l'un de ces trois sujets, serait évidemment inapte à faire un prêtre. Mais sans être dénué, sur ces points essentiels, de certains sentiments, un séminariste peut les posséder à des degrés très différents qui vont de la glace fondante à l'ébullition... C'est un dommage considérable qu'une âme de « futur prêtre » vive dans les basses températures : pour l'instant, durant l'existence écolière, elles lui suffisent peut-être. Mais comme il faut s'attendre, au moment de la plongée dans le monde, aux lendemains de l'ordination, à un danger presque inévitable de refroidissement, il est permis de prévoir une descente des convictions aux environs de zéro !... malheur qu'il est nécessaire d'éviter à tout prix !

Les éducateurs ont donc le devoir de maintenir les cœurs qui se destinent au sacerdoce dans une « ferveur » qui ne se démente pas. Comment y parviendront-ils ? Comme il ne s'agit pas de créer une flamme passagère qui s'éteigne comme un feu de paille, mais un état d'esprit qui dure toute la vie, les maîtres fourniront à l'intelligence des éléments abondants de vérité, qui apporteront à la volonté un aliment perpétuel et toujours renouvelé.

Il faudra donc commencer par faire comprendre aux enfants l'indispensable utilité dans leur vie de la piété, du zèle et de la chasteté. Jamais ils ne « verront » trop le pourquoi de ces grandes vertus ; jamais les maîtres n'auront achevé de les expliquer. Quand leur éloge sera épuisé, il reviendra encore. L'intelligence de l'enfant est comparable à un récipient de cristal, très vaste souvent, mais dont le goulot est fort étroit ; à chaque fois

que cette intelligence est baignée de savoir, une goutte de science y pénètre... On voit que pour la remplir, l'œuvre est longue... Mais aussi quand cette âme déborde de claires et limpides convictions, avec quel éclat elle reflète la lumière de la vérité !

Que les éducateurs ne se désolent donc pas s'ils aperçoivent que les idées qu'ils développent avec tant de chaleur devant les jeunes intelligences s'y introduisent fort lentement. Leur patience connaîtra l'heure du succès, si elle n'a pas connu celle du découragement. Qu'ils prennent modèle sur l'inlassable ténacité des gens qui courent après des buts mondains et intéressés. Ils n'ont pas peur de répéter les mêmes choses, par exemple pour placer leurs marchandises, jusqu'à en devenir importuns. Que l'apostolat sacerdotal s'accomplisse, comme dit saint Paul, « à temps et à contre-temps, en toute patience et doctrine » (1). Selon le mot d'un maître d'une sagesse consommée, il faut sur ces vérités essentielles « hypnotiser » les jeunes gens. De même que le magnétiseur parvient par une longue tension de son vouloir à introduire dans l'esprit du sujet des images qui le feront mouvoir, de même les éducateurs de la jeunesse cléricale doivent s'étudier à agglomérer tant d'images motrices, tant de sentiments puissants autour des idées fondamentales, que les « futurs prêtres », une fois lancés dans la vie, n'auront plus qu'à laisser leur action se dérouler sur le thème ancré dans leur âme.

* * *

(1) II. Tim. IV.

La première conviction constitutive de l'esprit sacerdotal peut s'exprimer par cette formule : « *Prêtre sans piété, ministère sans fécondité* ». La valeur d'un ministre de Dieu, si grande qu'elle soit du point de vue intellectuel, est diminuée dans la mesure où il aurait le malheur de manquer de vie intérieure.

Cette vérité est trop évidente et trop connue des éducateurs pour qu'il soit besoin de la démontrer ici. Les supérieurs, les professeurs, les directeurs de conscience, comme il a été dit plus haut, au chapitre du Collège, ont inscrit comme premier point à leur programme de formation de la jeunesse : « Piété d'abord. » Et tous d'un commun accord essayent de le réaliser.

Mais on a plus vite adopté une résolution qu'on n'a trouvé les moyens de la faire passer dans la pratique. Que de fois les meilleures volontés sont arrêtées dans leur élan pour le bien par des difficultés d'adaptation. Il n'est peut-être aucune conviction plus délicate à communiquer à des débutants dans la carrière sacerdotale que celle du véritable service de Dieu. Tant d'écueils doivent être évités : l'ennui, la monotonie, les « dévotionnettes », le scrupule, le relâchement... qu'un éducateur aurait facilement tendance à se décourager dans cette tâche de l'initiation des jeunes recrues à la vraie et féconde piété sacerdotale. C'est pourquoi peut-être est-il arrivé parfois que, dans certaines maisons d'éducation, dans certaines familles pourtant profondément chrétiennes, cette formation s'est bornée à exiger que les « futurs prêtres » accomplissent ponctuellement les actes extérieurs de dévotion prescrite par des traditions vénérables, où par

le règlement, sans grand souci de la correspondance intérieure qui pouvait être apportée à ces gestes pieux. Le résultat de cette négligence est facile à prévoir ; quand l'âme ne sera plus soutenue par l'appareil qui l'enserre, elle s'affaissera... ainsi s'expliquent certaines chutes, qui auraient paru moins surprenantes, si l'on avait su quelle superficielle éducation de la piété ces enfants avaient reçue.

***

Il faut donc pour préparer de vraies âmes de « futurs prêtres » les doter d'une solide piété intérieure, chaude, éclairée et convaincue.

Un seul moyen se présente pour atteindre ce but si désirable : amener les aspirants au sacerdoce, selon leur âge et leur capacité intellectuelle à la *pratique de l'oraison.*

Quand on veut construire une maison, il faut commencer par la base. A cette règle n'échappe pas l'édification d'une âme sacerdotale. La vraie piété n'est pas établie sur des mots, des pratiques, des « dévotions », elle est fondée sur des convictions saturant l'intelligence, et débordant sur la volonté pour la faire se mouvoir saintement (1).

(1) Le souci de la brièveté et le désir de ne pas répéter les mêmes démonstrations oblige à renvoyer à des passages qui seraient non moins utiles dans un livre qui s'occupe de la formation du vouloir chez les aspirants au sacerdoce qu'ils ne l'étaient dans un ouvrage consacré à l'éducation des jeunes gens du monde. Le lecteur suppléera en lisant dans les *Futurs Epoux* les chapitres concernant la notion de la liberté (page 2 à 19), la formation à la piété (40 à 67), et le règlement de vie (158 à 191).

L'oraison est faite de deux choses : un apport de vérités sur lesquelles l'esprit réfléchit ; un travail de la volonté pour diriger tous ses efforts vers les conclusions pratiques qui découlent de la vérité contemplée. Tant que l'enfant n'aura pas accompli ce travail de « vision » intellectuelle et de « mise en concordance » de son vouloir avec son savoir, il n'aura ni piété personnelle, ni solide amour de Dieu. Il agira dans sa vie chrétienne, entraîné par le mouvement de la masse, se confessant aux jours où l'on se confesse, communiant quand les autres communient, récitant ses prières avec les camarades, mais ne possédant pas d'élan propre, ni rien de ce qu'on peut appeler réellement la « ferveur ».

La preuve expérimentale des affirmations précédentes sera fournie, sans qu'on ait la peine de la provoquer, par les vacances. Que le bon curé, qui reçoit joyeusement son séminariste, l'examine du coin de l'œil. Il jugera bientôt de quelle nature est sa piété. Si elle est intérieure, découlant de sentiments acquis par un exercice personnel, elle ne présentera guère d'éclipse. L'enfant sera régulier à la messe matinale, aux offices du dimanche ; ses communions ne s'espaceront pas à mesure que s'allongera le temps du repos ; sa tenue à l'église sera recueillie, ses visites au Saint-Sacrement fidèlement accomplies ; surtout dans l'intimité de la confession, le prêtre se rendra compte des efforts consentis au service de Dieu, et des regrets éprouvés après chaque faiblesse, si légère qu'elle ait été.

Au contraire, l'aspirant au sacerdoce qui n'a pas appris à faire « sa » prière, c'est-à-dire à s'entretenir avec Dieu autrement que par des formules

reçues du dehors, n'étant plus soutenu par l'élan commun, tombera bientôt dans les défaillances de son âge : un prétexte sera bon pour remettre au lendemain une communion, pour négliger un exercice de dévotion, pour préférer une promenade aux Vêpres du dimanche. Le curé constatera probablement que cet enfant est bon, bien disposé, désireux du sacerdoce, mais il se désolera en reconnaissant que l'idée de sa vocation « ne l'a pas saisi ».

Il faut donc autre chose sur les âmes des « futurs prêtres » qu'une emprise externe, si bien combinée qu'elle soit : il faut une motion intérieure, que la règle, les pratiques de piété, les encouragements des maîtres, aideront fortement à naître et à se développer, mais que rien ne remplacera jamais... Ce mouvement qui pousse du dedans les actes de la piété véritable, n'est créé que par « l'oraison ».

***

Mais ici surgit la difficulté. Les éducateurs, tous d'accord sur le principe qui vient d'être démontré, reculent devant son application. Comment, en effet, inculquer à cet âge ingrat, rébarbatif aux conceptions abstraites, plus soucieux des faits que des idées, le culte et l'amour de la vie intérieure ? Certains maîtres ajouteront même qu'ils craindraient, par une tentative destinée à échouer, dégoûter pour toujours leurs séminaristes d'un exercice aussi salutaire, et que dès lors « il vaut peut-être mieux laisser aux directeurs du Grand-Séminaire, le soin d'enseigner l'oraison. »

L'objection aurait une valeur, s'il était impossi-

ble d'initier les débutants aux secrets de la vie d'union à Dieu autrement que d'une façon abstraite et inabordable pour des intelligences d'enfants. Pour avoir voulu leur inculquer « théoriquement » la pratique de l'oraison, certains maîtres ont reculé de dix ans dans l'âme de leurs petits élèves la compréhension de la vie intérieure, parce qu'ils avaient créé chez eux une répulsion invincible pour un exercice qui leur apparaissait ardu et monotone.

Tout autre est la méthode qui réussit : elle se base sur l'observation psychologique du jeune âge. Qu'on se rappelle donc que l'enfant n'apprend pas sa langue maternelle par la grammaire, mais par la pratique. Il balbutie avant de parler, il parle avant de lire, il accorde les noms et les verbes avant de savoir les règles et les conjugaisons. Plus tard, la connaissance de la morphologie et de la syntaxe le raviront d'autant plus qu'il en aura appliqué les lois sans s'en douter.

Tels doivent être chez l'élève du sanctuaire les débuts dans la piété sacerdotale. Qu'on lui donne de la théorie aussi peu que possible, mais de la vie intérieure, vécue, sentie, éprouvée, autant qu'on pourra lui en faire pratiquer. Qu'il balbutie « sa » prière, mais qu'elle soit bien « sienne », lui partant du cœur, toute naïve et incomplète qu'elle soit, semblable à ces mots d'enfants, si caractéristiques et si typiques dans leur brièveté imagée.

***

La Providence, qui proportionne toujours les moyens de sanctification aux besoins des âmes, fournit justement aux éducateurs les ressources qui

leur sont nécessaires pour infuser aux « futurs prêtres » une pratique de la vie intérieure qui captive agréablement leur intelligence au moyen des sens et de l'imagination. Cet enseignement concret de la piété solide, se trouve dans la *Liturgie*.

La sainte Eglise, sûre maîtresse de la vérité et servante sans défaillance de la Majesté divine, rend à la Très Sainte Trinité, par Notre-Seigneur-Jésus-Christ, un culte parfait. Aucune expression meilleure de l'hommage dû à Dieu par l'humanité n'existe sur la terre et même ne saurait y exister, puisque c'est l'esprit de Notre-Seigneur lui-même qui a présidé à l'institution des rites sacrés. Ce doit donc être chez tout chrétien une conviction profonde, qu'en se mêlant, de toute son âme et aussi intimement que possible, aux louanges officielles que la sainte Eglise donne à Dieu, il offrira par là même, lui aussi, un culte parfait, infiniment agréable au Très-Haut.

S'ils sont pénétrés de cette grande idée, les éducateurs ont en mains le secret pour introduire le futur clergé dans les plus sublimes mystères de la vie intérieure. En effet, le culte divin comprend deux parties : d'un côté, la vérité, mystérieuse, cachée par elle-même aux regards humains, et, de l'autre côté, le geste sensible qui la souligne, et la parole qui l'exprime et traduit les sentiments qu'elle inspire. Par cet appareil extérieur, que sont les rites de l'Eglise et son magnifique langage, sont traduits aux yeux et aux oreilles du peuple fidèle tous les enseignements de la théologie concernant les rapports de l'homme avec Dieu, les Sacrements, et surtout l'Infini Sacrifice du Rédempteur, renouvelé

chaque jour à la Sainte Messe. Ainsi Dieu a su rendre les invisibles réalités abordables aux regards chrétiens. On peut donc affirmer que la *Liturgie*, bien comprise et amoureusement étudiée, est la « voie royale » qui mène, par la sûre connaissance des vérités révélées, à Notre-Seigneur s'immolant à la Sainte Messe, et par Lui jusqu'à la Très Sainte Trinité, à laquelle doivent être rendus « tout honneur et toute gloire. »

***

Que les maîtres prennent donc l'enfant par la main, dès son entrée au Petit-Séminaire ou au Collège, et l'introduisent dans cette « Voie Royale », qui mène si directement à Dieu. Ici rien d'abstrait ni d'ennuyeux. Le culte est un spectacle qui s'adresse aux sens : les yeux du nouvel arrivant suivent les gracieuses évolutions des ministres, les gestes du célébrant, ses oreilles écoutent les chants mélodieux, les paroles si pleines de vérités. Il n'y a pas à craindre pour lui de fadeur ni de dégoût. Au contraire les cérémonies, dont l'intérêt est encore accru par l'attrait de la nouveauté, le passionnent ; il les suit dans les détails, les apprend avec ardeur et, quand son tour est venu, il les accomplit avec joie.

Cette première phase « d'amour de la Liturgie » manque rarement de se produire chez les aspirants au sacerdoce. Ce serait un grand malheur si, comme il arrive quelquefois, ces pauvres enfants en restaient aux ravissements de la porte : l'heure est venue de les faire pénétrer à l'intérieur. Que les éducateurs ne manquent pas de leur ouvrir ce tem-

ple merveilleux, dont ils doivent posséder la clef, et qu'ils commencent aussitôt à en faire goûter, sans hâte et par degrés, toutes les beautés aux « futurs prêtres ».

Il est bien rare que l'enfant ne soit pas très avide des explications sur les choses du culte, qui l'intriguent fortement. Car il faut observer que, si l'esprit de l'adolescent a horreur de l'abstrait, qu'il atteint avec peine, il souffre au contraire quand il ne sait pas les pourquoi des choses concrètes qui passent à sa portée. Comme ici les actes sacrés, qu'il exécute, ou auxquels il prend part, ont des « raisons théologiques », on voit aussitôt que cette jeune intelligence, les cherchant avec avidité, percevra avec bonheur, par la voie facile de la Liturgie, les plus précieux enseignements sur les mystères de notre foi. Cette connaissance, se trouvant toujours attachée à une image, s'imposera avec force à l'entendement. Sous la dépendance de ce « signe sensible », ne tarderont pas à naître dans l'esprit des idées, qui échaufferont le cœur et lui feront produire des élans d'amour. Bientôt la volonté, s'éveillant à son tour, formulera des résolutions en vue de généreux sacrifices... N'est-ce pas en ces différents mouvements intérieurs que consiste l'oraison ?

***

Si les professeurs savent distribuer selon la dose raisonnable, mais aussi avec l'insistance voulue, les explications liturgiques, l'enfant s'apercevra bientôt que tout dans le culte catholique converge au centre, qui est Jésus-Christ. L'Eglise exprime cette

idée par toutes les manifestations extérieures qu'elle peut trouver : elle place la croix au milieu de l'autel, au-dessus du tabernacle ; l'autel lui-même, centre du temple, signifie le Christ « pierre angulaire » (1). Les oraisons aboutissent toutes au refrain dont l'Eglise ne se lasse jamais : « Par Jésus-Christ-Notre-Seigneur. » Le « futur prêtre » apprendra ainsi par l'expérience, que le Christ est le « Chef » du corps mystique de l'Eglise, dont lui, jeune aspirant au sacerdoce, est l'un des membres privilégiés. Il découvrira peu à peu la nécessité de son union avec « sa » Tête, les intimités de cette jonction de son âme à celle du Christ, qui a dit : « Je suis le cep, vous êtes les branches » (2). De cette considération, approfondie et sentie perpétuellement dans la célébration du culte, il en arrivera à comprendre le sens, l'utilité, les conséquences de la sainte Communion... acte autrement élevé, mystérieux et fécond que ne se l'imagine trop souvent la piété superficielle : trop de fidèles ne viennent, en effet, recevoir l'Eucharistie qu'en vue de buts secondaires, santé, fortune, grâces utilitaires, oubliant la fin supérieure et première de cet adorable rapprochement de la créature et de son Créateur, qui est l'unification dans un même corps mystique du petit membre et de son adorable Chef.

Ces vérités, éclatantes dans la Liturgie comme le soleil dans la nature, ne peuvent manquer d'illuminer l'âme du « futur prêtre ». S'il a vu ces réalités dans l'expression rituelle quotidienne, qu'on lui

(1) Eph. II, 20.
(2) Jean, XV, 5.

a dûment et patiemment expliquée, de quelle piété intelligente et convaincue ne se sent-il pas pénétré pour le Sacrement de l'Autel ! Pourtant l'adolescent n'a pas tout exploré... Il va comprendre, s'il reste attentif aux cérémonies de l'Eglise, des mystères plus profonds et plus sublimes encore.

Le grand corps mystique de l'Eglise, dont Jésus-Chrirst est la tête et chaque chrétien le membre, a une fonction à remplir dans le monde : il a été constitué pour louer d'une manière parfaite la Très Sainte Trinité. L'humanité chrétienne entière, ne formant avec le Christ qu'une seule personnalité morale, proclame par la bouche de son Chef, chaque jour et à chaque instant du jour, que Dieu est « seul Saint et seul Grand », et elle « lui rend grâces pour sa gloire infinie » (1). En cette adoration du corps mystique de l'Eglise, réside l'hommage parfait à la Divinité : créatures finies et bornées que nous sommes, nous dont la voix, si elle était seule se perdrait sans écho dans l'immensité, nous atteignons ainsi, par notre union au Christ, jusqu'aux profondeurs de la substance divine, pour l'adorer, la remercier, réparer nos crimes et lui adresser nos demandes.

Voilà ce que dit la Liturgie catholique quand, par l'offrande du Christ immolé à la sainte Messe, elle rend « tout honneur et toute gloire » aux trois divines Personnes auxquelles elle ne se fatigue pas de répéter à tout instant son hommage : « Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit. »

Il faudrait que l'enfant auquel un maître zélé

(1) *Gloria in Excelsis.*

découvre le sens caché des gestes sacrés et des formules qui les accompagnent fût vraiment dénué de sentiment surnaturel — c'est-à-dire incapable de faire un prêtre — pour ne pas comprendre les merveilles théologiques que traduit le culte, et pour ne pas en éprouver jusqu'au fond de l'âme le plus délicieux ravissement. Dès lors ne priera-t-il pas naturellement, mettant dans son adoration « par » le Christ, toute son intelligence, son amour brûlant et sa complète bonne volonté ? Sans même peut-être en connaître le nom, ni la définition, il saura déjà pratiquer la plus féconde des oraisons.

***

Cette intelligence des saints mystères amènera bientôt l'élève du sanctuaire à une compréhension plus nette du sacerdoce auquel il aspire. En suivant dans ses détails le rite de la Messe, il y découvrira les « pourquoi » et les « comment » de l'immolation mystique du Christ, renouvelant et prolongeant le Sacrifice de la Croix. Il verra le pain et le vin représentant sous une forme concrète la séparation qui fut faite au Calvaire du Corps et du Sang ; à la fin du Canon, au moment où le prêtre élève l'hostie au-dessus du calice, l'enfant apercevra le Christ suspendu au-dessus du sang versé, comme au Golgotha ; quand, à la fin de l'extraordinaire formule : « En Lui, par Lui, avec Lui, vous est rendu à vous, Père Tout-Puissant, dans l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire », le prêtre élèvera le calice et l'hostie, le pieux assistant verra que se réalise cette parole du Christ : « Lorsque j'aurai

été élevé de terre, j'attirerai tout à Moi » (1). Il est le Centre, le Chef, l'unique Voie par laquelle nous allons sûrement louer la Très Sainte Trinité jusque dans ses insondables profondeurs.

Après de tels aperçus liturgiques sur les mystères de l'oblation parfaite, quels ne seront pas les sentiments de l'élu du sanctuaire, quand, rentrant en lui-même, il pensera que par ses mains, par sa bouche, par sa volonté libre, ce grand acte d'adoration s'accomplira un jour !... que le Christ lui demandera la charité de sa coopération, à lui jeune prêtre, pour redescendre, victime pacificatrice sur nos autels !... alors sa voix percera les cieux pour en faire accourir vers nous le Rédempteur, et remontera avec celle de ce même Rédempteur, pour porter à la Majesté Infinie les louanges du peuple chrétien !... Est-il possible que le « futur prêtre » n'éprouve pas pour sa « future Messe », une extraordinaire piété ? Son estime du divin sacrifice se trouvera accrue dans de singulières proportions. Désormais il redoublera d'efforts pour se rendre moins indigne du Sacerdoce de Jésus-Christ.

Ainsi, en suivant la pente de son cœur, le jeune appelé aura orienté ses pensées vers l'acte liturgique qui deviendra le centre même de son existence sacerdotale. Vers sa messe tendront ses préoccupations constantes, ses prières ardentes ; rendre hommage à Dieu par le Christ, tel sera désormais l'emploi de toute sa vie ici-bas, en attendant que cette louange soit le bonheur de son éternité, quand, devenu membre triomphant du corps mystique de

(1) Joan. XII, 32.

l'Eglise, il se joindra plus intimement encore au Christ dans la gloire qu'il rend à la Divinité.

***

Ces idées magnifiques, dont vivent les prêtres pieux chargés de la formation du futur clergé, pénètreront avec une facilité étonnante, à l'aide de leur « support liturgique » dans les jeunes intelligences.

Il est évident que les maîtres, soucieux d'obtenir un résultat fécond pour la piété de leurs élèves, ne brusqueront pas cette initiation. Toute concrète qu'elle soit, elle ne s'infiltrera, comme tout autre connaissance, que par gouttelettes, dans les esprits novices. Mais quelle lumière elle y répandra ! De cette formation sacerdotale à la piété dépend en grande partie la sainteté future et par là même la fécondité du ministère.

A mesure que grandiront les élèves du sanctuaire, les éducateurs, mûs par leur tact surnaturel, intensifieront peu à peu l'usage des pieuses pratiques. Quand ils jugeront le moment opportun et les esprits assez réfléchis, ils appliqueront les adolescents à l'*exercice de l'oraison*. Un quart d'heure ou vingt minutes seront consacrés, chaque matin, à ce pieux recueillement, qui aura pour les âmes des résultats féconds, à condition que les maîtres l'aient entouré des précautions voulues.

La première sera de ne pas faire du quart d'heure de « méditation » une application « intellectuelle », indépendante du reste de la piété ; les considérations de la « méditation » doivent s'insérer dans la

trame des pensées habituelles de la vie chrétienne. La conversation avec Dieu n'est pas coupée par cet exercice, elle continue. En arrivant à « l'oraison », l'enfant doit se retrouver là où il en était demeuré la veille de ses épanchements intimes avec Dieu et les poursuivre. Certains « futurs prêtres », s'imaginant à tort que « l'oraison » est un acte d'une nature spéciale, séparé de l'existence pieuse par des cloisons étanches, s'y perdent en efforts et y souffrent d'une sécheresse accablante, alors qu'ils goûtent une joie parfaite dès que, la fin en ayant sonné, ils donnent libre cours à leur prière.

Une seconde précaution sera de bien faire comprendre aux enfants que le « temps matinal » de l'oraison et « l'esprit d'oraison » sont deux choses totalement différentes. On peut être fidèle à la demi-heure de garde, chaque jour, et n'avoir pas du tout le sens de la vie intérieure. Selon une distinction théologique connue, cet exercice n'a pas pour but de « limiter » la prière, mais de « presser » à la faire. Que l'enfant sache donc que, s'il a été involontairement froid et endormi pendant les minutes officielles, rien n'est perdu de son union avec le Christ, qu'il a tout le reste du jour pour entretenir et réchauffer. Ce sera probablement au moment où personne ne l'y invitera que son cœur partira de lui-même en de saints enthousiasmes, menant aux généreuses résolutions.

Toutefois les maîtres ne manqueront pas de convaincre leurs élèves de la nécessité d'un temps fixé pour le recueillement, et le plus tôt possible après le réveil. En effet, s'ils perdent l'occasion matinale de prier, ils ne la retrouveront plus dans

la journée : dès les prochaines vacances mille préoccupations les distrairont, mille prétextes surgiront, tellement qu'ils arriveront au soir sans avoir pu seulement trouver quelques secondes pour se rapprocher du Christ, lui redire leur attachement, et adorer avec Lui et par Lui la Souveraine Majesté. De la sorte, ils passeront leurs journées sans avoir rempli auprès de Dieu leur devoir de créature, et surtout de « futur prêtre ».

Mais que le petit séminariste n'imagine pas que cette recollection matinale doive nécessairement revêtir une forme déterminée, d'après une méthode strictement imposée. Le Grand-Séminaire sera chargé d'enseigner au « jeune abbé » une technique complète de l'oraison ; mais pour l'instant, l'essentiel est que l'enfant converse familièrement avec Dieu, en toute confiance et abandon. Les considérations, qu'il puisera surtout dans ses « visions liturgiques », alimenteront d'abord l'entretien, qui tournera bien vite en affectueux épanchements au cours desquels l'âme ne cessera d'adorer Dieu, de le remercier, de lui demander pardon, d'implorer ses bienfaits. Le cœur s'échauffant par degrés, l'amour pressera la volonté de formuler de sages et énergiques résolutions.

Si la bonne manière d'oraison est celle qui réussit à faire produire les grands actes de religion, le lieu où chacun doit prier de préférence est celui où l'âme se sent plus facilement portée vers Dieu. Si pendant l'année scolaire la discipline exige que cet exercice se fasse en commun dans une même salle, au moment des vacances chacun doit profiter de sa liberté. L'un trouvera la dilatation du cœur à genoux sur son prie-Dieu dans la solitude de sa

chambre, un autre sous les ombres de sa charmille, un autre au pied de l'autel. Chacun saura bientôt quelles idées l'enchantent, quelles vérités l'enthousiasment, quels actes lui sont salutaires. Dès le Petit-Séminaire, la vie intérieure de chaque « futur prêtre » prend sa physionomie, souvent très particulière. Peu importe le chemin que suivent les âmes, pourvu que chacune, fidèle à sa grâce, marche dans le sentier que lui trace Celui qui est « la Voie, la Vérité et la Vie » (1).

⁂

L'amour intérieur engendre naturellement *le zèle*. Le dévouement pour une personne est la conséquence de l'affection qu'on lui porte. Les éducateurs, en excitant au fond des âmes un désir ardent d'union au Christ, suscitent du même coup en elles une volonté brûlante de lui conquérir de nouveaux adorateurs.

Quand un enfant enthousiaste et généreux a compris que le but de toute vie humaine est de rendre au Très-Haut, par l'intermédiaire de Notre-Seigneur-Jésus-Christ, un hommage équitable, n'a-t-il pas commencé à concevoir l'idée fondamentale du zèle, qui consistera à propager de tous côtés cette glorification de Dieu ? Mais, élevant encore ses pensées, ce jeune séminariste doit comprendre que son rôle de prêtre *lui imposera* de consacrer à l'extension du règne de Dieu sa vie entière. Dès lors sa devise sera : « Que votre Nom soit sanctifié, que votre Règne arrive ! » Dans ces deux mots du *Pater Nos-*

(1) Joan. XIV, 6.

ter est contenu tout le programme du zèle sacerdotal.

Tel est le principe fondamental du dévouement à la cause de Dieu que les maîtres doivent s'efforcer de graver profondément dans l'âme des adolescents, en leur montrant qu'il est un corollaire nécessaire des Vérités entrevues à la Sainte Messe, dans toute la Liturgie, et dans l'Oraison qu'elles ont inspirée.

Ce serait, en effet, un grand dommage pour la Sainte-Eglise que les « futurs prêtres » ne soient pas formés à l'action sacerdotale par les vrais motifs qui doivent la diriger. La vie intérieure en est une. Les mêmes raisons qui nous obligent à adhérer au Christ, pour parvenir par Lui à la Très Sainte Trinité, nous pressent de chercher de tous côtés des « adhérents » au Christ pour les introduire auprès de la Majesté divine. Accroître le corps mystique du Christ, en lui rattachant de nouveaux membres ; reconstituer l'union avec la Tête des membres qui s'en étaient séparés ; resserrer davantage les liens entre les membres déjà unis au Christ, leur Chef, tel est le rôle et le but auquel doivent tendre tous les efforts du zèle sacerdotal : il apprendra ainsi aux hommes à marcher vers leur fin dernière qui est l'union éternelle par le Christ à Dieu dans le Ciel.

Quand les formateurs des « futurs prêtres » auront bien développé ces grandes idées, si fécondes pour la vie spirituelle, comme il leur sera facile alors de faire comprendre à leurs élèves les paroles extraordinaires que dans l'Evangile Notre-Seigneur prononce sur le zèle. Elles paraissent si fortes que beaucoup de gens sont tentés de les prendre pour des métaphores, quand, au contraire, elles ne sont,

pour celui qui a saisi le sens même de l'union au Christ, que l'expression de la plus stricte vérité : « J'avais faim et vous m'avez donné à manger..., j'étais nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité..., pauvre et vous m'avez secouru..., car, je vous le dis en vérité, ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à Moi que vous l'avez fait » (1). Les âmes formées aux principes fondamentaux de la vie intérieure, qui chaque matin avec l'Eglise dans la Sainte Messe, ont offert la louange éternelle en liaison avec leur Chef comprennent aisément qu'il faut prendre à la lettre les paroles de Notre-Seigneur-Jésus-Christ. Dès lors quelles conséquences les « futurs prêtres » en tireront pour leur « futur ministère » ! quelle raison ils y puiseront d'un zèle ardent et perpétuel ! zèle qui ne se démentira jamais, parce qu'il prend racine dans les réalités mêmes que l'éloquente Liturgie du Sacrifice de la Messe se charge de rappeler chaque matin.

***

Il serait bon que cet élan vers le zèle sacerdotal fût, au cours même des années d'études, soutenu par l'exercice des œuvres de charité, afin que la pratique venant appuyer la théorie, les convictions des « futurs prêtres » en soient puissamment fortifiées. C'est pourquoi les éducateurs du clergé ne manqueront pas les occasions qui leur sont offertes d'engager leurs élèves à se dévouer pour leur prochain : généralement les jeunes gens accueilleront

(1) Matth. XXV, 33 à 51.

avec la plus grande joie l'idée de prendre une part active aux travaux apostoliques, et de consacrer à l'extension du Règne de Dieu un peu de leur ardeur naissante.

Le premier et le plus puissant moyen d'exercer le zèle sera la prière ardente pour les âmes. Quel stimulant à la piété, cette pensée perpétuelle que, même enfermé entre les murs d'un Collège, on peut travailler à la conversion des pécheurs, soutenir les efforts du clergé, collaborer aux travaux des missionnaires !... Avec quel élan un « futur prêtre » fait monter au Ciel ses supplications pressantes, dans l'espoir qu'il sera secouru aussi lui par la ferveur des aspirants au sacerdoce, quand, sorti de sa retraite, il aura pris rang à son tour sur le champ de bataille.

La seconde manifestation du zèle sera réservée — et c'est chose due — pour l'intérieur même du Collège ou du Petit-Séminaire. L'aspirant au Sacerdoce doit penser qu'autour de lui, dans sa classe, il y a des camarades qui profiteront de son bon exemple ou seraient tentés de déchoir s'il se conduit médiocrement : on voit dès lors quel motif pressant de s'adonner au travail, à la discipline et à la piété possède l'enfant qui se sent dévoré du zèle des âmes.

A la force du « geste » le « futur prêtre » peut ajouter quelquefois la persuasion de la parole. Un avis, discrètement donné à un camarade, peut avoir de bons effets. Mais que de prudence il faut à la jeunesse pour savoir dire juste ce qui convient. C'est pourquoi on lui recommandera de s'entourer de conseils à chaque fois qu'elle croit devoir en donner.

Cet apostolat du Collège, préparera celui des vacances. Dans la famille au cours des mois de liberté, le séminariste prêchera, qu'il le veuille ou non, le bien ou le mal. S'il est fervent, exact à ses prières, recueilli, pénétré de la grandeur de sa vocation, il est un apôtre dans sa famille. S'il est évaporé, paresseux, léger dans sa piété, orgueilleux, exigeant, mauvais caractère, il accomplit, sans s'en douter peut-être, une œuvre de malédification. Les parents, les amis, les voisins généralisant, comme le fait toujours l'esprit mondain, se disent au fond d'eux-mêmes « qu'ils n'auraient jamais pensé que tels étaient les « futurs prêtres ». Si dans les proches relations il y a quelque âme à ramener à Dieu, un père ou un frère par exemple, la conduite relâchée du séminariste ne sera-t-elle pas pour cet égaré un puissant argument contre l'obligation qu'il a de revenir à Dieu ? « Les gens dévôts ne sont pas meilleurs que moi ! » telle est l'objection que le zèle de l'aspirant au sacerdoce réduit à néant par sa « sainteté ». Que les éducateurs du futur clergé ne manquent pas, au cours de l'année scolaire, de présenter à leurs enfants, cet apostolat des vacances comme le principal stimulant à leur désir de se perfectionner chaque jour en vue d'étendre le règne de Dieu.

***

Si le véritable zèle apostolique prend sa source dans les mystères de l'union du prêtre avec le Christ, en vue de l'hommage infini à la Très Sainte Trinité, *la chasteté* de ceux qui auront un jour à célébrer le Saint Sacrifice de la Messe, ne peut avoir, elle non plus, d'autre origine. Les éducateurs

s'efforceront donc de démontrer aux « futurs prêtres » que cette vertu est une parure indispensable à l'âme qui se destine à remplir les fonctions sacerdotales.

Quand les « futurs prêtres » ont compris que le Christ est leur Chef et qu'ils en sont les membres ; quand ils ont saisi par tous les détails du culte et de la prière la vérité théologique sur l'intimité qui existe entre Notre-Seigneur et son ministre, il semble tout naturel que, du même coup, ils aient conçu l'horreur de l'impureté et l'amour de la parfaite virginité de leur corps et de leur âme. Ils voient, en effet, que toute faute honteuse occasionnerait une rupture violente entre eux et le Christ. Ce serait le malheur du péché mortel, ruine immense, désastre incalculable, en même temps qu'injure à l'Infinie Majesté, qui mérite de ses élus un traitement tout opposé. Cette catastrophe de la chute dans l'immondice est tellement terrible qu'elle effraye tout « futur prêtre ». Le Supérieur, dans ses conférences, surtout le directeur, dans ses entretiens intimes, ont vite fait de susciter chez les enfants une salutaire et profonde aversion du vice impur.

Cette conviction fondamentale, qui naît si facilement dans tout noble cœur, n'est que le début de l'initiation à la chasteté sacerdotale. Le prêtre n'aura pas seulement, en effet, au cours de son existence, à éviter, en cette délicate matière, ce qui est pour le commun faute mortelle, mais il lui faudra s'abstenir de jouissances, qui, permises à d'autres, lui seront défendues. Cette privation entraînera avec elle de sérieux sacrifices : le prêtre doit renoncer à posséder un foyer ; il ne sera jamais entouré

d'enfants, ces continuateurs, dans le temps et la mémoire des hommes, de la personnalité et des œuvres du père ; s'il arrive à la vieillesse, il éprouvera peut-être les amertumes de l'isolement...

Sans qu'il soit utile de faire entrevoir en détail aux débutants tout le lot de mortifications qu'impose le « célibat ecclésiastique », il ne faut pas hésiter cependant à le présenter comme un holocauste, qui sera, pour beaucoup, sans cesse renouvelé, parce qu'il leur faudra, au cours de leurs années d'épanouissement physique et aux heures de souffrances du cœur, maintes fois refouler les voix de la nature. Il est nécessaire que pendant leur formation, les « futurs prêtres » soient dûment avertis, afin qu'ils n'aient pas à reprocher à leurs introducteurs dans la vie sacerdotale de leur avoir bandé les yeux, pour les forcer à suivre une route qu'ils auraient quittée, si de loin ils en avaient aperçu les aspérités.

Evidemment ce langage austère effrayera quelques recrues. Les âmes scrupuleuses et les tièdes en seront bouleversées. Peut-on penser que ce sera dommage ? Si les premières n'ont pas la force d'envisager la perspective de la chasteté parfaite et perpétuelle, croit-on qu'elles en supporteront plus vaillamment la réalité ? Quant aux secondes, elles ont deux partis à choisir : ou, secouant leur tiédeur, s'élancer dans les intimités de l'union avec Notre-Seigneur, et accepter joyeusement « le joug suave et le fardeau léger » (1) ; ou, si elles ne veulent pas sortir de leur vilain état, redescendre au rang des

(1) Matth. XI, 30.

mondains qui traînent leur âme comme ils peuvent derrière eux...

Quant aux autres, ces « futurs prêtres » généreux et convaincus des merveilles de l'idéal sacerdotal, ils comprendront rapidement et facilement que le célibat ecclésiastique, cette pureté virginale que le Christ-Vierge exige d'eux, est une exigence découlant de leur union avec ce Christ adoré, et la source de toutes les grandeurs de leur futur apostolat.

***

Une âme, ayant entrevu par une initiation bien conduite les secrets de l'idéal sacerdotal, comprend d'instinct que l'union du prêtre avec Notre-Seigneur ne peut pas se réaliser pleinement sans la parfaite chasteté.

Le prêtre et le Christ ne font qu'un, selon cette parole tant de fois citée : « *Sacerdos alter Christus*, le prêtre est un autre Christ. » Même on pourrait exprimer cette vérité non moins bien en disant : « *Sacerdos, Christus*, le prêtre, c'est le Christ. » En effet, que dit le prêtre : « *Je* te baptise... *Je* t'absous... Ceci est *mon* Corps... » Il tient la personne du Christ. Dans ses fonctions sacerdotales, il est le Christ.

Cette surprenante pénétration des personnalités ne présente plus rien d'étonnant, quand on se rappelle que le Christ est Chef et le prêtre membre de ce Chef. On sait par expérience la liaison intime qui existe dans le corps humain entre chacune de ses parties et la tête. Ma main trace cette affirmation qui n'est pas mensongère : « J'écris ». La bou-

che dit : « Je parle. » Et pourtant c'est *moi* qui parle, *moi* qui écris. Mais ma main, c'est moi, ma bouche, c'est moi. Moi, je suis corps et âme, un homme. Ainsi en est-il du corps mystique de Notre-Seigneur-Jésus-Christ. Le prêtre est sa main, le prêtre est sa bouche. Le prêtre dit : « J'absous, je bénis, je baptise... » Or, qui baptise ? » Est-ce Paul, est-ce Apollo ?... non c'est le Christ » (1).

Telle est l'union intime, extraordinaire, du Christ et de son ministre. Rien de plus étroit ne peut être rêvé. Voilà ce qu'il faut faire comprendre avec une pieuse insistance à l'élève du sanctuaire, jusqu'à ce que ces vérités, dont l'influence doit s'exercer sur toute son existence sacerdotale, aient été pratiquement comprises, ayant pénétré de l'intelligence dans le vouloir et dans l'amour.

Dès lors, s'il a la claire vision de ce grand mystère d'union, le « futur prêtre » saisit dans une pleine lumière ce principe « qu'une vie sacerdotale ne peut rien tolérer qui serait de nature à diminuer l'intimité des rapports du Christ et de son ministre. » Cette proposition est d'une telle évidence que le jeune homme l'accueille avec enthousiasme, résolu d'accepter tous les sacrifices qu'impose son application.

Or, parmi les privations à envisager pour assurer la parfaite intimité entre l'âme du prêtre et son Chef, la plus urgente est l'abstention des jouissances permises dans l'état de mariage. Saint Thomas en donne la raison : « L'exercice des droits matrimoniaux, dit-il, à cause de la jouissance charnelle

(1) I. Cor. III.

qui l'accompagne, a pour résultat de rendre l'homme moins apte aux choses spirituelles » (1). Rien de plus vrai que cette affirmation. Si le prêtre doit posséder le maximum d'aptitudes et de dispositions pour entrer avec Dieu en des relations d'une étroite affection, il lui faut sacrifier totalement ces plaisirs, qui, « le tirant par sa robe de chair » (2) lui rend plus pénibles les ascensions vers les joies célestes. Mais aussi quelle puissance d'élan vers la contemplation divine procure au prêtre cette « pureté virginale », qui lui permet de maintenir ses yeux fixés sans cesse sur son idéal sacerdotal !

Outre le dommage qu'il causerait au prêtre, en étant un poids pour son âme, l'état conjugal serait encore pour un autre motif une cause d'éloignement entre Jésus-Christ et son ministre. L'homme marié doit aimer sa femme et aller au ciel par son moyen et en sa compagnie. Dans ces conditions l'affection du prêtre ne serait plus exclusivement réservée à Jésus-Christ. Le cœur serait partagé. Saint Paul le dit clairement : « Celui qui est marié songe à ce qui regarde le monde pour plaire à son épouse, et il est divisé ; celui qui n'est pas marié songe aux intérêts de Dieu pour lui plaire » (3).

Ce partage du cœur s'accentuerait à mesure que naîtraient les enfants. La tendresse paternelle est tellement vive pour ces chers petits êtres, qu'elle relègue tout autre amour au second plan. Ah ! certes les parents chrétiens n'hésitent pas à rendre à Dieu leurs devoirs, mais leurs hommages et leur

(1) Sum. Theol. III Pars. sup. q. LXIV, a. 7.
(2) S. Augustin. Confessions.
(3) I. Cor. VII, 33.

reconnaissance vont à Lui par une voie indirecte, à travers l'affection qu'ils portent à leur descendance. Un ministre de Jésus-Christ pourrait-il supporter de rendre au Chef, dont il est l' « alter ego », un service tellement amoindri ? Jésus-Christ donne trop de faveurs à ses élus pour se contenter d'un aussi insuffisant retour. Il veut toute l'âme de ceux auxquels il se confie tout entier. Le « futur prêtre » n'aura pas besoin de longues réflexions pour comprendre les motifs supérieurs de cette divine jalousie.

⁂

Il comprendra non moins facilement que ce partage, en diminuant l'union du prêtre à la personne du Christ, porterait en même temps un coup mortel au zèle des âmes.

Du jour où le prêtre n'aurait plus comme premier et unique devoir d'augmenter et de parfaire le corps mystique du saint Rédempteur, mais serait chargé des soucis terrestres qu'impose d'une façon urgente, l'entretien, l'éducation, l'établissement d'une famille, son activité, ses travaux, ses soins, seraient en majeure partie détournée du « Règne de Dieu. » La raison d'être de la vie sacerdotale, ne serait plus *exclusivement* l'extension dans le monde de la gloire divine. Comme père et comme époux, il devrait subordonner parfois son ministère surnaturel au pain quotidien et à l'avenir du foyer. Quelle diminution et quelle déchéance ! Au lieu de trouver devant eux, quand ils viennent frapper à la porte du presbytère, un curé dévoué, dont le temps, la vie, le cœur leur appartient, les fidèles trouveraient

un père soucieux de se ménager pour les siens, redoutant de visiter les malades par crainte de contaminer sa famille, inquiet de ses intérêts temporels, absorbé dans l'éducation de ses enfants. Sauf pour les circonstances indispensables, les paroissiens ne prendraient plus le chemin de la cure. Ce serait l'amoindrissement de l'influence sacerdotale et de l'esprit d'apostolat.

Par un effet tout opposé, la chasteté perpétuelle dont l'Eglise fait à ses ministres la douce obligation, devient pour eux la cause de leur puissance morale, le stimulant de leur zèle et la source de leur fécondité. En renonçant à fonder un foyer, le « futur prêtre » ne renonce pas pour cela aux droits de la paternité. Mais au lieu de les restreindre à quelques enfants, il les étend à toute la famille chrétienne. Dans sa paroisse, son collège, sa communauté, il exerce vraiment le rôle et l'autorité paternels. Il est le père des malades qu'il console, des enfants qu'il instruit et souvent prépare au sacerdoce, de ses pénitents qu'il dirige dans les voies du salut. A toute heure du jour et de la nuit, son temps, comme son cœur appartiennent sans arrière-pensée à ses fils spirituels. Il ne recule devant aucun service charitable, parce qu'il n'est chargé d'aucune préoccupation d'avenir pour lui-même : il n'a pas à assurer la survivance de sa propre descendance par delà son tombeau. C'est pourquoi il est au service des membres de Jésus-Christ, ne leur demandant en retour que l'indispensable moyen de vivre, « du pain et des habits » (1), pour obéir à l'ordre de saint Paul : de ce peu il se déclare satisfait.

(1) I. Tim. VI, 8.

***

Telles sont les grandes idées que les éducateurs devront développer au temps voulu et avec la mesure convenable, devant leur jeune auditoire ou dans l'intimité de la direction, pour faire estimer aux « futurs prêtres » la vraie valeur du célibat ecclésiastique et aimer passionnément la vertu de chasteté parfaite qu'il impose.

Ces considérations enflammeront les âmes généreuses d'un désir ardent de se donner à Jésus-Christ. Tandis que les mondains, se méprenant sur le vrai bonheur, courent follement à des plaisirs qui laissent de l'amertume, le séminariste avide de sacrifices trouvera dans l'union intime avec Notre-Seigneur le secret d'ineffables consolations. D'abord il se sentira enthousiasmé à la pensée des âmes que la Providence lui réserve et qui attendent de lui le salut !... mais il aime surtout le Divin Prêtre qui les lui procure. Le monde, se méprenant facilement sur les relations de l'âme avec Dieu, s'imagine qu'elles sont froides et lointaines. Quelle erreur ! Entre Jésus-Christ et le cœur pénétré de l'esprit sacerdotal s'établit un commerce intime qui dépasse tout ce qu'on peut en décrire : « La parole ne peut dire, l'écriture ne peut exprimer ce que c'est que d'aimer Jésus » (2). Le tabernacle où il réside, la Messe où il s'immole pour rendre gloire à son Père, la communion par laquelle il se donne, sont déjà les biens propres du jeune homme appelé à monter au saint autel ; les grâces d'oraison qui embaument l'inté-

(2) Hymne du Saint Nom de Jésus.

rieur sont autant de trésors pour l'âme qui s'est doucement initiée à la piété sacerdotale. Les gens du monde peuvent vanter leurs affections familiales, le repos qu'ils goûtent au foyer, le « futur prêtre » jouit d'un bonheur incomparablement plus grand dans l'Intimité du Christ, auquel il s'est éperdument attaché. D'ailleurs ce bien-aimé, il le retrouve partout : dès le Séminaire dans la personne de ses maîtres et de ses camarades ; plus tard il le rencontrera dans la personne du pauvre, du malade, de l'orphelin, de l'ignorant. C'est Lui, qu'ayant immolé le matin, il assistera, soignera, instruira tout le long du jour, selon ce qu'Il a dit : « Ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à Moi que vous le ferez » (1). Cette présence perpétuelle du Christ enchante ses « futurs prêtres » et les amène à produire avec une joie incomparable, les plus sublimes dévouements.

Qu'on ne vienne donc pas dire que le jeune homme, en renonçant au mariage pour se donner à Dieu, charge ses épaules d'un fardeau qu'il ne pourra pas porter ; qu'on dise encore moins qu'il se rendra malheureux en se privant de l'affection d'une épouse et d'enfants, puisqu'en faisant le sacrifice des joies de l'union conjugales, il acquiert, en échange de quelques pièces de billon, cette récompense merveilleuse promise aux âmes virginales qui « suivront l'Agneau partout où il ira » (2).

---

(1) Matth. XXV, 45.

(2) Apoc. XIV, 4.

CHAPITRE III

LA GRANDE DECISION

Les années de formation se succèdant, le « futur prêtre » en est arrivé à l'heure tant attendue où il va frapper à la porte du Grand-Séminaire. Il vient de dire au Collège, qui l'a si hospitalièrement abrité, un adieu ému, et il se prépare dans le repos des vacances à prendre la soutane dès la rentrée.

Ceux qui ont connu ces moments se les rappellent comme étant des plus doux qu'ils aient vécus. Le souvenir du passé les enchante et l'idée de l'avenir les enthousiasme. Quand ils regardent le temps écoulé, ils trouvent qu'il a été profitablement employé et ils remercient Dieu des grâces dont ils ont été comblés ; quand ils contemplent l'avenir, ils aperçoivent déjà la perspective des ordinations, ces ascensions progessives vers l'autel de leur première Messe ! Aussi marchent-ils d'un pas allègre vers la maison recueillie qui les recevant simples enfants de bonne volonté, les rendra à l'Eglise « prêtres pour l'éternité. »

Ce grand bonheur ne va cependant pas toujours sans peine. Les plus beaux ciels ont leurs nuages.

Presque inévitablement celui du futur grand-séminariste, un jour ou l'autre, s'assombrit. Il arrive même quelquefois que le démon ou le monde, jaloux de tant de joie calme et pure, fasse éclater quelque orage accompagné de tonnerre et de grêle, pour effrayer l'enfant tremblant et l'empêcher de rejoindre son séminaire.

Ces « obstacles du dernier moment » ont mis à mal plus d'une vocation qu'on avait négligé de prémunir. C'est pourquoi il est nécessaire d'avertir à l'avance les jeunes gens des difficultés qu'ils sont exposés à rencontrer. Les épouvantails obtiennent rarement l'effet attendu quand ils ont perdu le don de surprendre.

***

Quelquefois, c'est de l'intérieur même de l'aspirant au sacerdoce que surgit l'objection. L'enfant, sûr de sa vocation, a parcouru ses années d'étude parfaitement tranquille : il marchait joyeusement vers le but. Mais voici qu'au moment d'entrer au Grand-Séminaire, il est envahi de troubles et d'hésitations.

Que se passe-t-il donc dans cette âme ? Un phénomène instinctif semblable au refus du coursier devant le fossé à sauter. Au moment d'un acte décisif naît invinciblement au fond du cœur une terreur naturelle qui paralyse les énergies, pourtant à cet instant plus nécessaires que jamais. En face de la démarche qu'il est sur le point d'accomplir, le « futur prêtre » se demande s'il a les aptitudes et la vertu requises pour entrer dans la voie du sacerdoce... aura-t-il le courage de soutenir cette vie de

piété ?... et s'il n'allait pas persévérer ?... il va prendre la soutane, mais s'il allait ne pas la garder ?... Ne vaudrait-il pas mieux attendre, rester dans le monde pour « fortifier » la vocation ?...

Le jeune homme qui est ouvert avec son directeur et qui s'est parfaitement fait connaître à lui, secoue ces terreurs intimes avec la plus grande facilité. Le prêtre a vite fait de montrer à son fils spirituel l'inanité de ses craintes. Ce n'est pas une « émotion vive » suscitée par l'approche d'un changement d'habit et de règlement qui peut annuler des décisions prises au cours de longues années, à la suite de réflexions prolongées. Les raisons qui étaient demeurent. Si le trouble intérieur empêche de les voir le moment est venu de marcher, à l'aveugle, en faisant comme les navires en pleine nuit : ne voyant plus rien de la terre, ils se dirigent sur les étoiles. Ainsi l'enfant, même au milieu de ces ténèbres tendra tout droit sur l'idéal sacerdotal vers lequel il a résolu de faire voguer sa nacelle.

Quant à cette idée de rester dans le monde pour « fortifier la vocation », elle ne peut entrer en ligne de compte : le séminariste sait assez, par son expérience personnelle des vacances, que ses bons désirs ne pourraient que s'affaiblir au milieu des vanités du siècle.

Il est très rare que cette « crise intérieure » ne soit pas guérie par ces sages conseils. Elle ne s'aggraverait que si le jeune homme, au lieu d'aller porter ses craintes à un prêtre éclairé, les renfermait en lui-même pour les y ruminer. C'est pourquoi, avant le départ du Collège, les « futurs prêtres » auront été avertis de ne pas s'impressionner

outre mesure, au cas probable où surgiraient dans leur esprit des objections contre leur entrée au Grand-Séminaire. Surtout que le Supérieur et les directeurs leur recommandent de courir aussitôt s'ouvrir de ces tracas à un conseiller capable de les dissiper. A la façon dont les affres s'évanouiront aux premières paroles du prêtre, les jeunes gens reconnaîtront que ce qu'ils prenaient pour de sérieux obstacles, n'était qu'un assemblage de vains fantômes.

***

Si le « futur prêtre » a le bonheur d'être préservé de ces « cauchemars » intérieurs, il est fort possible que sa famille en soit torturée à sa place. Même quand les parents ont accepté depuis longtemps pour leur fils l'idée du sacerdoce, il leur arrive parfois de découvrir au dernier moment des motifs qui leur paraissent de nature à retarder l'entrée au Grand-Séminaire. En réalité ces raisons, soi-disant graves, ne sont presque toujours que des prétextes futiles que, dans leur illusion, les pères et les mères soutiennent de la meilleure foi du monde, mais qui n'en suscitent pas moins aux aspirants au sacerdoce de terribles difficultés. Les parents sont pris, eux aussi, de cette peur instinctive dont il était parlé plus haut, qui coupe, devant l'obstacle à franchir, le magnifique élan du coursier. Ils ont jusqu'ici bravement accepté la vocation de leur enfant sans se douter qu'à l'heure de la décision définitive, ils auraient ce recul inattendu. Que cette épreuve n'effraye pas le séminariste : il la vaincra d'autant plus facilement que,

par une réaction très naturelle, elle aura le don de fortifier ses convictions.

L'une des raisons les plus généralement invoquées par la mère inquiète, est celle de *la santé*. A la fin de ses études, l'enfant a donné un formidable coup de collier : il voulait sortir brillamment. Il arrive à la maison tout pâle et visiblement lassé. Aussitôt les parents se concertent et déclarent qu'une année de repos ne sera pas de trop pour remettre sur pied cet organisme, qu'ils prétendent « délabré ». Convaincus de la nécessité des précautions qu'ils réclament, ils courent exposer leurs craintes au médecin. Faut-il l'avouer ? Les laïques se font la plupart du temps une idée assez fausse de la vie cléricale. Là où peut-être l'honorable praticien n'aurait découvert aucune raison susceptible d'empêcher le jeune homme de suivre, par exemple, quelque grande école, il conçoit les plus graves appréhensions s'il s'agit de lui permettre d'entrer au Grand-Séminaire. Un docteur en renom d'une célèbre ville d'eaux déclarait à un futur étudiant ecclésiastique, accidentellement malade, « qu'il n'y résisterait pas », et lui ordonnait d'attendre. Le séminariste tint bon contre l'avis médical et aussi contre la maladie, dont il se remit. On peut dire que cette histoire n'est pas la première de ce genre. Sauf des cas où l'hésitation n'est pas permise, la santé étant vraiment en danger, le « futur prêtre » opposera une douce résistance aux sentiments par trop craintifs de ses parents. Il emploiera ses vacances à se fortifier par le grand air et l'exercice, et quand viendra octobre, il aura réduit à néant par sa bonne tenue physique et morale, l'objection de la santé.

S'il a tout de même trop présumé de ses forces, l'avenir le dira. Ses maîtres sauront l'envoyer en temps opportun prendre un repos devenu nécessaire. Mais, du moins, ayant essayé de la vie commune, l'aspirant au sacerdoce aura la conscience tranquille, parce qu'il aura fait, pour répondre à l'appel divin, tout ce que lui dictait le devoir.

***

Pour corroborer l'argument de la santé, ou pour le remplacer si l'enfant est robuste, certaines familles opposent à la vocation *l'objection de la situation.*

Au chapitre des *Sollicitations du dehors* (1), on a déjà exposé les phases de la lutte que livrait le père déçu à son fils entrant au Petit-Séminaire. Pendant les années d'étude, ce père malheureux, paraissant faire trêve, et cessant les protestations, semblait accepter le fait accompli. La plupart du temps, cependant, ses regrets restaient aussi vifs, et, s'il les taisait, c'était dans le secret espoir que son enfant, ayant réfléchi, changerait de décision au moment de l'entrée au Grand-Séminaire.

Mais voici que ce dernier espoir s'écroule ! Le père, qui a tant travaillé pour créer à son fils un avenir brillant, ne se résout pas à cette désertion que constitue le départ. Alors se déroulent quelques scènes déchirantes. Le père, frustré dans ses espérances, tour à tour menace, gronde ou se fait suppliant. Il invoque son âge, la solitude où il va se trouver, le besoin qu'il a d'un aide intelligent et

(1) Voir ci-dessus : Seconde Partie, chap. III.

dévoué... Un chef de nombreuse famille croyait de son devoir de retenir auprès de lui son aîné auquel il prétendait imposer l'obligation de rester pour le seconder dans sa tâche. Un autre dont le cabinet était achalandé exigeait que son fils fît l'essai, au moins pendant un an, de l'affaire, à laquelle il prendrait goût certainement...

Le « futur prêtre » passe par de rudes émotions à ces terribles moments. Il est pris entre ses affections et sa vocation. Navré de causer à ses parents, qu'il aime tant, une peine si profonde, il se sent le cœur déchiré à la pensée du refus qu'il va leur opposer... et pourtant il le leur opposera... Il doit à Dieu qui l'appelle « de ne pas regarder en arrière » (1). S'il ne renonce pas dès maintenant à la situation familiale, il aura, l'année prochaine, encore plus de raisons de s'y attacher : il se sera accoutumé, aura acquis de l'expérience, rendu des services. On lui dira alors, non sans quelque vérité, qu'il est devenu indispensable, que sans lui l'affaire végétera ; son père fatigué et désireux d'un repos mérité lui fera remarquer que, s'il part, le bien familial, l'avenir des frères et des sœurs sera compromis... Si aujourd'hui le séminariste n'a pu résoudre les objections qu'on lui opposait, quelle force aura-t-il pour les réfuter après douze mois d'investiture ? Combien de ces « au revoir » adressés à la vocation ont été des « adieux » définitifs ! Que le jeune aspirant au sacerdoce, en lutte entre sa famille et Dieu, se rappelle les paroles de Notre-Seigneur : « Celui qui ne renonce pas à son père, à sa mère, à ses frères, à ses sœurs, à son champ, à

(1) Luc, IX, 62.

sa maison, pour l'amour de Moi, n'est pas digne d'être mon disciple » (1). C'est pourquoi le directeur consulté ordonne au « futur prêtre » de ne pas hésiter à se libérer des liens du monde, à étouffer les sentiments trop vifs du cœur, et à courir se jeter dans les bras de Dieu, qui l'a élu. Il assure au jeune homme, qu'en échange de ses sacrifices Dieu bénira sa famille, qui sera privilégiée à cause de lui... D'ailleurs ses parents ne seront-ils pas bientôt consolés ?... au jour de son ordination sacerdotale ne goûteront-ils pas une joie ineffable ?

Les âmes généreuses comprennent ce langage et s'y conforment. D'ordinaire les événements s'arrangent comme le directeur l'a prédit : après ces heures de désarroi, le calme et la paix reviennent au foyer. Quelquefois cependant l'épreuve continue, parce que l'amour-propre paternel profondément blessé tient toujours rigueur du départ : certains jeunes abbés ne voient jamais leur père au parloir du Séminaire. Mais qu'ils attendent : un jour Dieu les récompensera, et ce sera bien probablement quand ils verront leurs chers parents agenouillés en larmes sous leur main bénissante...

Quelques volontés moins énergiques cèdent aux injonctions familiales. Parmi ces jeunes gens qui ont marqué de la faiblesse, la plupart ne se déprennent jamais de l'engrenage où ils n'ont pourtant cru mettre que le petit doigt. D'autres arrivent à se libérer : d'habitude ceux-là ont eu pour les secourir la main d'un prêtre zélé. Ils sont dignes d'éloges, car ils ont eu un courage vraiment méritoire. Cependant on ne peut penser sans tristesse au beau temps

(1) Luc, XIV, 26.

qu'ils ont perdu, souvent inutilement, quelquefois irrémédiablement : tel ce jeune diacre, âme d'élite, qui ayant accordé à son père la concession d'un an de retard, rejoignit le Séminaire aussitôt le délai terminé. Atteint, pendant sa dernière année de préparation, d'une maladie accidentellement contractée, il mourut à l'heure même où ses confrères entraient en retraite d'ordination... Ne peut-on supposer qu'un an plus tôt il eût joui paisiblement de la grâce sacerdotale ?

***

Certains parents opposent à l'entrée au Séminaire un motif que les événements viennent de leur fournir : l'élève de philosophie, ayant échoué à son examen, il lui faut retourner une année en classe pour *passer à nouveau le baccalauréat.*

On a tellement inculqué aux familles le fétichisme du « bachot », qu'à leurs yeux cet argument prend une imposante autorité. Elles s'imaginent qu'un prêtre dont les études ne sont pas couronnées du parchemin officiel fera très mauvaise figure dans l'Eglise, et ils exigent que leur fils retarde son départ pour satisfaire à la « Faculté ».

Que le baccalauréat ait son utilité, personne n'en disconvient. Il est bon d'encourager les « futurs prêtres » à travailler en vue d'y être reçus. Mais de là à subordonner une vocation à l'obtention d'un diplôme, il y a une grande distance. S'il faut au « futur prêtre » des aptitudes suffisantes pour les études théologiques et l'exercice du ministère, le baccalauréat n'est pas la garantie que ces aptitudes existent. Que de jeunes gens, ayant échoué à leurs examens officiels, ont donné dans la suite

des marques d'une intelligence supérieure ! Combien de bacheliers ont, au contraire, témoigné dans la vie d'une notoire insuffisance !

Les parents ont donc le devoir de n'attribuer à cet argument du baccalauréat que la valeur réelle qu'il comporte. Le père de famille, en s'inspirant de la sage raison, saura lui donner la réponse qu'il mérite. Si l'aspirant au sacerdoce est relativement fort jeune, peut-être encore insuffisamment mûri pour la vie du Grand-Séminaire ; si, par contre, le Collège où il se prépare, les maîtres qui le dirigent sont dignes de toute confiance, il est probablement préférable de faire redoubler à cet enfant sa classe de philosophie. Mais au contraire, si le séminariste, et c'est le cas habituel, commence à prendre de l'âge, si l'on prévoit qu'avec la perspective du service militaire, le sacerdoce lui sera donné assez tard ; si l'étudiant, ne manifestant aucun désir d'exercer le professorat, préfère la vie active dans le ministère pastoral, ce serait une erreur de le retenir sur les bancs, en vue de lui faire affronter de nouveaux examens.

Qu'on n'oublie pas dans ce calcul un élément fort important, constitué par les périls que présente toujours le redoublement d'une année de philosophie. Un jeune homme de dix-sept ans qui revoit les mêmes programmes pendant dix mois, répète les mêmes formules, entend des explications déjà connues, transcrit des devoirs analogues aux précédents, inévitablement s'ennuie. L'ennui engendre la nonchalance, le dégoût, la paresse... et la paresse est la mère de tous les vices. Ces tentatives de repasse, du point de vue sacerdotal, échouent géné-

ralement : l'expérience, destinée au bien de l'enfant, lui tourne à mal. Des vocations fermes et généreuses se sont affadies au cours de ces classes pesantes de répétition. N'eût-il pas mieux valu plonger dans la vie de piété et de règle ces enfants, alors qu'ils étaient bien disposés ? Plus tard, au sortir du Séminaire, après le sacerdoce, il leur sera temps encore, s'ils le désirent et que le diocèse ait besoin de leur diplôme, d'aller aux *Facultés Catholiques*, et d'y passer en un tournemain, leur esprit s'étant développé, ce fameux « bachot », puis, s'il le faut une licence et même un doctorat ?...

Que les parents sachent donc abandonner l'avenir aux mains de Dieu. Que, pour le présent, ils n'aient pas la maladresse de mettre, entre leur fils et le Grand-Séminaire, l'épaisseur, qu'ils voudraient infranchissable, d'un malheureux parchemin.

***

Au fond, toutes ces objections, santé, situation, baccalauréat, sont souvent des prétextes qui cachent le vrai motif de l'opposition à la vocation : les parents redoutent par dessus tout de voir leur fils *quitter le monde sans le connaître.*

Aussi, quand ils constatent que le « futur prêtre » reste sourd à leurs supplications, ils lui déclarent comme argument suprême, « qu'il fait une folie dont il ne prévoit pas les terribles conséquences, en s'enfermant dans un Séminaire sans avoir goûté aux joies de l'existence. » Puis ils essayent de persuader au jeune homme qu'il aura des regrets amers, un jour, quand il saura mieux apprécier le bonheur des fiancés... des époux... des parents...

Les pères et les mères, qui tiennent ce langage, ont pour excuse l'illusion dans laquelle les plonge leur affection égoïste : car, autrement, comment pourrait-on croire qu'ils sont sincères et qu'ils parlent sérieusement ?

D'abord, ils savent bien que leurs enfants « connaissent le monde. » Ces grands jeunes gens de dix-huit ans, sortant de philosophie, ont appris tout ce qu'il faut savoir. Leurs directeurs n'ont pas hésité à leur mettre les points sur les i. Nous n'en sommes plus à cette époque néfaste où sottement on assimilait « ignorance et innocence ». A supposer que ces enfants par un concours de circonstances extraordinaires, soient restés « naïfs », le devoir du père est de les prendre à part et de les instruire à fond. Une fois que cette jeune intelligence saura toute la vérité, que lui manquera-t-il pour connaître le monde ? Elle pourra, sans crainte de se tromper, peser à leur juste valeur les plaisirs qui enchantent les gens du siècle, et les joies profondes qui inondent le cœur du prêtre. Une âme élue de Dieu n'aura pas de peine à fixer sur la poursuite de l'idéal sacerdotal son choix définitif et parfaitement éclairé.

Ici les parents se récrient. Cette connaissance du monde par ouï-dire est-elle suffisante ? Comment le jeune homme saurait-il apprécier ce qu'il quitte, s'il ne l'a goûté et expérimenté ? Quelques précises qu'aient été les explications reçues du père ou du directeur, elles ne remplaceront jamais la « pratique personnelle et vécue » des charges et des joies que présente l'existence laïque. L'enfant, entrant au Séminaire avant d'avoir pris une part active à la

« vie libre », accepte des responsabilités dont il ne peut mesurer l'étendue, et dont le poids accablera un jour ses épaules.

Les parents inquiets pour leur fils, n'auraient pas tort de raisonner de la sorte si, d'abord, l'entrée au Grand-Séminaire constituait déjà un engagement définitif, et si, ensuite, il était prouvé que « connaissance et expérience » ne peuvent aller l'une sans l'autre. Mais la vérité est toute différente. Presque toujours notre science — et la plus sûre — ne s'appuie sur aucune preuve personnellement vécue. En effet, si pour connaître une chose, il fallait l'avoir expérimentée, notre savoir serait réduit à néant, tellement sont courtes les possibilités de nos investigations particulières. Par exemple, le médecin ne connaîtrait que les maladies dont il a souffert ! Pourtant il prétend bien soigner la typhoïde dont il a été indemne ; la tuberculose dont il se prémunit, la goutte dont il ignore les atteintes... Le poison nous fait horreur sans que nous en ayons bu ; nous fuyons les vipères sans qu'elles nous aient mordus... Pourquoi un séminariste ne posséderait-il pas, au même titre, la légitime « phobie » du siècle ? S'il n'a pas l'expérience personnelle des jouissances mondaines, n'entend-il pas les récits de ceux qui les goûtent ? ne voit-il pas les scandales dont la « société » est le théâtre ?... ne constate-t-il pas les misères physiques et morales, dont sont affligés ceux de ses camarades qui se sont laissés entraîner ?... ignore-t-il les intrigues, les passions, les haines, qui sont la légende quotidienne des langues ?... quand il sort dans la rue n'y rencontre-t-il pas l'indécence qui s'y promène et le vice qui y est affiché à chaque pas ?... Que veut-on de plus

pour que le jeune homme soit instruit du monde et en conçoive un profond dégoût ?

Son appréciation sera d'ailleurs pleine de sagesse : car, de son asile recueilli, le séminariste jugera le monde d'une façon plus impartiale que ceux-là même qui l'expérimentent chaque jour. Le « futur prêtre » l'examine, en effet, à bonne distance, avec l'esprit calme d'un observateur. Voyant à la fois, à ses pieds, les vilenies terrestres, et au-dessus de sa tête les beautés célestes, il compare les premières aux secondes et constate qu'elles ne supportent pas le rapprochement. Aussi quand d'en bas montent des voix qui l'invitent à descendre partager leur bonheur, il prend ces appels en pitié, et loin de se plonger dans le sable mouvant où s'enlisent les mondains, il préfère leur offrir le secours de sa main pour les attirer à lui sur la terre ferme.

Qu'on ne reproche donc pas au « futur prêtre » de ne pas connaître le monde, mais qu'on l'en félicite. Il en a la science suffisante qui éclaire l'intelligence, mais il en refuse l'expérience qui lui ôterait, en lui ternissant le cœur, la vue des choses surnaturelles : car, désireux de contempler les merveilles de l'idéal sacerdotal, il se rappelle la parole du Christ : « Bienheureux les cœurs purs parce qu'ils verront Dieu » (1).

***

Au milieu de ces difficultés du dernier moment, que le « futur prêtre » élève son cœur et sa pensée vers la Très Sainte Vierge Marie. Depuis l'éveil de sa raison, il a l'habitude de recourir à Elle. Il lui

(1) Matt. V. 8.

doit sa vocation ; cette divine Mère l'a protégé tout spécialement au milieu des périls que courait son adolescence. Pourrait-elle l'abandonner aujourd'hui ?

De son côté, le jeune appelé a appris de plus en plus à connaître sa tendre Mère, et à l'aimer. Elle lui est apparue à chaque instant auprès de son Divin Fils dans les fêtes et les prières les plus solennelles de la Liturgie ; il lui a répété chaque jour ses louanges en méditant ses mystères, quand il récitait pieusement son Rosaire ou son Chapelet. C'est pourquoi à l'heure de la grave décision de l'entrée au Grand-Séminaire, il n'hésite pas, confiant qu'ayant vaincu les derniers obstacles, il pourra pénétrer dans l'asile après lequel il soupire depuis si longtemps !

Oui, qu'il avance, le cher enfant ! Qu'il marche appuyé sur le bras de sa Divine Mère du Ciel ! Il ne sera pas déçu, ni abandonné. La Très Sainte Vierge, Mère du Christ, et Mère du prêtre, mènera par la main jusqu'au saint autel de sa première Messe, ce jeune homme qui, tout ému, quitte en ce moment ses parents.

Un jour viendra, où, dans la joie intime de son âme, il offrira, entouré des siens, le Sacrifice de Notre-Seigneur-Jésus-Christ ! Alors quels torrents de reconnaissance déborderont de son cœur pour Notre-Seigneur qui l'a choisi, pour tous ceux qui l'ont guidé, et surtout pour cette « Reine du Clergé » à laquelle il confie l'avenir de son sacerdoce et qui se chargera bien de le protéger.

FIN

TABLE

Pages

AVANT-PROPOS V

PREMIÈRE PARTIE

Chez l'Enfant

L'ÉCLOSION DE LA VOCATION

CHAPITRE Ier. — *La Notion de la Vocation.* — L'Appel officiel. — L'intention droite. — Les indices de Vocation. — Les aptitudes. — L'attrait. — Comment naît l'attrait ? — Les qualités de l'attrait : surnaturel, constance. — L'absence de l'attrait. — La part de la grâce. — Le nombre des appelés. — Les obstacles aux appels divins. — Divine profusion des germes de vocation. — Confiance dans l'avenir du recrutement sacerdotal. — A l'œuvre ! 6

CHAPITRE II. — *Le Rôle de la famille.* — Responsabilités envers le Sacerdoce. — L'infériorité des fils uniques. — Les avantages de la famille nombreuse. — La piété familiale. — Le respect du prêtre. — Les conversations. — Les visites. — Les lectures. — La propagande sacerdotale. — Le bon esprit chrétien. — La profession de foi paternelle. — Le Sacerdoce placé « hors pair ». — Les résultats à entrevoir. — La récompense..... 34

CHAPITRE III. — *Les Influences paroissiales.* — La peur de l'influence sacerdotale. — Le respect de la liberté. — Le Catéchisme. — Première sélection. — La Première Communion privée.

Pages

— La Communion solennelle. — Les Sermons de Retraite. — La Direction. — La fréquentation du prêtre. — Les enfants de chœur. — L'éducation liturgique. — La lutte contre l'enseignement neutre. — Multiplier les écoles chrétiennes. — Le Patronage. — Cercles d'études et Colonies de Vacances. — Les leçons de latin. — Le départ pour le Collège..... 60

Chapitre IV. — *Collège et Petit-Séminaire.* — Le Choix du Collège. — Influence du Collège sur les Vocations. — La Retraite de début d'année. — La Communion fréquente. — Faciliter l'accès à la Table Sainte. — La formation liturgique. — Les Conférences Spirituelles. — L'Apostolat en classe. — La Classe d'Instruction religieuse. — L'enseignement de la philosophie. — La Congrégation. — La Retraite de fin d'études..... 92

DEUXIÈME PARTIE

Autour des Quinze Ans

La Défense de la Vocation

Chapitre Ier. — *L'Ambiance sociale.* — Le doute des parents. — La rupture avec la famille. — La déception paternelle. — La honte du prêtre. — Ecueils de richesse et de pauvreté. — La misère au foyer. — L'impossibilité de payer le séminaire. — Les Œuvres de Vocations. — L'obligatoire coopération des parents. — L'écueil du bonheur humain. — L'attrait d'une brillante situation. — L'envahissement mondain 123

Chapitre II. — *Les Difficultés intérieures.* — L'éclipse de la Vocation. — Le découragement. — La tentation de renoncer au sacerdoce. — La lassitude physique. — Les exercices physiques au Collège. — L'éveil de la virilité. — La crise de la puberté. — La curiosité mal-

Pages

saine. — La mélancolie. — Le scrupule. — L'erreur laïque de « l'éducation sexuelle ». — Le désastre des révélations inopportunes. — L'intelligente surveillance. — Inspirer la crainte du péril. — La direction des cœurs innocents. — La direction des consciences douteuses. — La direction des âmes tombées. — Bienheureux les cœurs purs !..... 162

Chapitre III. — *Les Sollicitations du dehors.* — La mauvaise presse. — Les lectures immorales. — La tolérance mondaine envers les lectures. — Le mauvais camarade. — La vigilance contre le mauvais camarade. — Le grand rôle des surveillants. — Les affections désordonnées entre jeunes gens. — La vraie amitié. — L'équivoque du terme : « Amitiés particulières ». — Les caractères de la fausse amitié. — Le devoir de créer des amitiés. — Les bienfaits de l'amitié..... 198

Chapitre IV. — *Les Vacances.* — Le désœuvrement. — Les remèdes au désœuvrement. — Les divertissements mondains. — Les remèdes aux divertissements mondains. — L'isolement. — Le découragement. — Le clergé sauvegarde du séminariste. — Les Colonies de Séminaristes. — La séduction féminine. — Les remèdes au péril féminin. — Le sacrifice généreux de tout amour féminin. — La fuite du péril féminin..... 224

TROISIÈME PARTIE

A l'approche du Grand-Séminaire

La Formation des « Futurs Prêtres »

Chapitre Ier. — *L'idéal sacerdotal et religieux.* — Nécessité de le développer. — Oser en parler. — Son influence. — Comment le graver dans les âmes ? — Les grands buts sacerdotaux. — L'appel à la vie religieuse. — Encourager les désirs de vie religieuse. — Les obstacles

Pages

à la vie religieuse. — La courageuse prudence des directeurs. — La peur d'appauvrir les diocèses. — La participation du prêtre séculier aux ordres religieux..... 258

Chapitre II. — *L'initiation à l'esprit sacerdotal.* — Nécessité et difficultés de cette initiation. — L'introduction à la piété. — L'apprentissage de l'oraison. — Enseigner l'oraison « par l'image ». — La Liturgie, traduction visible des mystères. — La doctrine par la Liturgie. — Le rite de la Messe révélation du Sacerdoce. — De la Liturgie à l'esprit d'oraison. — La Bonne Méthode d'oraison. — L'Union au Christ principe du zèle. — La pratique du zèle. — L'Union au Christ principe de chasteté. — Les convictions sur la chasteté. — Les espoirs de paternité spirituelle. — Le « centuple » de joies intérieures..... 280

Chapitre III. — *La Grande Décision.* — Les hésitations du dernier moment. — L'objection de la santé. — L'objection de la situation. — L'objection du baccalauréat. — L'objection : « Il faut connaître le monde ». — Le recours à Marie 312

ERRATUM

En tête du présent volume, dans la liste des Ouvrages de M. l'abbé Grimaud,

au lieu de :

FUTURES EPOUSES, ouvrage couronné par l'Académie française, etc...

lire :

FUTURS EPOUX, ouvrage couronné par l'Académie française, prix Montyon 1923.

Imp. Dupas & Cie, 57, rue Saint-Clément, Nantes. — Tél. 6.55

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

20 AVR. 1989
25 AVR. 1989

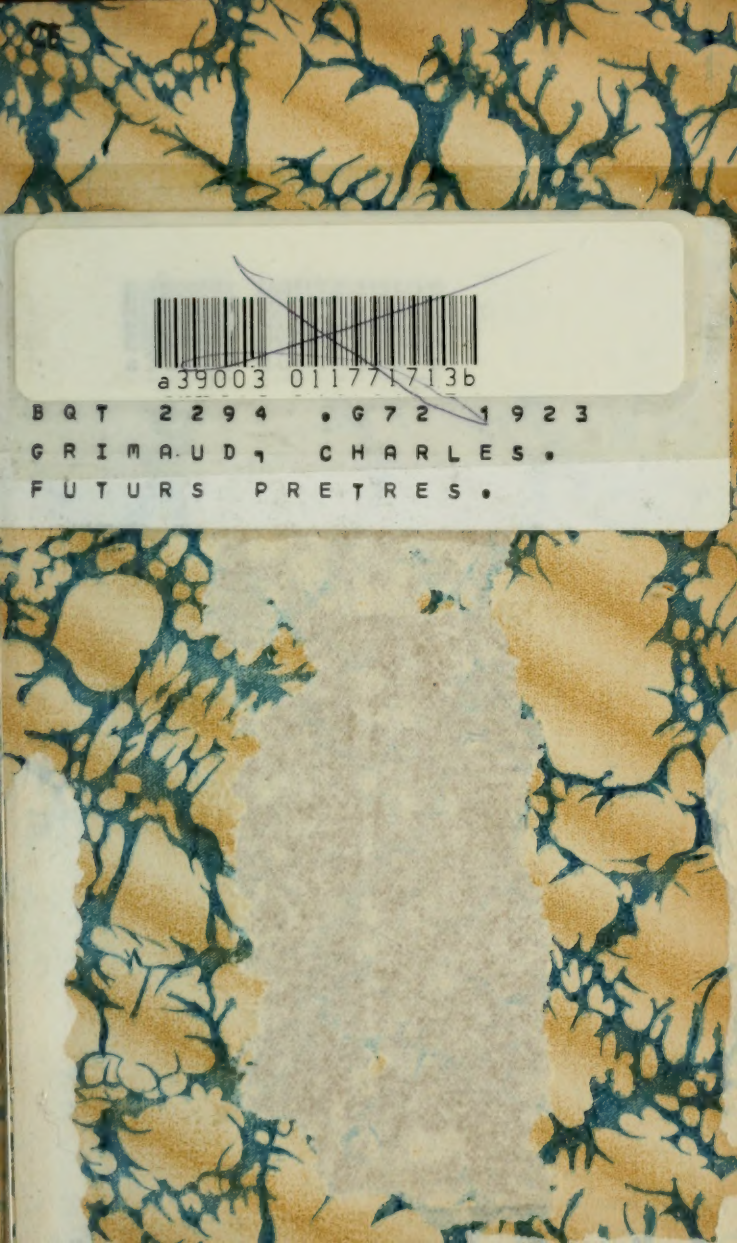
a39003 011771713b
BQT 2294 .G72 1923
GRIMAUD, CHARLES.
FUTURS PRETRES.

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 06 06 15 09 4